MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME VII — 1949 — FASCICULE II

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VIIe
—
1951

SOMMAIRE

NOTES ET INFORMATIONS

NOTES

INFORMATIONS

Antiquités préhistoriques

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

LE GIAS DEL CIARI (MONT BEGO)

(*Commune de Tende, Alpes-Maritimes*)

par Maurice Louis et Jean Segui

L'on sait[1] que l'on rencontre dans la région du Mont Bego (Tende, Alpes-Maritimes), entre 2.000 et 2.600 mètres d'altitude, quelques 36.000 gravures rupestres exécutées par les hommes préhistoriques en battant la surface des blocs d'anagénite polis par l'action glaciaire, au moyen d'un percuteur de pierre ou d'un poinçon métallique, qui a creusé de petites cavités rondes dont la succession forme le tracé de figures diverses: têtes de bœufs et d'animaux à cornes plus ou moins ramifiées et zigzaguantes, bovidés attelés à l'araire, peaux de bêtes étalées pour sécher au soleil, bonshommes brandissant des armes ou tenant les mancherons de l'araire trainée par un ou plusieurs attelages de bêtes à cornes, armes et outils divers, dessins énigmatiques tels que spirales, damiers, figures indéfinissables, etc.[2].

Si l'on en juge par les types d'armes et d'outils représentés, certaines de ces gravures pourraient être attribuées à l'âge du bronze. Mais ni Bicknell, ni Carlo Conti, qui étudièrent l'un après l'autre le massif du Bego pendant de longues années, ne purent trouver d'objet permettant de les dater avec certitude. A la suite du Traité de Paix, l'un de nous (M. L.) succédant à Carlo Conti à la Direction des Antiquités préhistoriques de la région de Tende, crut pouvoir donner de cette carence de trouvailles l'explication suivante[3] :

« ... l'on ne rencontre dans ces vallées glaciaires des hauts sommets que des chaos invraisemblables de rochers ou des petits vallons suspendus sur les vallées principales et arrêtés par des amas de blocs morainiques. Si dans les chaos il est illusoire de rechercher tout vestige d'occupation ou même de fréquentation préhistorique en raison

(1) Cf. M. Louis, *Les gravures rupestres du Mont Bego. Cahiers d'Histoire et d'Archéologie* 1947, Nouvelle série, n° 6, pp. 65-99.

(2) La littérature consacrée au Bego est considérable, mais de valeur très inégale; on trouvera dans un travail de N. Lamboglia: *Les gravures préhistoriques du Monte Bego, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 1947, n° 1, pp. 100-113, des indications précieuses à ce sujet : publications de C. Bicknell, de P. Barocelli, de C. Conti, etc.

(3) M. Louis, *Les gravures préhistoriques du Monte Bego (Tende). Guide sommaire.* Collection des itinéraires ligures. Edition de l'Institut International d'Etudes Ligures, Bordighera, 1950. Cf. pp. 26-27.

des bouleversements millénaires de ces accumulations de rochers et des frottements par la neige et les glaces qui ont entraîné dans les fentes tout ce qui a pu être déposé en surface, il est facile de constater dans les vallons adjacents que le sol foulé actuellement n'est pas celui de l'époque pendant laquelle ont été exécutées les gravures. En effet ce sol moderne est fait d'une épaisse couche de tourbe encore en formation aujourd'hui et l'on trouve très fréquemment des gravures exécutées sur les flancs de rochers plongeant sous la tourbe et plus ou moins cachés au-dessous de la couche superficielle. Si donc, et ce n'est pas impossible, des objets préhistoriques ont été abandonnés au pied de certaines roches gravées, c'est sous la tourbe qu'il faut aller les chercher. L'explorateur du Bego devra donc décaper ces fonds de vallons, enlever des mètres cubes de cet épais tapis végétal qui s'est formé au cours des siècles, avant d'atteindre le sol antique sur lequel il peut espérer rencontrer des vestiges préhistoriques abandonnés par les graveurs de l'âge du bronze. Il faut avoir parcouru le Mont Bégo pour comprendre l'immensité de cette tâche. »

Cependant Carlo Conti avait entrepris en 1942 l'exploration d'un petit abri, dit *Gias del Ciari*, situé sur la rive nord du lac Long Supérieur à 2.210 mètres d'altitude et avait donné un premier compte rendu de ses trouvailles [4]; ces fouilles furent interrompues par la guerre qui a quelque peu dévasté cette zone.

Nous les reprîmes en 1950, d'après les indications de C. Conti avec l'aide d'une subvention du Ministère de l'Education Nationale [5].

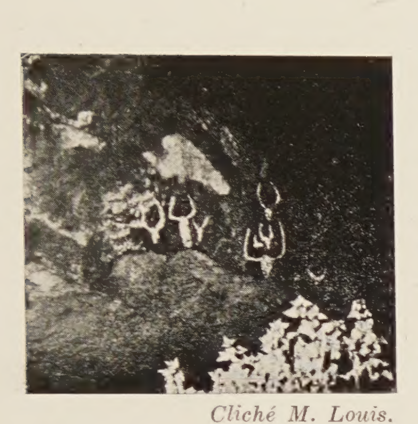
I. Résumé des travaux précédents

C. Conti, dans sa note préliminaire relative à ses fouilles du Gias del Ciari, rappelle la découverte faite par lui en 1931 d'une série de graffiti qu'il attribue à la période néolithique ou énéolithique et peut-être même pour certains, dit-il, mésolithique, et il estime que la culture représentée par les gravures rupestres du Mont Bego, bien que s'étant développée avec une autonomie localisée dans les régions du Mont a de probables points de contacts avec les cultures du mésolithique ou du paléolithique supérieur (phase du capsien ibérique ou du grimaldien apenninique (?). Cette opinion a été, dit-il, renforcée par les fouilles du Gias del Ciari qui lui ont donné une claire stratigraphie consistant en une alternance de foyers avec éclats de pierres, lentilles de sable et de boue entraînées à l'intérieur par les infiltrations glacio-neigeuses

(4) Carlo Conti, *Scavo nel « Gias del Ciari » a m 2210 sm. Monte Bego (Alpi Marritime) — Nota preliminare, Bolletino di Paletnologia Italiana.* Nuova seria, Anno VII, 1943, XXI-XXII, pp. 55-78.

(5) Nous devons ici adresser nos remerciements à nos élèves l'abbé Audin et Me H. Cazaubon qui ont collaboré avec patience et dévouement aux fouilles de Gias del Ciari dans des conditions matérielles particulièrement pénibles à ces hautes altitudes. (M. L.).

et qui contenaient dans les couches supérieures des restes d'ateliers pour la fusion des métaux et dans les couches inférieures une industrie lithique présentant des affinités typologiques avec le grimaldien des cavernes ligures.



Cliché M. Louis.

Fig. 1. — Signes cornus gravés à l'entrée du Gias del Ciari.

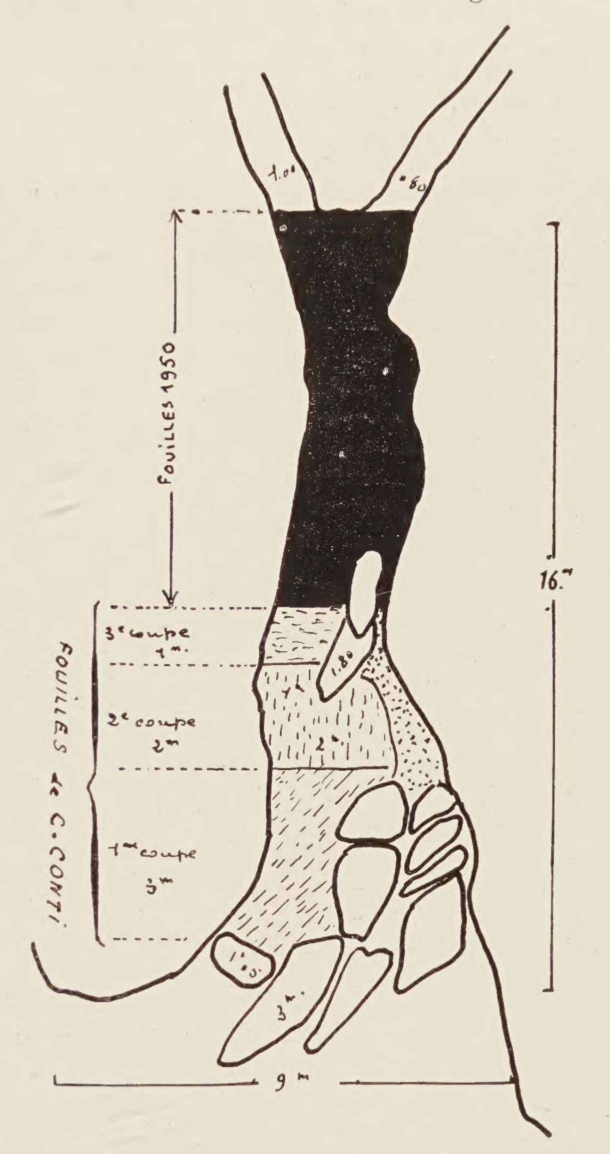


Fig. 2. — Gias del Ciari. Plan d'après C. Conti.

Sans doute n'est-il pas inutile de donner une analyse serrée du travail de C. Conti, ce qui nous permettra, du reste, de condenser davantage le compte rendu de nos propres travaux.

C. Conti signale l'existence à l'entrée du Gias, sur la paroi gauche, de signes cornus incisés (fig. 1) et pense qu'ils ont été gravés avec une intention évidente en

cet endroit, par les préhistoriques, d'où sa détermination de fouiller le Gias. Le Gias del Ciari se trouve à une altitude de 2.210 mètres et à une quarantaine de mètres au-dessus du niveau du Lac Long Supérieur. Il est précédé d'une sorte de belvédère qui domine toute la conque du lac, tandis qu'à quelques dizaines de mètres au-dessous coule une source pérenne. Le Gias est formé d'un éboulis de rochers accumulés en une sorte de chaos. Sous le plus grand des blocs, haut de 10 mètres, large de 18 et long de 25, se trouve un couloir profond de 16 mètres, de 4 mètres de hauteur et large en moyenne de 2 m. 50, qui se divise au fond en deux branches vite obstruées par les éboulis de la pente. L'ouverture est dirigée vers le sud-sud-ouest et la terrasse qui la précède est faite d'un arc de rochers entre lesquels l'homme a élevé un mur de pierres sèches d'un mètre environ avec un passage d'accès large de 70 centimètres tourné vers le vallon des Merveilles. Les Gias de cette nature sont encore aujourd'hui utilisés par les bergers pour abriter leurs troupeaux de brebis.

Un essai de fouille pratiqué par Conti devant le Gias, lui a révélé en surface des foyers récents, puis une terre légère de couleur brune de 15 centimètres d'épaisseur, des restes peu importants de foyers avec céramique, verre, clous à chevaux, charbons et os « d'époque protohistorique ». Sous cette couche apparaît un niveau de terre noire contenant de nombreux éclats de pierres recouvrant d'autres restes de foyers avec charbons abondants, de 30 centimètres d'épaisseur qui s'étendait sous le rocher. Parmi les charbons et les os il n'a été trouvé aucun fragment de poterie, mais le tamisage donnait 19 morceaux de silex et de quartzite, éclats de taille, et un nucléus. Au-dessous un niveau de 25 centimètres d'épaisseur présentait des traces de foyer, mais il ne fut pas exploré plus avant, cet essai ayant été abandonné au profit de la fouille de l'intérieur du Gias. Cette seconde fouille commencée à l'entrée de l'abri a donné :

un niveau superficiel A (fig. 3) d'une puissance de 60 centimètres à l'entrée, réduite à 12 centimètres au sixième mètre. Dans sa quasi-totalité ce niveau était fait de fumier de mouton transformé en terrain mou, couleur tabac, parsemé de foyers bouleversés par des prélèvements d'époque récente pour transporter ce fumier dans le fond de la vallée. Il contenait des fragments de céramique, de verre, de charbons et d'outils de fer d'époque historique;

un niveau I naissait en même temps que les trois autres niveaux sous-jacents contre le seuil de l'abri et un rocher fortement incliné vers l'intérieur; il atteignait au sixième mètre, 12 centimètres d'épaisseur. Il était formé en grande partie de quatre petites lignes de foyers, remaniés en divers points et contenait une céramique jaune et noire en partie vernissée, quelques boules de plomb, une boucle de fer, des os et des charbons rencontrés entre les 3e et 4e foyers;

un niveau II plus charbonneux, de la même épaisseur que le précédent contenait de la poterie engobée, de petits morceaux de fer, des os et des charbons;

un niveau III, d'épaisseur maximum de 8 centimètres était composé exclusivement de sable charbonneux avec absence de matériel archéologique;

un niveau IV, trouvé intact, entièrement charbonneux, très compact, parsemé en surface de minces dalles de pierre dont certaines arrondies intentionnellement, d'un diamètre de 15 à 30 centimètres; cette espèce de pavement a été retrouvé à plusieurs reprises dans les 2/3 supérieurs de ce niveau, surtout autour de nombreux foyers adossés à la paroi. L'épaisseur maximum de ce niveau était au sixième mètre de

95 centimètres. Il était composé d'une alternance de charbons, de cendres, de plaques de pierre, de lentilles de sable jaune et de boue provenant de l'extérieur. Dans sa partie supérieure il contenait en abondance des os et des charbons, de la poterie ansée polie au lissoir, un fourneau de fonderie avec une chambre de tirage rudimentaire

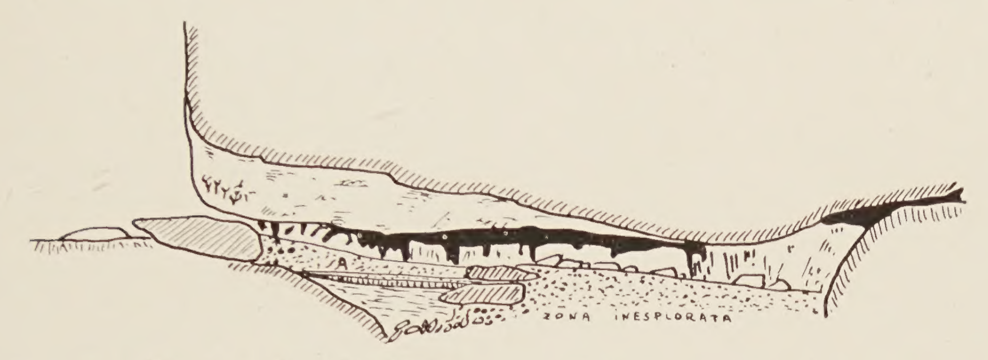


Fig. 3. — Gias del Ciari. Coupe longitudinale d'après C. Conti.

faite de dalles de pierres, des fragments de creusets, de métaux fondus et des scories, de petits morceaux de cuivre, de bronze, de blende et de fer, de petites plaques de cuivre et peut-être de petits anneaux. Dans cette partie, une céramique avec dégraissant de sable quartzeux, faite à la main et décorée d'impressions à cru sur les anses et sur les bords. Parmi les os d'animaux domestiques ont été trouvés des outils de silex et de quartz avec retouches d'utilisation, des éléments cylindriques perforés d'argilo-schiste (royaïte), évidemment des perles de colliers et des petits cailloux arrondis avec deux petits trous (figurant peut-être des yeux) et trou de suspension (pendentif ?).

Dans la partie inférieure de ce niveau, la céramique reste encore plus rouge et plus rare. En plus grand nombre apparaissent les instruments lithiques de type « aurignacien »: lamelles, pointes de flèches, lissoirs, un poinçon et une pointe de flèche en os. Dans les charbons il a été noté que les anneaux du bois avaient une plus grande épaisseur que ceux trouvés en surface, ce qui démontre qu'à cette époque la dépression des Merveilles était encore boisée au moins comme le sont encore la partie basse du Val de Fontanalba et le Val d'Enfer à Tetti Nuovi. Les restes de la faune ne sont pas déterminés. Au cinquième mètre la fouille a rencontré un gros bloc tombé de la voûte sur le dépôt quand celui-ci avait seulement une épaisseur de 25 centimètres et qui a été ensuite enterré sous les stratifications postérieures. Le niveau IV repose sur un fond « pléistocène » avec pierres à angles vifs, désagrégés en certains endroits par le feu des foyers primitifs.

Tel est le contenu de la note préliminaire de Carlo Conti relative aux fouilles de 1942 dans le Gias del Ciari; nous l'avons suivie mot à mot dans la description des divers niveaux afin de ne pas trahir par une interprétation erronée la pensée de l'auteur.

On ne manquera pas d'être impressionné par la description de ce niveau IV qui contient dans sa partie supérieure des témoignages évidents et im-

portants d'une industrie de fondeur : « cuivre, bronze, blende et fer », au-dessous des perles de « royaïte » et dans la partie inférieure des outils de silex et d'os de type aurignacien. Aussi Piero Barocelli dans une note additive au travail de Conti, trahit-il un certain embarras et constate-t-il que de la relation en cause, il ne résulte pas qu'entre les trois horizons indiqués il ait existé des couches stériles; il n'en a pas été dessiné non plus sur le croquis stratigraphique. Il indique que les perles du genre de celles du Gias sont fréquentes dans l'énéolithique de la France méridionale et de la Riviera extrême-occidentale et il précise que la supposition d'une notable antiquité du Gias del Ciari est contredite par le fait même que ces perles étaient dans le niveau le plus bas [6]. Les silex et les quartzites, dit-il, étaient au niveau inférieur et quelques-uns de ces objets sont d'un type assez ancien, mais, dans ces hautes vallées alpines où s'est maintenu, plus longtemps qu'ailleurs dans la Ligurie même, l'aspect archaïque de l'industrie lithique, le type industriel est bien loin d'avoir une signification chronologique. Et il ajoute que sans doute la formation du gisement du Gias del Ciari a du être assez lente en raison des stationnements nécessairement brefs et du peu de gens qui montaient là-haut; aussi quelques centimètres pourraient-ils représenter un long espace de temps.

Pour compléter l'exposé du travail de C. Conti, sans doute n'est-il pas inutile de signaler que dans les légendes accompagnant les planches il signale (sa fig. 19) comme ayant été trouvés à la partie inférieure du niveau IV, entre 70 et 95 centimètres de profondeur, des bords de vases décorés sur la tranche par des coups de lissoirs (bords crénelés), des bords de vases avec anses funiculaires, de petites anses en tétons doubles, une insertion de large anse en ruban. Tous ces éléments peuvent être rapportés *au mieux* à la civilisation des vases à bouche carrée des Arene Candide (niveau 21) où disparaît la décoration d'impressions à cru représentée semble-t-il au Gias del Ciari par un tesson (fig. 15-5 du travail de Conti). Or l'on sait qu'il s'agit là, comme le dit L. Bernabò Brea [7] d'un complexe néo-énéolithique à industrie de silex pauvre et rare avec petites lames de section trapézoïdale comme la plupart de celles figurées par Conti dans ses planches 14, 15 et 16. Cependant les oreillettes de préhension, les anses en flûte de Pan, la carène portée par certains tessons tendent à rajeunir ce complexe que nous attriburions volontiers, au moins aux niveaux de la Lagozza des Arene Candide, c'est-à-dire au plein énéolithique.

(6) Entre 0 m. 40 et 0 m. 70.

(7) *Gli scavi nella caverna delle Arene Candide, Parte I, Gli strati con ceramiche*, Instituto di Studi Liguri, Bordighera, 1946.

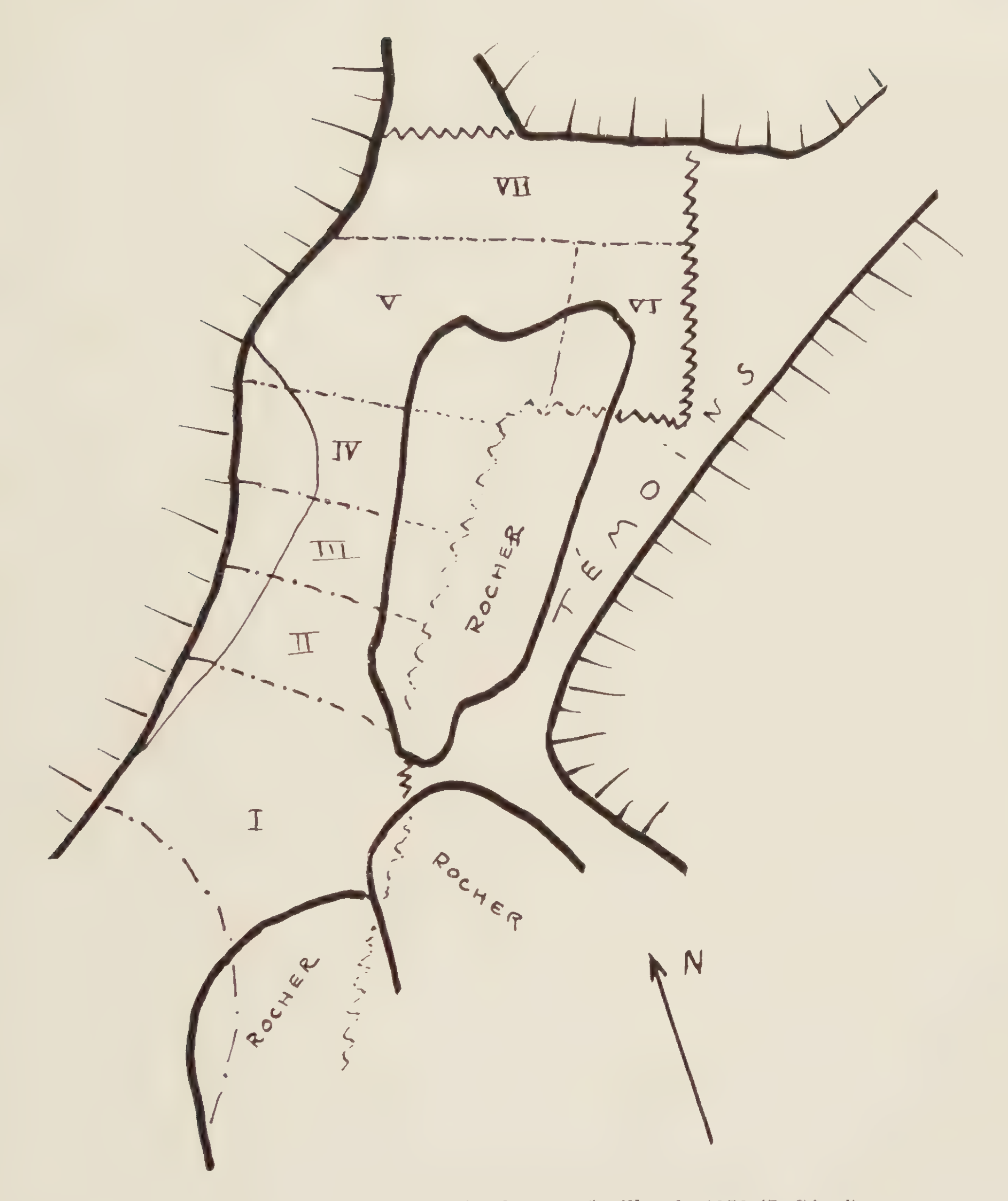


Fig. 4. — Gias del Ciari. Plan des fouilles de 1950 (J. Ségui).

II. Campagne de fouilles de 1950

A notre arrivée nous avons pu constater que le gisement n'avait pas été touché depuis les fouilles de C. Conti (fig. 2). Il s'était seulement produit un

petit éboulement des couches supérieures qui donnait à la coupe frontale un profil oblique. Mais les dimensions du gisement, dans la partie qui restait à étudier, étaient bien loin d'être celles rapportées par notre prédécesseur italien (fig. 4). Par exemple, du front à la bifurcation terminale, Conti avait indiqué huit mètres; nos mesures ne nous ont donné que 3 mètres (en haut) et 4 mè-



Photo J. Ségui.

Fig. 5. — Le front d'attaque de la couche archéologique avant les fouilles. Sur le rocher de gauche, en bas, les traces des niveaux marqués par C. Conti.

tres (en bas). Ce front (fig. 5), une fois le nettoyage terminé, mesurait en hauteur 1m,60. Il était concave, transversalement. De gros rochers détachés de la voûte au cours du remplissage de l'abri réduisant la largeur de certains niveaux, et surtout des niveaux supérieurs (tranche III).

Le sol primitif est formé d'un cailloutis à angles vifs, à interstices non colmatés. Sa surface est oblique en bas et vers l'entrée dans la partie restant à fouiller; en bas et vers le fond dans la moitié antérieure de l'abri. Cette disposition a pour résultat : de diminuer l'épaisseur du gisement au fur et à mesure que l'on s'enfonce au fond de l'abri (front 1m,60, fond 0m,80); — de créer au centre de l'abri une cuvette recueillant les eaux de ruissellement, d'où la constitution de lentilles de sable correspondant vraisemblablement aux périodes pluvieuses ou chaudes (fonte des neiges); — d'entretenir

dans les foyers inférieurs une humidité préjudiciable à la conservation des ossements.

Nous avons divisé le gisement en sept tranches (chiffres romains) dont les dimensions sont : I, 0 à 1m; II, 0m,60; III, 0m,50; IV, 0m,50; V, 0m,70; VI, 0m,60 à 0m,70; VII, 0m,70 (fig. 6).

Nous n'avons pas retrouvé, à l'étude de la coupe, les divers niveaux signalés par C. Conti. Nous avons bien distingué ses niveaux A et 4, mais à la

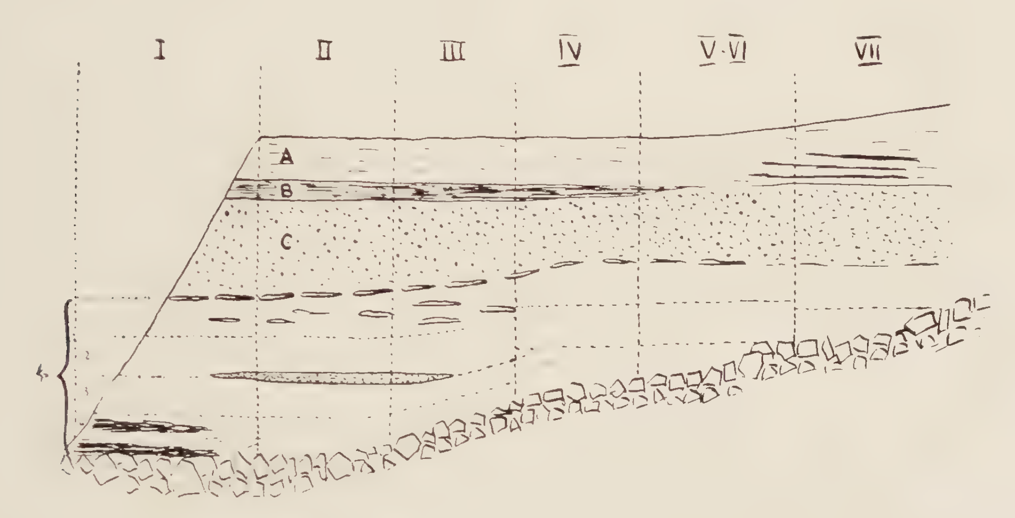


Fig. 6. — Coupe schématique du gisement.

place des niveaux 1, 2 et 3 nous n'avons pu mettre en évidence que deux niveaux seulement que nous avons appelés B et C. Nous avons donc la correspondance suivante : A = A de Conti; B + C = 1 + 2 + 3 de Conti; 4 = 4 de Conti.

Ces niveaux présentent les caractéristiques ci-après :

Niveau A. — Fumier de bergerie, récent, épais de 15 centimètres environ. On ne trouve que quelques débris ferrugineux dans la tranche II et des traces de foyers modernes en VI. A partir de la tranche V, il devient impossible de séparer A de B. L'ensemble est stérile.

Niveau B. — Terre brune plus ou moins foncée et noirâtre, où se distinguent des foyers en III. Quelques charbons. Epaisseur, 5 à 10 centimètres. Stérile dans l'ensemble.

Niveau C. — Terre de couleur tabac, très meuble. Epaisseur de 30 à 50 centimètres. Très pauvre. En II, fragment de mandibule de petit animal, un morceau de calcite non taillé et un fragment de silex gris foncé, de la forme générale d'un grattoir. En III, à la partie inférieure, un morceau de scorie.

Niveau 4. — Terre très noire, comme de la poussière de charbon. Humidité croissante de haut en bas. Epaisseur 90 centimètres dans la tranche I et 30 centimètres

dans la couche VII. La limite entre les niveaux C et 4 est occupée par un lit de pierres plates faite de galets refendus en tranches qui constitue une sorte de dallage au-dessus de la couche archéologique. Il est impossible de distinguer différents niveaux dans cette couche 4. C. Conti l'avait arbitrairement divisée en 3 étages. Tout aussi arbitrairement, nous la divisons en 4 étages dits 4-1, 4-2, 4-3 et 4-4. L'épaisseur de la couche nous le permet dans les tranches I, II, III; cette épaisseur diminuant considérablement dans les tranches suivantes, nous ne distinguons plus que 3 étages dans les tranches IV et V, puis deux seulement dans les tranches VI et VII.

Etage 4-1.

La partie supérieure de la couche 4-1, a, au début environ 25 centimètres d'épaisseur entre la partie supérieure de 4-2 et la limite supérieure de 4 marquée par Conti sur le rocher à gauche de l'entrée.

Sur la gauche, contre la paroi, une masse de terre gris clair, contient beaucoup de scories. Cette couche donne une perle et un morceau de cuivre ou de bronze; de nombreux fragments de poterie, les uns grossiers, les autres plus fins et lustrés décorés d'impressions de bâtonnets sur la circonférence de l'ouverture; deux fragments d'anses; un morceau de faisselle. Tous ces objets à la base de 4-1.

Plus loin, cette couche devient plus noire et stérile dans sa partie supérieure sauf quelques charbons; au contraire la base est plus riche et, comme la couche 4-2, parsemée de lits de cailloux plats. Un foyer très net est rencontré sur la gauche contre la paroi; ce foyer est fait d'une sole de tranches de galets et contient en outre des fragments de poterie, des petits cailloux gros comme des perles et une bille de verre. La céramique rencontrée dans cette partie a donné un gros fragment de bord de vase sans décor, un tesson de bord décoré d'impressions digitales, un morceau de bord avec anse et de nombreux autres débris. Il y a de nombreux petits cailloux roulés et une tranche de petit galet. A noter encore une boule de céramique fine et sableuse percée d'un tout petit trou et de nombreux déchets de fonte. La partie la plus à droite de cette couche, appuyée contre un gros rocher tombé du plafond, contenait une sorte de caisson de 30 × 20 centimètres fait de pierres plates plantées verticalement; il ne renfermait rien d'autre que quelques débris de céramique, un demi-galet allongé et quelques débris de fonte.

La partie supérieure 4-1 présente dans la tranche II une zone plus claire et presque stérile alors que la base donne au contraire des tessons nombreux, des morceaux de scories et de laitiers de fonte. En II une tranche de galet; de nombreux tessons de petite dimension, sauf un morceau portant une insertion d'anse au-dessous de laquelle on remarque un trou fait après cuisson; un fragment de fond plat, quelques morceaux de bord, un percuteur de pierre.

En III, deux petits bords de vases sans caractères particuliers. En IV, toujours à la base, 13 tessons. En V, 26 tessons dont un portant une oreillette allongée, deux fragments de fond plat; un petit morceau de silex blond. En VI, 15 fragments de céramique sans caractère. En VII, 28 tessons dont un fragment de pied.

Etage 4-2.

Il est pauvre et n'a donné qu'un fragment de fond de vase grossier, un tesson et une scorie. A la base une couche de galets refendus la sépare de 4-3. Plus loin cette couche 4-2 devient plus difficile à différencier de 4-1. On y rencontre une perle en pierre verte, de nombreux fragments de céramique grise ou rosée, engobée, dont un fragment de fond plat et un de bord; trois petits galets de la grosseur d'une perle. A gauche, un foyer contre le rocher.

La partie moyenne a donné en II un tesson portant un petit mamelon rond sur pâte grise à engobe (à 80 centimètres de profondeur); un bord de vase présentant un petit mamelon pincé sur un fragment de pâte grise à engobe jaune, non lustré; un fragment avec insertion d'anse, une trentaine d'autres tessons divers et 3 ou 4 petits galets de la grosseur d'un petit pois. En III, 20 fragments de poterie dont un petit téton, un petit galet. En IV, partie intéressante surtout sous un rocher, à droite environ 40 fragments de céramique dont deux tessons d'un même bord de grand vase à bord décoré d'empreintes digitales (profondeur 70cm), une anse, un décor quadrillé, une perle en pierre verte, des scories. En V, 40 tessons dont 2 se raccordant appartiennent à une grande coupelle (prof. 60cm); deux petits galets. En VI, 62 fragments de poterie dont un tesson perforé et trois appartenant à des fonds plats. La couche sous-jacente 4-3 ayant maintenant disparu, la couche 4-2 repose sur un lit de rochers descendus par les petits boyaux du fond de l'abri. En VII, 32 tessons dont 3 morceaux d'un même fond plat, un morceau d'un autre fond, un galet rond.

A l'union des étages 4-2 et 4-3, on note, étalée sur la moitié postérieure de la tranche I, sur toute la longueur de la tranche II et sur la moitié antérieure de la tranche III, une lentille de sable jaune, plus ou moins argileux et blanchâtre à sa base, dont la hauteur n'excède pas 5 à 6 centimètres. Cette lentille est à peu près stérile, mais reste pénétrée par endroits d'objets provenant des couches sus ou sous-jacentes.

Etage 4-3.

Bande de 25 centimètres entre 4-2 et 4-4. On y distingue plusieurs petites lignes noires ou brunes. Elle donne au début un fragment de poterie

grossière portant un cordon à impressions digitales, un fragment de poterie à engobe rosé, plusieurs autres tessons et quelques cendres concrétionnées. Plus loin, on recueille 9 fragments de poterie jaune rosée à engobe, un tesson de poterie jaune grossière, un bord de vase de pâte grise et engobe jaune avec léger cordon en saillie, un fragment très fin jaune très clair, un bord rouge grossier, des déchets de fonte et des os calcinés. Plus loin encore, apparaît une couche de galets refendus, demi-circulaires, qui servent de support à la couche sus-jacente 4-2. Ici on peut distinguer dans 4-3, deux zones : la zone supérieure franchement jaune est constituée par des lentilles d'argile et de sable qui ne contiennent sur cinq centimètres d'épaisseur que des débris de fonte, un seul petit morceau de poterie et pas de charbons et une zone inférieure semblable au milieu habituel de 4 avec une dizaine de fragments de poterie dont un morceau de fond plat.

La partie moyenne se poursuit en II sous un gros rocher éboulé, à droite ; en ce point ont été trouvés 25 fragments céramiques dont un téton allongé portant deux trous faits avant cuisson (profondeur 95^{cm}) ; un bord de vase fin à bel engobe rouge (même profondeur), trois autres fragments de bords. Sous le rocher, un éclat de silex et une pierre à éclat métallique. En III, 20 petits tessons dont un bord ; un petit galet. En IV, la couche devient difficile à suivre car le cailloutis de base la pénètre ; 18 fragments céramiques dont un morceau d'anse ; un galet. En V, sur le cailloutis 31 tessons dont un morceau de vase à fond plat et un bord portant une oreillette bilobée. A la base, sur le cailloutis, une couche de charbons stériles. En VI la couche 4-3 disparaît.

Etage 4-4.

En I, la couche 4-4 peut, elle aussi, être subdivisée en 2 zones. Dans la partie supérieure, sur la droite, un gros rocher recouvre les foyers inférieurs. A ce niveau la fouille n'a donné que de la boue noire et quelques fragments de poterie noire et rose bien polie. Un peu plus loin deux tessons bien lissés, un fragment de téton de préhension en poterie rougeâtre grossière, des os carbonisés, des cendres concrétionnées. Plus loin encore la terre reste très noire et très humide. Dans la partie supérieure un fragment avec téton très pointu et plusieurs fragments de poterie grossière dont une à cordon. Légèrement au-dessous une lame de silex blond de 45^{mm} de long sur 10 de large (à 1^{m} de profondeur et à 30^{cm} de bord gauche), de nombreux ossements plus ou moins cassés, refendus et carbonisés. Un peu plus bas encore, un tesson avec trou de réparation, un grattoir de silex sur bout de lame, cassé à la base, de 55^{mm} de longueur et 20 de largeur ; un fragment de couteau de silex avec fines retouches sur un bord ; toutes ces pièces à $1^{m},10$ de profon-

deur, en contact, sous un rocher à droite de la caverne. Nombreux os calcinés. La zone inférieure donne d'abord deux fragments de poterie, deux incisives de rongeur, un morceau d'anneau de pierre, quelques cendres concrétionnées. Puis, le sol caillouteux de base remonte légèrement en allant vers le fond, se mêle à la couche archéologique. On trouve des cendres concrétionnées, quelques fragments de poterie, de nombreux débris d'os carbonisés.

En II, elle est surtout intéressante sous le rocher de droite : 13 tessons dont un bord de pot avec perforation avant cuisson et trois autres fragments de bord. Comme pierre un petit couteau de silex brun de 42^{mm} de longueur et 10^{mm} de largeur avec de fines retouches; deux fragments d'une même lame en silex brun; un petit éclat de taille; un fragment de quartz taillé (?); un polissoir (?) en pierre verte, 2 fragments de pierre verte; un morceau de poinçon en os; des ossements d'animaux plus ou moins calcinés : mouton et bœuf. En III, un seul petit morceau de poterie. En IV, la couche 4-4 a disparu dans les cailloux de fond.

La couche de base 5 est un amas de blocs non tassés qui remonte dans le fond de la caverne vers les boyaux qui l'ont vraisemblablement alimentée à l'origine de telle sorte qu'à la fin de la tranche II, la coupe, face au fond de la grotte n'a plus, comme épaisseur, qu'un mètre à gauche et 80^{cm} à droite et en III que 90^{cm} de hauteur moyenne. Ont été trouvés en III, mêlés au cailloutis, un bord de coupe grise à engobe et un petit fragment sans caractère particulier.

En résumé, il n'y a qu'une seule couche archéologique, la couche 4, sans interposition de zones stériles; mais la division en 4 bandes d'égale épaisseur a permis de relever un certain nombre d'observations intéressantes. La poterie se rencontre à toutes les hauteurs dans 4 et jusque dans le cailloutis de base, mais la céramique du fond diffère considérablement de celle des niveaux supérieurs. En outre la poterie est plus abondante dans la moitié supérieure de 4; elle diminue sensiblement en quantité en descendant vers le fond. — Les ossements plus ou moins calcinés d'animaux sont localisés dans le quatrième quart de 4 avec des cendres concrétionnées et amalgamées par l'humidité qui va en croissant vers le bas. — Les lames et outils de silex sont également localisés dans la partie la plus basse de 4. Ils appartiennent donc bien au milieu archéologique caractérisé par la poterie des niveaux inférieurs. — Les scories, laitiers et débris de fonte se rencontrent exclusivement dans la partie supérieure de 4 et surtout dans le premier quart.

En fait, nos observations matérielles concordent avec celles de C. Conti, ce qui nous permettra d'utiliser ces dernières dans nos conclusions. Mais

nous ne saurions souscrire à son interprétation qui veut que les silex du fond (couche 4-4) soient de technique aurignacienne ou grimaldienne. C'est là une opinion à écarter définitivement.

Si maintenant nous examinons les documents archéologiques recueillis dans notre fouille du Gias del Ciari dans leur ordre chronologique de succession, nous constatons que la partie 4-4, la plus basse, reposant sur le cailloutis est réellement une couche d'habitat. Elle n'est qu'un vaste foyer, très charbonneux, renfermant une quantité considérable d'ossements : chèvre ou mouton, bœuf, petits animaux tels que lièvres ou lapins, oiseaux, petits rongeurs (marmottes), fragments de poterie et silex taillés, cendres concrétionnées en une sorte de conglomérat avec charbons et os brulés. Si l'on y rencontre par hasard un ou deux fragments de laitier, il faut penser que cette matière, anormale dans ce niveau, provient par glissement des couches supérieures.

Il y a une extrémité très affilée de poinçon en os, un grattoir de silex sur bout de lame, une lame étroite à section trapézoïdale, un bout de lame appointé en « bec de flûte », une pointe de lame courbe très émoussée, une lame large en deux fragments, des morceaux de quartz sans trace de travail. En bref tout un outillage très homogène, auquel il faut ajouter celui, encore plus abondant, trouvé par Conti.

La poterie est bien cuite, solide et compacte, en général à parois minces. A signaler un morceau de coupe présentant à deux centimètres du bord une carène qui raccorde un petit col évasé à un fond très fuyant; un tesson avec un téton de préhension proéminent, bien dégagé par des coups apparents de lissoirs pour obtenir une légère inclinaison vers le bas; des bords légèrement évasés vers l'extérieur ou à peu près droits et dont l'un porte un trou de réparation. Un fragment de fond plat diffère considérablement, par sa texture, de l'ensemble de cette poterie et provient, sans aucun doute, des niveaux sus-jacents.

En bref une industrie de bonne qualité, mélangée à des foyers de cuisine. Nous inclinons volontiers à penser que le Gias del Ciari a servi à ce moment de halte et d'habitat à ces pasteurs-agriculteurs, connaissant le bœuf et le mouton domestiqués, qui montaient au Bego pour y exécuter les gravures rupestres. Et peut-être faut-il voir dans le percuteur constitué par un galet allongé en boudin et fendu en deux sous l'action des percussions sur les pointes, trouvé dans la couche 4-4, l'un des outils utilisés pour exécuter les incisions de la phase primitive.

Il est regrettable que Conti n'ait pas étudié en détail la céramique trouvée par lui dans l'abri, mais dans la figure 19 qui illustre sa note et d'après les cotes qu'il donne pour ses trouveilles, il semble bien qu'il s'agisse de la poterie des niveaux les plus bas. Nous pensons, comme nous l'avons déjà dit, que l'ensemble constitué par les récoltes de Conti et par les nôtres, avec les flûtes de Pan et les oreillettes de préhension, peut être attribué à des niveaux de la culture de la Lagozza, qui florissait en Ligurie au plein énéolithique. Peut-être aussi doit-on tenir compte de l'archaïsme de règle au point de vue culturel dans les régions montagneuses et que souligne fort à propos Piero Barocelli dans sa note additionnelle au travail de Conti, et abaisser quelque peu la date du dépôt inférieur du Gias del Ciari jusqu'à l'époque du Bronze. Quant à nous, c'est l'interprétation qui nous paraît la meilleure.

La couche 4-3 ne paraît pas, à l'examen de la poterie qu'elle a livrée, montrer une évolution bien marquée sur 4-4. Les bords des vases présentent les mêmes courbures; il y a des oreillettes de préhension quelquefois festonnées; la pâte est toujours bien cuite et lisse; on rencontre encore des cendres concrétionnées. L'on a manifestement affaire à la partie supérieure de la couche de culture représentée par 4-4. Deux fragments de vases à fond plat sont aberrants dans cet ensemble et proviennent de la couche supérieure; l'on rappelle du reste que la division en quatre étages est arbitraire et ne correspond à aucune réalité stratigraphique. L'on doit donc considérer l'ensemble 4-4 + 4-3 comme appartenant à la même civilisation. A noter que 4-3 a donné encore un éclat de silex.

A partir de 4-2, le caractère de la poterie change complètement. Si l'on rencontre encore quelques très rares éléments bien cuits comparables à ceux de la couche sous-jacente, la presque totalité des tessons dénote une technique figuline étonnamment grossière. La pâte est mal cuite et poreuse; elle présente des quantités de vacuoles dues à la disparition du dégraissant. Les vases sont à fond plat; quelques-uns présentent un pied en forte saillie. Il y a des bords crénelés par la pression du doigt qui a laissé la marque très nette de l'ongle. Les bords sont évasés. Un décor consiste en un petit quadrillage incisé avant cuisson très net avec un outil métallique. Les oreillettes de préhension deviennent plus larges et plus volumineuses. Les scories et débris de fonte apparaissent. On ne rencontre plus de silex.

Les mêmes caractères se rencontrent dans 4-1 et il est évident que là encore l'on a affaire à la même couche culturelle qui s'est formée sans interruption après la couche inférieure. Dans 4-1, abondance de scories de fonte, avec traces de cuivre dans ces scories et dans la poussière. C'est la couche

des fondeurs. Bien que nous n'ayons pas trouvé de fer dans cette couche (Conti en signale, mais d'une manière trop vague), l'aspect de la poterie nous entraîne invinciblement vers le premier âge du fer auquel nous attribuons les couches supérieures 4-2 et 4-1 du Gias del Ciari.

L'on verra par les comptes rendus d'analyses des scories donnés en annexe qu'il n'est guère possible de préciser à quelle industrie se livraient les fondeurs du Mont Bego.

Considérant les restes rudimentaires laissés par ces artisans, il n'est pas possible de parler d'une véritable fonderie et vouloir établir une relation avec l'exploitation minière actuelle de Vallauria est un rapprochement qu'il est enfantin de tenter.

En effet, si les scories et laitiers de fonte sont nombreux dans le Gias del Ciari, le poids de ceux que nous avons recueillis et qui représentent à peu près la totalité, ne dépasse cependant pas 800 grammes. L'absence de moules de coulée, de débris métalliques à l'exception d'une perle et d'une gouttelette de cuivre, exclut toute idée d'exploitation intensive et régulière de minerais métallifères; aussi penchons-nous vers l'hypothèse d'*essais*, dans des fours d'occasion, de minerais recueillis sur place.

⁂

La fouille du Gias del Ciari n'a donc pas apporté de données positives quant à la date des gravures du Mont Bego, car l'on ne saurait affirmer que ces dernières aient une relation *obligée* avec les trouvailles faites dans le Gias. Elle a montré néanmoins d'une manière péremptoire que cette région a été fréquentée peut-être à l'énéolithique, du moins, avec certitude, à l'âge du bronze et au premier âge du fer, ce qui n'est pas en contradiction avec ce que l'on sait des incisions rupestres par les types d'armes et d'outils les plus fréquemment représentés [8].

Maurice LOUIS et Jean SÉGUI.

ANNEXE I

Nous avons fait procéder à trois analyses qualitatives des scories et laitiers rencontrés dans les couches archéologiques du Gias del Ciari.

Une première analyse due au Dr Renato Bisagno de Gênes a donné la compo-

(8) Des témoins ont été réservés contre la paroi sur toute la longueur de l'abri.

sition suivante : Silice, Alumine, Oxyde de fer, Oxyde de chaux, Oxyde de magnésie, surtout Silice, Fer et Chaux. Le chimiste a conclu qu'il s'agissait peut-être de scories de fusion de Fer.

Une seconde analyse due à l'ingénieur Chiappella, de Gènes, a donné pour divers échantillons :

Echantillon	Cu	FeO	Al^2O^3	Zn	Pb	S	SiO^2	CaO	MgO	CO^2
431-1	tr.	0,35	2,87	tr.						
41-6	tr.	1,30								
41-1		1,30								
411		3,30				tr.	70	2,80	tr.	tr.
431		tr.	3,10	tr.						
41,5		2,69								

Il indique que les scories de fusion du fer contiennent davantage de ce métal que le 3 % trouvé dans les échantillons les plus chargés en Fe O. Il pense qu'il s'agit des restes de fusion de roches feldspathiques où il y a toujours des traces de fer, mais qu'il ne faut pas penser à des scories métallurgiques.

Une troisième analyse faite par Mme Huguet, assistante et chimiste de la Station d'Agronomie et de Pathologie végétale d'Avignon, a donné lieu au compte rendu ci-après : « Ces fragments peu denses sont partiellement vitrifiés sur une face, tandis que la face opposée présente généralement une concavité terne; ces matériaux ont subi une fusion et ont emprisonné, lors de leur refroidissement, des bulles gazeuses. » Nous notons la présence de gros fragments de charbon de bois qui, pris dans la masse en train de se refroidir, n'ont pas subi de combustion. Une partie de l'échantillon a été soumis d'abord à un broyage mécanique afin de le réduire en poudre; une fraction s'est montrée particulièrement rebelle à cette opération : il s'agit de gros morceaux de silex qui ne paraissent pas avoir subi de fusion. Les réactions suivantes, effectuées sur le produit pulvérulent, ont été positives et révèlent la présence des corps mentionnés ci-dessous : Silice, Fer, Alumine, Manganèse, Calcium, Phosphore. La recherche du Cuivre, de l'Argent, de l'Etain et des Sulfures s'est avérée négative.

On se trouve donc en présence d'un produit complexe « laitiers ou scories », résidus d'une fusion, composés essentiellement de silicates et d'oxydes métalliques.

Etant donnée, la complexité du produit et la diversité de ses composants (et ceci est normal quand il s'agit d'un produit de déchet), il est difficile de lui attribuer une origine exacte. En comparant qualitativement les éléments chimiques trouvés avec ceux provenant de résidus d'industries modernes, nous pouvons mettre en évidence les faits suivants : on retrouve d'une part, qualitativement, dans les « laitiers » de hauts-fourneaux traitant les minerais de fer, les mêmes composés chimiques que ceux trouvés dans l'étude actuelle; mais, d'autre part, les produits entrant dans la fabrication du verre comptent aussi l'énumération des différents corps chimiques ci-dessus mentionnés : on utilise à cet effet, soit des silicates naturels, soit des résidus de hauts-fourneaux. En conséquence, l'analyse chimique qualitative ne permet pas, à elle seule, de déterminer l'origine exacte du produit.

ANNEXE II

Notre collègue M. S. Gagnière, Directeur de la XII[e] circonscription des Antiquités Préhistoriques, dont on connaît la compétence en matière de faune préhistorique, a bien voulu se charger de déterminer la faune rencontrée dans le Gias del Ciari.

Cerf (*Cervus elaphus L.*). — Molaire supérieure droite; portion de maxillaire inférieur gauche avec Pm 4, M1 et M2 (dentition usée); troisième phalange du doigt antérieur (phalange unguéale); côte, métacarpien, fragments d'os longs, de vertèbres, etc.

Mouton (*Ovis* sp.). — Molaire supérieure (dentition de lait), molaire inférieure (carbonisée); première phalange du doigt, côte, fragments d'os longs et de vertèbres.

Marmotte (*Arctomys marmotta* Schreb.). — Fragment de maxillaire supérieur gauche avec l'alvéole de l'incisive.

Sauf le débris de marmotte qui est sans doute plus récent, la plupart de ces ossements présentent une coloration noirâtre bien caractéristique et des traces d'éclatement indiquant qu'ils ont été soumis directement au feu et qu'ils ont ensuite séjourné dans des terres excessivement riches en charbons. Certains fragments sont véritablement calcinés. Il s'agit donc de débris de cuisine qui ont été non seulement soumis à la cuisson, mais qui ont, par la suite, subi plusieurs fois les attaques de feux violents allumés successivement par les habitants du Gias. D'autres fragments, provenant probablement d'anciennes fouilles, ont dû rester plusieurs années à l'air libre car ils offrent, sur leurs bords, de nombreuses pertes de substances dues aux incisives des petits rongeurs.

Les débris se rapportant au cerf présentent tous les caractères spécifiques du cerf élaphe et indiquent des individus de taille plutôt forte. Autant qu'il est permis d'en juger par le petit nombre d'ossements soumis à notre examen, c'est le Cerf qui semble constituer, au Gias del Ciari, l'élément presque exclusif de la faune, le mouton n'étant représenté que par quelques débris qui suffisent cependant à donner une indication précieuse sur le caractère pastoral de cette civilisation, car, en l'absence de cet ovidé, on songerait plutôt à des peuplades qui se nourrissaient essentiellement du produit de leur chasse.

ANNEXE III

Nous avons dit que les fonds des vallons que l'on rencontre autour du Mont-Bego sont envahis par la tourbe qui s'est formée petit à petit et a recouvert certaines gravures. Nous avons pensé que l'analyse pollinique des tourbes en contact avec ces gravures serait de nature à fournir des repères de datation. A cette fin nous avons demandé au professeur G. Lemée, de la Faculté des Sciences de Strasbourg, spécialiste des analyses polliniques, d'établir le diagramme pollinique de la forêt du Mont Bego. Le résultat de cette analyse vient de nous parvenir [9].

(9) G. Lemée, *Contribution à la connaissance de l'évolution forestière postglaciaire des Alpes*

L'auteur indique que le fond du Val d'Enfer situé entre le Mont Bego au nord et l'ancienne frontière franco-italienne au sud, à une altitude de 2.100-2.300 mètres, est parsemé d'une dizaine de lacs dont certains sont partiellement envahis par des tourbières. Le diagramme le plus complet a été fourni par la tourbière du Lac Long Inférieur où la sonde a atteint le fond rocheux à —3 m. 50.

La forêt du Bego a pu être méticuleusement décrite et, malgré certaines lacunes de l'analyse, l'auteur a pu proposer la chronologie suivante : 1° Phase à pins, de —9000 à —5000 (paléolithique supérieur) avec prédominance du tilleul vers —7000. — 2° Phase de chênaie mixte, de —5000 à —3000 (mésolithique) avec petite poussée de noisetier au début. — 3° Phase du sapin, de —3000 à +500, d'abord sans épicéa (néolithique) puis après un maximum vers —1500 où le pollen de pin n'est plus prédominant avec épicéa (fer et romain). — 4° Phase à pins avec sapin et épicéa effacés de 500 à nos jours.

L'on comprend l'intérêt de cette analyse. Il suffira de rechercher des gravures enfoncées sous la tourbe, d'en prélever des échantillons au voisinage immédiat des gravures, d'en faire l'analyse pollinique et de voir comment les résultats de cette analyse se placent sur le diagramme général pour connaître la date minimum de l'enfouissement de la gravure en cause.

Si la chance favorise un jour le chercheur en le mettant en présence d'un objet enfoui dans la tourbe, l'analyse pollinique de la tourbe encaissante donnera de la même manière l'âge de l'objet. Enfin si des objets d'âge bien connu se rencontrent dans la tourbe ils permettront de vérifier les datations de l'analyse pollinique et préciseront ses données.

C'est là, croyons-nous, la seule méthode susceptible d'apporter quelques lumières dans la question de l'âge des gravures du Mont Bego qui ne sont pas datées par les types d'objets qu'elles représentent. C'est pourquoi nous avions demandé au Professeur G. Lemée d'entreprendre ce travail; nous le remercions ici bien vivement de l'aide qu'il vient d'apporter à l'archéologie du Bego en établissant ces diagrammes.

M. L.

méridionales. Analyses polliniques dans la Haute-Roya. Communication présentée à la séance du 25 mai 1950 et insérée au C.R. som. des Séances de la *Société de Biogéographie*, 1950, n° 234, pp. 57-61.

LE PASSÉ ROMAIN DE STRASBOURG

STRATIGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

par M. Jean-Jacques HATT

Les résultats des dernières fouilles de Strasbourg, comparés avec les données de sondages anciens [1], ont permis d'établir une stratigraphie chronologique valable pour la partie la plus élevée du camp militaire. Les substructions relevées, déjà partiellement publiées [2], n'autorisent pas encore de conclusions définitives sur la topographie romaine à l'intérieur de l'enceinte. Mais l'évolution historique de la ville, les différentes périodes de construction ont été établies dès maintenant avec une précision et une certitude suffisantes [3]. Ce sont ces premiers résultats que nous voudrions exposer ici, en attendant que le développement du programme des travaux nous permette un dégagement plus complet et une identification plus certaine des principaux ensembles mis au jour.

La région étudiée comprend (fig. 1) : 1° la partie centrale du front septentrional de la place de la Cathédrale actuelle (couloir d'entrée et partie du péribole d'une place des sanctuaires païens ?); 2° un espace de 30^{m} de long et de 6^{m} de large environ vers le Nord, à partir du croisement des deux rues actuelles des Hallebardes et du Sanglier (voie prétorienne et voie secondaire, édifices militaires à l'intérieur du camp, voir fig. 3).

Nous avons pu, par une technique de fouille appropriée, et un examen méthodique des fragments et des objets découverts dans chaque couche de terrain. déterminer la succession des niveaux romains de la ville.

Une comparaison avec les sources épigraphiques et historiques nous a permis de préciser la date des niveaux de destruction et d'incendie. Nous tenons à fournir ici un aperçu des pièces justificatives sur lesquelles cette démonstration a pu être fondée.

(1) La plupart publiés dans l'ouvrage de FORRER, *Strasbourg-Argentorate*, 1927.

(2) *Gallia*, VI, 1, 1948, p. 245, fig. 5.

(3) D'autres découvertes, faites en de multiples endroits de la ville, ont pu être utilisées pour établir cette chronologie. Voir J.-J. HATT, *Le passé de Strasbourg romain* dans *Revue d'Alsace*, 1948, p. 81-96.

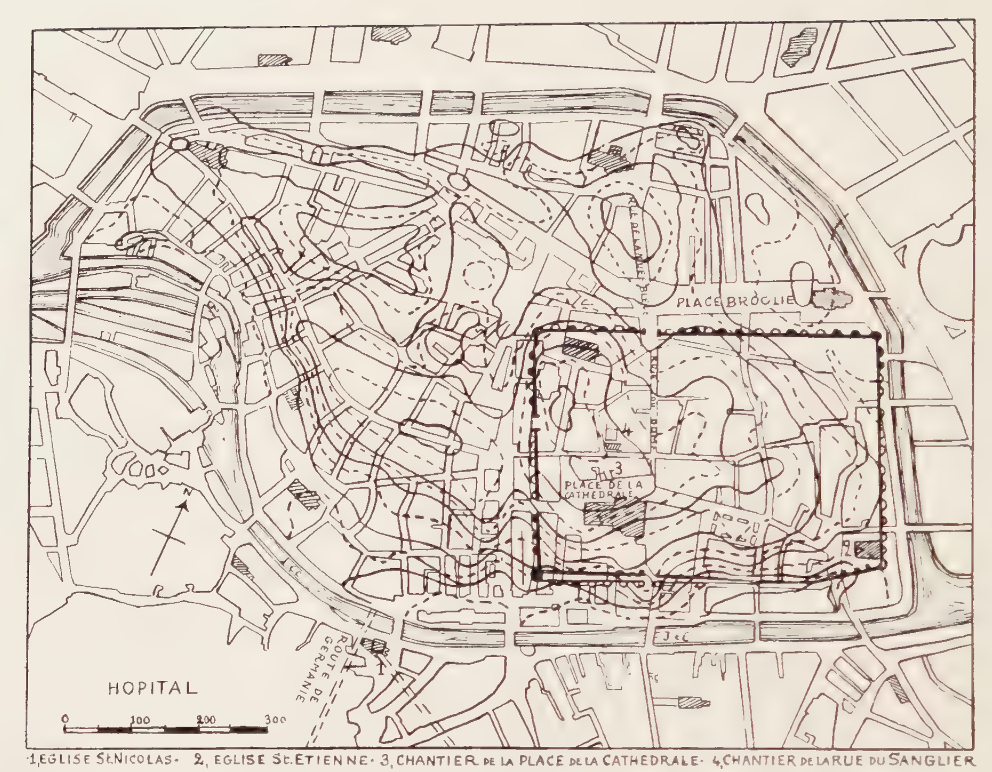


Fig. 1. — Strasbourg. Emplacement des différents chantiers de fouilles.

I. Les niveaux antérieurs a l'occupation romaine[1].

Le sol de base de la ville est constitué par un « lett » ou limon gris vert, assez riche en coquilles de mollusques. Ce limon, dont l'épaisseur varie entre 1m,50 et 2m, recouvre les graviers rhénans.

Sous la place de la Cathédrale, il avait été utilisé comme sol par les populations celtiques, qui y avaient creusé des fonds de cabanes et installé des ateliers de *forgerons* (masses de scories, de fer rouillé, couche de charbons et de cendres). Son altitude était de 138m à 138m,30, les irrégularités provenant du creusement des fonds de cabanes. La couche celtique, épaisse de 20 à 50cm, contenait quelques tessons grossiers de la Tène III, un fragment de rebord d'*olla* en terre fine, anciennement peinte, un débris de vase orné à la roulette.

1. La hauteur des différents niveaux a été établie par rapport au niveau de la mer à Amsterdam, grâce aux renseignements donnés et aux mesures exécutées sur place par le service d'arpentage de la ville de Strasbourg.

Ce premier résultat nous avait permis de conclure à l'existence d'un niveau celtique distinct, bien qu'il n'y ait pas, sous la place de la Cathédrale, de séparation absolument nette entre la couche gauloise et la première couche romaine. Les découvertes de la rue du Sanglier ont confirmé cette supposition, en démontrant qu'il existait, à certains endroits, entre la couche celtique et la première couche romaine, un horizon de remblaiement de gravier.

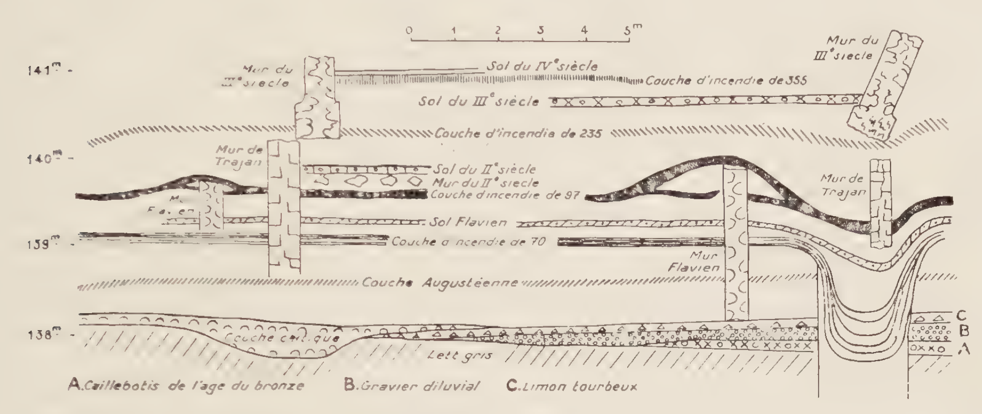


Fig. 2. — Strasbourg, rue du Sanglier. Fouilles de 1949 et de 1951. Coupe A - B.

Si ce dernier est absent sous la place de la Cathédrale, c'est parce que nous nous trouvons là au sommet de la colline, qui fut le siège de l'agglomération préhistorique. S'il existe sous la rue du Sanglier, c'est que le limon est, ici, plus bas de 0m,25 à 0m,50 que sous la place. Les Romains ont donc été contraints, pour niveler la colline, de remblayer avec du gravier.

Sous la rue du Sanglier, le limon de base qui descendait légèrement vers le Nord, était recouvert, à partir de la cote d'altitude de 137m,75, d'une sorte de caillebotis assez grossier, mal conservé, mais certainement aménagé par la main de l'homme. Sur le rebord, nous avons cru remarquer les traces d'une file de rondins, placés en long, et assujettis par des poteaux. Plus loin vers le Nord, la structure du caillebotis était la suivante : il était constitué par un enchevêtrement régulier de branches d'arbres, assez bien conservés, recouvert d'une sorte de feutrage tourbeux finement stratifié, qui contenait des vestiges de brindilles et quelques insectes ou larves fossilisés dans la tourbe. Nous avions tout d'abord pris ce feutrage pour des vestiges de planches, mais nous pensons qu'il s'agit de fagots de petites branches, peut-être mêlées de paille et de feuilles, qui avaient été accumulés sur le lattis de base pour constituer un sol. De nombreux poteaux plantés verticalement, et retrouvés encore dans le sol, fixaient le lattis sur le limon. Quelques ossements d'animaux gisaient sur ce dernier, immédiatement en dessous des branchages.

Au-dessus de ce caillebotis, qui, interrompu par une fosse de drainage creusée à l'époque de Tibère (v. la coupe, fig. 2), se poursuivait assez loin vers le nord, nous avons remarqué une couche de $0^m,10$ à $0^m,15$ de gravier diluvial, naturel, dominé par une couche de $0^m,10$ à $0^m,20$ de tourbe. Dans la tourbe, nous avons recueilli quelques tessons grossiers, qui pourraient appartenir à la fin de l'âge du Bronze (champs d'urnes).

La surface de la tourbe paraît avoir été utilisée comme sol par les Gaulois de la Tène. Dans une sorte de fond de cabane, de $0^m,30$ de profondeur, et de quelque 2^m de diamètre, qui avait été creusée dans la tourbe, le gravier et le limon, nous avons recueilli des ossements d'animaux et quelques tessons de la Tène (céramique très fine, lissée, moulurée).

La tourbe, et la couche celtique, étaient recouvertes d'un horizon de gravier d'apport, très boueux, contenant des morceaux d'argile, des fragments de charbons de bois et d'ossements d'animaux. Il s'agit là certainement d'une couche de remblai, établie avant l'installation du premier camp, sous Auguste, aux environs de l'an 12 av. J.-C., en vue de niveler la colline.

Ces constatations stratigraphiques autorisent plusieurs conclusions :

1° La partie sud-est de la colline centrale était, à la fin de l'âge du Bronze, vers 1000 av. J.-C., le siège d'un habitat indigène.

2° Au cours d'une période, dont les limites chronologiques sont encore imprécises, mais qui peut, grâce à d'autres observations faites dans la vallée du Rhin et en Europe septentrionale [5], être placée au début de l'âge du Fer (Hallstatt A, B), le site de Strasbourg, envahi par de fortes inondations, puis converti en marécage boisé, a été absolument abandonné par l'homme.

3° Vers la fin de l'âge du Fer (La Tène III), les Celtes y ont installé une nouvelle agglomération [6].

II. Les niveaux romains antérieurs a l'incendie de 70.

Sous la place de la Cathédrale, au-dessus de la couche indigène, nous avons pu distinguer deux horizons successifs appartenant aux débuts de la période romaine. Le premier était constitué par un limon très noir et très dense ($138^m,50$ à $138^m,70$), contenant quelques tessons d'Arezzo, d'époque augustéenne.

(5) V. Schaeffer, *Matériaux nouveaux pour l'étude de la civilisation lacustre*, *Rev. Arch.*, 1937-1, p. 63-72. — Stampfuss, *Die jungneolithischen Kulturen im Westdeutschland*, Bonn, 1929, p. 114. — Gams und Nordhagen, *Postglaziale Klimaänderungen*, Munich, 1929, p. 309 (tableau et bibliographie).

(6) Pour les couches de la rue du Sanglier, voir fig. 4.

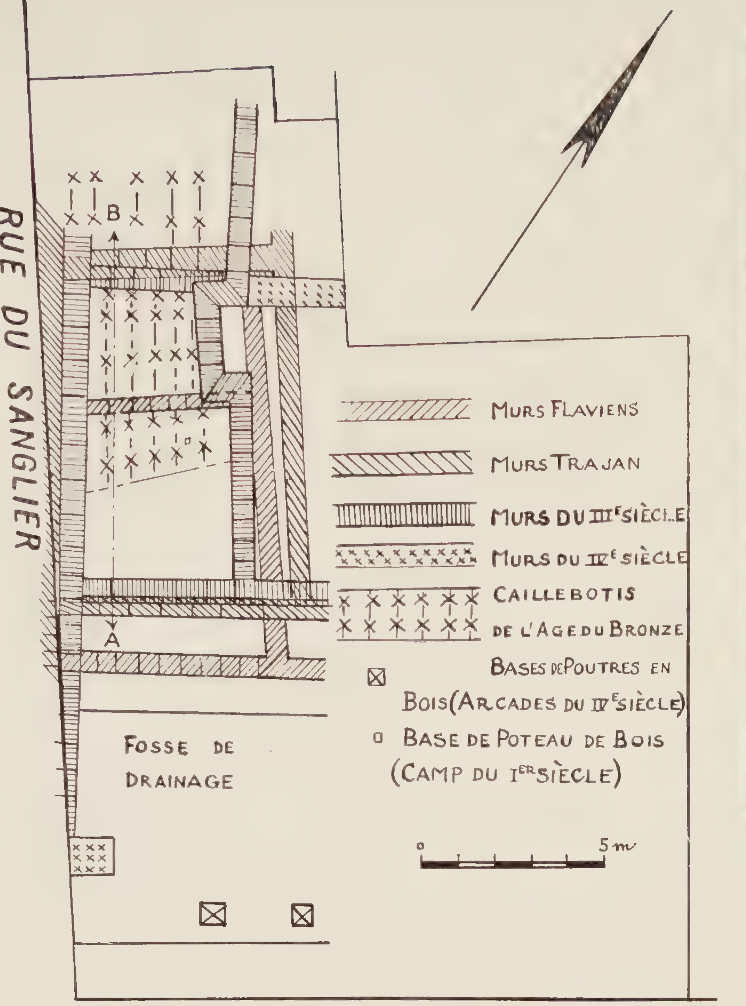


Fig. 3. — Rue du Sanglier. Plan des substructions découvertes.



Fig. 4. — Photographie commentée des niveaux de la rue du Sanglier jusqu'à l'incendie de 97 ap. J.-C. :

A : chemin protohistorique en bois;
A′ : niveau du gravier diluvial;
A″ : niveau de tourbe;
B : couche de remblai augustéenne;
C : couches d'habitat augustéen;
D : couche d'incendie de 70 ap. J.-C.;
E : appareil du mur flavien;
F : couche d'incendie de 97 ap. J.-C.

Le second (de 138^{m},70 à 138^{m},90) était une couche d'apport, de loess jaune clair, et contenait des tessons sigillés de La Graufesenque, de Tibère à Néron. Ce dernier niveau est un sol établi sous Tibère, et contemporain des premières constructions de la place : mur en pierres maçonnées, découvert dans le corridor d'entrée, base de trou de poteau, correspondant sans doute à une colonne en bois de la galerie du péribole, repéré à l'emplacement des boutiques.

Sous la rue du Sanglier, au-dessus des 40^{cm} de gravier, constituant la couche augustéenne de nivellement, existe une mince couche de limon (de 138^{m},60 à 138^{m},70) très noir, riche en matières organiques : débris de bois, ossements d'animaux, datée par une marque italique augustéenne, des tessons d'Arezzo, et un grand bronze augustéen.

Au-dessus, la couche de Tibère à Néron (138^{m},70 à 138^{m},90) était constituée par un loess très impur, mêlé de débris de bois et de charbons de bois. Elle contenait quelques fragments italiques, des fragments sigillés ornés de reliefs, de La Graufesenque, des objets militaires du type de Hofheim, de nombreux débris de bronze, des scories, des battitures, et quelques fragments de métal ouvré. La présence de ces déchets de fabrication nous a fait supposer qu'il existait, à cet emplacement, jusqu'à l'incendie de 70, une *fabrica*. La boucle de ceinturon découverte à cet endroit est encore brute de fonte. Elle a conservé deux petites languettes, provenant du moule, qui sont absentes des exemplaires achevés, découverts dans le camp de Hofheim [7].

La céramique commune, dans les deux couches d'Auguste et de Tibère à Néron comportait des rebords d'assiettes finement moulurées, peintes à l'intérieur en rouge vif (forme Loeschcke [8] 72A, pl. XIV; cf. Oswald et Pryce, *An Introduction to the study of terra sigillata*, pl. XLI, 1), à l'imitation de la sigillée, des cols de vases ovoïdes, en terre blanche ou grise, à goulot très étroit, peints en rouge vif, des fragments en *terra nigra*, quelques débris de coupes ou de gobelets en terre très fine, engobés de rouge, de violet, ou de jaune, décorés d'imbrications, de traits à la barbotine, de petites pastilles en relief (cf. Loeschcke, pl. XI, n°s 23, 44, 41a, 41d).

Rue du Sanglier, couche augustéenne.

N° d'inventaire	Marque	Référence	Forme	Officine	Epoque
49.625	PRIM	*C.I.L.* XIII, 10009, 203b	Loeschcke 1 a	Arezzo	Auguste

Poterie ordinaire.

Fragment d'amphore, type Oberaden 77 (*Albrecht, Oxé* [9], pl. 16, 1)

(7) Cf. Ritterling, *Hofheim*, pl. XI, n°s 14, 20, 30, 31.

(8) Loeschcke, *Keramische Funde in Haltern*, dans *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, V, 1909.

(9) *Das Römerlager in Oberaden*, dans *Veröffentlichungen aus dem städt. Museum ... Dortmund;* Heft 2, *Die römische und die belgische Keramik*, 1942.

Rebord de pelve, type Oberaden 72 (*ibid.*, pl. 15, 5).
Rebord de vase ovoïde en terre grise lissée, type Oberaden 104 (pl. 42).
Fragment de goulot de cruche, type Oberaden 53 A (pl. 30).

Rue du Sanglier, couche Tibère-Néron.

N° d'inventaire	Marque	Officine	Date
49.868	SENILIS FE	La Graufesenque	Néron

La poterie courante comprend des rebords de jattes à marli, en *terra nigra* (type Hofheim 129), des rebords d'écuelles du type Hofheim 10. Tout cet ensemble, céramique sigillée, poterie courante, objets divers, est d'ailleurs en tout point identique aux objets découverts dans le camp de Hofheim, dans le Taunus, fondé sous le règne de Claude [10].

III. La couche d'incendie de 70, la couche de remblaiement, les sols et les constructions de la période flavienne.

La couche de Tibère à Néron, formant sol, est recouverte, sous la place de la Cathédrale, et sous la rue du Sanglier, par un niveau de cendres et de charbons de bois d'une épaisseur de $0^{m},05$ à $0^{m},20$ (de $138^{m},80$ à 139^{m}). Cette couche contenait, sous la place de la Cathédrale, un curieux pendentif en bronze argenté, de forme circulaire, orné de cabochons émaillés, analogue à ceux que portent les femmes sur les stèles funéraires rhénanes de la période de Claude à Néron [11]; une marque italique tardive (ATEI XANTHI ?); quelques tessons de La Graufesenque. Sous la rue du Sanglier, elle était infiniment plus riche, et a livré une grande quantité de céramique sigillée de La Graufesenque des règnes de Claude à Néron [12].

Un texte de Tacite nous donne la date exacte de cette destruction (*Histoires*, IV, LVI) : *Cohortium, alarum, legionum hiberna subversa sunt cremataque, iis tantum relictis qua Mogontiaci ac Vindonissae sita sunt.* La destruction des quartiers d'hiver des légions, des cohortes et des ailes de cavalerie a été organisée par Civilis après la mort de Néron.

L'incendie, qui semble avoir détruit complètement le camp, a atteint également certains quartiers des *canabae* hors de l'enceinte, et a été suivi, sous les Flaviens, et sans doute dès le règne de Vespasien, entre 70 et 74 ap. J.-C. [13], de travaux importants de reconstruction et de remblaiement.

(10) Ritterling, *Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus*, dans *Annalen für nassauische Altertumskunde*, 40, 1912.
(11) *Gallia*, VI, 1, 1948, p. 245, fig. 6, n. 1.
(12) V. fig. 9, *infra*.
(13) Cette dernière année étant la date de la conquête des champs décumates et de l'édification de la voie stratégique conduisant d'*Argentorate* à la Rhétie, les travaux du camp ont sans doute précédé ces événements.

Sur la place des sanctuaires, le sol des boutiques a été surélevé par une couche de remblai de gravier épaisse de $0^m,60$ (139^m à $139^m,60$) tandis que l'on se contentait, dans le couloir d'entrée, d'élever le niveau de $0^m,20$ (139^m à 139^m20), et d'établir un dallage grossier en petites dalles de grès. En même temps, on reconstruisait en pierre les murs du couloir. Nous n'avons retrouvé de ces constructions qu'un fragment de mur en grès vosgien, épais de deux mètres, bâti en gros blocs maçonnés, ainsi qu'une masse de béton, en forme d'équerre, épaisse de $1^m,50$, placée du côté droit de l'entrée.

Il serait vain d'essayer de se faire une image de l'ensemble, d'après ces vestiges insuffisants. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'ils appartiennent à l'époque flavienne, et qu'ils faisaient partie d'un ensemble monumental. Les découvertes nombreuses, sous la Cathédrale et dans le voisinage, de bas-reliefs votifs nous autorisent à considérer que cet ensemble, bien qu'il se trouvât à l'intérieur du camp militaire, présentait un caractère religieux [14].

La différence de niveau du sol flavien dans les boutiques, à l'intérieur du péribole, sur le parvis de la place des sanctuaires, et dans le corridor d'entrée, permet de supposer que l'on accédait à ces derniers, et à l'intérieur de la place, par un escalier de cinq à six marches, pendant la période flavienne. Ultérieurement, l'ensemble a été de nouveau entièrement nivelé, sous Trajan, après l'incendie de 97.

Sous la rue du Sanglier, les vestiges monumentaux mis au jour étaient plus importants et mieux conservés (fig. 5). Nous avons retrouvé une partie du mur principal longeant la voie prétorienne (rue des Hallebardes), un mur perpendiculaire, correspondant à une rue secondaire du camp, un mur parallèle, et un mur de cloison intérieur. Ce sont, avec les aménagements des casernes et la *via sagularis* découverte sous l'église St. Etienne [15], les premiers éléments de la structure intérieure du camp militaire qui soient bien assurés.

Parmi ces murs, celui qui longe la voie prétorienne, et dont l'orientation coïncide avec l'axe principal du camp, reposait sur une fondation en blocage irrégulier, épaisse de $0^m,80$ et haute de $0^m,30$. Son épaisseur au-dessus de la fondation est de $0^m,60$. Les matériaux sont de petits blocs de calcaire coquillier (*Muschelkalk* de Kuttolsheim), mêlés à d'assez nombreux blocs de basalte. Cette dernière constatation est importante, car elle permet de mettre en pa-

(14) L'hypothèse a déjà été soutenue par Forrer, qui s'autorisait également de l'existence, devant le parvis Saint-Laurent de la Cathédrale, d'un édifice antique à abside (*Argentorate*, II, p. 686), de la découverte de fondations romaines et d'un bas-relief figurant Mercure et deux Epones sous la tour nord.

(15) *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1949, p. 257 et suiv. On appelle *via sagularis* (Hygin, *Castr.* 32, 44) la route qui longeait le rempart, à l'intérieur.

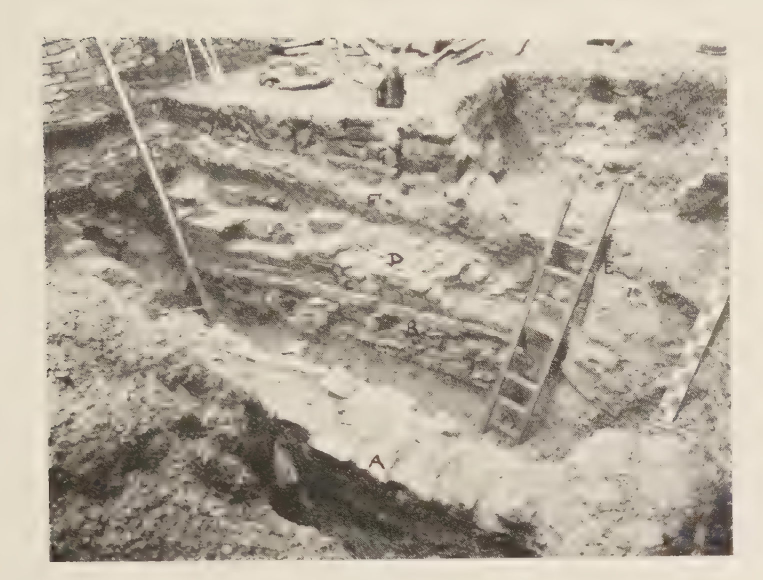


Fig. 5. — Rue du Sanglier. Les murs de l'axe du camp militaire : A : mur flavien; B : fondation du mur de Trajan; C : appareil du mur de Trajan; D : vestiges de chainage de briques et de tuiles; E : couche d'incendie de 235 ap. J.-C.; F : fondation du mur de Maximin; G : appareil du mur de Maximin.

rallèle cette construction, avec la fondation en basalte du Kaiserstuhl, qui a été observée par Forrer sous l'enceinte [16], et que les découvertes de l'église St. Etienne nous ont permis, par déduction, de dater de la période *flavienne* [17]

Le mur flavien a succédé, le long de la voie prétorienne, à une palissade en gros pieux de chêne, dont nous avons retrouvé les vestiges, et qui étaient espacés de $0^{m},65$ (diamètre des pieux : $0^{m},15$ environ). Le long de ce mur, nous avons trouvé les restes d'un sol en briques plates, dominant la couche flavienne de remblaiement, au-dessus de la couche d'incendie. Sous la couche d'incendie de 70, le sol tibérien était constitué par une mince couche de gravier. Il y avait, de Tibère à Néron, entre la palissade et la voie prétorienne, un passage de 5 à 6^{m} de large, dallé ou sablé, bordé par le fossé de drainage de la voie.

La fondation du mur de cloison flavien est un hérisson de pierres sèches, sans trace de ciment, elle descend plus profondément que la couche d'incendie de 70, qu'elle a coupée, et sa hauteur est de $0^{m},60$ environ. L'appareil de ce mur est très régulier. A l'amorce de sol, correspond un sol en béton blanc, de $0^{m},05$ d'épaisseur ($139^{m},15$ à $139^{m},20$) (fig. 6). La construction des murs et l'installation des sols flaviens avait été précédées d'un remblaie-

(16) *Argentorate*, I, p. 3, 9 et suiv.
(17) *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1949, p. 274, 275.

ment. La couche de remblai flavienne, constituée par un mélange de gravier et de loess, était épaisse de 0m10 à 0m15 (139m à 139m,15).



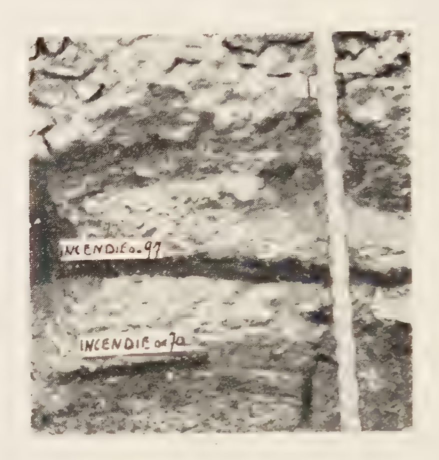


Fig. 7. — Couches d'incendies de 70 et de 97 ap. J.-C.

Fig. 6. — Chantier de la rue du Sanglier. A : trou de poteau du camp de Tibère; B : couche d'incendie de 70 ap. J.-C.; C : fondation du mur flavien; C′ : sol flavien; C″ : appareil du mur flavien; D : couche d'incendie de 97 ap. J.-C.; E : couche d'incendie de 235 ap. J.-C.; F : sol de Maximin; G : mur de Maximin; H : mur du IVe siècle; H′ : aménagement du IVme s. (caniveau).

Place de la Cathédrale, couche de remblai des Flaviens.

N° d'inventaire	Marque	Officine	Date
47.489	OF BAS(SI)	La Graufesenque	Vespasien
47.494	OF CEN	—	Flaviens
47.450	OF SILVINI	—	Claude aux Flaviens

La céramique commune dans la couche de remblaiement flavienne comportait un assez grand nombre de morceaux de vases ovoïdes à décor en résille, à la barbotine. D'autres, en *terra nigra,* ou terre grise, étaient décorés de petits points en relief. Des vases analogues, du cimetière de Stephansfeld-Brumath, proviennent des tombes flaviennes. A partir de ce niveau, apparaissent en grand nombre les cols de cruches tronconiques, décorés de cannelures horizontales. (Voir *R.E.A.*, 1949, p. 115, pl. XI, 13 et 13a). Ce type, qui apparaît à Hofheim dès le règne de Néron, s'est surtout généralisé à partir des Flaviens.

Rue du Sanglier, couche d'incendie de 70 (fig. 9).

N° d'inventaire	Marque	Forme	Officine	Date
49.881	AQVITANVS	Drag. 17	La Graufesenque	Tibère-Néron
49.897	LVPVS	Drag. 27	—	Claude
51.115	OFIC. BILICATI		—	
51.116	MASCLIMA		—	Claude-Vespasien
51.117	SILVA		—	— —
51.109	OFIC ACVTI	Drag. 29	Montans	

Verrerie. Rue du Sanglier, couche d'incendie de 70 (fig. 9).

A noter également, quelques débris de verre, des types de Hofheim 5 (*Ritterling*, pl. XXVIII, 5) et 9 (*ibid.*, n° 9), le rebord d'une coupe en verre opaque jaune verdâtre, des fragments de coupes de la forme Morin-Jean 68, en verre multicolore (violet, blanc et jaune, bleu, blanc et jaune). Des coupes de ce genre ont été trouvées en grande quantité dans les couches de Tibère à Néron, au camp de *Vindonissa* (Windisch) en Suisse, et dans les tombes contemporaines des grandes nécropoles du Tessin (Simonett, *Tessiner Gräberfelder*, pl. 9, fig. 3, 4). Il semble que ces verres aient été importés de Cisalpine en Germanie jusqu'aux Flaviens. Nous n'en avons pas trouvé jusqu'à présent dans les couches antérieures à Tibère.

Céramique ordinaire (fig. 9).

Grands vases ovoïdes : forme 85 de Hofheim. Ces vases, en terre grise lissée noire, à forte moulure carrée, ornés de coups de poinçons au sommet de la panse, se trouvent assez couramment dans les tombes de Stephansfeld, des règnes de Tibère à Néron (cf. *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1940-46, p. 171, fig. I, tombe 106, datée du règne de Néron). Tout ce lot de céramique, très homogène, est parallèle aux séries du camp de Hofheim, date des règnes de Claude à Néron, et s'arrête aux Flaviens.

Poterie ordinaire. Rue du Sanglier. Couche de remblai des Flaviens.

Nous avons observé de nombreux fragments de grands gobelets ou de vases ovoïdes en terre marron ou rougeâtre, couverte d'un engobe bleu foncé, lie de vin, ou presque noir, décorés de croissants, de points, ou de traits enchevêtrés à la barbotine. Ces vases semblent avoir été fabriqués en Rhétie [18]. Ils ont remplacé, à partir des Flaviens, les coupes, gobelets et vases ovoïdes en terre très fine, pourvus d'un engobe jaune pâle, rouge ou violet, parfois couverts d'une glaçure au plomb, dont une grande partie semble avoir été fabriquée en Cisalpine. Les camps du *limes* rhétique, en particulier Faimingen, ont livré une grande quantité de ces vases. On en trouve également beaucoup à Windisch en Suisse, dans les couches flaviennes. L'importation a dû se faire, vers Strasbourg, par la voie d'Offenbourg. Cette céramique cède la place, vers le mi-

(18) *Der Obergermanisch-rhaetische Limes des Römerreiches*, Lieferung XXXV : Drexel, *Das Kastell Faimingen*, pl. XI, 14 (les fascicules du *limes* sont cités dans la suite de cet article : *O.R.L.* ...).

en figures sur... aux produits régionaux (gobelets, vases ovoïdes en terre sigillée de Heiligenberg, Ittenwiller, Sinzig, Rheinzabern, etc.).

IV. La couche d'incendie de 97, les niveaux de remblaiement et les constructions du règne de Trajan.

La découverte qui a la portée historique la plus grande a été celle d'un niveau d'incendie et de destruction, distinct de celui de 70 ap. J.-C. et datant de l'extrême fin du Ier siècle. Cet horizon a été observé en de très nombreux endroits de la ville, lors des fouilles récentes, et à l'occasion de sondages anciens[19]. Nous l'avons retrouvé sous l'église St. Nicolas, sous la rue de la Nuée Bleue, sous l'église St. Etienne, à Koenigshoffen, près de la route des Romains. Notre prédécesseur à Strasbourg, C. Schaeffer, l'avait observé, sans pouvoir le dater exactement, à la place Broglie, sous la Banque de France actuelle, et sous la rue de la Haute Montée.

Sous la place de la Cathédrale, dans le couloir d'entrée de la place des Sanctuaires, il se trouve à l'altitude de 139m,20 à 139m,30, et est séparé de l'incendie de 70 par une couche de remblaiement de loess et par un lit de petites dalles en grès. Dans les boutiques du péribole, il domine une forte couche de remblai, et son altitude est de 139m,60 à 139m,65.

Sous la rue du Sanglier, à l'extérieur du mur de l'axe, il est séparé de la couche d'incendie de 70 par une couche de remblai et par un lit de briques plates. Son altitude est de 139m,20 à 139m,30. A l'intérieur des bâtiments militaires, il est exactement à la même hauteur, et se trouve séparé de la couche d'incendie de 70 par un remblai, en loess jaune très pâle (fig. 7).

Sa date archéologique nous a été donnée par des tessons de Heiligenberg et de Lezoux, de l'extrême fin du Ier siècle (rue de la Nuée Bleue, église Saint-Nicolas), par des monnaies de Domitien postérieures à l'année 90 (église Saint-Etienne), par un denier en argent, très bien conservé, de Nerva, datant de 96 (Koenigshoffen, route des Romains)[20]. Nous pouvons donc l'attribuer aux années 96-97 de l'ère chrétienne.

Avec quels événements faut-il mettre en rapport cette destruction de la ville et du camp sous le règne de Nerva ?

Il semble qu'il s'agit ici, parallèlement au soulèvement des prétoriens à Rome, d'une importante mutinerie dans les champs décumates, en 97.

19. *Revue d'Alsace*, 1948, p. 86-87; *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1948.

20. Voir *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1948, p. 161 à 180; 1949, p. 259 à 276.

La XXIe légion [21] se serait soulevée, et emmenant avec elle un fort parti de Suèves, aurait gagné la vallée du Rhin et Strasbourg par la voie d'Offenbourg. Elle se serait heurtée à Strasbourg à des éléments de la VIIIe légion, restée fidèle, d'où bataille, mise à sac et incendie de la ville et du camp par les mutins et leurs acolytes, les Suèves. De Mayence, Trajan serait accouru alors, avec la Ire légion *Adjutrix* [22], aurait battu la légion rebelle, dispersé les Suèves, et réprimé la sédition.

La couche d'incendie de 97 sous la rue du Sanglier contenait de nombreux débris des bâtiments flaviens: fragments d'enduit peint, poutres à demi calcinées, débris de tuiles à rebords. Elle était recouverte par une couche de remblai (gravier mêlé d'argile). Le même remblaiement existe sous la place de la Cathédrale. Il est épais de $0^{m},40$, dans le corridor d'entrée ($139^{m}30$ à $139^{m},70$), et de $0^{m},05$ à $0^{m},010$, dans les boutiques du péribole ($139^{m},65$ à $139^{m},70$).

Postérieurement à ce remblaiement, ont été édifiés, sous la rue du Sanglier, de nouveaux murs, tandis qu'une fosse de draînage, large de 7 m. et profonde de $0^{m},90$, était creusée entre le mur de l'axe et la voie prétorienne. Cette dernière était destinée à l'évacuation des eaux de la place des sanctuaires et de la voie prétorienne. Elle a été rapidement engorgée et a dû subir, dans la suite, plusieurs opérations de curage, de remblaiement, ou d'approfondissement, que nous avons pu mettre en rapport avec les périodes successives de construction, de nivellement et de voirie. Les niveaux de la voie prétorienne, relevés jadis par Forrer [23], ont pu être de la sorte datés avec précision. Le nivellement complet du sous-sol romain, aux différentes périodes, a été ainsi établi. Il nous a été même possible de déduire, de la comparaison entre les couches datées, une histoire du système d'évacuation des eaux. Cette interprétation a permis de vérifier la continuité des couches archéologiques, et a confirmé la stratigraphie chronologique (voir plus loin).

Le mur de Trajan, longeant la voie prétorienne et la fosse de drainage,

21, Cette légion disparaît sous Trajan (RITTERLING, art. *legio,* dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly Wissova, col. 1278). D'autre part, ses inscriptions ont été martelées dans le camp de *Vindonissa* (Windisch): *ibid.*, col. 1787, 1788; *C.I.L.*, XIII, 5201, 11514, 11524. Or, nous savons que la huitième légion a entretenu, au IIe siècle, des *vexillationes* dans le camp de Windisch. Voir SIMONETT, *Eine verzierte Schildbuckelplatte aus Vindonissa,* dans *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde,* 1935, p. 161, sq. Ce seraient donc les soldats de la VIIIe Légion qui, par ressentiment à l'égard de ceux qui avaient détruit leur principale ville de garnison, auraient martelé, au IIe siècle, les inscriptions de la XXIe.

(22) Deux inscriptions mentionnent un tribun et un centurion de la Ire légion, décorés par Nerva à l'occasion d'une campagne en Germanie (*C.I.L.*, V, 7425; Dessau 2720; *R.A.*, 1923, II, *Année épigraphique*, n° 28). Ces renseignements m'ont été aimablement communiqués par MM. Piganiol et Carcopino. Pour le détail de l'argumentation, et les textes historiques, voir dans les *C.R.A.I.*, 1949.

(23) *Argentorate*, II. p. 650 et suiv. Nous avons en particulier utilisé la coupe donnée p. 664, fig. 175, que nos observations nous ont permis d'interpréter.

a été, en raison de l'humidité du sol, bâti sur une fondation en pierres sèches, haute de 0m,60. Au-dessus de la fondation, l'appareil, en petits moellons très réguliers, est entrecoupé par des chaînages de briques plates ou de tuiles cassées, partiellement conservé. Les dimensions moyennes des blocs d'appareil sont : 0m,24 × 0m,21 × 0m,12.

Voici comment se présente la successions des rangs de moellons et des briques plates, à la base de la partie appareillée du mur : d'abord trois assises de blocs d'appareil normaux (hauteur totale 0m,39), puis une assise de fragments de tuiles plates, dont les rebords ont été cassés (hauteur : 0m,03), puis, deux assises de petits moellons (0m,15) ; ensuite, trois assises de tuiles plates et de briques, plus épaisses que celles de la première assise (0m,25). Ce mur à chainages de briques et de tuiles est, je pense, le mieux daté, et le plus ancien qui soit connu dans l'Empire romain. Les Romains ont certainement recouru à ce système à Strasbourg, en vue d'éviter que les tassements de la fondation, inévitables dans un sol aussi humide et aussi chaotique, à fond marécageux, ne suscitent de grandes lézardes verticales.

Les niveaux de tuiles et de briques, rompant la continuité de la maçonnerie, empêchaient les fentes de se propager du haut en bas de la muraille [24]

Il n'a pas été trouvé de tuiles marquées à l'intérieur du mur de la rue du Sanglier. Mais son aspect et sa technique sont tout à fait analogues à ceux de l'enceinte à chaînages de briques et de tuiles, étudiée par Forrer, et que les découvertes sous l'église Saint-Etienne nous ont permis de dater du règne de Trajan. En effet, les tuiles et les briques marquées au timbre de la VIIIe légion, trouvées incluses dans les chaînages de cette dernière, conservées au Musée, et publiées par Forrer, sont en tous points semblables à celles du sol de Trajan, dans les casernes édifiées après l'incendie de 97 [25].

Rue du Sanglier, couche d'incendie de 97.

La céramique commune comportait des goulots de cruches à col tronconique cannelé, des types de Wiesbaden (*O.R.L.*, 31, pl. XIII, 22, 23), ainsi qu'une cruche à col cylindrique, à deux anses, de la forme 14 de Wiesbaden (*ibid.*).

Nous avons remarqué un certain nombre de vases rhétiques, décorés à la barbotine, des rebords de gobelets en *terra nigra*, du type Ludowici U 28, une urne indigène entière, en terre grise, lissée bleu noir, de la forme Ludowici U 15 (Ludowici, *Rheinzabern*, Katalog V, p. 253), ainsi qu'une assiette, de même matière (Ludowici, T2).

(24) Nous nous permettrons de mettre en doute ici l'exactitude du croquis figurant la coupe de l'enceinte à chaînages de briques, dressé par Forrer (*Argentorate*, I, p. 49, pl. VIII). Il est vraisemblable que les chaînages traversaient complètement le mur d'enceinte comme ils traversent entièrement le mur de la rue du Sanglier, qui date de la même époque.

(25) Pâte orange assez claire, forte proportion de dégraissant (sable de la Bruche), marques très irrégulièrement formées, caractère filiformes. V. *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1949, p. 266, pl. V, 30 à 33, p. 275, n. 2.

Ces vases ont été trouvés par Ludowici dans des tombes de potiers de Rheinzabern datant de la fin du Ier siècle.

Place de la Cathédrale, couche de remblaiement de Trajan.

N° d'inventaire	Marque	Officine	Date
47.486	OF MASC (rétrograde)	La Graufesenque	Domitien

Poterie ordinaire

Il faut noter dans cette couche de nombreux fragments de vases ovoïdes ou de gobelets rhétiques.

Les goulots de cruches appartiennent aux types de Wiesbaden et de Faimingen (*O.R.L.* 31, pl. XV, 60; *O.R.L.* 35, pl. XII, 15). Une cruche présente un goulot à rebord aplati, imitant des prototypes de verre. La forme est apparue à la fin du règne de Tibère, mais a subsisté jusqu'au début du IIe siècle.

Les fonds de cruches sont caractéristiques pour la fin du Ier et le début du IIe siècle. Le pied n'est pas constitué par la moulure en fort relief, tournée avec le vase, qui distingue les formes du Ier siècle, mais par un anneau d'argile aplati, soudé au fond (influence de la technique du pied des vases 37). Les assiettes sont du type 9 de Wiesbaden (*O.R.L.* 31, pl. XIII). On rencontre également les marmites à rebords verticaux et à fond presque pointu, qui apparaissent à cette époque dans la céramique vulgaire (type de Wiesbaden, n° 27, pl. 13).

V. Les niveaux et les sols des IIe et IIIe siècles, jusqu'à l'incendie de 235.

A partir du IIe siècle, et vers 120 ap. J.-C., cesse la période de constructions militaires. Les bâtiments de la rue du Sanglier semblent avoir été abandonnés par l'armée, et l'emplacement livré à la population civile, pour y construire des habitations.

Sous la place de la Cathédrale, la couche de remblaiement de Trajan est recouverte d'un niveau d'argile loessique jaune pâle, puis vient un sol en briques pilées (139m,70 à 139m,75), ensuite une couche de remblaiement en argile (loess ou lehm, 139m,75 à 140 m.), enfin un sol très mince en mortier impur, mêlé d'argile (sol des Sévères). La surface de la couche de remblaiement de Trajan a servi de sol pendant un certain temps, puis le niveau de briques pilées, enfin le mortier des Sévères. A ces trois sols correspondent trois générations successives de boutiques: en bois d'abord (Trajan à Antonin), puis en bois sur fondations de pierres sèches (d'Antonin à la fin du IIe siècle), enfin, de nouveau entièrement en bois (Sévères).

Sous la rue du Sanglier, la succession des couches est très analogue. Nous avons d'abord, au-dessus de la couche de remblai de Trajan, une couche

d'habitat d'Hadrien à Antonin (139m,60 à 139m,75), correspondant aux premières habitations, en bois, de la période qui suivit l'abandon des constructions par l'armée (après 120 ap. J.-C.). Puis, à un sol très mince en mortier mêlé de brique pilée (139m,75), correspond une série de fondations en pierres sèches. Au-dessus de ce sol, la couche d'habitat (139m,75 à 140m, 25) est fort épaisse. Elle contenait les vestiges des demeures de la seconde génération (d'Antonin aux Sévères). Elle avait été traversée par les caves des dernières maisons, celles des Sévères, construites entièrement en bois et en pisé.

A l'époque où étaient installés le sol en mortier rose et les fondations en pierres sèches, le mur de Trajan a été rasé. Sa fondation a été recouverte en partie par un hérisson en pierres sèches noyées dans du sable, qui lui est perpendiculaire (fig. 5). Ce hérisson a été installé vers le milieu du IIe siècle, pour élargir la rue secondaire. A la même époque, des remblaiements ont été exécutés dans le voisinage de la fosse de drainage qui a été comblée en partie sur les bords, puis curée et approfondie, tandis que le niveau de la voie prétorienne était fortement exhaussé (voir plus loin).

Rue du Sanglier, couche Hadrien-Antonin.

N° d'inventaire	Marque	Officine	Date
49.684	AMANDVS	Rheinzabern	Antonins
	CAPITOLINVS	—	—
49.853e	PIIRVINCUS,	—	—
	VRIIP (*id.*, rétrograde)	—	—
49.683	VICTORINVS FE	—	—

A partir de cette époque, les gobelets et vases ovoïdes rhétiques sont concurrencés et progressivement élminés par de nombreux produits régionaux, dont la pâte est plus fine, mieux cuite, de couleur rouge, et dont l'englobe violet ou lie de vin présente des reflets métalliques. Ces vases sont décorés plus fréquemment à la roulette qu'à la barbotine.

Un nouveau genre de poterie apparaît en assez grande abondance, c'est la céramique peinte de la *Wettéravie,* qui était fabriquée dans les ateliers de Heddernheim, et qu'on trouve dans les camps du *limes* à partir de Domitien [26]. Sa pâte est marron assez clair, peu cuite, elle est peinte en couleur unie : rouge vif, ocre rouge ou bistre, ou à l'éponge. La couleur est dans ce dernier cas parsemée sur la surface du vase, sous forme de groupes de points, de tâches auréolées, d'aigrettes, ou de flammules. Certains échantillons de cette poterie ont été découvert dans la couche d'incendie de 97, mais elle devient surtout fréquente à partir d'Hadrien, et ne disparaît que vers la fin du IIe siècle.

(26) *O.R.L.*, 31, p. 112. De récentes découvertes dans le dépotoir des ateliers de la VIIIe légion à Koenigshoffen nous ont prouvé que cette céramique était également fabriquée sur place.

Inventaire sommaire des formes de poterie courante (fig. 10).

N° d'inventaire	Description sommaire	Forme	Référence
49.817 etc.	jatte en terre marron clair, peinte en rouge	Wiesbaden 20	O. R. L. 31
49.718	cruche à bec tréflé	Wiesbaden 69	—
—	col grande cruche	Wiesbaden 35/36	—
		Faimingen 9	— 35
—	col petite cruche à une anse	Faimingen 15	— 35
49.719	rebord de pelve	Wiesbaden 15	— 31
49.716	bords et parois d'assiettes	Wiesbaden 9	— 31
49.720	marmites	Wiesbaden 27	— 31

Rue du Sanglier, couche d'habitat de la fin du IIe siècle.

Marques

N° d'inventaire	Marque	Forme	Officine	Date
49.787	BIILLVS FIIC	Drag. 32	Lezoux	Antonins
49.736	IVLIVS F	Drag. 37	Rheinzabern	Fin du IIe siècle
49.735	FLORENTINVS		—	Antonins

Rue du Sanglier, couche d'habitat de la fin du IIe siècle.

Sigillée décorée

N° d'inventaire	Forme	Description sommaire	Officine	Date	Figure
49.736	Drag. 37	Danaïde, Hercule, flûtiste Apollon, etc., sous arcades, signature IVLIVS F[27]	Rheinzabern	Fin du IIe s	10, 5, 8
49.832	Drag. 37	cerfs dans des médaillons, chien, lion, panthère	Rheinzabern	Fin du IIe s.	10, 2
49.832b	—	combat de gladiateurs	—	—	10, 3
49.829	—	oves, pilastres, croix	—	—	10, 6
49.832e	—	oves, croix	—	—	
49.832d	—	oiseau et vase	—	—	10, 19
49.833e	—	oves	—	—	
49.832e	—	oves, lion dans un médaillon	—	—	10, 1

(27) Voir LUDOWICI et RICKEN, *Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern*, Katalog VI, 1948, n. 209.

Poterie commune.

Les gobelets et les vases ovoïdes, en *terra nigra* ou en terre sigillée sont du type 33a de Niederbieber (ŒLMANN [28], pl. II). Le fond de l'un d'entre eux porte, incisé à la pointe, après cuisson, le nom celtique ARTILLIVS. Une anse d'amphore porte une marque : II CAMILLI MELISSI (*C.I.L.*, XIII, 10002, n° 160). Les rebords de pelves sont du type de Niederbieber (*Oelmann*, p. 69, fig. 53, n° 5). Nous signalerons également de nombreux fragments de vases ovoïdes, en terre grise, lissée noir, à bord fortement renflé vers l'intérieur. C'est un type indigène, qui a reparu vers la fin du IIe siècle, après une éclipse presque totale, d'Hadrien à Marc Aurèle.

La plupart des vases ovoïdes, très pansus, à fond rentrant, à pied exigu, et dont le bord présente une moulure relevée vers le haut, sont analogues à ceux de Niederbieber (forme 55, *Oelmann*, pl. III). Des cols de cruches en terre jaune très pâle, à deux anses, sont de la forme 69a de Niederbieder.

Les assiettes sont du type 40 de Niederbieber (*Oelmann*, Taf. II). L'ensemble est donc tout à fait bien daté de la fin du IIe et du début du IIIe siècle.

VI. La couche d'incendie de 235, les remblais, les sols et les constructions du temps de Maximin.

A partir de la fin du IIe siècle et du début du IIIe, les couches d'habitat contemporaines ne sont plus au même niveau. La période des habitations civiles après Antonin n'a plus connu les mêmes travaux de nivellement que les époques d'occupation militaire. La différence de hauteur, entre le sol des Sévères, sous la place de la Cathédrale, et sous la rue du Sanglier, est d'environ 25 cm.

Le péribole de la place des sanctuaires était occupé, au début du IIIe siècle, par des baraques en planches, très légèrement construites. Les vestiges de ces boutiques, entièrement anéanties par un violent incendie, ont été observés au niveau du sol des Sévères. Ce sont des trous de poutres, des rigoles allongées remplies de cendres et de charbons de bois. A la même époque appartient un trou à ordures, creusé dans les couches des IIe et IIIe siècles, et constitué de tuiles à rebords assemblés, portant la marque de la VIIIe légion Auguste.

A l'angle de la voie prétorienne et de la rue secondaire du camp, sous la rue du Sanglier, se dressaient de véritables habitations, construites en charpente, et en torchis, recouvertes de tuiles. Les témoignages de l'incendie du IIIe siècle ne manquent pas non plus à cet emplacement: caves de maisons remplies de cendres, de charbons de bois et de débris de torchis calciné, objets

(28) *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, *Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, Francfort, 1914.

de bronze fondus complètement par la chaleur, forte couche d'incendie et de destruction (fig. 8).

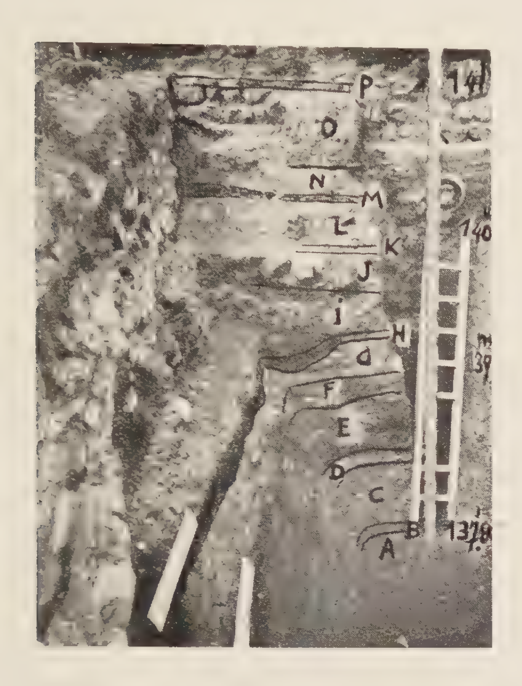


Fig. 8. — Rue du Sanglier. Coupe stratigraphique, de haut en bas : P : sol de Valentinien; O : remblai constantinien; N : remblai de Maximin; M : couche d'incendie de 235; L : couche fin IIe; IIIe s.; K : sol en briques pilées, IIIe s.; J : fondations du IIe s.; I : remblai de Trajan; H : couche d'incendie de 97; G : remblai flavien; F : couche d'incendie de 70; E : couche Tibère-Néron; D : couche d'habitat augustéen; C : remblai augustéen; B : gravier diluvial; A : tourbe.
Cette coupe a été démontée sur place et remontée au Musée archéologique, où elle est actuellement exposée.

La date de cette nouvelle catastrophe peut être placée avec certitude, d'après les trouvailles de céramique et de verrerie, au début du IIIe siècle (règne des Sévères). Un certain nombre d'arguments archéologiques et historiques nous permettent de la préciser. Il s'agit vraisemblablement de la période de troubles militaires et d'invasions, qui ont suivi la mort de Sévère Alexandre, assassiné par ses soldats, à Bretzenheim, non loin de Mayence, alors qu'il préparait une offensive contre les Germains.

On a trouvé non loin de Strasbourg, à Koenigshoffen, le long d'un ancien chemin, les vestiges d'un champ de bataille, datant de cette époque [29]. Les surnoms impériaux de la VIIIe légion (*Severianae Alexandrianae*) ont été, sur les inscriptions du *Mithraeum* de Koenigshoffen, martelés, en témoignage d'exécration à l'égard de l'Empereur [30]. Des découvertes récentes, faites à Cannstatt, dans l'angle du *limes*, permettent de supposer que les Alamans ont

(29) FORRER, *Argentorate*, II, p. 555.
(30) FORRER, *Das Mithraheiligtum von Königshoffen bei Strasburg*, dans *Mitteilungen der Gesellschaft zur Erhaltung der geschichtlichen Denkmäter im Elsass*, 2e série, t. 24 (1915), p. 7, pl. XXV.

forcé la frontière en 234 ou 235 [31]. La couche d'incendie de 235 a été retrouvée sous l'église Saint-Nicolas et sous l'église Saint-Etienne, dans des conditions telles, que l'hypothèse d'une catastrophe militaire (mutinerie ou invasion) a été pleinement confirmée [32].

Sous la place de la Cathédrale, la couche d'incendie de 235 (de 140 m. à 140^{m},10) est dominée par un horizon de remblaiement, constitué de débris de tuiles à rebords, souvent marquées au timbre de la VIIIe légion Auguste. Au dessus de cette couche, un sol en béton blanc, très dur et fort épais (140^{m},30 à 140^{m},45) a été établi sous le règne de Maximin, d'après la trouvaille d'une monnaie saucée d'argent de cet empereur. Cette dernière, en bon état de conservation, adhérait encore au béton, où elle était venue se coller.

Sous la rue du Sanglier, la couche d'incendie de 235 (de 140^{m},25 à 140^{m}40 était recouverte par une couche de remblai, au dessus de laquelle avait été constitué un dallage en briques plates (140^{m},50 à 140^{m},60).

A la même époque, les bâtiments militaires ont été reconstruits, sur un plan sensiblement analogue à celui des deux périodes précédentes (Flaviens, Trajan). La fondation des murs du IIIe siècle est haute de 0^{m}30, et large de 0^{m},90. Elle est séparée des vestiges du mur de Trajan par une couche de pierres et de tuiles de 0^{m},30 d'épaisseur. La partie appareillée est infiniment moins soignée que celle du mur de Trajan. Son épaisseur est de 0^{m}60, les moellons d'appareil, en calcaire ou en grès, ont des dimensions moyennes de 20 à 23 cm. × 12 à 15 cm. × 9 cm. A l'intérieur, le blocage contient des blocs de tailles très diverses, de nombreux fragments de briques et de tuiles, liés par un mortier jaune verdâtre, contenant une forte proportion de sable et de gravier. Il ne semble pas qu'il y ait eu de chaînages de briques. Il s'agit donc d'une construction hâtive et de mauvaise qualité.

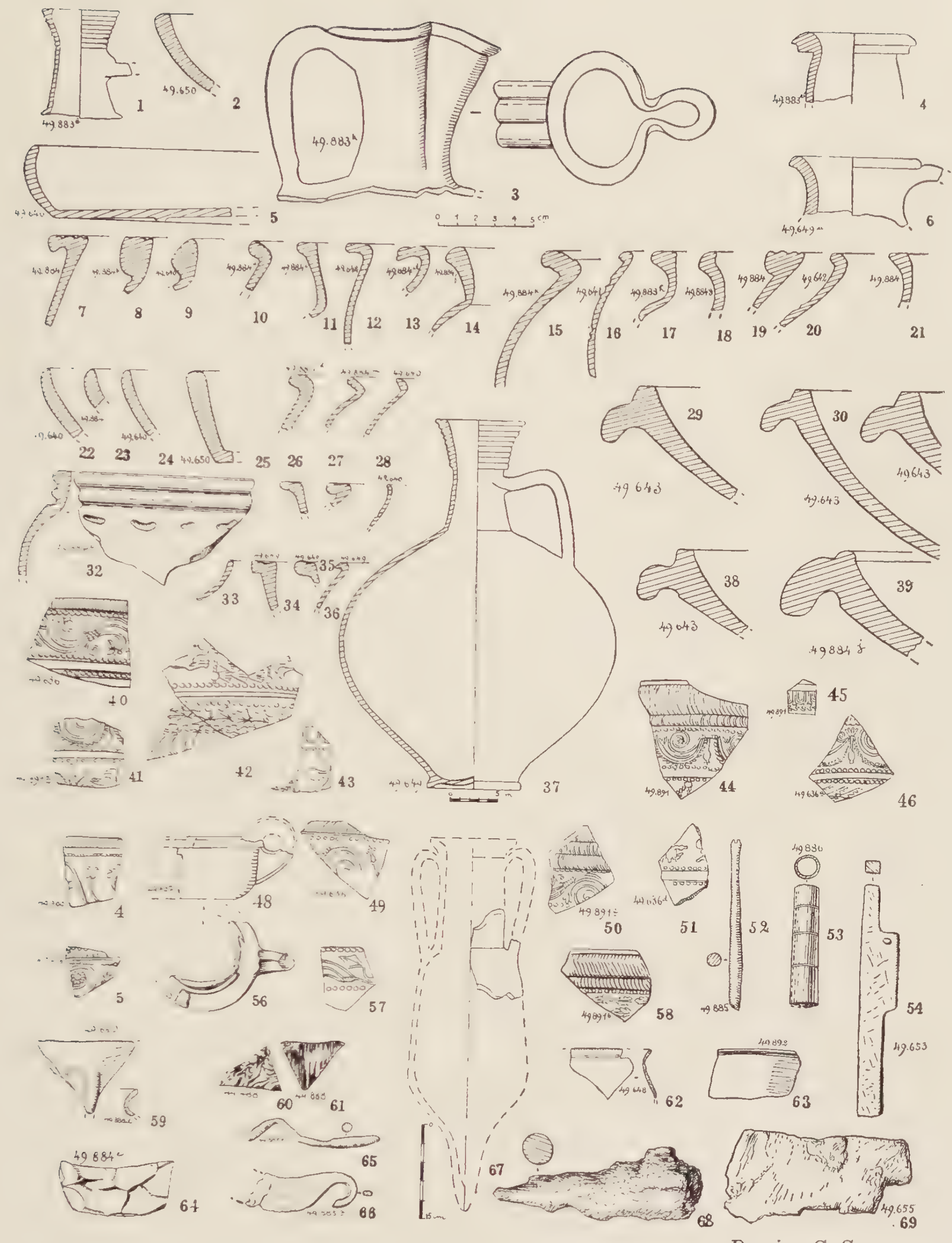
Après l'incendie de 235, la voie prétorienne a été fortement surélevée. La couche de rechargement de cette époque est épaisse de 0^{m},55. En même temps, la fosse de drainage a été de nouveau curée, et surcreusée. Cette nouvelle opération portait sa profondeur utile à 0^{m},80.

Place de la Cathédrale, couche d'incendie de 235.

Céramique commune

Parmi la céramique vulgaire, nous noterons une importante série de rebords de grandes écuelles ou de jattes à double moulure intérieure (*R.E.A.*, 1949, pl. XII, 1a), des fonds de grands gobelets ou vases ovoïdes des types de Niederbieber (*ibid.*, pl. XII, 9a), de grands vases ovoïdes du type indigène, à rebord épais, des rebords de pelves des formes de Niederbieber (*ibid.*, pl. XII, 15, 15a et 15b). — L'ensemble est donc bien

(31) P. Goessler, *Neue römische Funde aus Cannstatt*, dans *Germania*, 15 (1931), p. 6-15.
(32) Voir *Gallia*, VI-1, 1948, p. 244; *C.A.H.A.*, 1949, p. 266 et suiv.



Dessins C. Sauer.

Fig. 9. — Céramique et objets découverts sous la rue du Sanglier dans la couche d'incendie de 70 : 1 à 39 : céramique commune; 40 à 46, 49, 50, 51, 57, 58 : fragments de vases *Drag.* 29 de La Graufesenque; 48, 56 : lampes; 52 : outil en bronze; 53 : manche de couteau en os; 54 : languette de serrure en bronze; 59 à 63 : fragments de verre; 64 : fragment de poterie décorée à la barbotine; 65, 66, 69 : fragments d'objets d'équipement militaire en bronze; 67 : amphore; 68 : talon de lance ou de *pilum*.

contemporain de la fin de l'occupation du camp de Niederbieber, et correspond au premier tiers du IIIe siècle.

Rue du Sanglier, couche d'incendie de 235 (fig. 10).

Sigillée décorée

N° d'inventaire	Forme	Descrip. sommaire	Officine	Date	Figure
49.814a	Drag. 37		Rhein-zabern	Fin du IIe s.	fig. 10, 15
49.814	—		—	—	
49.811 et 860	—	oves, cercles concentriques	—	—	fig. 10, 10
49.860j	—		—	—	
49.815a	—	masque de satyre, flûtiste sous arcade	—	—	fig. 10, 16

Céramique ordinaire

Rebords de pelves des types de Niederbieber (*Oelmann*, p. 69, fig. 63). Rebords de *thymiateria,* ou petits braséros (*ibid.*, p. 68, fig. 62, 4). Fonds de cruches à galbe concave et accentué (voir *R.E.A.*, 1949, p. 119, pl. XII, 17). Rebords de jattes de la forme 113 de Niederbieber (*Oelmann,* pl. IV). Rebords d'assiettes de la forme 40 de Niederbieber (*Oelmann,* pl. II).

Place de la Cathédrale, béton blanc de Maximin.

Maximin *Monnaie*

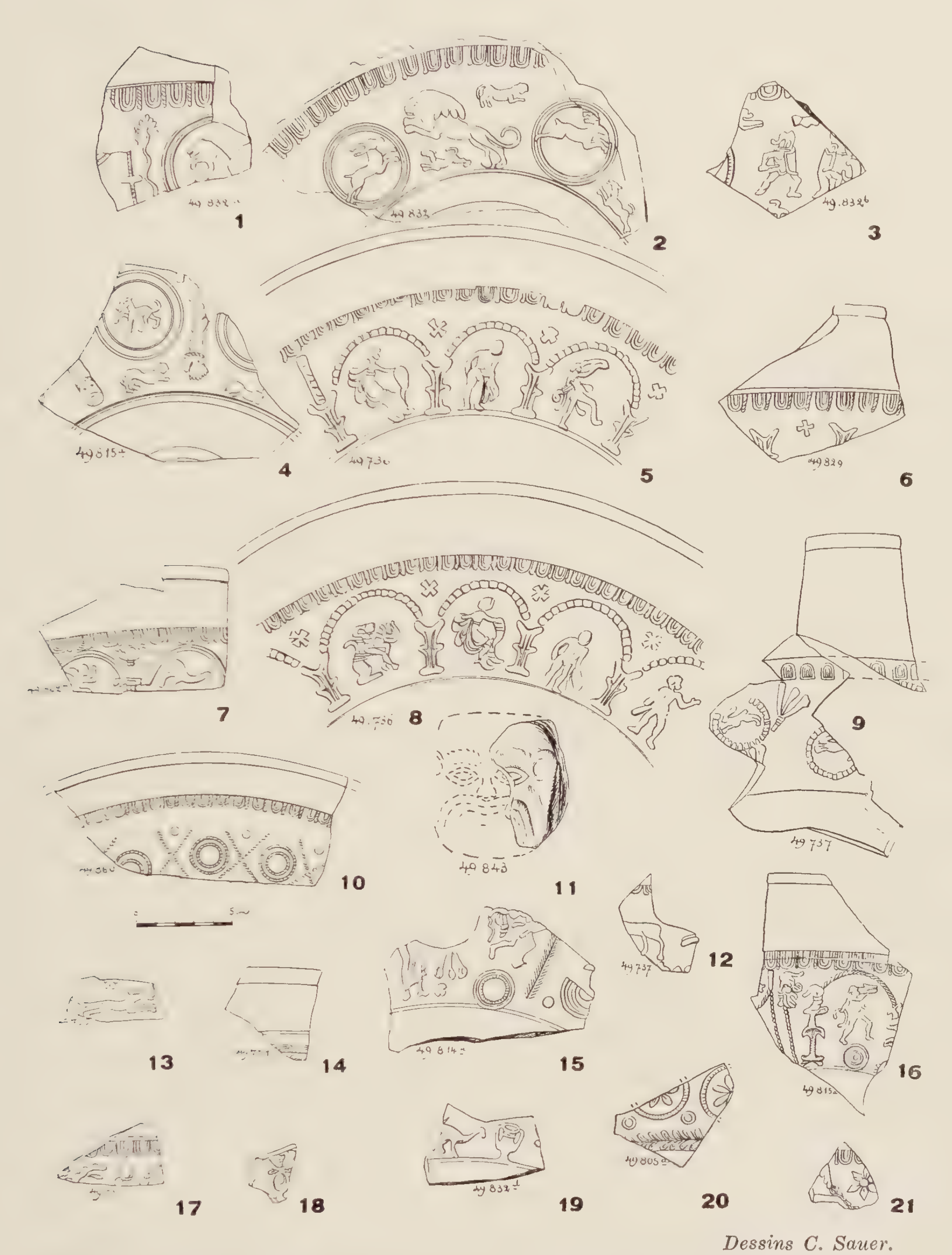
Cohen n° 55 sa tête laurée à droite MAXIMINVS PIVS AVG; ℞ .PM TRP II COS PP Maximin en habit militaire, debout, à gauche, entre deux enseignes, tenant une haste et touchant l'enseigne qui est à gauche (236 ap. J.-C.).

Rue du Sanglier, remblai de Maximin.

Sigillée décorée

N° d'inventaire	Forme	Descrip. sommaire	Officine	Date	Figure
49.737	Drag. 37	oves à l'envers, lièvres dans des médaillons	Rhein-zabern	IIIe siècle	fig. 10, 9
49.802a	—	amour, oiseau	—	IIIe siècle	fig. 10, 7
49.751	—	oves en creux	Officines du N.-E. (Argonne ?)	IIIe siècle	fig. 10, 14

Ce dernier tesson, décoré d'oves en creux, à l'envers, et bien daté, par le milieu, du début du IIIe siècle, est intéressant. Il s'agit là vraisemblablement du début du système d'ornementation à la roulette, tel qu'il se développera plus tard en Argonne au début du IVe siècle.



Dessins C. Sauer.

Fig. 10. — Céramique trouvée dans les couches de la fin des IIe et IIIe siècles. Fragments de vases *Drag.* 37 de Rheinzabern. 8 : Morceau de masque de satyre en terre cuite.

Céramique vulgaire

Formes de Niederbieber, grandes jattes en terre jaune pâle, forme 104 (Oelmann, pl. IV); cruches à deux anses, forme 65 (*ibid*, pl. III), petites coupes carénées en argile, jaune pâle, forme 39a (*ibid.*, pl. II); rebords de pelves (*ibid.*, p. 69, fig. 53, n° 5). rebords d'assiettes forme 40 (*ibid.*, pl. II); enfin des fragments d'une poterie très grossière, faite sous l'aide du tour, reprenant une technique et des types indigènes. Ce genre de céramique a été rencontré également dans la couche d'incendie de 235, sous l'église Saint-Nicolas.

VII. Les niveaux du ive siècle

Sous la place de la Cathédrale, le sol en béton blanc du temps de Maximin est surmonté d'un sol en terrazzo, daté par des monnaies de la période constantinienne (de 140m,50 à 140m,70). Entre ces deux sols une mince couche de cendres et de poussière contenait quelques monnaies des empereurs gaulois. Le terrazzo constantinien, constitué par une couche de fragments de briques, puis par une couche de béton rosé, recouvert de poussière de briques, est en rapport avec un mur, orienté de la même façon que ceux du corridor flavien. Quelques lambeaux de murs du péribole, appartenant à la même époque, ont été dégagés, mais ils sont trop mal conservés pour que nous ayons pu en déterminer l'épaisseur exacte, qui paraît avoir été considérable, et l'orientation.

Sous la rue du Sanglier, le sol en briques de Maximin est recouvert par une couche de remblaiement (140m60 à 140m,80), en argile, mêlée à du sable verdâtre, et contenant des tessons du ive siècle ornés à la roulette. La même couche a été trouvée à l'intérieur de la fosse de drainage, qui paraît avoir été, à cette époque, entièrement comblée. A la même époque, et probablement sous le règne de Constantin, un mur et une galerie d'arcades en bois dont les poteaux étaient encore marqués dans la couche de remblaiement ont été édifiés le long de la voie prétorienne (voir fig. 3).

Le sol de Constantin est dominé, sous la place de la Cathédrale, à l'endroit où nous avons fouillé (boutiques du péribole, corridor d'entrée de la place) par une couche de limon de 0m,20 (140m,70 à 140m,90). C'est à ce dernier niveau, daté par des tessons à la roulette et des monnaies de Constance II que s'arrêtaient les couches romaines, les horizons supérieurs ayant été éliminés par le creusement des caves.

Mais, à d'autres endroits, sous la Cathédrale même, et sous la place, des sondages plus anciens ont permis d'observer un sol en béton, entre 140m,90

et 141 m.[33]. Ce dernier, d'après les trouvailles de la rue du Sanglier, doit dater du règne de Valentinien.

En effet, nous avons retrouvé le même sol en plusieurs endroits, à l'intérieur des bâtiments militaires, et son altitude était de 140m,90 à 141 m. Il était constitué, comme le sol de Constantin sous la place, par une couche de débris de tuiles, et par une couche de mortier rose assez résistant. Quelques monnaies de Valentinien ont permis de lui assigner une date précise.

Au-dessous de ce sol, nous avons observé une couche de cendres et de charbons (140m,80 à 140m,90), qui dominait à son tour la surface du remblai de Constantin, formant sol (140m,60 à 140m,80). La même couche d'incendie a été remarquée également au-dessus de la fosse de drainage.

Elle provenait à cet endroit de la destruction par le feu de la galerie constantinienne, dont les poteaux de bois, conservés dans le sol, étaient marqués par des trous carrés remplis de charbons et de cendres.

Les découvertes faites sous l'église Saint-Etienne nous permettent de dater cette dernière catastrophe des environs de l'an 355 ap. J.-C., au moment où les Alamans ont fait irruption dans la vallée du Rhin, sous Constance II, et ont pris possession de l'Alsace, avant que le César Julien, par sa victorieuse campagne de 357, ne vînt les en chasser [34].

Place de la Cathédrale, couche de cendres et de poussière entre le sol de Maximin et celui de Constantin.

Monnaies

N° d'inventaire	
47.395	Imitation barbare d'une monnaie de Tétricus.
47.387	Monnaie de l'Empire gaulois mal conservée (Tétricus).
47.364	Tétricus, Cohen 37 IMP TETRICVS PF AVG, sa tête radiée à droite ℞ FIDES MILITVM, la foi debout, à gauche, tenant deux enseignes militaires.
47.395	Monnaie de Tétricus mal conservée.
	Terrazzo de Constantin
47.394	Constantin, Cohen 580. CONSTANTINVS PF AVG, son buste lauré et cuirassé à droite. ℞ VICTORIA AVGG Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et un trophée.

(33) Voir Forrer, *Argentorate*, II, p. 702.

(34) Voir *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1949, p. 276. La date de destruction de la place-forte d'*Argentorate* est confirmée par un texte d'Ammien Marcellin (XVI, 2, 12) : « *Audiens itaque* (Julien, en 356 ap. J.-C.) Argentoratum, *Brocomagum, Salisonem, Nemetas et Vangionas et Mogontiacum civitates possidentes* (les Alamans), *territoria autem habitare, nam ipsa oppida, ut circumdata retiis busta declinant* ».

Couche de limon du IVe siècle

47.395 Fragment bol forme Chenet 320 cf. Chenet [35], pl. XIV. Molette 286, pl. XXXVII.

Place de la Cathédrale, couche de limon du IVe siècle.

Sigillée d'Argonne

N° d'inventaire		
47.380	fond de bol, forme Chenet 320	Chenet, pl. XIII
47.383	forme Chenet 314 B	— pl. XIII
47.367a	fond de plat, Chenet 313 J	— pl. XIII
47.362	fond et rebord mortier	
47.382	Chenet 328a	— pl. XIII

Rue du Sanglier, couche de remblai de Constantin.

Sigillée d'Argonne décorée à la molette

N° d'inventaire		
49.768c	molette Chenet n° 10	Chenet, pl. XXIX
49.762	molette paraissant inédite	
49.765b	molette paraissant inédite	
49.762d	molette paraissant inédite	
49.762a	molette Chenet 43	— pl. XXX
49.762c	molette paraissant inédite	
49.762h	molette Chenet 104	— pl. XXXI
49.762g	molette Chenet 344	— pl. XXXVIII
49.762b	molette paraissant inédite	

Sigillée d'Argonne barbotinée et lisse

49.763e etc.	fragments décorés de raies de barbotine blanche, cf. Chenet, p. 95.	Chenet, pl. XIV
49.765a	forme Chenet 324d	— pl. XII
49.765	forme Chenet 324c	
49.765c	forme Chenet 306	— pl. XII
49.768	forme Chenet 304	
49.765b	anse plate d'un plat allongé	

Rue du Sanglier, remblai de Constantin.

Verrerie

49.767, 49.764 Fragments de coupes, en verre vert ou incolore, filandreux et plein de bulles, forme Morin-Jean 73.

(35) CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle*, 1941.

Poterie commune

Rebords de vases ovoïdes de la forme 27 d'Alzei (UNVERZAGT [36], pl. II), rebords d'assiettes, forme Alzei 20 (*ibid.*). — A remarquer également quelques tessons de poterie de Mayen. C'est une céramique grossière, dont la pâte contient une forte proportion de dégraissant, constitué par de la *pouzzolane*. La cuisson est très bonne, la pâte est partiellement vitrifiée, ce qui lui donne un aspect et une sonorité comparables à ceux de certains de nos grès médiévaux. Les produits de Mayen et de l'Eifel se rencontrent assez couramment dans les *castella* du IVe siècle, tout le long du Rhin [37]. Nous en avons trouvé à l'église Saint-Etienne, et Forrer en avait découvert [38] dans une tour brûlée à la fin de l'Empire, à Dachstein.

Rue du Sanglier, couche d'incendie de 355.

Sigillée d'Argonne à la molette

49.770f	forme Chenet 320 molette inédite (un croissant et trois cercles)		
49.770	—	molette Chenet 9	pl. XXIX
49.770e			
49.774a	molettes paraissant inédites		
49.770			
49.770a		molette Chenet 108	pl. XXXI

Rue du Sanglier, couche d'incendie de 355.

Poterie commune

49.776	Ecuelles à rebord rentrant (*Unverzagt*, p. 33, fig. 21)	
—	Pots ovoides (*ibid.*) céramique de Mayen	
—	Jatte en terra nigra	forme Alzei 24 (Unverzagt, pl. II)
—	Assiette	forme Alzei 20 (*ibid*).
—	Ecuelle	forme Alzei 34 (*ibid.*)

Sol en béton de Valentinien.

Monnaies

Deux monnaies de Valentinen (49.925, 49.926)

49.925 Cohen 31 DN VALENTINIANVS PF AVG, son buste diadémé et drapé à droite
SECURITAS REIPUBLICAE, Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme.

VIII. Les fonds de cabanes carolingiens de la rue du Sanglier

Dans les couches des IIIe et IVe siècles, nous avons rencontré de nombreuses fosses, souvent assez vastes, remplies d'une terre noire très grasse, mêlée

(36) *Die Keramik des Kastells Alzei, Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, II.

(37) UNVERZAGT, *l. l.*, p. 31. NIERHAUS, *Grabungen in dem spätrömischen Kastell auf dem Munsterberg von Breisach*, dans *Germania*, 1940, p 47 et suiv. (*Zur Verbeitung der spätrömischen Eifelkeramik am Oberrhein*).

(38) *C.A.H.A.*, 1940-46, pl. VIII, 6, 10, etc...

de débris organiques, de nombreux ossements d'animaux, et datées par des tessons et quelques vases reconstituables de la période carolingienne. Ce sont des caves d'habitations. La population civile des VIIIe et IXe siècles semble avoir installé des demeures sommairement construites, en bois et en pisé, dans les ruines des bâtiments romains du IIIe siècle, qui subsistaient encore. Ces fonds de cabanes suivent en général le tracé des murs. Ce fait est important, si on le compare à la rareté des objets mérovingiens (VIe, VIIe siècles) trouvés à l'intérieur de l'enceinte urbaine. On peut supposer que cette dernière, après avoir été presque entièrement abandonnée pendant trois siècles, n'a été réoccupée qu'à partir du VIIIe siècle, au moment de la Renaissance carolingienne.

Conclusions

Ainsi, nous avons pu, grâce à l'application de la méthode stratigraphique aux fouilles de Strasbourg, établir la première synthèse à peu près complète sur l'histoire d'*Argentorate*. Nous avons même pu remonter jusqu'aux origines préhistoriques d'une part, et atteindre d'autre part les débuts du Moyen Age.

A la fin de l'âge du Bronze, la colline centrale portait une petite agglomération. Les inondations et l'humidité persistante de l'époque hallstattienne ont interrompu, pendant une période de plusieurs siècles, encore imprécise, le séjour des hommes. Puis, les Celtes ont construit, à la fin de la Tène, une bourgade. Ensuite, les camps romains se sont succédé, sous Auguste, sous Tibère, sous les Flaviens, sous Trajan. En 70, à l'aurore du règne de Vespasien, en 97, sous Nerva, la ville et le camp ont été détruits. La période de tranquillité et de paix qui va de 120 ap. J.-C. jusqu'aux Sévères, a été marquée par l'abandon presque total du camp, que les légionnaires avaient délaissé pour monter la garde dans les forts du *limes*, tandis que la population civile occupait certains emplacements, jadis réservés aux bâtiments militaires. En 235, au début de la période troublée qui devait amener l'abandon du *limes*, le camp d'*Argentorate* est détruit par une invasion d'Alamans, consécutive aux mutineries qui ont accompagné la mort de Sévère Alexandre. Maximin, qui rétablit l'ordre en Germanie, reconstruit les bâtiments intérieurs du camp sous leur forme primitive. Sous Constantin, des reconstructions et des remaniements transforment l'aspect de la place, et de la voie prétorienne.

Sous Constance II, les Alamans s'emparent de la ville et la détruisent. Elle est reconstruite sous Valentinien.

L'Alsace est envahie définitivement au Ve siècle par les Alamans. Nous

n'avons pas jusqu'à présent trouvé de vestiges d'habitats mérovingiens à l'intérieur de l'enceinte. Les objets de cette époque y sont d'ailleurs fort rares. Mais, au moment de la Renaissance carolingienne, les habitations semblent s'être pressées à nouveau, parmi les ruines des bâtiments romains des IIIe et IVe siècles, encore en grande partie debout.

L'évolution du monnayage strasbourgeois peut être mise en parallèle avec ce fait. Les pièces mérovingiennes portent le nom latin germanisé : *Stradeburgo.* A partir des Carolingiens, le vieux nom celtique reparaît sous la forme *Argentoratum.* Il existait, en fait, depuis les débuts de la période romaine, deux villes distinctes à Strasbourg. L'ancienne agglomération gauloise, incluse dans le camp militaire, représentait *Argentorate.* C'était une ville fortifiée. L'ensemble des *canabae,* complété par le *vicus* voisin de Koenigshoffen, constituait une ville routière, échelonnée le long de la grand'rue et de la route des Romains, c'était le *Stratae burgus.* Les Germains auraient exclusivement habité ce *Stratae burgus,* la ville routière, par suite de leur horreur bien connue pour les enceintes fortifiées. Les Carolingiens auraient réintégré la ville fortifiée, dont le nom reparaît alors sur les monnaies. Ce n'est là, bien entendu, qu'une théorie, qui attend sans doute de recherches nouvelles une plus ample vérification.

Strasbourg, juin 1950. Jean-Jacques HATT.

APPENDICE II

L'histoire du système d'évacuation des eaux à l'époque romaine

La vue synoptique des niveaux depuis la rue du Sanglier, jusqu'à la place de la Cathédrale, dressée d'après les découvertes récentes, et d'après les données de sondages plus anciens (voir p. 179), nous permet de suivre l'évolution du système d'évacuation des eaux de pluie, de la place et de la rue principale.

Sous Auguste, la place est à 138m50, la rue à 138m45, les eaux s'écoulent de la place sur la rue, puis dans un fossé assez étroit, dont le fond est à 137m80. Sous Tibère,

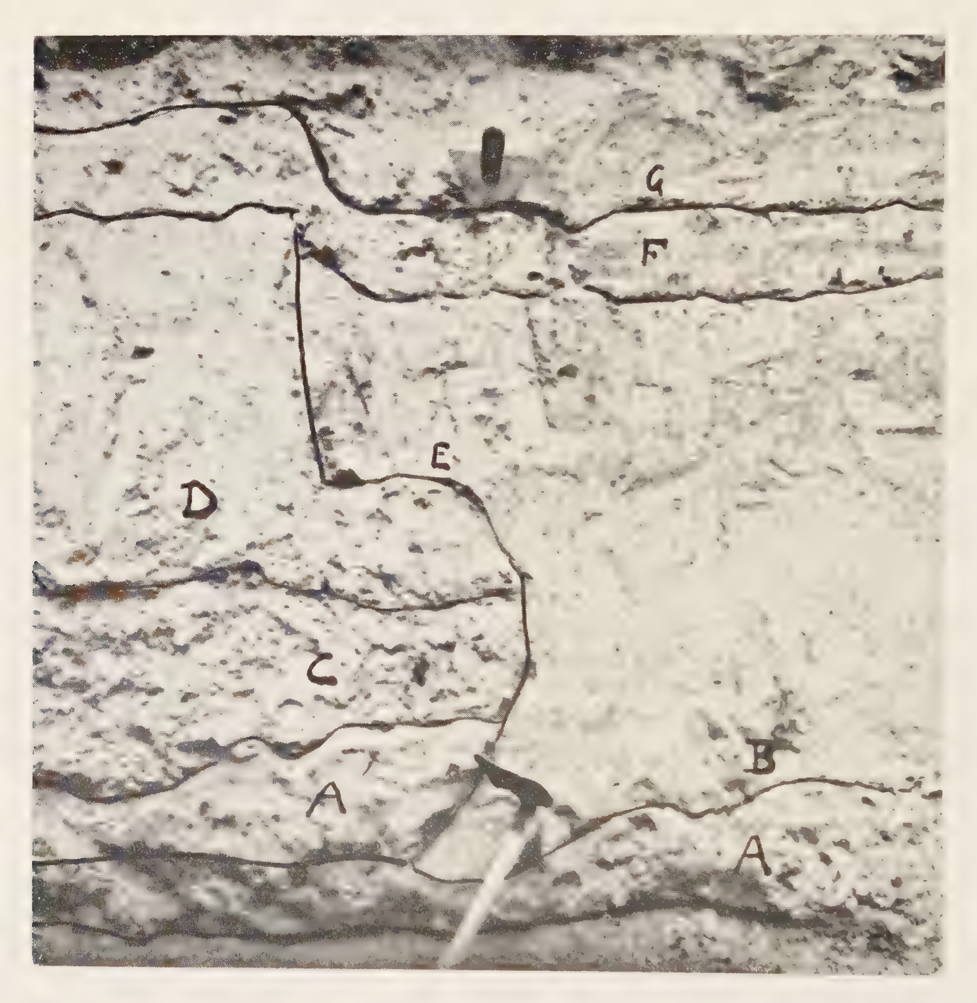


Fig. 11. — Rue du Sanglier. Coupe de la fosse de drainage, de haut en bas : G : fond de la fosse vers 160 ap. J.-C.; F : remblai du IIe s.; E : fond de la fosse vers 120 ap. J.-C.; D : remblai de Trajan; C : couche d'incendie de 97; B : fond de la fosse sous Trajan; A' : remblai flavien; A : couche d'incendie de 70.

Appendice I

Les niveaux romains de Strasbourg

Batiments militaires de la rue du Sanglier

Niveau	Couche
141m	Sol Valentinien
140m90	Incendie de 355
140m80	Remblai Constantin
140m60	Sol Maximin
140m50	Remblai Maximin
140m40	Couche d'incendie de 235
140m25	Couche Fin IIe et début IIIe siècle
139m75	Sol Antonin
139m70	Couche Hadrien Antonin
139m60	Remblai de Trajan
139m30	Incendie de 97
139m20	Sol Flavien
139m15	Remblai Flavien
139m	Couche d'incendie de 70
138m70	Couche Tibère Néron
138m60	Couche augustéenne
138m20	Remblai augustéen
138m	Tourbe
137m90	Gravier diluvial
137m80	Chemin gaulois
137m60	Niveau de base

Fosse de drainage

Niveau	Couche
140m80	Remblai Constantin
139m80	Fossé de Maximin
139m50	Fossé d'Antonin
139m30	Fossé du début du IIe siècle
138m80	Fossé de la route Flavienne
138m60	Fond de la fosse de Trajan
138m32	Fossé d'écoulement de la rte tibérienne
137m80	Fossé d'écoulement du début du 1er siècle

Couche de remblaiement le long de la voie

Niveau	Couche
140m80	Remblai Maximin
139m70	Remblai Antonin
139m60	Remblai Trajan
139m	Remblai Flavien
138m68	Couche d'incendie de 70

Rue des Hallebardes (couches de rechargement de la voie prétorienne)

Niveau	Couche
140m95	Chaussée Valentinien
140m80	Route Constantin
140m60	Route Maximin
140m05	Route Antonin
139m85	Remblai Antonin
139m75	Couche d'usage (boue formée de 100 à 150)
139m50	Route de Trajan
139m30	Boue formée de 70 à 97
139m20	Route Flavienne
139m10	Couche de remblai Flavien
138m71	Route tibérienne
138m45	Route en rondins (Auguste)
138m	Niveau de base

Couloir d'entrée de la place des sanctuaires

Niveau	Couche
140m90	Couche de limon du IVe s
140m70	Sol Constantin
140m45	Sol Maximin
140m30	Remblai Maximin
140m10	Couche d'incendie de 235
140m	Sol des Sévères
139m75	Sol en brique pilée (IIe siècle
139m70	Remblai Trajan
139m30	Incendie de 97
139m20	Chaussée Flavienne
139m	Couche d'incendie de 70
138m50	Couche d'Auguste à Néron
138m	Niveau celtique

Boutiques du péribole et parvis de la place

Niveau	Couche
141m	Ferrazzo Valentinien
140m70	Sol Constantin
140m45	Sol Maximin
140m10	Couche d'incendie de 235
140m	Sol des Sévères
139m75	Sol en brique pilée (IIe siècle)
139m70	Remblai Trajan
139m65	Incendie de 97
139m60	Sol Flavien
—	—
—	—
—	—

la rue est à $138^{m}71$, le fossé à $138^{m}32$. Route et fossé ont été envahis par la boue.

Après l'incendie de 70, sous les Flaviens, la place est à $139^{m}60$ (boutiques du péribole, parvis), la chaussée du couloir d'entrée à $139^{m}20$, la rue flavienne au même niveau, le fond du fossé d'écoulement, à $138^{m}80$. Le fossé n'étant pas assez profond, il se forme, sur la route, entre 70 et 97 ap. J.-C., une couche de $0^{m}10$ de boue.

Sous Trajan, la place est à $139^{m}70$, la route à $139^{m}50$, mais pour éviter dorénavant l'accumulation de la boue sur la chaussée, on a creusé, le long de la voie prétorienne, une fosse de drainage, large de $7^{m},30$ [39] et dont le fond est à $138^{m},50$ (profondeur par rapport à la rue : $0^{m}90$). Cette précaution se révèle inopérante, puisque, sur la rue, il se forme en 50 ans une couche de $0^{m}25$ de boue. Le système, qui consistait à faire évacuer les eaux de la place sur la rue, et ensuite dans une fosse de drainage, s'avérait donc comme déficient, quelle que fût la profondeur et la largeur de cette fosse. Aussi, sous Antonin, surélève-t-on fortement la rue ($140^{m}05$), dont les eaux vont désormais être évacuées dans les deux sens : vers la place ($139^{m}75$), où elles seront sans doute drainées par un système de rigoles jusqu'à la pente sud de la colline, et vers la fosse de drainage. — Cette dernière méthode était bonne, puisqu'à partir de cette époque nous ne trouvons plus de couche de boue sur la rue. Sous Maximin, la rue est à $140^{m}60$, la place à $140^{m}45$, le fond de la fosse à $139^{m}80$.

Mais, sous Constantin, la fosse de drainage est remblayée, sans doute pour gagner de la place. La population à cette époque, tend à se réfugier à l'intérieur du camp, occupé également par une importante garnison permanente. Les eaux s'écoulent alors de la rue ($140^{m}80$), sur la place ($140^{m}70$). Le résultat est un engorgement de la partie septentrionale de la place, qui se couvre d'une couche de limon de 20^{cm} environ. Le système de drainage du Ier siècle était défectueux. On essaya d'y remédier, sous Trajan, par le creusement de la fosse de drainage. Mais ce n'est qu'à partir de la moitié du IIe siècle, sous Antonin, que la meilleure combinaison fut réalisée. Elle consistait à surélever la rue, dont les eaux s'écouleraient à la fois vers la place et vers la fosse. Cette méthode a été employée pendant un siècle et demi, jusqu'au jour où sous Constantin, pour gagner de la place, on remblaya la fosse de drainage. Les inconvénients de cette mesure ne tardèrent pas à se faire sentir, et la place fut engorgée.

Cette interprétation, qui permet d'expliquer la nature de certains niveaux de la rue et de la place (boue, limon, humus) constitue en même temps une utile vérification de la stratigraphie, en rétablissant la continuité des horizons.

J.-J. H.

(39) Nous avons observé, en 1950, une autre fosse, large de 6 m. environ, et perpendiculaire à la première, non loin de l'entrée du prétoire de Trajan. La largeur apparemment anormale de ces fosses s'explique si l'on admet qu'instruits par l'expérience des deux incendies de 70 et de 97, les ingénieurs de la voirie ont voulu qu'elles servent à la fois d'égouts en plein air et de *coupe-feu*.

APPENDICE III

Sur la Géologie récente d'Argentorate
et sur l'histoire palynologique de la forêt voisine

par

Mme Camille Dubois, M. Georges Dubois et M. Jean-Jacques Hatt

---

Nous connaissons déjà, grâce à de nombreuses publications, les particularités de la constitution du sous-sol récent et de l'archéologie de la ville de Strasbourg, dont le cœur fut l'ancien *Argentorate* gallo-romain, ainsi que les caractères palynologiques d'un épisode forestier néolithique aux abords de cette ville [40]. Grâce à des travaux de reconstruction effectués dans la vieille ville, nous sommes en mesure de préciser divers points de l'histoire du sous-sol d'*Argentorate* et de la forêt environnante [41].

Le point le plus riche en documents est situé à une cinquantaine de mètres à vol d'oiseau au N.-O. de la cathédrale, au coin des rues des Hallebardes et du Sanglier. L'altitude de la rue est 143^{m}, celle du sol naturel $137^{m}75$ à la base de la coupe qui offre la succession suivante, de haut en bas (*et en reculant du présent au passé*):

12 - De 143^{m} à $139^{m}30$. Restes de murailles de constructions successives de nos jours à l'époque de Trajan.

11 - Remblai artificiel loessoïde, jaune, doux au toucher, à grains isométriques, de 25 μ en général, rares grains de 150 μ, les uns et les autres roulés. (Trajan, 117 à 98).

10 - De $139^{m}30$ à $139^{m}20$. Couches d'incendie II, brun-noir; mélange d'esquilles de bois carbonisé, dont certaines proviennent d'arbres résineux (Conifères), avec du sable vaseux à grains mal roulés, guillochés, de 25 μ et quelques grains quartzeux en fer de lance, à bords festonnés de 270 × 180 μ (Nerva ou Domitien, 97 à 96).

9 - De $139^{m}20$ à 139^{m}. Remblai artificiel loessoïde, jaune-brun, doux au toucher, à grains hétérométriques, en majorité bien roulés, de 10 à 15 μ, et nombreux anguleux de 100 à 150 μ.

8 - De 139^{m} à $138^{m}90$. Couche d'incendie I, noire, pulvérulente, constituée uniquement de bois carbonisé en esquilles de petite taille. Nature du bois indéterminée. (Vespasien, 70).

7 - De $138^{m}90$ à $138^{m}70$. Remblaiement artificiel gris-brun, riche en morceaux de bois (d'arbres feuillus), vase quartzeuse de 5 à 100 μ en grains mal roulés. (Néron et Tibère, 69 à 14).

6 - De $138^{m}70$ à $138^{m}20$. Remblai artificiel sablo-graveleux, quartz anguleux hétérométrique de 15 μ à 1^{mm}. (Auguste, + 14 à — 27).

(40) R. Forrer, Ch. Goehner, P. Amiet, *Les palafittes préhistoriques à radeaux flottants et fixes de la Schiltigmatt-Strasbourg, Cah. Archéol. Hist. Als.*, Strasbourg, 1935-36, p. 1-56.

(41) Données archéologiques et historiques établies par J.-J. Hatt; données pétrographiques et palynologiques par Mme C. Dubois et G. Dubois.

5 - De 138^m20 à 138^m. Tourbe vaso-sableuse, avec en surface débris d'ossements d'animaux et rares tessons; le sable est à quartz anguleux et esquilleux, de 5 à 250 μ. Des pieux de la couche 6 y pénètrent. Age celtique (Hallstatt).

L'examen micropaléontologique et la pollenanalyse se sont montrés utilement positifs. Ils révèlent qu'après l'inondation importante ayant provoqué le dépôt de la couche sous-jacente (numérotée 4), régna un marais tourbeux entouré d'une forêt vraisemblablement dense et proche, représentée en pourcentage pollinique par : Aulne, *Alnus* 45, Chênaie mixte 37 (Chêne, *Quercus* 32, Orme, *Ulmus* 5), Hêtre, *Fagus* 18; en outre Saule, *Salix* 29, Coudrier, *Corylus* 19, avec herbes diverses : Chénopodiacées, Graminées surtout (68), ainsi que Ombellifères, Fougères (type *Athyrium*), *Lycopodium*.

Le spectre pollinique correspond à celui de la phase forestière postglaciaire de la Fagabiétaie à faciès de plaine, qui régna en France aux temps post-néolithiques ainsi que l'ont montré de nombreuses analyses polliniques, notamment celles de Mme C. Dubois, G. Dubois, G. Lemée [42].

4 - De 138^m à 137^m85. Gravier jaune rougeâtre, à galets roulés de $0^{cm}5$ à 1^{cm}; gros grains de quartz bien roulés de 90 à 100 μ, patinés d'ocre jaune ou rouge; fins grains de quartz de 10 à 20 μ en partie roulés, en partie esquilleux (couche d'inondation à éléments en partie vosgiens).

3 - De 137^m85 à 137^m80. Vase sableuse et tourbeuse gris-noir, à grains anguleux de toutes tailles de quelques μ à 3^{mm}. Nombreux restes de végétaux indéterminés et pollenanalyse positive. A la base chemin de bois. L'examen microscopique révèle qu'en un lieu à sol alluvial occupé par l'homme qui venait d'y établir un chemin de bois, s'est installé un marais où s'est déposée une vase tourbeuse. La forêt était pauvre ou relativement lointaine car les pollens y sont rares. Toutefois elle est mise en évidence avec les pourcentages polliniques : Aulne, *Alnus* 30, Chênaie mixte (Chêne, *Quercus* seul) 20, Charme, *Carpinus* 10, et venu de plus loin Sapin, *Abies* 40, (en outre Houx, *Ilex* 20). Ici encore règne la phase forestière postglaciaire de la Fagabiétaie (à faciès de plaine) caractéristique des temps post-néolitiques.

2 - De 137^m80 à 137^m75. Gravier fin jaunâtre. Grains de toutes dimensions de 5 μ à $0^{cm}5$. Au diamètre plus petit que 50 μ les grains sont en général anguleux, esquilleux; au diamètre supérieur les grains sont bien roulés; les plus gros sont ellipsoïdes plats.

1 - Plus bas que 137^m75. Sol primitif du vieil *Argentorate*, d'après les résultats des récents sondages. Vase fine gris-verdâtre (type lette) en grains de 5 à 10 μ, contenant quelques grains quartzeux anguleux de 100 à 150 μ. Quelques cellules ou menus lambeaux de végétaux indéterminés.

Ces observations permettent de confirmer la notion antérieurement acquise [43] que le petit tertre qui supporte l'*Argentorate* gallo-romain devenu le centre de Strasbourg, n'est pas constitué de loess en place. Mais nous pouvons en outre préciser maintenant qu'il est artificiellement construit de terres rapportées par l'homme en grande partie et notamment de matériaux d'origine loessique.

(42) G. Dubois et Mme C. Dubois, *Tableau d'ensemble de l'histoire forestière flandrienne française*, *C. R. Ac. Sc.*, Paris, t. 221, 1945, p. 634-636.

(43) G. Dubois et E. Goettsch, *Le limon jaune loessoïde du centre de la ville de Strasbourg*, *C. R. S. Soc. Géol. Fr.*, 1946, n° 10, p. 171-173.

La Grande-Rue que nous savons être installée aussi sur des terres jaunes, au moins en partie, semble avoir été une sorte de digue artificielle joignant le cap de loess en place de la basse terrasse (actuellement quartier Sainte-Aurélie et Saint-Michel) au tertre d'*Argentorate*, à travers les marais de la Bruche et de l'Ill.

Diverses observations faites tant en Alsace, qu'en Scandinavie, en Allemagne et en Suisse [44], tendent à prouver qu'au cours de l'époque hallstattienne, le climat de l'Europe occidentale a connu une longue période d'humidité. C'est au cours de ces temps d'inondation (800 à 600 av. J.-C. ?) que le site de Strasbourg a été submergé. Dans la suite, il s'est trouvé transformé en un marais boisé. La couche de tourbe serait donc formée pendant le Ier Age du Fer. Ultérieurement, elle semble avoir servi de sol à une nouvelle agglomération, installée vers la fin du IIe Age du Fer (La Tène III), à un moment où le climat était redevenu plus sec.

C. D., G. D., J.-J. H.

(44) Gams et Nordhagen, *Postglaciale Klimaänderungen,* Munich, 1923, p. 309. — Keller et Reinerth, *Urgeschichte des Thurgaus,* Frauenfeld 1925, p. 74. — Schaeffer, *La colonisation de la région de Haguenau à l'Age du Bronze et du Fer, Rev. Anthropol.*, 1926, p. 222-229. — *Id., La question des variations du climat à l'Age du Bronze et du Fer, Bull. Arch. du Comité,* 1928, 29, p. 451-458. — *Id., Matériaux nouveaux pour l'étude de la civilisation lacustre, Rev. Arch.*, 1937, I, p. 63-72.

UN MILLIAIRE
DE CNEUS DOMITIUS AHENOBARBUS IMPERATOR
DÉCOUVERT A TREILLES (AUDE)

par M. Joseph Campardou

Dans les premiers jours du mois de septembre 1949, la nouvelle de la découverte d'une borne antique, au Pont de Treilles (Aude), est parvenue à Sigean, le chef-lieu de canton voisin. Ce pont est situé sur la route nationale 9, entre les « Cabanes de Lapalme » et le croisement du chemin I.C. 27, qui va de Treilles vers Leucate et la Franqui (fig. 1). Il sert de passage au « Rieu de Treilles », torrent issu du Montné, point culminant de la Montagne de Roquefort des Corbières (597 m.) [1]. Le lit du torrent, la plupart du temps à sec, est cependant encombré de gros dépôts alluviaux de cailloux roulés, souvent volumineux, en raison de l'importance et de la violence de ses crues. Ceci résulte, à la fois, de l'étendue du bassin versant, au sud-est de la montagne de Roquefort, et de la pente très accentuée du thalweg : 597 m. sur moins de 10 km. Par ailleurs, le lit du Rieu sert de limite, entre les communes des Caves de Treilles et de Lapalme, sur la majeure partie de son cours inférieur.

Un examen rapide de la pierre a pu être effectué aussitôt. A ce moment, elle se trouvait placée obliquement, dans le lit du torrent, à peu de distance de la rive gauche, et à une vingtaine de mètres en amont du pont. Une enquête sommaire a permis, du reste, de savoir que la borne avait été dégagée, plusieurs années auparavant, pendant la guerre, à la suite de l'exploitation du gravier de la rive gauche pour la construction des blockhaus allemands de la côte. Mais le fait n'avait frappé que quelques vignerons des Caves, riverains du Rieu.

Le « Groupe archéologique Cantonal », de Sigean, a cru de son devoir de recueillir le milliaire, dans son Musée de la Grand'Rue, avec l'autorisation de M. le Professeur Jannoray, Directeur de la XI[e] Circonscription des Antiquités historiques, à qui l'on doit, au surplus, la lecture définitive de son inscription.

1) Carte E. M. au 1/50.000[e], Perpignan N.-O.



Fig. 1. — La région de Sigean et les tracés successifs de la Voie Domitienne (Réduction de la carte d'E.-M. au 1/20.000e).

Le milliaire se présente sous la forme d'un cylindre, assez régulier, de 1^{m},93 de hauteur et de 0^{m},43 à 0^{m},45 de diamètre. Son poids est de 700 kg. Il est taillé dans du grès à lumachelles d'ostracées, en provenance, sans doute, de la carrière antique des « Bugadelles »; la pierre se trouve sensiblement plus érodée du côté de la base, où le diamètre est le plus réduit et la forme plus irrégulière (fig. 2).

L'inscription comprend quatre lignes de caractères majuscules de 110 à 120 mm. de hauteur, assez irrégulièrement disposés les uns par rapport aux autres (fig. 3). Leur profondeur est faible et, en raison de l'usure de la pierre, plus accentuée à la partie inférieure, les caractères des deux premières lignes sont plus nets que ceux de la troisième; ceux de la quatrième ligne sont les moins lisibles.

1re ligne	CN DOMITIVS CN F	long. 1^{m},12
2e ligne	AHENOBARBVS	long. 0^{m},92
3e ligne	IMPERATOR	long. 0^{m},73
4e ligne	XX	long. 0^{m},22

Cn(eus) Domitius, Cn(ei) f(ilius), Ahenobarbus, imperator, XX (m. p.).

Distance de la première ligne au bord de la surface supérieure : 80 mm. Interlignes : 40 mm. au minimum. Hauteur totale du texte: 0^{m},70. Longueur maxima: 1^{m},12 (1re ligne), la circonférence de la pierre étant de 1^{m},416 (à ce niveau).

La forme des lettres est caractérisée: pour les M, par la divergence accentuée des jambages latéraux, ainsi que par le prolongement des jambages médians jusqu'à la base des premiers; P de *imperator :* la boucle n'est pas rattachée au jambage, à sa base; S: inégalité relative des deux boucles. Enfin, on peut remarquer la forme de l'V, de *Ahenobarbus*, dont les jambages sont très nettement convexes, vers l'extérieur. Ces caractères confèrent à l'ensemble de cette épigraphie une forme en bon accord avec celle des inscriptions connues de l'époque républicaine.

Le milliaire du pont de Treilles vient combler deux lacunes de l'histoire des voies romaines de Gaule. Il est, tout d'abord, le premier témoin certain, dans le pays, d'un bornage antérieur à l'époque impériale. Pour l'Occident, on en connaissait seulement trois jusqu'ici, hors de l'Italie, tous dans la province de Tarragone en Espagne (*C.I.L.* II, 4956, 4924, 4925). Il constitue aussi, en second lieu, le premier exemplaire connu du bornage primitif de la voie Domitienne, établie par Cneus Domitius Ahenobarbus, du Rhône aux Pyrénées, après 121 av. J.-C.

Le proconsul Cn. Domitius Ahenobarbus, consul en 122, avait vaincu les Allobroges, près de l'*oppidum* de *Vindalium* et aussi Bituit, roi des

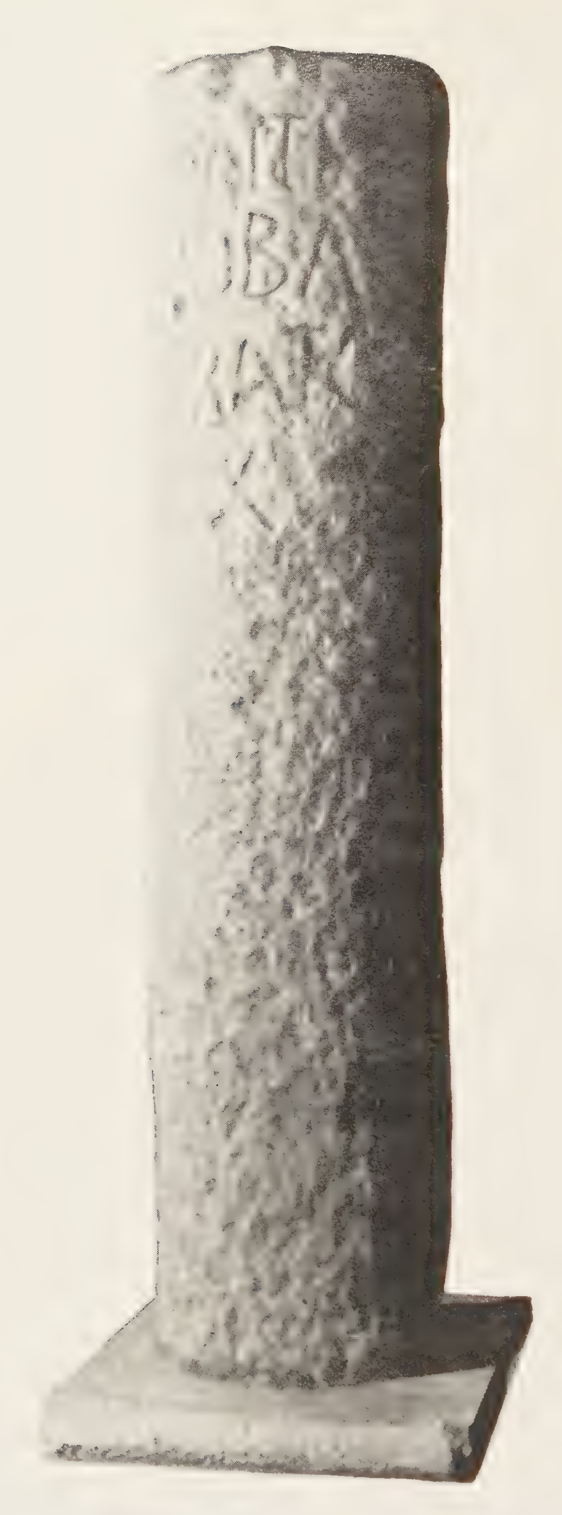


Fig. 2. — Le milliaire de Treilles
(haut.: $1^{m}93$; diam.: de $0^{m}43$ à $0^{m}45$).
(La base est moderne.)

Arvernes, qu'il avait fait prisonnier. Il avait obtenu le titre d'*imperator,* en 121, comme son chef direct Q. Fabius Maximus, qui avait, semble-t-il, complété la défaite des Gaulois, au confluent du Rhône et de l'Isère. Plusieurs historiens antiques ont relaté ces hauts faits d'armes [2]. L'inscription du milliaire paraît commémorer, à la fois, l'établissement de la voie, qui a reçu le nom de *Via Domitia,* et le nom même du proconsul. D'autre part, on sait que l'installation et l'organisation de la colonie de Narbonne ont été confiées, par le Sénat, au fils du proconsul, et à C. Licinius Crassus en 118. Le milliaire du Pont de Treilles permet, en tout cas, de se reporter par la pensée à l'époque où a été établie la *Via Domitia,* complément indispensable de la conquête de la Gaule du Sud, pour assurer, à la fois, les communications avec la métropole et la liaison avec l'Espagne. Ce que l'on sait, d'après les auteurs anciens, du mode de construction des voies antiques, autorise à penser que les travaux d'établissement de la voie nouvelle ont dû se prolonger pendant une assez longue période. Il y a, en effet, 200 milles romains, en chiffres ronds — 300 km. environ — du Rhône au Perthus.

En ce qui concerne le chiffre des milles — XX —, il s'agit évidemment de la distance à partir de la Cité, c'est-à-dire de Narbonne. Une étude attentive du terrain, au voisinage du lieu de la découverte du milliaire, a permis de constater, dans le lit du torrent, à quelques mètres plus en amont, l'existence d'un radier en petit appareil, visiblement antique (fig. 4). Ce radier a dû être construit pour l'établissement du gué aménagé par lequel la voie Domitienne primitive franchissait le torrent en ce point. Un léger mouvement de terrain marque encore le tracé de la voie, entre le Rieu de Treilles et les Cabanes de Lapalme, où un document épigraphique du XVIIIe siècle montre que ce tracé était encore celui de la route Royale de Louis XIV.

La distance de XX milles, indiquée par le milliaire, à partir de Narbonne, ne peut d'ailleurs se justifier que si l'on admet, pour la voie Domitienne primitive, une longueur inférieure de un mille à celle de la voie du Haut-Empire, établie sur les côteaux des Corbières en vue d'assurer les communications en toutes saisons, jusqu'au gué du Rieu de Treilles situé, à cette époque, à 800^{m} plus en amont. Le tracé de la voie Domitienne primitive a pu être précisé sur la carte et sur le terrain (fig. 1). Il n'est autre que celui de l'une des variantes de la voie préhistorique ou Héracléenne. Sans doute, le milliaire marquait-il l'entrée du gué aménagé du côté de la rive gauche, gué qui correspond ainsi, exactement à la distance de XX milles. Il semble nécessaire d'admettre

(2) Voir les textes dans dom Cl. DEVIC et dom VAISSETE, *Hist. gén. de Languedoc,* XV, 1892, « Fastes de la Narbonnaise », par A. LEBÈGUE, p. 6-9.

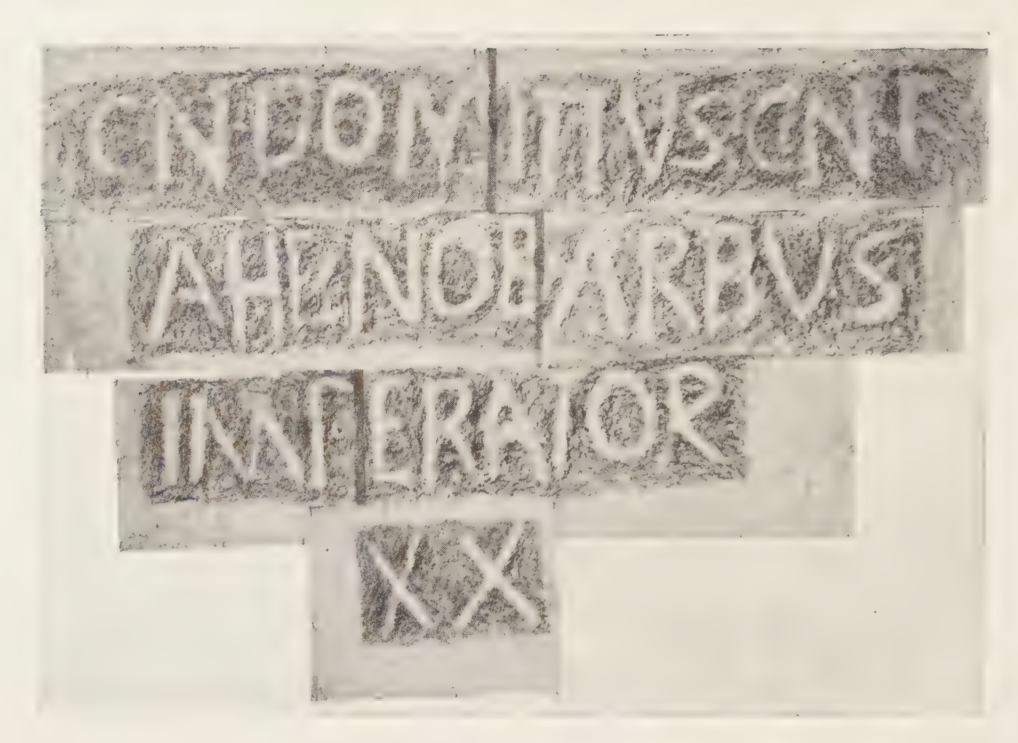


Fig. 3. — Développement de l'inscription (frottis à la mine de plomb sur calque, donnant seulement le contour extérieur des lettres).



Fig. 4. — Débris du gué antique à côté du pont actuel de Treilles.

que, lors de l'établissement de la voie du Haut-Empire, à 800m plus en amont, le gué initial a été abandonné, en même temps que le tracé primitif, et que le milliaire désormais inutile a été culbuté dans le lit du torrent, où il a été recouvert par les alluvions (ainsi s'expliquerait la conservation relativement bonne de son inscription). En outre, le tracé primitif ainsi défini semble confirmer les conceptions, déjà exposées, sur le tracé de la voie préhistorique du sel, qui suivait la côte au plus près de manière à desservir au mieux toutes les salines du littoral. Nous résumons ci-après les résultats des enquêtes faites sur les tracés successifs de cette voie, de Narbonne à Salces [3].

I. — *Voie préhistorique ou voie du Sel* (*voie « Héracléenne »*), *voie Domitienne primitive.*

Tracé : Port de *Nero* (ou *Narbo*), port fluvial et maritime, *emporium* de l'oppidum des « Nérènes », à *Montlaurès* (en ibérique : Ien Néronencen); — *Prat de Cest* (*sext.* ?), Saline d'Estarac; — *Saltus de l'âne*, bifurcation du « Chemin des Charbonniers », vers les Corbières; — *Peyriac-de-Mer*, Salin de Peyriac; — *Etang de Déoumé* (*decimum*), Salin du Lac; — *Gué de la Berre, à Villesalse*, port fluvial et maritime de l'oppidum *Pech Maho* (ou Maò), port saunier des Salins de Sigean; — *Les quatre chemins* (*quadrivium*), *a*) par le Col de Mézels, la Murelle et Desferro-Cabals, *b*) par le Col de la Glédo, Saint-Jean, la Calade; pour ces deux variantes, jonction à l'Estradelle (*strata*), vestiges antiques; — *Cabanes de Lapalme*, Salin de Lapalme; — *Gué du Rieu de Treilles*, (actuellement : Pont de Treilles), gué aménagé, ancien Salin du Bosc; — *Gué de l'Aréna* (actuellement : « Les Caves », Salin de Leucate); — *Pla de Fitou*, par l'Estradelle (2e), source, aqueduc d'écoulement, paroi rocheuse dite « paret antique », Salin de Fitou; — *Les Arques*, col, (dolmen ?); — *Salces*, source salée, salines, port saunier.

Dr Ch. Pelissier, *Etude d'un tronçon de la Voie Domitienne, Bull. Com. Arch. de Narbonne*, XIV, 1916, p. 313; J. Campardou, *Etude cartographique de la Voie Domitienne de Narbonne à Salces*, *ibid.*, XX, 2e partie, pp. 215-301, et complément, *ibid.*, XXII, 1re partie, pp. 1-20.

Le tracé indiqué modifie les conclusions précédemment adoptées. Il paraît s'imposer, dans la section : Gué de Villesalse — Gué du pont de Treilles, 1°) par la distance, à partir de *Narbo*, indiquée sur le milliaire de Domitius : XX milles, plus courte de 1 mille que celle par *Caussine* (cf. ci-après); 2°) par la présence d'un gué aménagé, encore très apparent, à peu de distance en amont du point où le milliaire a été découvert; 3°) par les traces reconnaissables de la voie primitive, entre les Cabanes de Lapalme et le gué aménagé. Ces données nouvelles tendraient à confirmer l'hypothèse de l'établissement de la Voie Domitienne primitive, sur l'assiette même de la voie préhistorique, dans cette section. — Voir fig. 5, les ornières de la voie près de la Grange Neuve (IXe mille).

(3) Sur la voie Domitienne dans son ensemble, voir la bibliographie dans R. Lantier, *Antiquités du Roussillon, Rev. des études anciennes*, 1919, pp. 283 sq.; et A. Grenier, *Manuel d'archéol. gallo-rom.*, VI, 1, 1934, pp. 26-29, et 406.



Cliché M. Labrousse.

Fig. 5. — Ornières de la voie Domitienne au-dessus de la Grange-Neuve. (Cf. fig. 1, voie primitive, au IXe mille).

II. — *Voie du Haut-Empire.*

Tracé : Cité — *Colonia Narbo Martius;* — voie d'Aquitaine, jusqu'au VIIe mille; *Saint-Julien de Septime* (*trivium*); — *Fontfroide* (abbaye), vestiges de la voie antique, ornières, autel votif à Mercure (*C.I.L.*, XII, 4331), monnaies antiques; — *Sainte-Eugénie* (prieuré), carrière de grès, antique; entre ces deux points, dans la forêt de *Fontfroide*, ornières nombreuses; — *Le Sautet* (*Saltus*); — *La Croix rouge*, croisement avec le « chemin des charbonniers »; — *Portel*, port fluvial et gué, *castellum* (ruines), ornières: — *VIII M.P.* (*C.I.L.*, XII, 5667, au Musée de Narbonne), mais qui appartient vraisemblablement à la voie du Haut-Empire. Daté d'Auguste (13-14 ap. J.-C.), il se réduit à



Cliché M. Labrousse.

Fig. 6. — Le milliaire de La Clotte.

la partie inscrite et son poids, calculé, ne dépasse pas 350 kg. Son déplacement (4 km. env. depuis le IXe mille de la voie du Haut-Empire jusqu'à la voie du IVe siècle qui passait à Peyriac-de-Mer, voir ci-après) où il a du être remployé, paraît très probable; — *Tour de l'Amérie,* ou de Montcal, ruines d'une tour de guet; — *Montpezat, castellum,* ruines, ornières; — *Saint-Clément, Tour du Saut* (*Saltus*), tour de guet (vestiges) et ornières; — *La Clotte,* ravin, dans la Montagne de Roquefort des Corbières, *milliaire d'Auguste, in situ* (fig. 6), *XVI M.P.* (*C.I.L.* XII, 5668, daté de 1 av. J.-C.); à côté de lui, un autre milliaire, renversé (*C.I.L.* XII, 5669), actuellement anépigraphe; un troisième milliaire, anépigraphe, gît dans les ruines, près du premier; — *Caussine,* chaussée antique, *XVII M.P.,* milliaire de Constantin et Licinius, (313-326 ap. J.-C.), décou-

vert à la ferme bergerie de Caussine, à 1 mille de son emplacement (ESPÉRANDIEU, *Inscriptions latines de la Gaule Narbonnaise*, n° 567; actuellement au Musée Lapidaire de Narbonne); très fruste, diam. 0 m. 35; — Saint-Pancrace (chapelle), sur le site de la bourgade médiévale *ad vicesimum* (*lapidem*), *vicus*, relais; — *Gué du Rieu de Treilles*, à 800 m. en amont du gué primitif marqué par le milliaire de Domitius; — *Gué de l'Aréna*, actuellement « *Les Caves* », vestiges d'un *vicus*, de sépultures et de deux villas gallo-romaines; — au delà, même tracé que celui de la voie primitive.

Th. MARTY, *Recherches historiques sur Montpezat et Roquefort*, Toulouse, 1889; F. P. THIERS, *De Narbonne aux Pyrénées par la voie Domitienne*, *Bull. Com. arch. de Narbonne*, III, 1894-1895, p. 639; H. ROUZAUD, *Notice sur le trajet réel de la Voie Domitienne, de Narbonne à Salces, ibid.*, XIII, 1914, p. 327; Dr Ch. PÉLISSIER, *o. l.*; J. CAMPARDOU, *ibid.*, *o. l.*

Comme en d'autres points de la Gaule, il est permis de penser que l'Empire a procédé à de nouveaux aménagements des voies antiques, afin de rendre la circulation plus régulière et plus rapide. D'une façon générale, on le sait, leur tracé a été reporté sur les coteaux, de manière à éviter les bas-fonds et les endroits marécageux, d'un accès difficile surtout pendant la mauvaise saison, notamment le long du littoral méditerranéen. C'était une nécessité pour les courriers impériaux rapides, les liaisons militaires et le *cursus publicus*, sur la route d'Espagne.

Le détour initial de 7 milles, sur la voie d'Aquitaine, n'était pas un inconvénient majeur, puisqu'une liaison, avec relais, pouvait être établie en ce point avec les autres courriers dans toutes les directions.

Pour la première partie de ce tracé : Saint-Julien, Fontfroide, Portel, La Clotte, remarquer la disposition de la voie, établie sur un même méridien (645 G.), sensiblement celui de Perthus.

III. — *Voie du IVe siècle.*

Tracé : Cité et port de *Narbonne*; — *Saint-Crescent*, gué du Veyret; — *Prat de Cest* (*sext.* ? 6e mille, inconnu); — *Peyriac-de-Mer*, *VIIII M. P.* milliaire d'Auguste, de la voie du Haut-Empire, en remploi probable ici (cf. ci-dessus); — *Etang de Déoumé* (*decimum*), (10e mille, inconnu); — *Gué de Villesalse*, relais important, palais du saunier (archives); — *Les Quatre Chemins*; — *Col de la Glédo;* — *Saint-Martin de Roquefort*, chapelle, ruines gallo-romaines; — *Caussine*, *XVII M. P.*, milliaire de Constantin et Licinius (313-326), remploi possible de la voie du Haut-Empire (cf. ci-dessus); — *Saint-Pancrace* — et, au delà, voie du Haut-Empire.

H. ROUZAUD, *o. l.*; J. CAMPARDOU, *o. l.*; Chanoine BARTHE, *N.-D. des Oubiels, à Portel*, La Rochelle, 1916; même auteur, *La Châtellerie de Mattes, du IXe au XXe siècles*, La Rochelle, 1925; Chanoine GRIFFE, *Les voies romaines du pays narbonnais*, *Annales du Midi*, L, 1938, p. 337.

Après les invasions barbares, et peut-être même dès le début du IVe siècle, la voie du Haut-Empire, par Fontfroide, Portel, La Clotte, semble avoir été à peu près abandonnée, sans doute faute d'entretien, au profit de la voie préhistorique. On pourrait croire que cette dernière était devenue plus accessible, par suite du colmatage des basses plaines et des étangs, dans les parties les moins profondes de leurs rives. Le relais de Villesalse a pris une importance particulière, qu'il a conservée intacte jusqu'au XVIIIe siècle, ainsi que celui de Saint-Pancrace au point routier *ad Vicesimum*.

Les divergences entre les chiffres indiqués par les Itinéraires antiques, longtemps discutées (cf. F. P. Thiers, *o. l.*), se trouveraient ainsi, en quelque sorte, matérialisées.

Les nombreuses variantes de la voie entre les deux tracés précédents, trouveraient leur explication dans la nécessité de l'adapter à l'état des gués (été, hiver) et des travaux d'entretien ou de réfection.

IV. — *Route Royale* (*XVIIe-XVIIIe siècles*).

Aucune modification essentielle ne paraît avoir été apportée au tracé précédent depuis le IVe siècle jusqu'au règne de Louis XIII. A cette époque, la conquête du Roussillon amène le pouvoir royal à la conception, puis à l'étude et à la réalisation d'une « *route stratégique* ». Celle-ci, commencée sous Louis XIV, a été terminée sous Louis XV. Elle procédait de quatre principes : 1° suppression du Gué de Villesalse; 2° passage à Sigean, bourg important, organisé en gîte d'étapes, avec hôpital de campagne; 3° suppression du gué de Treilles; 4° grande largeur de voie.

L'exécution de ce vaste projet a nécessité une modification profonde du tracé des voies antiques : 1° construction d'un pont monumental, sur la Berre, près du *hameau du Lac*, en aval de Villesalse (date inscrite sur la clé de voûte : *1750*); — 2° construction d'une puissante digue, en courbe à la sortie du pont, en liaison avec une longue ligne droite, en remblai, avec ouvrages d'art, jusqu'à Sigean; — 3° après ce bourg, aménagement de trois rampes, la première au « *Four à chaux* », la seconde au « *Col du Télégraphe* », la troisième enfin à l'antique « *Desferro-Cabals* », point de raccordement avec la voie préhistorique (*L'Estradelle*). Au delà, léger redressement aux Cabanes de Lapalme et construction du « Pont de Treilles », à la place du gué aménagé antique, déjà décrit. Une pierre inscrite, à l'entrée de l'unique rue des Cabanes de Lapalme (côté Narbonne), relative à la « Poste Royale », marque encore le tracé provisoire de la route, tracé identique à celui de la voie de Domitius et de la voie préhistorique.

La route Royale est devenue, aujourd'hui, la N. 9, avec l'adjonction récente, N. 9 *bis*, par *La Nouvelle*.

Toulouse, 31 décembre 1950.

Joseph CAMPARDOU.

A PROPOS DU MILLIAIRE DE CNEUS DOMITIUS AHENOBARBUS TROUVÉ DANS L'AUDE EN 1949.

par M. Paul-Marie DUVAL

L'intérêt de cette découverte n'échappera à personne. M. Joseph Campardou, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, a bien voulu confier à *Gallia* une étude de ce document, qui a déjà fait l'objet d'une communication de lui-même à la *Société archéologique du Midi de la France* (inédite) et d'une communication de M. Philippe Héléna à la *Commission archéologique de Narbonne* (*Bulletin,* XXII, 2, pp. 88-102). La pierre a été examinée par M. Jean Jannoray, Directeur de la XI[e] circonscription des Antiquités historiques, et l'inscription soigneusement relevée : frottis à la mine de plomb, estampage et photographies en confirment la lecture, indiscutable malgré la forte érosion du grès. La borne a été protégée par les alluvions du torrent, l'inscription est ancienne et n'a jamais été retouchée (v. plus haut, p. 195 sq.).

Le lieu de découverte pose un problème à la solution duquel M. Campardou, fort de ses études passées sur la voie Domitienne au sud de Narbonne, s'est particulièrement attaché. Il s'était déjà convaincu du passage dans la plaine de la voie préhistorique des sauniers du littoral, voie légendaire d'Héraklès, voie historique d'Hannibal. La découverte du milliaire impose sa conviction : c'est ce tracé qu'a emprunté la première voie Domitienne. La borne est en effet trop lourde pour avoir été roulée sur 800^{m} par le Rieu depuis un gué supérieur où passerait une voie empruntant les collines, et le chiffre de XX milles correspond à la distance de Narbonne en ligne presque droite. D'ailleurs cette découverte, provoquant un examen plus attentif du terrain, a conduit M. Campardou à reconnaître les restes d'un gué aménagé dans l'antiquité à proximité immédiate du milliaire basculé. Tout cela confirme l'existence de la voie primitive du littoral. Le détail du tracé des voies et de leurs variantes successives jusqu'au Bas-Empire, établi d'après les autres découvertes, l'étude du terrain et la toponymie, reste l'apport personnel des travaux de M. Campardou.

Le nom que porte le milliaire, suivi du mot *imperator,* l'aspect du monument, les caractères et le texte de l'inscription nous reportent à l'époque républicaine, et singulièrement au premières années de la présence romaine en Gaule.

Ce *Cneus Domitius Ahenobarbus*, fils de *Cneus,* et *imperator,* ne peut être que le consul de 122, le vainqueur des Allobroges et des Arvernes. De toute la lignée, il est le seul qui ait, *à la fois,* partagé avec son père le prénom de *Cneus* et mérité la dignité d'*imperator* [1], après avoir accédé au consulat.

Un milliaire du IIe siècle avant J.-C. est chose rare, mais non exceptionnelle. Sans doute, le petit nombre des milliaires connus de la République est surprenant [2] : échelonnés principalement de 187 à 75 environ, ils sont au nombre d'une quinzaine pour l'Italie, d'une douzaine pour les provinces. Mais l'on sait par Plutarque que Caius Gracchus a le premier généralisé leur emploi (lequel remonte au IIIe siècle) ; et c'est en 129 qu'apparaissent les premiers milliaires connus dans les provinces [3]. Or, si le milliaire de Domitius est le premier milliaire républicain connu en Gaule, il remonte précisément à l'époque de Caius Gracchus, qui ne paraît pas avoir été défavorable à la nouvelle conquête [4] : et c'est ce qui importe [5]. Le petit nombre ou l'absence des décou-

(1) Voir la généalogie dans R.-E., V (1905), *s. v. Domitius*, col. 1315 (Münzer) et dans Drumann-Groebe, *Geschichte Roms* etc..., III (1906), pp. 13-18. De tous les *Domitii,* depuis l'ancêtre Lucius jusqu'au dernier Lucius (l'empereur Néron), 4 seulement sont Cneus, fils de Cneus : le consul de 162, son fils consul en 122, l'un des fils de celui-ci, consul en 96 (après avoir été fondateur de Narbonne en 117, v. plus loin n. 34), et le fils de ce dernier ; et un seul a mérité le titre d'*imperator,* c'est l'un des trois qui ont accédé au consulat, celui dont le triomphe est mentionné dans les « Fastes triomphaux » : c'est le consul de 122, le vainqueur de la Gaule méridionale. Nous ne savons pas en effet si son fils Cneus a jamais été appelé *imperator*. S'il a reçu les honneurs du triomphe, cela ne pourrait être qu'avant son consulat de 96, entre 103 et 99, seules années pour lesquelles la liste des *Fasti* comporte une lacune. Nous ne savons pas non plus s'il est retourné en Gaule après sa participation à la fondation de Narbonne au début de sa carrière (v. plus loin, n. 34).

(2) Le volume du *C. I. L.* consacré aux milliaires n'est pas encore paru. En attendant, il faut se reporter au mémoire de O. Hirschfeld, *Die römischen Meilensteine* (1907), dans ses *Kleine Schriften,* ch. XLIV, p. 703-743. Environ deux douzaines de milliaires pour l'époque républicaine, dont 15 en Italie (contre quatre milliers pour l'époque impériale). La 2e édition du *C.I.L.*, I consacré à l'époque républicaine (I, 2[1], 1918, 2[2] 1934, 2[3] 1943) n'en ajoute pas de nouveaux, non plus que l'article, d'ailleurs très rapide, de H. U. Instinsky, *J.D.A.I.*, 56, 1941, col. 879-891.

(3) Ceux de M' Aquilius en Asie, v. plus loin, n. 14. Le milliaire de Domitius est le premier connu à l'Ouest de l'Italie avant l'époque impériale que l'on puisse dater, et peut-être le plus ancien : les trois milliaires de Tarraconnaise classés à l'époque républicaine ne sont pas datés (*C.I.L.*, I, 21 840 (1re éd. 1486)), 823 (1894), 824 (1485) = II 4956, 4924, 4925 : le premier serait le plus ancien).

(4) J. Carcopino, *Histoire romaine* de la coll. Glotz, II, p. 284 : « alors à l'apogée, Caius, oubliant les dissentiments du passé, ne marchanda point son concours à Domitius » (en 122).

(5) On a trouvé en Italie, sur la voie Appienne, un milliaire, de lecture incertaine, que l'on a parfois attribué (Instinsky, *o. l.*) au consul de 122 : *Cn. D[o]m[iti]u[s] / Cos. / CXII* (*C.I.L.*, I, 2[1]

vertes passées peuvent s'expliquer par la faible étendue du monde romain d'alors, par la rareté des monuments du IIe siècle qui sont parvenus jusqu'à nous, enfin par une exploration insuffisante : « le nombre des milliaires connus en Gaule était de cinq au début du XIXe siècle », écrivait naguère M. Albert Grenier, « on peut espérer encore de nouvelles trouvailles » [6]... A vrai dire, il était curieux que la voie Domitienne, la plus ancienne et la plus célèbre de la Gaule, n'eût pas encore livré de milliaires antérieurs à l'Empire.

L'aspect matériel du monument correspond à ce que nous savons des milliaires de l'époque républicaine. Deux d'entre eux, datés de 187, ont même, à 2 ou 3cm près, les mêmes mesures [7] : ils ont été, il est vrai, trouvés en

822 (629) = X 6872) : le document est peu sûr et le *C.I.L.* ne se prononce pas, pour la date, entre les consuls de 192, 162, 122 et 96. La découverte du milliaire de Domitius en Gaule ne rend en aucune façon ce document plus valable et ce dernier ne nous est d'aucun secours pour l'étude du nouveau milliaire.

(6) *Manuel d'archéol. gallo-romaine,* VI, 1, p. 53. En 1907, Hirschfeld, *o. l.,* comptait environ 550 milliaires pour l'ensemble des Gaules et de la Germanie.

(7) Les mesures des milliaires de la République n'ont pas toujours été notées avec toute la précision désirable. Les pierres sont parfois cassées, ou enterrées en partie, et dans le second cas on ne signale pas si la mesure est complète. Voici les renseignements les mieux assurés, d'après le *C.I.L.* (pour le t. I, nous citerons la 2e édition en tête, et entre parenthèses la 1re) :

C.I.L. I. 21	Signataire	Forme	Hauteur	Diamètre	Date
21 = X 6838	P. CLAUDIUS A. (p. f.) et C. FOURIUS, édiles	colonne	0 m. 78	0 m. 61	avant 249
829 (633) = XI 6616	P. MENATES, édile	colonne		3 palmes = env. 0 m. 68	1er quart du IIe s. ?
619 (537) = XI 6641	M. ÆMILIUS LEPIDUS	col. cassée	1 m. 15	1 m. 46 (?) en haut	187
617 (535) = XI 6642	»	col. conique à base carrée large de 0,62	1 m. 30 *sans la base*	0 m. 44 en haut	187
618 (536) = XI 6645	»	« *id.* »	« *id.* »	« *id.* »	187
637 (550) = V 8007	POPILLIUS LAENAS	pointu en bas	1 m. 22	0 m. 65	132

On voit que le 4e et le 5e milliaires de cette liste (617 et le suivant que le *C.I.L.* donne comme semblable à lui) doivent être hauts de 1 m. 30, + env. 0 m. 60 pour la base « carrée », soit 1 m. 90 env., et qu'avec leur diam. de 0 m. 44 en haut, ils sont très comparables au milliaire de Domitius (h. 1 m. 93, diam. 0 m. 45 en haut, 0 m. 43 en bas) : les seules différences sont l'existence d'une base, que ce dernier ne comporte pas, et la forme, conique et non cylindrique. (Pour les autres, par le mot « colonne », seul, le *C.I.L.* indique très vraisemblablement la forme cylindrique).

Italie; malheureusement, nous n'avons pas de description détaillée des milliaires provinciaux [8].

Les lettres ont une forme courante dans l'épigraphie des milliaires, et particulièrement à l'époque républicaine (fig. 1). Gravées non sur la surface plate d'un cartouche mais, comme sur d'autres milliaires de toutes époques (les moins soignés), sur la courbe même de la borne dont elles couvrent les 4/5 au niveau de la 1re ligne, elles présentent une disposition irrégulière qui est dûe à la difficulté de graver dans ces conditions sur un bloc de cette taille, péniblement maniable. On serait tenté d'attribuer à cette difficulté technique le fait que certains caractères ont une allure cursive (les C très ouverts, les M un peu couchés, le V ventru de *Ahenobarbus*) : mais on retrouve cette particularité sur des inscriptions du IIe siècle gravées sur surface plate, notamment sur l'ex-voto de Mummius, daté de 146, dont l'alphabet présente de grandes analogies avec celui du milliaire, notamment pour le mot *imperator* [10]. Mais les analogies les plus probantes sont fournies par les inscriptions de milliaires ou de cippes : milliaires de M. Æmilius Lepidus en 187, de S. Postumius Albinus en 148, de L. Cornelius Cina en 127, de T. Quinctius Flamininus en 127-123 (?), et surtout cippes gracchiens de 130-121 où se retrouvent le même alphabet et la même disposition irrégulière [11]. On notera le fait que trois lettres se présentent chacune sous deux formes différentes sur le milliaire : mais on a des exemples de ce fait et des mêmes formes à la même époque, et, qui plus est, dans des inscriptions sur fond plat [12] : c'est sans doute le seul

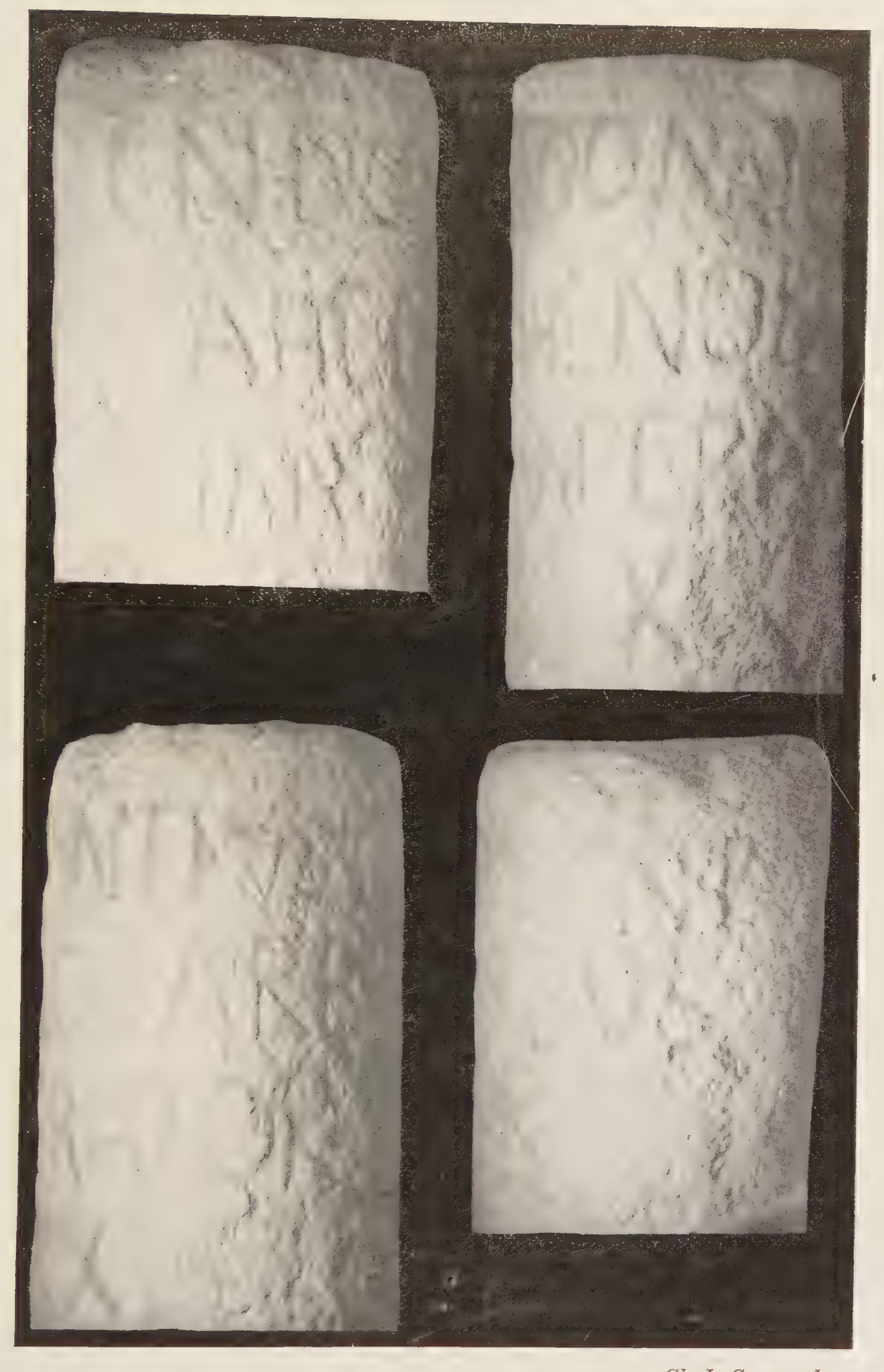
(8) Les milliaires anépigraphes de Pont-de-Cart (voie Domitienne), hauts de 2 m. 40 et 2 m. 28 (diam. 0 m. 74), sont très probablement du Haut-Empire (*C.I.L.* XII, 5614-5615, A. Grenier, *Manuel*, VI, 1, 1934, p. 45, n. 2) comme ceux avec lesquels ils ont été trouvés, hauts de 2 m. 78 (XII, 5613, Auguste), 2 m. 68 et 2 m. 97 (5612 et 5611, Claude). D'une façon générale, les milliaires impériaux sont plus hauts, sauf au Bas-Empire, que ceux que l'on connaît de la République (*ibid.*, p. 69-71), tous inférieurs à 2 m., comme le milliaire de Domitius.

(9) Longue de 1 m. 12, pour une circonférence de 1 m. 41.

(10) *C.I.L.*, I, 2[1] 626 (541) = III, 331, photo dans R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4e éd., 1914, pl. III, n° 4, frottis reproduit dans Ritschl, *Priscae Latinitatis Monumenta Epigraphica*, 1872. pl. LI, A. Voir aussi l'inscription de Popillius Laenas, consul en 132, relative à la création et au bornage de la *Via Popillia* (I, 2[1] 638 (551) = X, 6950; Cagnat, *o. l.*, pl. II, n° 2, Ritschl, pl. LI, B).

(11) Références plus loin, n. 14. Reproduction des frottis dans Ritschl, *o. l.*, pl. XLVIII A (Lepidus), LV A (Postumius), LVI A (Cina), LVI B (Flamininus), LV C et D et XCVIII A (cippes gracchiens). L'inscription du milliaire de Popillius Laenas, érigé en 132 (v. plus haut, n. 7) est en beaux caractères gravés sur une surface plate (Cagnat, *o. l.*, pl. II, n° 1). Celles des milliaires du IIIe siècle (*C.I.L.*, I, 2[1] 21 (= X 6838) et 22 (= VI 1277 et 31.585, dessins) sont franchement archaïques. M. J. Carcopino a attiré mon attention sur les cippes gracchiens: qu'il veuille bien trouver ici mes remerciements.

(12) Le B, dans *Ahenobarbus* (le 1er a la boucle supérieure plus petite, le 2e a les deux boucles égales), le R dans *imperator* et dans *A.* (le 1er de *i.* a le jambage latéral convexe, les autres l'ont rectiligne), le V dans *A.* et le autres mots (ventru dans le 1er, rectiligne ailleurs). — Voir *C.I.L.* I, 2[1] 614, en 189 (les deux B, 3e et 4e lignes, photo); 615 à la même époque (les deux



Cl. J. Campardou.

Fig. 1. — Le milliaire de Domitius. Partie supérieure, portant l'inscription : CN.DOMITIVS CN.F. / AHENOBARBVS / IMPERATOR / XX
(Hauteur des lettres : 10 à 12 cm.)

indice d' « archaïsme » que l'on pourrait déceler dans cette inscription, encore qu'on puisse mettre cette irrégularité sur le compte de la maladresse dont témoigne la gravure. Plus encore qu'à la surface courbe de ce cylindre au faible diamètre, c'est à la mauvaise qualité de la pierre qu'il faut attribuer la principale différence qui distingue cette inscription provinciale des inscriptions de même nature et de même époque qu'on connaît en Italie : celles-ci, gravées sur tuf, sont plus profondes et plus nettes que la nôtre, gravée sur un grès tendre qui, par surcroît, est aujourd'hui fortement émoussé. Cette gravure légère n'est pas le fait d'un âge plus récent, mais des difficultés diverses auxquelles son auteur a dû faire front.

Enfin, l'orthographe n'offre rien que de normal [13]. En bref, nous avons à faire à une inscription peu soignée, témoin d'un travail difficile et de nature strictement utilitaire, et qui est parfaitement à sa place dans le matériel épigraphique du IIe siècle avant notre ère.

La formule, dans sa concision, correspond elle aussi à celle des milliaires de la République qui parfois, d'ailleurs, portent seulement le nombre des milles: prénom, nom, filiation indiquée par le prénom du père, surnom, — titre (édile au IIIe siècle, consul ou proconsul ensuite), — distance [14]. Le mot *imperator* ne se trouve sur aucun milliaire connu avant l'extrême fin de l'époque républicaine, et, sur ces documents de l'année 28, il accompagne le titre de consul [15], tandis que sur le milliaire de Domitius, il est seul mentionné. Mais nous savons par bien d'autres documents que ce choix a été d'usage

R, photo); voir aussi 692 à la fin du IIe siècle (B à boucles inégales, photo), 30 à l'époque la plus ancienne de Rome (R à jambage courbé; 2 fois,photo); — 382 la plus ancienne inscription du Picenum (sur patère: les deux V, fig.).

(13) Les noms propres n'offrent point ici de prise à l'étude. Pour *imperator*, on connaît sur les inscriptions des formes archaïques: *impeirator* en 189 en Espagne (*C.I.L.*, I, 2[1] 614 = II, 5041), *inperator* en 167 en Grèce (I, 2[1] 622 = III, 14203, n° 22), mais on a déjà la forme classique en 146 (*L. Mummius, imperator,* v. plus haut, n. 10).

(14) On trouve seulement parfois, en plus, la filiation indiquée par le prénom du grand-père, le nom de la ville choisie comme point de départ ou point d'arrivée, et un ou deux chiffres supplémentaires relatifs à d'autres villes. Voici des exemples datés (nous laissons de côté les indications de distances) : en 187, M. ÆMILIUS, M. f., M. n. / LEPIDUS. Cos (*C.I.L.*, I, 2[1] 617 (535) = X 6642; 618 (536) = 6645. *Via Æmilia*); — en 148, S. POSTUMIUS, S. f. S. n. / ALBINUS. Cos, (I, 2[1] 624 (540) = V 8045. *Via Postumia*); — en 132, P. POPILLIUS, C. f. / Cos. (I, 2[1] 637 (530) = V 8007). Voie d'*Ariminum* à *Aquilée*); — en 129, M'AQUILLIUS, M'. f. / Cos. (I, 2[1] 647 = III 6093 et suppl. 7183, entre autres, rédigées en latin et en grec : I, 2[1] 646 = 651. *Via Aquillia*, en Asie); — en 127, L. CORNELIUS, L. (f.) CINA, Cos (I, 2[1] 654 (558) = X 6905. Entre *Venafrum* et *Naples*); — en 123 (?), T. QUINCTIUS, T. f. FLAMININUS / Cos, (I, 2[1] 657 (559) = XI 6671); — vers 115 (?), L. CAECILI, Q. f. / METEL. Cos. (I, 2[1] 661 (561) = IX 5953. *Via Caecilia*, probablement); — en 74, P. SERVEILIUS, P. (f.) / ISAURICUS PROCOS. / res(tit)uit (I, 2[1] 786 (622) = III, 462. En Asie); — en 28, C. CALVISIUS, C. f. SABINUS. Cos. / IMP. (X 6895, 6897, 6899, 6901. Près d'*Aquinum*), etc...

(15) Voir à la fin de la note précédente, milliaires de C. Calvisius. Cette habitude, pour un consul, de porter son titre d'*imperator*, appartient à la fin de la République, v. note suiv.

jusqu'à l'époque de César : le titre suprême, à partir du moment où il a été décerné par les troupes, était, le plus souvent, seul adopté par son bénéficiaire, éclipsant notamment le titre proconsulaire. On le trouve ainsi, seul, accolé au nom de l'auteur d'un document officiel ou d'une dédicace à partir de 189 [16], et couramment accolé au nom d'un monétaire à partir de 82 [17]. Or, le bornage d'une voie, même neuve, n'est pas un acte plus officiel que la promulgation d'un décret proconsulaire, la dédicace d'un monument public, ou l'émission d'une série monétaire : il n'y a donc rien que de très normal à trouver le titre d'*imperator* sur un milliaire, et à l'y trouver seul, — ce serait la présence du titre proconsulaire à côté de lui qui serait insolite [18].

Enfin, le fait qu'un magistrat, ouvrant une voie nouvelle, la marque à son nom en portant celui-ci sur ses milliaires est, lui aussi, tout à fait normal. Le cas de M' Aquillius, chargé en 129 d'organiser la nouvelle province d'Asie, est significatif à cet égard : il y aménage la route de Sardes à la romaine en y posant ses milliaires, et ce sera la *Via Aquillia* [19]. Un document

(16) Mommsen, *Droit public*, t. I (1887) p. 143-149; ce titre est une distinction qui sert d'acheminement au triomphe, il éclipse tous les autres à partir du moment où il a été décerné par les troupes. Rosenberg (art. *imperator* dans R. E. IX (1916), col. 1141-1142) nuance ainsi la doctrine : il n'est pas d'usage de porter à la fois le titre d'*i.* et celui de consul (on ne trouve les deux que dans le rappel chronologique d'une titulature : *L. Mummius ... cos ... dedit, Romam rediit triumphans..., quod in bello voverat ... imperator dedicat* (*C.I.L.*, I, 2^{1} 626 (541) = VI 331, en 145); *Ap. Claudius Pulcher ... consul vovit..., imperator coepit* (I, 2^{1} 775 (619) = III 547, en 48) ou celui de dictateur (Sulla préfère ce dernier acquis en 81, à celui d'*i.* acquis dès la fin de la guerre contre Mithridate). De plus, les inscriptions du IIe siècle montrent que le consul, acclamé *i.* pendant son consulat, continue à porter son titre consulaire de préférence au titre nouveau jusqu'à la fin de son consulat, tandis que les magistrats prorogés, gouverneurs de province, proconsuls, portent de préférence le titre d'*i.* (tendance qui s'affirme jusqu'à César où ces distinctions disparaissent puisqu'il garde officiellement le titre d'*i.* après ses triomphes : d'où, à la fin de la République, en 28, le *cons. imp.* de C. Calvisius, v. plus haut, n. 14, à la fin) : c'est, précisément, le cas de Domitius, qui était déjà proconsul quand il a eu la possibilité, la guerre terminée, de créer la voie d'Espagne. Pour les exemples, v. plus loin, n. 28.

(17) A partir de Sulla, des monétaires font suivre leur nom du titre d'*i.*, généralement seul, aussi bien dans les provinces qu'à Rome : v. *C.I.L.*, I, 2^{2}, *Appendix nummorum*, 287 sq.; H. A. Grueber, *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, 1910, I, p. 359, n° 2895, p. 475, n° 3837 (Rome); II p. 459, n° 1 (Orient), p. 357, n° 47 (Espagne); pour la Gaule : II, p. 388, n° 1, *C. Val. Fla(ccus) imperator* (*C.I.L.* I, 2^{2} 287), en 82; *i.* avant 83, il n'a triomphé qu'en 81, *ex Celtiberia ... et Gallia*. Sur les monnaies, le titre est presque toujours seul. Voir d'autres exemples, plus loin, n. 28.

(18) Point n'est besoin d'invoquer ici l'orgueil bien connu du personnage pour justifier l'emploi du titre d'*i.* de préférence à celui de proconsul, encore que l'indication psychologique ne soit point négligeable. — On pourrait, d'autre part, objecter que, sur les milliaires, l'indication de la magistrature est nécessaire parce qu'elle a valeur de date et que ces documents administratifs sont ainsi souvent datés : mais de nombreux milliaires n'offrent que le chiffre des milles pour toute indication, et le mot *imperator* accolé au nom de Domitius, rappelant la conquête même du pays, tenait lieu de date approximative.

(19) V. plus haut, n. 14, avec d'autres exemples : milliaires de M. Æmilius Lepidus sur la *Via Æmilia*, de S. Postumius Albinus sur la *Via Postumia* : une route apparaît ainsi comme la propriété morale d'une famille, à qui son entretien est à cœur, en lui fournissant un moyen de perpétuer son nom.

nous est ici plus précieux que tout autre : l'inscription de P. Popillius Laenas qui, en 132, rappelle qu'il a créé la voie de Rhegium à Capoue, qu'il y a fait des ponts et posé des milliaires et des *tabellarii* (c'est-à-dire, probablement, des bornes intermédiaires) [20]; connaissant, sur une autre voie d'Italie, un milliaire à son nom [21], on ne saurait penser que ce nom fût absent de la voie dont Popillius réclamait la paternité, et que l'on appellera la *Via Popillia*. Ainsi, quelques années avant le temps de Domitius et probablement depuis longtemps déjà, cet usage était bien établi. La seule nouveauté du milliaire de Domitius, c'est que l'auteur de la voie soit le conquérant lui-même — *imperator* — du pays qu'elle traverse: c'est là sa valeur singulière.

Le milliaire de Treilles peut donc être attribué à Domitius en toute sécurité. Ce n'est pas seulement le premier milliaire de la République trouvé en Gaule, et l'un des rares connus dans le monde romain. C'est aussi la plus ancienne inscription latine découverte en territoire gallo-romain [22], et l'on ne pourrait guère en trouver de plus ancienne car elle témoigne de l'introduction même du nom latin sur le sol de la Gaule : dans sa rude majesté, cette borne marque un tournant décisif de notre histoire nationale. Témoin isolé d'une œuvre d'ensemble — le bornage de la plus vieille route des Gaules — elle est enfin la preuve que cette *Via Domitia*, dont nous ne connaissions pas le nom avant l'époque de Cicéron [23], a bien été construite par le conquérant lui-même, — auquel on avait, d'ailleurs, toujours attribué la fondation sur son parcours d'un *Forum Domitii* [24] : ce qui était hier conviction [25] est aujourd'hui certitude.

(20) Pour l'inscription, v. plus haut. n. 10; sur les *tabellarii*, A. GRENIER, *Manuel*, VI, 1, p. 80 sq., et [H. G. PFLAUM], *Essai sur le cursus publicus sous le Haut-Empire romain*, *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, XIV, 1re partie, 1940, p. 242-244.

(21) V. plus haut, n. 14 et 10.

(22) Jusque là, la plus ancienne inscription latine gravée sur pierre en Gaule était, à Toulouse, une dédicace de l'époque de César, datée de 47 av. J.-C. (*C.I.L.*, XII 5388).

(23) *Pro Fonteio*, VIII, 18 : *cum majoribus reipublicae negotiis M. Fonteius impediretur, et cum ad rem publicam pertineret viam Domitiam muniri, legatis suis, primariis viris, C. Annio Bellieno et C. Fonteio, negotium dedit; itaque praefuerunt*. On a parfois donné ici à *munire* le sens de « achever d'aménager », comme si la voie, vers 75, après plus de 40 ans, n'était pas encore terminée. Mais la voie, qui porte un nom, est déjà faite : il est normal que l'on ait besoin, au moment de la guerre d'Espagne, de renforcer son empierrement sur tout ou partie de son parcours. Dans la dernière traduction française du *Pro Fronteio* (A. BOULANGER, *Coll. des Univ. de France*, t. VII des *Discours* de Cicéron), *munitio viarum* et *munire* sont constamment traduits, dans ce ch. VIII, par « la réfection des routes » et « travailler à » cette « réfection ».

(24) V. plus bas, n. 68.

(25) C. JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, III (1909), p. 36, n. 1 : « le nom de la *via Domitia* n'apparaît qu'au temps de Cicéron... : mais ce nom indique la date de la construction ». — M. BESNIER, art. *via* du *Diction. des Antiq.* (V, 1911, col. 799) : « La plus ancienne voie romaine de la Gaule est la *Via Domitia*, qui date de l'établissement même des conquérants en Narbonnaise ». — J. CAR-

Peut-on préciser le moment de ses relations avec la Gaule où Domitius a marqué ainsi de son nom, en l'aménageant à la romaine, la vieille piste qui jusqu'alors venait d'Espagne sans y conduire et sur laquelle il a le premier, moins de cent ans après Cannes et dans l'appareil même qui avait fait trembler Rome [26], reconduit le souvenir d'Hannibal jusqu'aux Pyrénées ?

***

Une certaine obscurité enveloppe ces quelques années, si importantes pour l'histoire des origines de la Gaule. Nos incertitudes commencent, en effet, avec l'arrivée même en Gaule de Domitius consul en 122, suivie en 121 par celle de Q. Maximus, son successeur au consulat : on discute encore, sur la base fragile de textes rares, contradictoires et d'époques trop diverses, des rôles et des adversaires respectifs ou communs des deux généraux dans la campagne décisive qui livra aux Romains le nord de la vallée du Rhône par la défaite écrasante des Allobroges et de leurs alliés les Arvernes. Mais ce n'est pas le lieu de reprendre ici cette discussion épineuse [27], car elle ne concerne pas directement le milliaire de Domitius : il faut le confronter avec ce que nous savons des événements qui ont suivi ces victoires.

Tout d'abord, quelles sont les exigences du document ? Il date du séjour en Gaule de *Domitius imperator,* et se place donc entre le moment où la conquête de la vallée du Rhône a valu le titre au proconsul et rendu possible l'ouverture de la voie d'Espagne, et celui où Domitius est rentré à Rome recevoir les honneurs du triomphe et déposer à tout jamais le titre suprême [28]. Entre ces deux moments, au moins les premiers mois, peut-être la première

COPINO, *o. l.* (1929), p. 286 : « Domitius ... répare et assujettit à son contrôle la vieille route qui... s'appellera dorénavant la *Via Domitia* ». — A. GRENIER, *Manuel,* VI, 1 (1934), p. 28 : « le nom seul de la route, *Via Domitia,* rappelant celui du proconsul de 121, ... reporte l'entreprise de la construction vers l'an 120 avant notre ère ».

(26) Suét., *Nero,* 2 : *per provinciam elephanto vectus est, turba militum quasi inter solemnia triumphi prosequente.* Nous ne pensons pas qu'il faille voir ici, comme on l'a fait parfois (E. PAIS, *Fasti triumphales populi Romani,* 2e éd., I, 1930, p. 48 et 367), l'indice d'un triomphe local de Domitius avant le triomphe romain, mais simplement l'indication de l'appareil guerrier par lequel le proconsul aimait à frapper l'esprit des populations.

(27) Voir les éléments de la discussion et la bibliographie dans JULLIAN, III (1909), p. 19, n. 1. Depuis, E. PAIS, *o. l.,* p. 364 sq. Les textes sont rassemblés par A. LEBÈGUE, « Fastes de la Narbonnaise » dans l'*Histoire générale de Languedoc* de dom Devic et dom Vaissete, t. XV, 1892, p. 6-7. C. H. BENEDICT, *The Romans in Southern Gaul, American Journal of Philology,* LXIII, 1942, pp. 38-50, en a repris l'examen critique, avec des observations intéressantes : il remarque notamment que seul Suétone (*Néron,* 2), par ailleurs si peu sûr, signale la présence de Domitius en Gaule pendant son consulat, en 122, et qu'il a pu arriver seulement en mars 121, suivi de peu par Fabius.

(28) Domitius a reçu le titre lors des victoires de 121, dont la dernière est du mois d'août. L'usage du titre avant le triomphe (v. plus haut, n. 16 et 17) est attesté notamment par les inscriptions suivantes : *C.I.L.,* I, 2[1] 614 = II 5041 (en 189) ; 622 = III 14203, n° 22 (en 167) ; 769 et

année doivent être exclus *a priori* pour la pose du milliaire : car un XX[e] milliaire fait partie d'une œuvre d'ensemble, le bornage de la *Via Domitia*, qui suppose accomplie ou très avancée la pacification du sud-ouest; elle n'a pu se faire en un jour. Mais il y a plus : le lieu de la découverte indique que ces XX milles sont comptés à partir de Narbonne[29]. Il fallait donc que la colonie romaine fût fondée ou, à la limite, que son site fût officiellement décidé. Pour insérer le document dans son cadre historique, nous devons donc tenir compte des trois dates suivantes : I, la conquête de la vallée du Rhône; II, la fondation théorique, ou mieux : effective de *Narbo Martius*; III, le retour triomphal de Domitius à Rome.

I. — La première est connue avec certitude: l'éclatante victoire de Fabius consul secondé par Domitius proconsul est du 8 août 121[30].

II. — La seconde nous reporte beaucoup plus tard après cette victoire que les quelques mois au minimum nécessaires à l'aménagement de la voie d'Espagne : c'est en 118 ou 117 en effet qu'à l'aide des textes, on place la fondation de *Narbo Martius,* par une approximation dont il nous faut ici reviser les raisons. La fondation d'une colonie de citoyens romains est un acte important, qui s'accomplit en deux temps : le Sénat vote le principe de la fondation sur un site déterminé; — la mission fondatrice se rend ensuite dans le pays et procède à l'installation des colons : c'est la « déduction » proprement dite. La colonie de Narbonne fut, après la Carthage de 123, qui n'a pas réussi, la première colonie de citoyens que Rome ait fondée outre-mer, et elle resta longtemps la seule[31]. Cette importante fondation nous est connue par

2240 = VI 37.045 (en 89); I, 2[3] 2828 (en 83); I. 2[1] 720 = X 4751 (en 82); 746 = III, 531 (en 68). Ajouter I, 2[1] 630, 692, 741, 768, 746, et les cas cités par MOMMSEN, *Droit public, l. l.,* de l'emploi du titre par des *i.* qui n'ont jamais reçu les honneurs du triomphe. — Sur les monnaies: plus haut, n. 17; et: *C.I.L.*, I, 2[2] 379 (535), à Laodicée et Apamée, en 56-53; 380 (526), *ibid.*, en 53-51; 381 (527), à Laodicée, en 51; 377 (524), à Pergame, en 49-48; v. aussi 287-289, 299, 336, 338, 354, et GRUEBER, *o. l.,* II, p. 373 (en Espagne, en 39-37); etc... Que M. Michel Labrousse, qui m'a aidé dans cette recherche, veuille bien trouver ici l'expression de mes remerciements.

(29) L'absence du nom de Narbonne sur le milliaire est normale: l'indication du point de départ ou du point d'arrivée est rare sur les milliaires de la République, même quand il y a deux ou trois chiffres de distances relatifs à des points différents. On ne connaît que trois exemples, tous en Italie : *C.I.L.* I, 2[1] 624 (340) = 8045, *Genua, C(remonam)*; I. 2[1] 661 (561) = IX, 5953, *Roma;* I, 2[1] 657 (559) = XI, 6.671, *Pisas*. Le nom est d'ailleurs fréquemment omis sur les milliaires de l'Empire.

(30) Les textes datent la victoire du consulat de Fabius (121), et PLINE (*H. N.*, VII, 50) précise le jour.

(31) VELL. PATERCULUS, II, 7, 8 (éd. Stegmann de Pritzwad, coll. Teubner 1933): *Prima autem extra Italiam colonia Carthago condita est; subinde Porcio Marcioque consulibus deducta colonia Narbo Martius.* Toutefois il n'est pas impossible qu'il y ait eu des précédents (Carteia, en Espagne; aux Baléares, cf. R.-E., IV, 516-517, J. CARCOPINO, *o. l.*, p. 257, n. 36). — Il n'y aura pas d'autres colonies en Gaule avant l'époque de César.

quelques textes d'une grande concision qui ne distinguent pas entre les deux temps de l'opération. Sur les circonstances du vote, nous sommes renseignés par Cicéron : le projet se heurta à une certaine opposition avant d'être accepté grâce au talent du jeune C. Licinius Crassus, qui fut désigné pour diriger la déduction [32]. Pour celle-ci, la date de 118 nous est fournie par les auteurs qui la placent sous le consulat de M. Porcius Cato et de Q. Marcius Rex [33], et M. Mattingly nous a appris, par une magistrale interprétation de monnaies frappées par Crassus et par son ami le jeune fils de Domitius, que ce dernier a dirigé l'expédition avec Crassus [34].

A partir de ces données, on a estimé différemment, par conjecture, le laps de temps qui a dû séparer le vote et la déduction. Les uns réduisent l'écart au minimum et placent, sans préciser, la « fondation » en 118 [35]. D'autres datent seulement la déduction de 118, estimant que la décision est antérieure à cette année [36]. D'autres enfin placent, au contraire, la décision seule en 118, et, s'inspirant des usages relatifs à la nomination et à l'entrée en charge des magistrats, et de la date de 120 corrigée en 117 fournie par Saint Jérôme pour la déduction, abaissent à 117 le départ de la mission [37]... On ne peut faire un choix sans appel entre ces différentes interpréta-

(32) *Pro Cluentio*, 51, 140 : bien des années après l'événement, Brutus plaidant contre Crassus fit remarquer que celui-ci, qui avait jadis rabaissé l'autorité du Sénat « dans le discours par lequel il avait combattu une loi proposée contre l'établissement de la colonie de Narbonne » (*in dissuasione rogationis ejus quae contra coloniam Narbonensem ferebatur, quantum potest de autoritate senatus detrahit*), s'était contredit lui-même par la suite « dans sa défense de la Loi Servilia en faisant de cet ordre un pompeux éloge et en se permettant contre les chevaliers romains les traits les plus mordants » (Voir aussi *De oratore*, 2, 55, 223 et QUINTILIEN, *Inst. orat.*, 6, 3, 44). Ainsi, il y avait eu une proposition hostile à la fondation, donc une proposition antérieure favorable. Mais cela ne veut pas dire que le Sénat ait réussi à faire repousser une fois cette première proposition : Crassus a pu emporter la décision (CIC., *Brutus*, 43, 160 : *voluit adulescens in colonia Narbonensi causae popularis aliquid adtingere eamque coloniam, ut fecit, ipse deducere*) par le discours même, à tendance démocratique, qui combattait la contre-proposition.

(33) VELL. PATERCULUS, *l. l.* et I, 15, 5 : *Narbo autem Martius in Gallia Porcio Marcioque consulibus ... deducta colonia est* (il place ce consulat, correctement, en 118) ; — EUTROPE, IV, 23 : *M. Porcio Catone et Q. Marcio Rege coss... Narbonam in Gallia colonia deducta est:* il place les consuls en 121, mais il faut décaler sa chronologie de trois ans (soit : 118), comme celle du *Chronicon* de Saint-Jérôme qui indique : *Narbonam coloniae deductae* à la 4e année de la 164e olympiade, soit en 120, à corriger en : 117, — sans qu'il y soit question des consuls.

(34) H. MATTINGLY, *Some historical coins of the Roman Republic, Journ. of Rom. Studies*, XII, 1922, p. 233 (*The foundation of Narbo Martius*). Les monnaies sont antérieures à l'année 100 ; elles sont émises en deux séries, l'une pour la circulation à Rome, l'autre pour la Gaule, et sont frappées à l'effigie de la défaite gauloise. M. CARCOPINO, *o. l.*, p. 288, a entériné les conclusions de M. MATTINGLY : voir sa belle page sur la fondation de Narbonne dans *Points de vue sur l'impérialisme romain*, p. 224-226.

(35) Opinion courante, adoptée par de nombreux historiens, entre autres A. GRENIER, *Manuel*, V, 1, p. 2[illegible]7.

(36) JULLIAN, III, p. 37 : « Dès le temps de Domitius, je crois, il fut décidé que Narbonne serait la capitale de la Gaule transalpine, et qu'une colonie de citoyens romains y serait envoyée » ; p. 128, n. 7 : « la colonie, de citoyens romains, fut décidée sans doute avant cette date (118) ; le Sénat s'y opposa par une *rogatio* que combattit le fameux orateur L. Licinius Crassus dans un discours célèbre ».

(37) J. CARCOPINO, *o. l.*, p. 287 : « La colonie de Narbonne (118) », et p. 288 : « En 117, la

tions de textes trop peu explicites, mais il est hors de doute que le consulat de Porcius et Marcius est lié indissolublement à la fondation de Narbonne, et que cette année 118 a réglé le sort de la colonie, soit « sur le papier », soit sur le terrain; elle l'a peut-être même réglé des deux façons, car c'est la *deductio* que le texte le plus ancien place en 118, et un précédent récent permet d'attribuer à une même année la décision et son exécution : c'est le cas de Carthage, dont la déduction a été commencée par Flaccus l'année même où elle a été décidée, en 123 [38].

La seconde condition nécessaire à la pose du milliaire est donc, en toute rigueur, celle-ci : que Domitius, vainqueur en 121, ait été encore présent en Gaule en 118. Il serait facile d'imaginer que Domitius ait borné prématurément la voie au sud de Narbonne, à partir du vieux site gaulois qui allait recevoir bientôt la forme d'une colonie romaine : l'existence de *Narbo*, ville indigène, est attestée par les auteurs plusieurs siècles avant la conquête romaine [39], et l'on ne saurait douter que Domitius n'ait lui-même jeté son dévolu sur cet établissement, le plus important de la région, et ne l'ait désigné aux partisans de l'envoi d'une colonie [40]. Mais le bornage d'une voie est un acte officiel, et nous refuserons d'admettre, jusqu'à preuve du contraire, que la place gauloise ait servi de point de départ à ce bornage romain. Ce n'est pas parce que le bornage est antérieur à la fondation de *Narbo Martius* que le nom de la ville ne figure pas sur le milliaire : c'est parce que les noms de villes, nous l'avons dit, sont très fréquemment absents de ces monuments, surtout à cette époque. Le « cas-limite », à nos yeux, c'est que Domitius ait borné la voie aussitôt acquis le vote sur la fondation, et le cas le plus vraisemblable, c'est qu'il l'ait fait aussitôt la colonie fondée. Il serait vain d'envisager l'hypothèse plus facile encore qui prêterait au fils la pose des milliaires marqués au nom du père: un milliaire n'est pas avant tout un monument commémoratif, sa pose est un acte administratif; attribuer le bornage au

colonie de *Narbo Martius* était installée par leurs soins »: p. 288, n. 60: fait état des textes indiquant 118, et du *Chronicon* de Saint Jérôme (117), cf. plus haut, n. 33. M. MATTINGLY, *o. l.*, ne parle que de 117, sans explication.

(38) J. CARCOPINO, *o. l.*, p. 260.

(39) Nous manquons d'une monographie historique sur la colonie. Outre l'*Histoire générale de Languedoc* déjà citée (réunion des textes), voir E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule*, I 1876, p. 248 sq., II 1878, p. 288; — JULLIAN, I 1907, p. 266, 400; III 1909, p. 37; V 1920, p. 36, n. 1; VI 1920, p. 348-353; — A. GRENIER, *Manuel*, II, 2, 1934, p. 672-673 (*oppidum* de Montlaurès), p. 483)-492 (port de N., avec carte fig. 159), I 1931, p. 287-288 (la colonie); — dom LECLERCQ, *Narbonne* du *Dict. d'arch. chrét.*, t. XII, 1, 1935, col. 791-878; — Ph. HÉLÉNA, *Les Origines de Narbonne*, Toulouse, 1937; — en dernier lieu : art. *Narbo* dans *R.-E.*, *Supplt.*, 7, 1940, col. 515-548, par P. GOESSLER. Il est probable que l'emplacement de la colonie (l'actuelle Narbonne, aujourd'hui à 20 kilomètres de la mer) était, à l'époque préromaine, celui du port, de l'*emporium* de l'*oppidum* de Montlaurès, situé à 4 kilomètres à l'ouest, où l'on a retrouvé des vestiges d'occupation depuis le VI[e] siècle (GRENIER, *l. l.*). Le peuple des *Narbaioi* serait cité déjà par Hécatée de Milet, au V[e] siècle av. J.-C., d'après Etienne de Byzance, *Ethn.*, au mot *Narbôn*.

(40) V. plus haut, n. 36, l'opinion de Jullian. LEBÈGUE, *o. l.*

jeune Domitius serait lui prêter, sans qu'on puisse faire état du moindre exemple, un faux dont nous n'avons pas le droit — si pieux fût-il — de charger arbitrairement sa mémoire. Bornage prématuré par le père, bornage après-coup par le fils, écartons l'un et l'autre de ces « pis-aller ». Mais la date de 118 s'accorde-t-elle avec la troisième condition posée par le document lui-même : il est antérieur au retour triomphal à Rome de Domitius *imperator ?*

III. — Sur cette troisième date, les historiens n'ont jamais été d'accord à quelques années près, car on en était réduit pour la fixer à des conjectures tirées de textes indigents, la liste des « Fastes triomphaux » ne comportant plus la date des triomphes de Fabius ni de Domitius. Les éditeurs des *Fasti* ayant pourtant, depuis Sigonius, à la Renaissance, adopté par conjecture la date de 120 pour les deux triomphes, il nous faut reprendre la discussion, en considérant tout d'abord le texte de la liste triomphale [41] :

Q. Fabius Q. Æmiliani f. Q.n. an. ÐC . . .
Maximus procos. de Allobro(gibus)
et rege Arvernorum Betulto, X K. . . .
Cn. Domitius Cn. f. Cn. n. Ahenobarb. a(n.) . . .
procos. de Galleis Arverneis, XVI K. . . .

L'analyse de cette inscription, permet de fixer les points suivants :

1° Les triomphes viennent (sans qu'il y ait de lacune dans la liste pour ces années) après le triomphe de Q. Caecilius Metellus Baliaricus (seul pour l'année 121) et avant les triomphes de 117 (il y en a deux, dont le second est de décembre). Ils ne peuvent se placer en 121, car Fabius est cité comme proconsul, et en 121 il était consul. Par contre, ils peuvent, *a priori*, se placer en 120, 119, 118 car Fabius et Domitius sont cités comme proconsuls et les *Fasti* ne mentionnent jamais l'itération des promagistratures. Ils peuvent même dater de 117, car les *Fasti* font état, par ailleurs, de plus de deux triomphes par an (quatre en 266, 241 et 175, trois en 167). Enfin quelles que soient la date ou les dates adoptées, il restera au moins entre 121 et 117 une année sans triomphe.

2° Fabius triomphe en premier. Ceci n'a jamais été contesté et résulte du fait que les *Fasti* respectent l'ordre chronologique sans exception connue, tout au moins dans l'état fragmentaire où ils nous sont parvenus. Il s'ensuit que les deux triomphes n'ont pas eu lieu à moins de trois semaines de distance, au minimum : les jours X et XVI avant les Calendes ne peuvent en effet, *dans cet ordre*, s'appliquer qu'au 21 ou 22 d'un mois et au 15 ou 16 d'un mois postérieur. De plus, les *Fasti* distinguent bien les adversaires de Fabius et de Domitius : ils ne font donc pas état d'une victoire

(41) Pour les *Fasti*, voir : *C.I.L.* I, 1 (2e éd.) 1893 (Mommsen) ; E. Pais, *Fasti triumphales populi Romani*, I 1920 = *Fasti trionfali del popolo Romano* I 1930 ; en dernier lieu A. Degrassi, *Fasti triumphales* dans les *Inscriptiones Italiae*, XIII, 1, 1947 (2 vol.) sans commentaire pour les triomphes en question, datés de 120 : v. plus bas, n. 45.

commune impliquant (ce n'est, d'ailleurs, pas une règle) des triomphes presque simultanés. Les triomphes peuvent donc avoir eu lieu soit dans une même année, soit en des années différentes.

3° Fabius triomphe comme proconsul, et Domitius, qui ne triomphe qu'après lui, également comme proconsul : Domitius a donc été prolongé en Gaule au moins aussi longtemps que lui. En 120, Fabius (consul en 121) est proconsul I, et Domitius (consul en 122) proconsul II. Il peut s'agir tout aussi bien de prorogations postérieures à 120, le nombre des prorogations n'étant jamais indiqué dans les *Fasti*.

4° Enfin, Fabius triomphe sur les Allobroges *et sur le roi des Arvernes,* Domitius sur « les Gaulois Arvernes », *sans leur roi :* il y a là, *a priori,* quelque chose d'insolite. Nous savons par ailleurs que les Allobroges ont été annexés, et que Fabius sera, devant la postérité, l' « Allobrogique » ; les Arvernes, eux, sont restés libres... [42]

L'inscription des *Fasti* ne permet donc pas, par elle-même, de choisir entre les années 120, 119, 118, 117, ni d'affirmer que les deux triomphes aient eu lieu la même année. — Que nous apprennent les textes littéraires ? Florus, qui traite d'un seul triomphe et encadre sa relation des événements gaulois entre celle de la guerre de Jugurtha et celle de la guerre des Cimbres, ne fournit aucune précision d'ordre chronologique [43]. Eutrope, qui écrit près d'un demi-millénaire après ces événements auxquels il consacre trois phrases bourrées d'erreurs grossières [44], donne deux indications : 1° *magna gloria consules ambo triumphaverunt,* d'où E. Pais a conclu que les deux triomphes ont eu lieu coup sur coup ; — 2° il relate ces triomphes avant la fondation de Narbonne. Mais doit-on prendre au pied de la lettre ce résumé hâtif d'un auteur si peu sûr ? D'ailleurs, *consules ambo triumphaverunt* peut fort bien signifier que les vainqueurs (il se trompe sur leurs noms) ont reçu *tous deux* les honneurs du triomphe ; quant à l'ordre dans lequel les triomphes et la fondation de Narbonne sont ici relatés, je ne sache pas qu'on en ait jamais fait état, ni ne crois qu'on puisse sérieusement en tirer argument, pour placer le

(42) Pour la carrière de Fabius, v. plus bas, n. 56. Sur les Arvernes, César, *B. G.*, I, 45.

(43) Florus, I, 37, 5 : *nihil tam conspicuum in triumpho quam rex ipse Bituitus.* Il est le seul, avec Eutrope (v. n. suivante) à mentionner le triomphe.

(44) IV, 22-23 : *Anno DCXXVII ab Urbe condita* (627 = 127 : non, l'intervention en Gaule est de 125) *C. Cassius Longinus et Sex. Domitius consules* (non : C. Cassius Longinus a été consul, en 124, avec C. Sextius Calvinus) *Gallis Transalpinis bellum intulerunt* (non : c'est Fulvius Flaccus, consul en 125, qui a porté la guerre en Gaule ; s'il s'agit de Domitius, c'est en 122, suivi par Fabius en 121) *et Arvernorum tunc nobilissimae civitati, atque eorum regi Bituito, infinitamque multitudinem juxta Rhodanum fluvium interfecerunt : praeda ex torquibus Gallorum ingens Roman perlata est. Bituitus se Domitio dedidit atque ab eo Romam ductus est, magnaque gloria consules* (il s'agit, pour lui, des deux consuls précités !) *ambo triumphaverunt. M. Porcio Catone et Q. Marcio Rege coss., DCXXXIII anno ab Urbe Condita* (633 = 121 : ces consulats sont de 118) *Narbonam in Gallia colonia deducta est. Post a L. Metello et Q. Mucio Scaevola consulibus* (non : ce Metellus a été consul en 119, et Scaevola en 117) *de Dalmatia triumphatum est* (non : seul Metellus a triomphé, en 117, et comme proconsul). On voit que, même tenu compte du décalage de trois années qui permet de corriger les dates données par Eutrope, les erreurs ne manquent pas, ni sur les dates, ni sur les noms.

retour de Domitius à Rome avant la déduction de la colonie ni, *a fortiori*, avant le vote qui l'a décidée. Par contre, un passage de Valère Maxime relatif aux agissements de Domitius en Gaule après la victoire d'août 121 a pu fournir à certains historiens et aux éditeurs des *Fasti* un argument favorable au choix de 120 pour le retour des vainqueurs, à d'autres une raison de prolonger le séjour de Domitius en Gaule au moins jusqn'en 119.

Au chapitre *De la Perfidie*, Valère Maxime met sur le compte de la soif de gloire qu'il prête à Domitius l'action suivante : *iratus namque Bituito regi Arvernorum quod* [*tum*] *suam et Allobrogum gentem, se etiam tum in provincia morante, ad Q. Fabii, successoris sui, dexteram confugere hortatus esset, per conloquii simulationem arcessitum hospitioque exceptum vinxit, ac Roman nave deportandum curavit* (*IX, 6, 3*) : « Irrité contre le roi des Arvernes Bituit qui avait conseillé à son peuple et aux Allobroges, — alors que Domitius, prolongeait son séjour dans la province (ou : continuait d'exercer son commandement) encore à ce moment-là, — de se remettre à la discrétion de son successeur, Q. Fabius, il l'attira sous le prétexte d'un colloque et, l'ayant reçu comme hôte, il le retint prisonnier et le fit déporter par mer à Rome ». Et Valère Maxime ajoute que le Sénat, placé devant le fait accompli, se trouva fort embarrassé de la personne du roi et ne décida de le retenir en Italie que par crainte de voir les Arvernes se soulever à son retour [46]. D'autres auteurs donnent de la venue de Bituit à Rome une version différente : d'après l'abréviateur de Tite-Live, il y serait venu de son plein gré par déférence pour le Sénat (on retrouve ici la même indication d'une démarche de Bituit prenant les devants, comme l'a vu Jullian, pour s'assurer l'initiative des négociations [47] : il n'avait été que l'allié des Allobroges, on ne s'était pas battu sur son territoire, et son peuple devait garder sa liberté). D'après Eutrope, — mais comment lui faire confiance ? — c'est Domitius lui-même qui, ayant reçu sa soumission, l'aurait amené à Rome [48]. Le texte de Valère Maxime est le plus détaillé des trois : voyons tout d'abord comment on l'a interprété en faveur d'un retour de Fabius au lendemain de la victoire, et d'un triomphe des deux vainqueurs en 120.

Pour les uns, il semble que la phrase « alors que Domitius prolongeait encore son séjour à ce moment-là » impliquerait, par opposition, que Fabius, lui, était reparti pour l'Italie : « la guerre terminée, écrit Jullian, le consul Fabius était retourné à Rome pour triompher de Bituit. Domitiusresta en Gaule pour organiser la nouvelle province (121) (*se etiam tum im provincia morante*) » [49]. On a dû conclure aussi de

(45) *O. l.*, 2e éd., p. 368. M. A. Degrassi, *o. l.*, retient l'indication pour tout commentaire sur la date de 120 qu'il adopte.

(46) *Cujus factum senatus neque probare potuit neque rescindere voluit, ne remissus in patriam Bituitus bellum renovaret. Igitur eum Albam custodiae causa relinquit.*

(47) Liv., *Per.*, 61 : *ipse cum ad satisfaciendum senatui Romam profectus esset, Albam custodiendus datus est, quia contra pacem videbatur, ut in Galliam milteretur.* — Jullian, III, p. 25 : « l'Arverne sollicita ou accepta une entrevue avec ses vainqueurs, afin de diriger lui-même les négociations ».

(48) V. plus haut, n. 44. Nous avons dit le peu de créance que l'on doit faire à cet auteur, notamment pour ce passage.

(49) III, p. 35, et n. 3 ; p. 25, n. 3 : « selon Valère Maxime, Bituit se serait adressé à Fabius,

l'ensemble du passage que Domitius n'a pu procéder à la capture de Bituit qu'après le départ de Fabius [50]. L'interprétation est donc la suivante : l'initiative de Bituit et sa capture ont dû suivre d'assez près la défaite d'août 121; comme elles se placent après le retour de Fabius et avant son triomphe où le roi a figuré, il s'ensuit que Fabius est rentré peu après la victoire de 121. On a prêté, en conséquence, à Fabius une certaine hâte de revenir à Rome cueillir les lauriers du triomphe, à Domitius une certaine rapidité dans la pacification du sud-ouest gaulois et dans l'organisation de la conquête, et on les a fait rentrer et triompher tous les deux, à quelques mois de distance, au cours de l'année 120 [51].

D'autres cependant ont compris le texte différemment. « *Comme Fabius a triomphé avec le titre de proconsul,* a écrit Albert Lebègue, *il est probable que la Province lui fut attribuée l'année suivante (120), et cependant Domitius y est demeuré. Nous savons, en effet, par Valère Maxime, que Bituit, voulant se livrer à Fabius, « successeur de Domitius », fut attiré par ce dernier et fait prisonnier. Domitius l'envoya par mer à Rome, sans doute parce que la Province était sous l'*imperium *de son collègue* » [52] : tout s'est donc passé, pour Lebègue, alors que Fabius était en Gaule. Pour mesurer la valeur de ces opinions divergentes, reprenons le texte de plus près.

Valère Maxime relate deux faits, qui découlent l'un de l'autre, mais il ne les présente nullement comme immédiatement consécutifs : 1° l'initiative de Bituit provoquant la colère de Domitius (*quod... hortatus esset*); 2° la vengeance de Domitius (*vinxit*), — deux actes d'un petit drame dont l'épilogue sera la présence du roi prisonnier au triomphe de Fabius. Or, c'est de toute évidence au premier acte, et à lui seul, que se rapporte *se etiam tum in provincia morante,* placé en incidente dans la

à la grande colère de Domitius. Fabius étant reparti pour l'Italie, c'est Domitius qui devait en effet diriger les négociations ».

(50) Le texte n'a jamais été discuté de très près : mais cette interprétation justifie seule la façon dont on présente les faits : par ex. E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule,* II, p. 281 : « Fabius retourna à Rome, laissant en Gaule Cn. Domitius pour pacifier le pays; mais celui-ci, froissé de ce que Bituitus avait conseillé à ses alliés de se soumettre à Fabius et non à lui, s'empare traitreusement de sa personne et l'envoie à Rome ».

(51) E. DESJARDINS (*o. l.,* p. 287) a fait rentrer Fabius dès 121 « avant l'expiration de son année de consulat et même avant la fin de la campagne », ce qui est impossible puisqu'il a triomphé comme proconsul. — Après la victoire de 121, Fabius « se dirigea vers l'Italie où il avait hâte de célébrer son triomphe »; Domitius « rentrait à Rome, quelques mois après Fabius et triomphait à son tour »: tous les deux en 120 (J. CARCOPINO, *o. l.,* p. 285-286). — « Domitius resta en Gaule pour organiser la nouvelle province (121), et il s'acquitta de sa tâche en vrai Romain, voyant très vite la chose à faire, et la faisant aussitôt sans autre souci que l'intérêt de l'Empire » (JULLIAN, III, p. 35); — « Il est possible que, Domitius ayant été laissé en Gaule (cf. Valère-Maxime, IX, 6, 3), ce fut pour organiser cette province, et que cette organisation, par suite, se place en 121 ou 120. On place son triomphe et celui de Fabius à Rome en 120, mais sans aucune certitude » (*ibid.,* p. 20, n. 2); — « Mais la rapidité des triomphes de Fabius et de Domitius doit être une raison de plus pour admirer leur œuvre, achevée en un an, par deux batailles, avec une perte presque nulle de sang romain; — le plus puissant des empires occidentaux détruit pour toujours; la contrée disloquée en deux tronçons, qu'un millénaire ne parviendra pas à rapprocher, etc... » (*ibid.,* p. 31). On voit que Jullian, tout en affirmant le départ de Fabius après la victoire de 121, est réservé sur la date des triomphes.

(52) *Fastes de la Narbonnaise, o. l.,* p. 9. La prolongation de Domitius jusqu'en 118 a été admise notamment par Fischer et par Zumpt, v. plus loin, n. 59; et la prorogation jusqu'en 119 seulement, d'après Lebègue, par W. F. JASHEMSKI, *The origine and history of the proconsular and propraetorian imperium to 27 B. C.,* Chicago, 1950, p. 65, n. 1 et 2, et p. 140.

phrase qui expose seulement l'initiative de Bituit (*quod... hortatus esset*): et tout ce que nous apprend cette phrase, c'est que Domitius était encore là, prolongeant son séjour, quand Bituit a choisi de s'adresser à Fabius. Il ne saurait donc être question d'induire de *se... morante* que Fabius, contrairement à Domitius, ne prolongeait pas son séjour, donc était déjà reparti à ce moment-là; au contraire, comment admettre, en effet, que le roi des Arvernes ait eu l'idée de s'adresser à Fabius, comme au successeur de Domitius, s'il avait déjà quitté la Gaule ? On ne peut admettre non plus, puisque Fabius est resté comme proconsul en Gaule au moins une partie de l'année 120 (nous le savons par les *Fasti*), que Bituit et les Allobroges aient attendu plus d'un an après leur défaite d'août 121 pour faire leur soumission, ...une fois Fabius reparti. Il faut donc bien comprendre, avec Lebègue, que le roi s'est adressé à Fabius alors en Gaule, *en tant que « successeur de Domitius, comme si ce dernier était reparti, « alors que (au contraire) il prolongeait encore son séjour dans la province à ce moment-là »*: d'où sa colère. Le mot « successeur » a ici son importance : est-ce seulement de la succession de Domitius au consulat qu'il s'agit? Cette succession n'a de sens, aux yeux du roi des Arvernes, qu'en tant qu'elle se double de la succession aux affaires de Gaule, et il est remarquable que, Fabius étant considéré peu après sa victoire comme le successeur de Domitius en Gaule, ce dernier soit néanmoins resté comme proconsul en même temps que lui en 120.

Pour le reste, on en est réduit aux conjectures. Fabius a-t-il effectivement reçu la soummission des Allobroges et de leur allié ? On doit le croire, car il triomphera sur les uns et sur l'autre, et devant l'Histoire il sear l' « Allobrogique » : il faut, alors, qu'il ait laissé sa liberté à Bituit, puisque c'est Domitius qui l'a réduit, par traîtrise, en captivité; cela n'a d'ailleurs rien d'impossible, car nous savons que le Sénat ne s'attendait nullement à la capture du roi, et que les Arvernes sont restés libres : Fabius n'avait donc point d'instructions contraires à la liberté de Bituit. D'autre part, Domitius a dû agir aussitôt après le départ de Fabius, car le roi captif est arrivé à temps pour figurer au triomphe, qui, selon l'usage, a dû suivre d'assez près le retour de Fabius. C'est le plus vraisemblable... Mais on voit qu'une fois bien distingués les deux temps de cette histoire, si l'on peut situer avec vraisemblance le premier dans les mois qui ont suivi la victoire, rien ne permet d'en faire autant pour le second, ni d'y voir une indication ferme concernant le départ de Fabius et, encore moins, la date de ce départ.

En bref, le texte de Valère Maxime a pour mérite essentiel d'être pour nous l'écho d'une pique d'amour-propre entre Fabius et Domitius, et peut-être d'une rivalité plus profonde en confirmant la prolongation de Domitius qu'attestent les *Fasti*, aux côtés de Fabius. Mais sur la date de leurs retours, il ne nous apprend rien, et sur l'ordre même de ces retours, nous n'avons comme témoignage que l'ordre de leurs triomphes sur la liste capitoline.

Après cet examen des textes, nous ne saurions donc mieux faire que de reprendre à notre compte la prudente réserve dont C. Jullian, dans une note, a tempéré sa conjecture relative au retour de Fabius: « On place le triomphe de Domitius et de Fabius à Rome en 120, mais sans aucune certitude » [53].

(53) III, p. 20, n. 2. V. plus haut, n. 51.

L'inscription des *Fasti* et les textes laissent bien le choix, pour ces triomphes, entre les années 120, 119, 118 et même 117.

Mais il nous reste à examiner une dernière raison que l'on a invoquée contre la prolongation de Domitius jusqu'en 118. On a fait valoir le fait que Narbonne a été fondée par d'autres que Domitius. Cette fondation n'ayant eu lieu qu'en 118, on n'a vu aucune nécessité à prolonger le séjour du proconsul jusqu'à cette date, et même on a hésité à le faire rester jusque là pour repartir précisément au moment où arrivaient les fondateurs de la colonie. Mais on peut répondre avec Lebègue à cette objection : « *Domitius* », dit-on, « *n'a pas fondé Narbonne. Ce n'est pas une preuve. Un consul, un proconsul, pouvaient établir dans la province qu'ils gouvernaient un camp fortifié, une garnison permanente. Mais à cette époque les colonies de citoyens romains partaient d'Italie, étaient créées par le Sénat et conduites par les triumvirs, en vertu d'une délégation extraordinaire et spéciale. Ces triumvirs et les gouverneurs des provinces où s'établissaient les colonies avaient donc des pouvoirs et des attributions distinctes* » [54]. De plus, et surtout, nous savons aujourd'hui, grâce à M. Mattingly, que la fondation de Narbonne a été, elle aussi, œuvre « domitienne », par la nomination du fils du proconsul comme *curator coloniae deducendae* aux côtés de son ami Crassus. La non-participation de Domitius à cette fondation cesse du même coup de plaider en faveur de son départ dès l'année 120: bien au contraire, voilà rendue parfaitement logique sa présence en Gaule jusqu'au moment où, laissant à son fils le soin de couronner son œuvre qu'il peut considérer comme virtuellement achevée, il renonce à demander une prolongation devenue de plus en plus difficile à obtenir, et part l'esprit tranquille. Il est non moins normal, dans ces conditions, qu'il n'ait pas assuré lui-même les destinées de la colonie : une telle fondation est œuvre de longue haleine, à laquelle plusieurs années suffisent à peine; Domitius, quittant la Gaule en 118 ou en 117, passait la main et le flambeau à quelqu'un qui, cette fois, était un « successeur » de son choix.

Ainsi, ni nos sources, ni le contexte historique n'imposent pour le triomphe de Domitius une date antérieure à l'année 118, alors que la découverte du milliaire constitue à son endroit la plus formelle des contre-indications : les trois conditions posées par le document sont bien compatibles entre elles.

⁂

Il nous reste, avant d'adopter cette date de 118 ou de 117 pour la pose du milliaire, à mesurer et à vérifier les conséquences qu'elle entraîne, en

(54) *O. l.*, p. 11.

retraçant les faits tels qu'ils découlent essentiellement de la plus sûre de nos sources, la liste des *Fasti triumphales*.

a) *Fabius et Domitius ont été proconsuls ensemble en 120, au moins, et peut-être plus longtemps:* cette présence simultanée de deux proconsuls au delà des Alpes demande explication. Théoriquement, en effet, Fabius, successeur de Domitius au consulat, n'eût-il pas dû lui succéder aux affaires de Gaule ? Si la victoire décisive n'avait pas été acquise en août 121, c'est l'un des consuls de l'année 120 que l'on eût envoyé en Transalpine, où Fabius restait normalement comme proconsul. Si Domitius y est demeuré, c'est qu'il a obtenu de rester *en plus* de Fabius, ce qui constitue, on ne l'a pas assez souligné, un succès certain à son actif, moins sur le Sénat que sur Fabius. Tout s'est passé comme s'il y avait eu épreuve de force entre Fabius et Domitius: une fois franchi ce cap, d'autres prorogations ne devaient plus soulever de difficultés. Le texte de Valère-Maxime tel que nous l'avons interprété commenterait précisément l'indication des *Fasti*.

Cette coexistence de deux proconsuls ou personnages proconsulaires dans une même région n'est pas un fait isolé: on en a des exemples [55]. Dans le cas présent, elle s'explique suffisamment par le fait que la Gaule n'était nullement en 120 une province bien délimitée, mais une conquête toute récente, encore fragile, qui demandait à être étendue jusque vers les Pyrénées. Et l'on envisage très bien le partage du commandement que suppose la coexistence des proconsuls: Fabius au nord, au contact de la route d'Italie par les Alpes, près de ces Allobroges auxquels il devra son surnom; Domitius au sud-ouest, dans ces contrées dont l'artère vitale lui devra son nom. L'un et l'autre noueront pour leur descendance des liens durables avec l'un et l'autre pays [56].

(55) Voir les listes, très utiles, des magistrats, promagistrats, ou *privati* à pouvoir proconsulaire de la République, classés par provinces dans V. F. Jashemski, *o. l.*, 1950, p. 100-160. Pendant la première guerre punique, on a vu M. Æmilius Paullus et Ser. Fulvius Paetinus Nobilior, consuls en 255, défaire la flotte carthaginoise au cap d'Hermès et célébrer leurs triomphes *de Cossurensibus et Poeneis* en 254. — En Espagne, avant que le pays conquis fût scindé en deux provinces (197), on a vu, de 215 à 198, le pouvoir proconsulaire conféré chaque année à deux *privati*, dont certains furent longuement prorogés. — En Macédoine, en 118, L. Caecilius Metellus proconsul a eu auprès de lui Cn. Cornelius Sisenna, prêteur à *imperium* proconsulaire; en 72, C. Scribonius Curio et M. Terentius Varro Lucullus y sont tous deux proconsuls ainsi qu'en 64 Q. Caecilius Metellus Creticus et L. Manlius Torquatus. — En Cilicie, sont proconsuls ensemble: en 74, P. Servilius Vatia Isauricus et L. Octavius, — en 67 L. Licinius Lucullus et Q. Marcius Rex, — en 53 P. Cornelius Lentulus Spinther et Ap. Claudius Pulcher, en 51 ce dernier et M. Tullius Cicero. — En Syrie, en 38, P. Ventidius et C. Sosius. — Nous ne comptons pas ici, sauf pour l'Espagne, les nombreux exemples de deux *privati*, prêteurs ou propréteurs ayant dans une même province l'*imperium* proconsulaire. W. F. Jashemski met bien en lumière le fait que les consulaires sont envoyés particulièrement dans les provinces présentant un intérêt militaire.

(56) Pour les *Domitii*, Jullian, III, p. 38, n. 1; 63, n. 4; 282, n. 3, 581, n. 1. Pour les *Fabii*, R.-E., VI (1909), n° 110, coll. 1796 (Münzer), et Cic., *Pro Fonteio*, 15: *apud illos* (les Allobroges) *Fabiorum nomen est amplissimum*.

b) Fabius a triomphé *sur les Allobroges et sur le roi des Arvernes,* Domitius n'a triomphé que *sur « les Gaulois Arvernes », sans leur roi:* quelles que soient la date et les modalités de la prise de Bituit, on est en droit de penser que Fabius l'a fait figurer à son triomphe par un coup en retour que Domitius présent à Rome eût certainement prévenu, car il s'efforcera plus tard — nous le savons — ainsi que ses descendants, d'en effacer la trace en « confisquant à son profit », comme l'a très bien vu Jullian, le souvenir de la victoire [57]. On sait la suite: Fabius continuera d'avoir les plus grands honneurs, il sera le premier Romain à élever sur le forum un arc de triomphe; Domitius n'aura pas cette distinction éclatante, mais il aura la gloire sans doute plus durable d'avoir donné à Rome la voie d'Espagne en organisant l'ensemble de la conquête.

c) *Fabius a triomphé le premier:* il a donc dû rentrer avant Domitius, mais on ne saurait évaluer la durée de son séjour, tant l'œuvre qu'il a dû accomplir en Gaule, après la victoire de 121 nous est mal connue. Elle est certainement moins importante que celle de Domitius. Rien n'interdit pourtant de prolonger son séjour concurremment avec celui de Domitius [58], car nous savons peu de chose de sa carrière officielle après son retour; mais rien ne permet non plus d'affirmer cette prolongation. Par conséquent, si l'on place le triomphe de Domitius en 118 ou en 117, Fabius peut avoir triomphé soit trois ans (120) ou deux ans (119) ou un an (118) avant son rival, soit la même année que lui, mais au moins trois semaines avant lui.

d) *Domitius a triomphé le second:* l'ampleur de l'œuvre qu'il accomplit en Gaule après 121 a été souvent invoquée pour justifier sa prolongation en Gaule jusqu'en 119 ou même en 118 [59]. « *Ecrasés par Fabius,* a écrit par exemple Lebègue, *les Allobroges ont fait leur soumission, et si les Romains ont retenu, contre toute justice, Bituit et son fils, cela prouve qu'ils avaient encore à craindre les Arvernes. Domitius serait donc resté en Gaule après le départ de Fabius... On a une autre raison de croire qu'il est resté dans le pays pour l'organiser: la voie Domitia porte son nom... Le soin de pacifier et d'organiser la Province put retenir Domitius assez longtemps en Gaule. On est donc fondé à croire qu'il y resta, non seulement pendant l'année où Fabius*

(57) III, p. 26, n. 2, à propos de la série de monnaies qu'a, depuis, si bien expliquée M. Mattingly: « Sans doutes, les monnaies de la *gens Domitia* représentent un guerrier gaulois, debout sur son char, lançant le javelot; mais rien ne prouve, ou qu'il s'agisse de Bituit, ou que la *gens Domitia* n'ait pas essayé de confisquer à son profit le bénéfice de la victoire ».

(58) Pour les exemples de prolongation simultanée de deux *privati* à pouvoir proconsulaire ou de deux promagistrats, v. plus haut, n. 55.

(59) Entre autres, E. W. Fischer, *Römische Zeittafeln,* Altona, 1846, p. 153; Aug. Zumpt, *De Gallia Romanorum provincia,* dans *Studia Romana,* Berlin, 1859, p. 118.

fut proconsul, mais aussi l'année suivante, et qu'il fut proconsul en 119 av J.-C. »[60]. A l'appui de cette appréciation, il n'est pas inutile de rappeler ce que fut cette œuvre personnelle de Domitius en Gaule. Après avoir érigé avec Fabius des trophées destinés à commémorer la victoire de la vallée du Rhône, il guerroie sans doute encore contre les Arvernes[61], puis il descend cette vallée; refoule les Rutènes au nord des Cévennes[62], mâte au passage les Cavares du Comtat, les Helviens du Vivarais[63], puis se lance à l'ouest du fleuve, soumet le grand peuple des Volques Tectosages qui dominait jusqu'à Toulouse où il installe une garnison[64], et tout particulièrement la tribu des *Elisici* dont *Narbo* était la capitale, qu'il désignera pour recevoir la future colonie et pour donner à Rome le premier port de l'Occident après Marseille. Il noue peut-être une alliance avec le roi de Lectoure, qui tenait l'arrière-pays de Toulouse avec la région du Gers[65]. Il étend alors son contrôle jusqu'aux Pyrénées et, au fur et à mesure de cette pacification dont nous connaissons seulement les grandes lignes, il aménage la voie d'Espagne et fonde sur son passage, près d'Agde, *Forum Domitii*[66]. Cette œuvre variée, aussi puissante qu'originale, où l'organisation va de pair avec la pacification, n'a pu, de toute évidence, s'accomplir en quelques semaines: Domitius a dû la construire tronçon par tronçon, tout au long de la voie sans laquelle elle n'eût rien été. Et l'on a récemment supposé que, les peuples du Sud-Ouest étant, d'après Strabon (IV, 2, 3), clients des Arvernes depuis les abords de Marseille jusqu'aux Pyrénées, c'est l'œuvre d'ensemble de Domitius qu'à consacrée son triomphe « sur les Gaulois Arvernes », tandis que Fabius triomphait des Allobroges et de Bituit parce qu'il avait reçu leur soumission[67].

Notre proposition sera donc la suivante: Domitius est resté en Gaule non seulement en 119 mais encore au moins une partie de l'année 118, pour

(60) *O. l.*, p. 9.

(61) Jullian le suppose, III, p. 19, n. 1. Cela achèverait d'expliquer, comme l'a vu Lebègue (plus haut, n. 60), son triomphe *de Galleis Arverneis*.

(62) César, *B. G.*, I, 45, 2, attribue le fait à Fabius: M. Carcopino admet, *o. l.*, p. 286, n. 51, que c'est par haine des *Domitii*. Sur le démembrement des Rutènes que Jullian, III, p. 22-23, plaçait à ce moment-là, cf. en dernier lieu A. Albenque, *Les Rutènes*, 1948, p. 78, qui le place seulement au Ier siècle.

(63) Ceci résulte du fait que ces peuples se trouvaient sur son passage: cf. Jullian, III, p. 22, n. 1.

(64) La garnison que signale Dion Cassius, XXVII, fragm. 90 (éd. Boissevain, p. 334), au moment de la guerre des Cimbres, doit en effet remonter à ce moment-là.

(65) J. Carcopino, *o. l.*, p. 286, n. 54, fait justement remonter à cette époque l'alliance que Jullian, III, p. 28, n. 5, a placée vers 67.

(66) Le nom seul l'indique, mais avec la plus grande vraisemblance. Il apparaît dès l'époque d'Auguste, sur les gobelets de Vicarello. Il fallait un personnage aussi important que Domitius pour donner son nom à un établissement. Parmi ceux de ses descendants qui furent mêlés aux affaires de Gaule, aucun ne semble avoir eu l'autorité nécessaire.

(67) C. H. Benedict, *o. l.*, p. 49.

accueillir et installer son fils chargé de fonder la colonie sur le site de Narbonne qu'il avait choisi lui-même, et pour consacrer officiellement à la veille de son départ l'aménagement de la *Via Domitia* par un bornage dont le premier témoin vient de parvenir jusqu'à nous [68]. Il est même possible qu'il soit rentré seulement en 117, car pour cette année la liste des *Fasti* ne compte que deux triomphes: celui de Domitius, qui vient aussitôt avant, mais sans sa date, peut donc fort bien appartenir aussi à cette année-là, car, nous l'avons vu, il y avait parfois trois et jusqu'à quatre triomphes par an. Mais 117 est bien la dernière limite, puisque le triomphe de Domitius est cité avant ceux pour lesquels cette date nous a été conservée.

Un texte bien connu de Polybe pose ici une délicate question. Décrivant la voie d'Espagne au Rhône, il écrit: « De Carthagène à l'Elbe, il y a environ 2.600 stades; de l'Elbe à Emporion, 1.600 (d'Emporion à ***, environ 600); et de là au passage du Rhône environ 1.600 », et il ajoute: « Cette distance est maintenant mesurée et marquée de 8 en 8 stades, soigneusement, par les Romains; du passage du Rhône, etc... ». De 8 en 8 stades, c'est-à-dire à peu de chose près, de mille en mille. Polybe aurait-il connu la *Via Domitia,* bien qu'il ne parle pas de la conquête de la Narbonnaise ? On ne peut malheureusement l'affirmer, car on ignore la date de sa mort, qui, d'après les maigres renseignements que nous possédons, eut lieu au plus tôt en 128/127, au plus tard en 118/117. Pour qu'il soit mort (à 82 ans comme nous l'apprend le Pseudo-Lucien) seulement en 118/117, et qu'il ait ainsi eu le temps d'introduire dans son texte le renseignement qui authentifiait les chiffres de distance donnés pour la voie d'Espagne, il faudrait qu'il ait eu à peine 18 ans lorsqu'en 181/180 il accompagna son père dans son ambassade en Egypte: et cela n'est pas impossible, car il nous avertit qu'il était alors au-dessous de l'âge légal, mais sans nous dire de combien. Le cas est cependant « limite »: et, dès avant la découverte du milliaire, alors qu'on manquait de certitude sur la création de la voie par Domitius, on avait douté de l'authenticité du texte [68]. De toute façon, ce passage se présente comme une addition (« cette distance est *maintenant* mesurée, etc. »), due à Polybe ou à un interpolateur, au texte du livre III qui a certainement été publié par Polybe bien avant la fin de sa vie. Si tentant que cela soit, on ne peut aujourd'hui affirmer que

(68) Edit. Büttner-Wobst (1893-1924), III (1922), 39, 3: ταῦτα γὰρ νῦν βεβημάτισται καὶ σεσημείωται κατὰ σταδίους ὀκτὼ διὰ Ῥωμαίων ἐπιμελῶς. — Sur l'ambassade de 181, XXIV, 6, 5: τὸν δὲ Πολύβιον, νεώτερον ὄντα τῆς κατὰ τοὺς νόμους ἡλικίας. Polybe avait donc moins de 30 ans en 181-180 et il avait au moins trente ans en 169-168 lors de son hipparchat (XXVIII, 6, 9). D'après le Pseudo-Lucien (*Macrob.*, 22), il est mort entre 81 et 82 ans d'une chute de cheval. — Que M. André Aymard, qui a bien voulu me renseigner sur la biographie de Polybe, trouve ici l'expression de mes vifs remerciements.

le texte est bien de Polybe et que celui-ci n'est mort qu'en 118/117. Si Domitius quitte la Gaule dans le deuxième semestre de 118 ou de 117, son séjour aura duré trois ou quatre années pleines après la victoire décisive d'août 121 : la perspective ne parait point fausse, en vertu de laquelle on est conduit à les lui accorder.

Cette perspective qui, appliquée à l'œuvre accomplie en Gaule, nous paraît juste, le reste-t-elle si l'on se place sur le plan plus général de l'histoire romaine ? Ce quatrième, peut-être ce cinquième proconsulat dont la découverte du milliaire nous incite à gratifier Domitius, sont-ils admissibles en ce début du dernier quart du IIe siècle ? La raréfaction de la prorogation au IIe siècle, dûe à la méfiance du Sénat à l'égard des généraux, est un fait reconnu [69]. Elle n'est point telle, toutefois, qu'on ne puisse attribuer à un Domitius un séjour total, au delà des Alpes, d'un peu plus de quatre ou de cinq années, en y comprenant une partie de son consulat [70]. En Corse et en Sardaigne, en effet, nous trouvons L. Aurelius Orestes, consul, en 126, et proconsul de 125 à 122, puisqu'il n'a triomphé qu'en 122; puis M. Caecilius Metellus, consul, en 115, et proconsul de 114 à 111, puisqu'il n'a triomphé qu'en 111 [71] : deux fois, presque de suite, une quadruple prorogation est donc accordée à un consulaire, précisément à l'époque qui nous intéresse, et dans une province déjà ancienne. Le fait n'est-il pas plus normal encore dans cette Gaule méridionale seulement à moitié conquise en 121, la seule région dont Rome pût alors redouter le voisinage immédiat, province « entourée de trop d'ennemis, trop récemment conquise, composée d'éléments trop disparates, trop éloignée de Rome et trop importante à conserver aux portes de l'Espagne » (Lebègue) pour qu'on pût impunément interrompre deux années durant son organisation ? Bientôt viendront par là les Cimbres, dont le passage provoquera des prolongations consulaires bien autrement considérables et lourdes de conséquences....

Dans ces conditions, auxquelles il ne faut pas craindre d'ajouter la condition psychologique — la personnalité exceptionnelle d'un Domitius, jalonnant de son nom et du souvenir anticipé de son triomphe la voie qui traverse sa conquête, forgeant de ses propres mains la nouvelle province de Rome dont il n'oublie pas de faire une sorte de fief pour sa descendance [72] et qui sera

(69) V. J. Carcopino, *o. l.*, p. 45.

(70) Sur la date de son arrivée en Gaule, d'après C. H. Benedict, v. plus haut, n. 27.

(71) W. F. Jashemski, *o. l.*, p. 120, d'après J. Klein, *Die Verwaltungsbeamten der Provinzen des röm. Reiches*, I, 1, *Sicilien und Sardinia*, 1878, p. 199-249.

(72) V. plus haut, n. 56. Rappelons les faits les plus marquants : son fils Cneus, fondateur de Narbonne en 118, qui fait frapper monnaie au souvenir de la victoire paternelle, et dirige en 104 ou 103 l'accusation contre Silanus, défait par les Cimbres; son petit-fils Lucius, gouver-

la gloire la plus sûre de sa race, — il n'y a pas lieu d'hésiter à prolonger jusqu'en 118 au moins et peut-être jusqu'en 117 ce proconsulat essentiel dans l'histoire de la Gaule: car cette date de 118 ou de 117 que le milliaire suggère pour le retour triomphal de Domitius à Rome, ne se heurte, en dernière analyse, à aucune difficulté.

*
**

La découverte du milliaire de Domitius éclaire ainsi d'une même et nouvelle lumière la carrière de Domitius, l'œuvre accomplie par Rome outremonts, et l'empreinte civilisatrice reçue alors par la Gaule méridionale. Tout d'abord, elle supprime toute lacune dans la carrière du conquérant: consul en 122, Domitius reste proconsul jusqu'en 118 ou 117 inclus et laisse alors son œuvre aux mains de son fils; il triomphe à la fin de l'année et, après deux ou une années révolues, il accède, en 115, à la censure [73]. Il est ainsi parvenu par une ascension continue jusqu'au faîte des honneurs militaires et civils auxquels un Romain de son temps pouvait prétendre. Il a ajouté au pays allobroge, qui restait le don de Fabius à la patrie romaine — don auquel il n'aura pas été lui-même étranger —, la conquête de ce « Far West » gaulois où se sont affirmés dans toute leur force son tempérament hardi et son génie créateur. Il s'est inscrit ainsi sur la liste des grands pionniers qui auront eu la possibilité de modeler de leurs mains, à mesure qu'ils le pacifiaient, le pays auquel ils imprimaient la marque indélébile de la civilisation qu'ils représentaient. Son œuvre a le caractère et le cachet personnel de celle des bâtisseurs d'empires : si la Narbonnaise est, en apparence, à moitié « fabienne », elle est en réalité plus qu'à moitié « domitienne ».

En second lieu, toute lacune est du même coup supprimée dans l'œuvre accomplie alors par Rome au-delà des Alpes: il n'y a plus de périlleuse interruption dans cette conquête d'une importance vitale; il n'y a plus, non plus, de hâte dans la mise en place des éléments si divers qui constitueront la première province arrachée aux Gaulois d'outre-monts. De 125, date où pour la première fois une armée consulaire passa les Alpes sous la conduite de Flaccus, à 115, date la plus haute que l'on puisse admettre pour le retour en Italie des fondateurs de *Narbo Martius*, Rome n'a cessé d'envoyer en Gaule ses meilleurs hommes de guerre, consuls ou consulaires, puis ses meilleurs hommes d'avenir. On l'a déjà exprimé fortement : « En Gaule, la politique n'avait été nullement influencée par l'acharnement des luttes qui sévissaient

neur sénatorial de la Gaule en 49; l'autel de Neptune élevé par un Domitius à la gloire de la fondation de Narbonne, si l'on accepte l'interprétation de M. MATTINGLY, *o. l.*

(73) V. sa carrière, R.-E., V (1905), col. 1322-1324, *s. v. Domitius*, n° 20 (MÜNZER).

dans la Ville, et d'année en année, au contraire, elle avait, d'un mouvement ininterrompu, agrandi le champ de ses opérations et de ses victoires »[74]. Ce n'est pas le moindre intérêt de la découverte d'un milliaire de Domitius, que de délivrer décidément de toute solution de continuité cette fructueuse période de la conquête romaine qui a vu naître « la Province »[75], et s'élever des Alpes aux Pyrénées ce pont immense dont la pile maîtresse était Narbonne.

Enfin, la romanisation du Midi gaulois prend de ce fait une valeur nouvelle. Elle n'est plus la conséquence d'une victoire-éclair en 121, suivie d'une « promenade » de Domitius jusqu'aux Pyrénées, puis, après un abandon temporaire, d'une consolidation après-coup, à partir de 118. L'affaire de Gaule a été moins vite réglée qu'on ne l'a dit[76]; le maintien et l'organisation de la conquête ont demandé l'effort prolongé d'un Fabius et d'un Domitius; l'unité n'a été enfin scellée, par le fils de ce dernier, qu'avec la première pierre de la colonie nouvelle. Cette romanisation, on ne comprendrait pas, en vérité, qu'elle ait pu être si profonde et si durable, si elle avait été à ses débuts épisodique, ou superficielle, ou aucunement contrariée.

Paul-Marie Duval.

(74) J. Carcopino, *o. l.*, p. 284.

(75) Sur les différentes dates proposées pour l' « ère » de la province, cf. Jullian, III, p. 20, n. 2 (Domitius, ou Marius), et son opinion: « il est possible que, Domitius ayant été laissé en Gaule (cf. Valère-Maxime, IX, 6, 3), ce fut pour organiser cette province, et que cette organisation, par suite, se place en 121 ou 120 ». La découverte du milliaire, première preuve concrète de l'œuvre administrative accomplie par le conquérant, vient à l'appui de cette opinion, mais nous porte à adopter plutôt l'année 118 ou l'année 117.

(76) C'est cette impression de facilité dans la conquête qu'a donnée beaucoup plus tard, pour des raisons trop claires, Ammien Marcellin, XV, 12 : *Hae regiones, praecipue quae confines Italicis, paullatim levi sudore sub imperium venere Romanum: primo tentatae per Fulvium, deinde praeliis parvis quassatae per Sextium, ad ultimum per Fabium Maximum domitae...* Certains modernes ont emboîté le pas, par exemple Jullian(v. plus haut, n. 51, à la fin): on doit revenir aujourd'hui, croyons-nous, sur ce jugement; les découvertes des *oppida* nous font connaître la civilisation avancée de ces petits royaumes indigènes, rabaisser l'importance de Marseille, et mesurer les difficultés que Rome a continué d'avoir au delà des Alpes jusqu'à la fin de l'ère antique. Jullian (III, p. 17, n. 1) a fait justement remarquer qu'en 121, les 30.000 hommes que Strabon (IV, 1, 11) prête à l'armée de Gaule constituaient la principale force militaire du monde romain.

NOTES ET INFORMATIONS

NOTES

PATÈRE ET CASSEROLES EN BRONZE, DÉCOUVERTES PRÈS DE CHALON-SUR-SAÔNE

Quelques trouvailles faites en 1947 et 1948 dans les sables ou dans les berges de la Saône aux abords de Chalon viennent de ramener l'attention sur les vases métalliques que l'on a découverts si fréquemment près de cette ville, centre important de diffusion et probablement de production pour l'industrie gallo-romaine du bronze.

Il s'agit tout d'abord d'une patère (fig. 1*a*) en plaque mince, mise au jour à proximité du petit port d'Ouroux en 1948. Longue de 0m,29, large de 0m,135, elle possède un manche plat, ajouré, décoré de ciselures au trait, dessinant en haut deux têtes de cygne réunies par une sorte de bandelette disposée triangulairement. Plus bas, se voient deux feuilles très stylisées et onze cercles oculés. Par sa forme générale et par son ornementation ajourée, cette poignée s'apparente étroitement à celle de la patère de la collection Millon [1], recueillie, elle aussi, près de Chalon et que J. Déchelette, en s'appuyant sur les recherches de Willers [2], datait de l'époque flavienne. Quant aux motifs traités ici — les protomés de cygne et les cercles oculés — ce sont de vieux thèmes solaires dont l'origine remonte à la préhistoire et qui pourraient avoir ici, sur un objet présumé cultuel, une portée religieuse, si leur emploi généralisé à l'époque romaine ne les avait réduits le plus souvent à un rôle purement décoratif. Nous savons pourtant que le cygne était resté l'attribut d'Apollon et de certaines divinités thermales [3]. Quoiqu'il en soit, il est regrettable que le bassin de cette patère, aujourd'hui conservée au Musée de Chalon, ait subi plusieurs déchirures, dues à la minceur et à la fragilité du métal utilisé.

Quelques mois auparavant, était retirée des berges de la Saône, près du gué d'Allériot, à 3 kil. au nord de Chalon, une casserole en bronze (fig. 1*b*), également de haute époque, mais fondue et, par suite, de fabrication plus lourde. Son bassin, terminé au tour, est étamé à l'intérieur. Sur la poignée, percée d'un trou de suspension, a été tracée une sorte de hampe ciselée en creux, décor que complètent des arabesques en pointillé. On distingue enfin très nettement l'estampille rectiligne du bronzier *Florius* : *FLORIVS F(ecit)*, marque qui ne figure pas dans les tomes XII et XIII du *Corpus*.

Cette casserole d'Allériot, recueillie par

(1) DÉCHELETTE, *La collection Millon*, Paris, 1913, p. 259 et pl. XLV, n° 3.

(2) WILLERS, *Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanen*, 1907, p. 79 et pl. VII, 13.

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, 1re éd., t. II, p. 147-150.

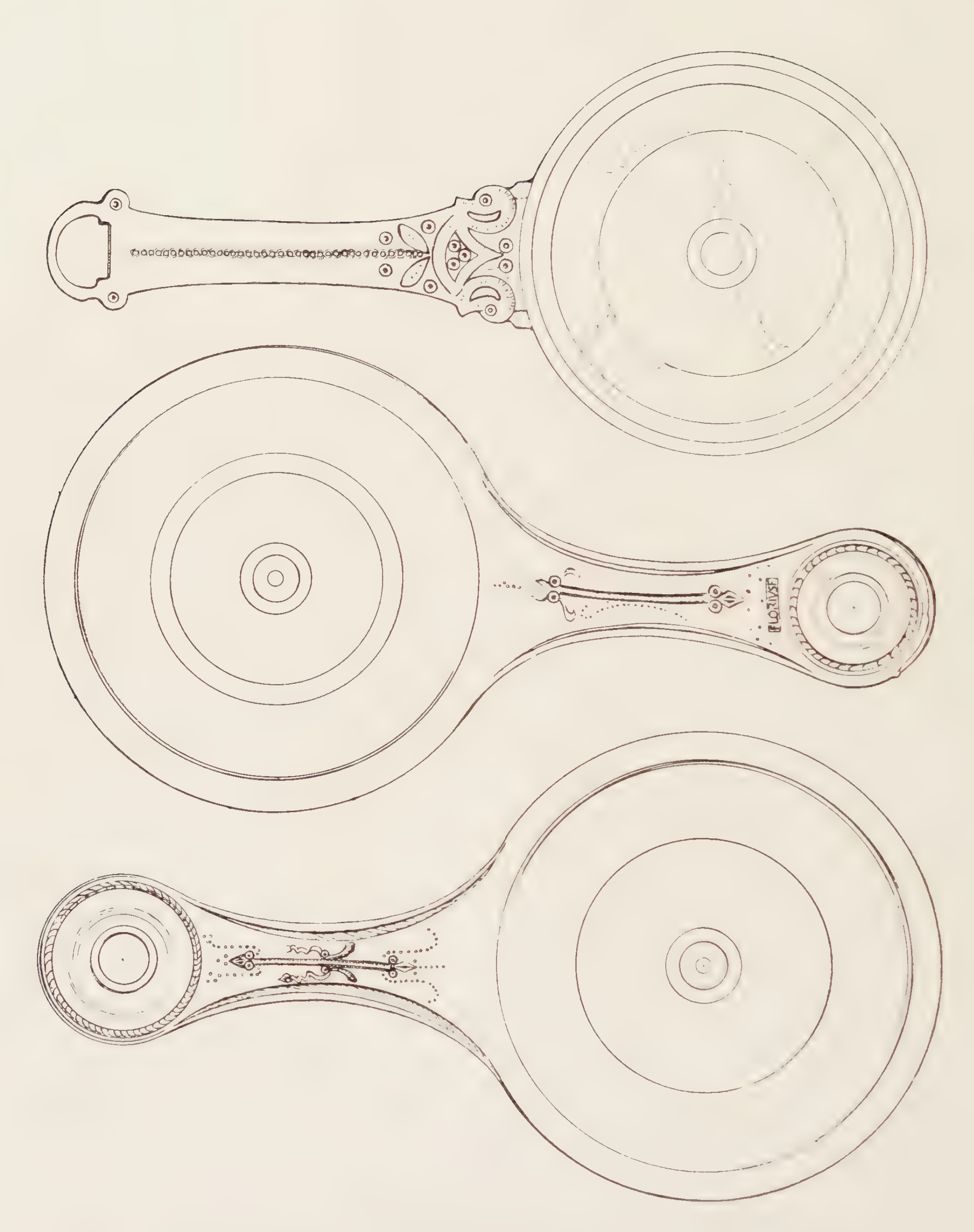


Fig. 1. — *a*) en haut : patère trouvée dans la Saône; *b*) au milieu : casserole signée *Florius*; *c*) en bas : casserole du Musée de Châlon-sur-Saône.

un collectionneur chalonnais M. Royet, a exactement la même dimension ($0^m,295 \times 0^m,155$) qu'une casserole du Musée de Chalon (fig. 1c), trouvée dans la Saône près du même lieu en 1854, au cours de dragages (n° 423 du catalogue récent). Cette dernière pièce n'est pas signée; mais non seulement elle offre la même largeur, la même longueur, la même forme générale, mais elle présente sur son manche un motif tout à fait comparable et traité avec la même technique: ciselure au trait, complétée par des spires au pointillé. Ce qui est plus frappant encore, c'est que la hampe centrale, qui devrait être rectiligne, offre, sur l'un et l'autre ustensile, le même défaut : une légère torsion à droite. Nous inclinerons volontiers à penser que les deux pièces ont un auteur commun et sortent de l'atelier de Florius ou bien que l'une a été directement imitée de l'autre.

Déjà, à propos d'une casserole draguée dans la Saône, à la Truchère, près de Tournus et signée *Draccius*, Héron de Villefosse [4] avait fait des rapprochements avec des œuvres de cet industriel, découvertes tant dans la banlieue lyonnaise (à Villeurbanne, à Décines-Charpieu) qu'à Lyon même et en Mâconnais. Il en avait conclu que *Draccius* « devait être établi à Lyon ou à proximité de cette ville ».

Il serait certes imprudent d'émettre une pareille conjecture à propos de *Florius* et de tenir ce bronzier pour Chalonnais. Mais il est certain que la Saône a fourni près de *Cabillonum* un nombre considérable de vases métalliques; le Musée Denon, à lui seul, en conserve 55 ayant cette origine et datant de l'époque gallo-romaine [5], bien qu'il n'ait recueilli qu'une faible partie des découvertes.

(4) *Bull. archéol. du Comité*, 1917, p. CI.

(5) Cf. *Catalogue* de 1950, p. 49-53. Il faut ajouter à ce chiffre 16 vases gaulois.

D'autre part, nous avons précédemment insisté sur un type de clef à manche de bronze en forme de main féminine et qui, rare ailleurs, est fréquent en Saône-et-Loire. C'est un modèle régional. L'abondance toute particulière des petites statuettes de métal en Mâconnais et surtout en Chalonnais n'est pas moins suggestive [6]. Cet ensemble de constatations nous incite à penser, avec M. Albert Grenier [7], que Chalon ne fut pas seulement, grâce à son port, un centre commercial de diffusion pour les pièces d'orfévrerie et les bronzes méridionaux acheminés par la Saône, mais aussi un centre de fabrication. Cette ville, située sur la route du plomb et de l'étain et peu éloignée de mines de cuivre, était bien placée pour exporter ses produits Aux temps mérovingiens, l'activité singulière et le style « romain » de l'atelier monétaire chalonnais, de même que l'originalité des pièces d'orfèvrerie ou de damasquinure [8], retrouvées dans un rayon de 30 kilomètres autour d'elle, entre Charnay-lès-Chalon et Tournus, nous semblent les indices de l'utilisation, à l'époque barbare, d'une main d'œuvre gallo-romaine locale, très ancienne et fort expérimentée dans la toreutique.

L. Armand-Calliat.

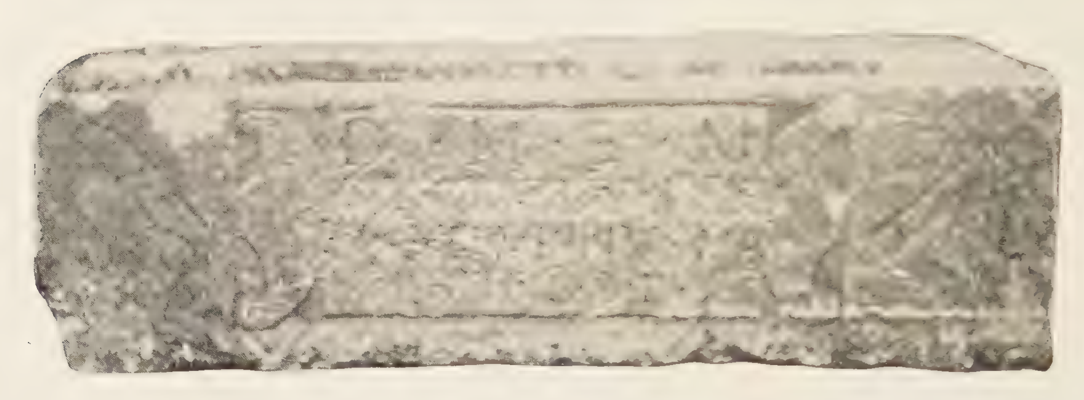
(6) Environ 200 bronzes, dont 80 pour le seul arrondissement de Chalon.

(7) A. Grenier, *Rev. Et. anc.*, 1938, p. 411.

(8) M. E. Salin, *La civilisation mérovingienne*..., Paris 1950, pp. 240 et 355, cherche « au Nord des Alpes », entre « Lyon et Genève », les ateliers qui fabriquaient les plaques de bronze de Daniel et de l'hippogriffe, ainsi que les fibules rondes apparentées aux types italo-lombards, à la fin du VIe et au VIIe siècle. Or, sous les règnes de Gontran (561-593) et de son successeur Thierry (596-613), Chalon fut la résidence des souverains de Bourgogne dont le royaume comprit un instant, avec Lyon, « les deux tiers de la Gaule », (A. Kleinclausz, *Hist. de Bourgogne*, 1924, p. 47, 48 et 53). Cf. A. Blanchet, *Manuel de num.*, I, pp. 217, 233 et 268-269.

SUR UN SARCOPHAGE, AVEC ASCIA ET SCIE, DÉCOUVERT A ROUEN EN 1948

Le 14 décembre 1948, des travaux de voirie firent exhumer à Rouen, en face du n° 72 de la rue du Renard [1], qui suit le tracé de la voie antique de *Rotomagus* à *Juliobona* (Lillebonne), une cuve monolithe en forme de parallélipipède droit (fig. 1 à 3). La cavité intérieure étant légèrement trapézoïdale, la longueur varie de $0^m,48$ (à la tête) à $0^m,40$ (aux pieds). Le couvercle était une dalle d'une seule pièce, sans décor ni inscription; il avait été antérieurement brisé en deux parties. Le plus petit de ces deux fragments avait été rejeté sur le côté par des pillards de sépultures. Les ossements furent trouvés dans le plus grand désordre; aucun mobilier funéraire ne subsistait. Le fond du sarcophage reposait à 2^m environ au-dessous du niveau actuel de la rue du Renard [2].



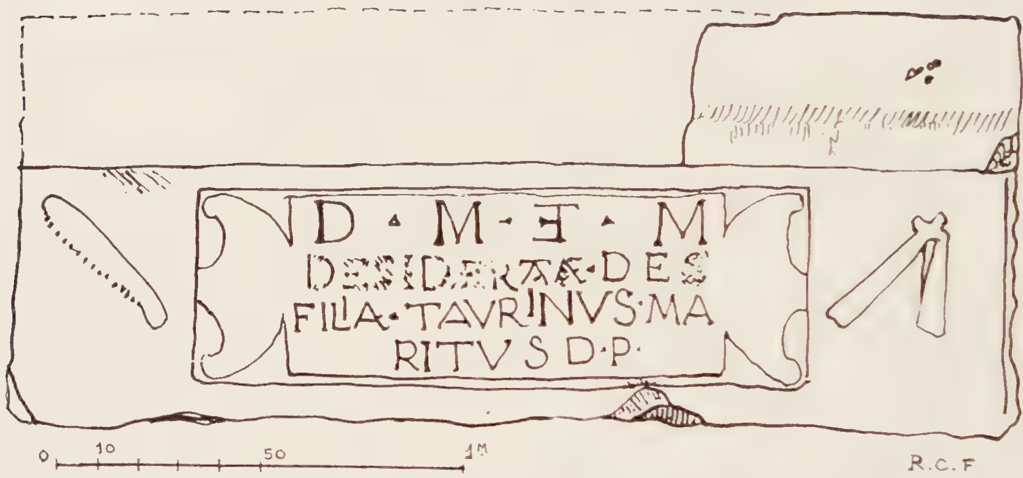


Fig. 1. — Sarcophage de Rouen avec scie (à gauche) et *ascia* (à droite). Long.: 2^m40; haut.: 0^m80 à l'extérieur; 1^m90 et 0^m30 à l'intérieur.

(1) Cette découverte a été signalée déjà par M. H. Van Effenterre, directeur de la circonscription, dans *Gallia*, VII, I, 1949, p. 123.

(2) Le sarcophage a été transporté au *Musée départemental des Antiquités* par les soins

Seule, l'une des deux longues faces est inscrite et décorée. Le centre est occupé par un cartouche rectangulaire, accosté de deux *peltae* ou boucliers d'amazones. Le cartouche porte une inscription en quatre lignes :

D · M · ET · M ·
DESIDERĀ.F . DES ·
FIL[I].E · TAVR[I]NVS · MA ·
RITVS · D · P ·

D(*is*) *M*(anibus) *et m*(emoriae) *Desideratae*. *Des*(iderati) *filiae*. *Taurinus maritus d*(ono) *p*(osuit).

crit présentent à droite une *ascia* inclinée à droite; à gauche, une scie à manche inclinée à gauche.

Ce n'est pas la première fois qu'on découvre à Rouen des sépultures gallo-romaines portant l'*ascia* ou la scie. Le Musée départemental des Antiquités conserve une stèle antique découverte en 1839, en remploi, dans un mur, au coin de la place des Carmes et de la rue Géricault. Une cavité avait été ménagée pour recevoir l'urne cinéraire dans l'épaisseur et au centre de la stèle, audessous de cette inscription : *D*(*is*) *M*(anibus) *et M*(emoriae) *Cassiolae*, *Paternus*



Fig. 2. — Plan de la cuve du sarcophage.

La seconde ligne qui a été retouchée par le lapicide est de lecture difficile. Il se pourrait que Taurinus ait d'abord préparé ce tombeau pour une première femme et que l'inscription ait été remaniée, après un divorce, pour une seconde femme, nommée *Desiderata*, fille de *Desideratus*. Les compartiments qui flanquent, de chaque côté, le cartouche ins-

mar(itus) *posuit*[3]. Une *ascia* est figurée sur la face latérale gauche de la stèle, à la hauteur de l'urne (fig. 4). Le même Musée a recueilli l'ancien linteau du cimetière Saint-Gervais, nécropole qui remontait au moins à l'époque mérovingienne et se trouvait précisément à proximité de la rue du Renard, qu'elle surplombait, en bordure et à droite de la voie de *Juliobona*[4]. Cet ancien linteau est

de M. Flavigny, conservateur. J'adresse ici mes remerciements à M. Flavigny pour la documentation qu'il m'a courtoisement communiquée au sujet de cette découverte, signalée par lui-même à la *Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* (séance du 21 janvier 1949).

(3) *C.I.L.*, XIII, 3211.

(4) La nécropole antique qui s'étendait entre l'actuelle place Cauchoise et l'église Saint-Gervais, à droite de la voie de *Juliobona*, avait déjà livré de nombreuses sépultures, qui n'ont pas toutes — il s'en faut — été enregistrées

un fragment d'inscription funéraire antique, dont on trouvera la photographie

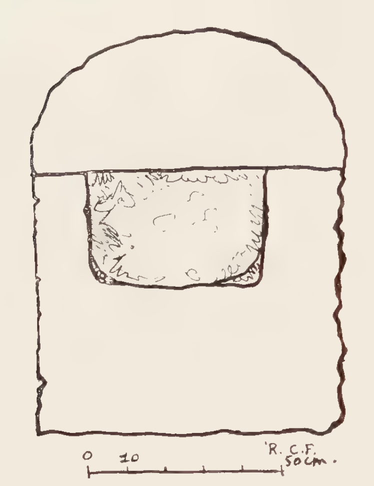


Fig. 3. — Coupe du sarcophage complet.

dans ESPÉRANDIEU, *Recueil*, t. IV, p. 181, n° 3083. On y voit au centre une scie à manche, exactement semblable à celle du sarcophage de *Desiderata*, avec la fin d'une inscription grossièrement gravée : /// *matri pientissimae p*(osuit). En résumé, Rouen a fourni trois tombes de femmes, l'une avec l'*ascia* seule (*Cassiola*), l'autre avec la scie seule (mère anonyme du cimetière Saint-Gervais), la troisième avec l'*ascia* et la scie conjointes (*Desiderata*).

par les Sociétés savantes locales. Nous trouvons cependant la mention de deux tombeaux avec monnaies de Postume et de Tetricus trouvés en 1826 et 1827 devant le n° 20 de la rue du Renard, un sarcophage découvert un peu plus haut dans la même rue le 24 novembre 1933 et contenant de petits vases en verre attribués au IVe siècle; plusieurs sarcophages en 1833 dans la rue Roulland, parallèle à la rue du Renard, dont celui de *Severinus* (*C.I.L.*, XIII, 3212), d'autres tombeaux en 1806 et 1888 dans les rues transversales entre la rue du Renard et la rue Roulland, etc.

Je n'ai pas l'intention de disserter ici sur la valeur symbolique de ces outils figurés sur des tombes et d'ajouter une nouvelle hypothèse à toutes celles qui ont été déjà formulées. Je noterai simplement qu'il ne saurait s'agir d'emblèmes professionnels, puisque les trois tombes de Rouen sont celles de femmes [5]. M. J.-J. Hatt me fait remarquer que la scie figure sur le linteau d'Escurolles, arrondissement de Gannat, dans l'Allier (Espérandieu, 1615), où elle est associée à divers outils de maçon [6] et à des instruments de sacrifice, *urceus* et patère libatoire. « Dans les Pyrénées, — ajoute-t-il, — je vois une femme, sur une stèle indigène, qui tient un marteau. L'homme tient une hache. L'outil d'arti-

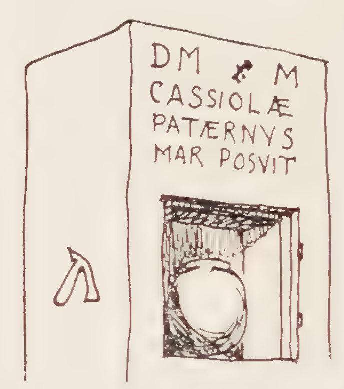


Fig. 4. — Croquis de la stèle (moitié supérieure), découverte en 1839 place des Carmes, à l'angle de la rue Géricault, dans un mur.
C. I. L., XIII, 3211 (Musée des Antiquités, Rouen).

(5) W. DEONNA, *Ex-votos déliens* dans *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1932, p. 42, sq., a montré que l'*ascia* ne saurait concerner le métier réel du défunt, sans quoi il y aurait eu un nombre exorbitant de tombes de charpentiers !

(6) Cf. note de J.-J. HATT dans *Annales du Midi*, LIV, 1941, p. 245-249.

san sur la tombe est le signe d'une association corporative et religieuse. Ces gens-là étaient réunis en mutuelles funéraires et cultuelles »[7]. De son côté, M. Fernand Benoit m'écrit qu'il ne considère nullement comme sépultures d'artisans les sarcophages des Aliscamps d'Arles, où l'*ascia* est associée à d'autres outils de la corporation du bâtiment; il a publié[8] une cuve de pierre déposée dans l'église Saint-Honorat, où l'*ascia* est accostée du niveau en A et d'un fil à plomb.

René Louis.

(7) V. la liste des instruments de maçons associés à l'*ascia* sur les monuments antiques dans Hélène Wuilleumier, *Revue d'histoire des religions*, 1944, II, p. 64-83 et J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, Paris, 1951, p. 89-90 et 95-97.

(8) *Gallia*, II, 1944 = vol. 3, p. 255, fig. 7 = *C. I. L.*, XII, 836.

L'ABBÉ JOSEPH PHILIPPE

1876-1950

Il est dans la destinée de l'homme de ne pouvoir jamais achever l'œuvre entreprise, et notre ami n'aura pas échappé à cette commune loi. Toutefois, s'il laisse à d'autres le soin de mener à bonne fin la tâche abandonnée, la satisfaction lui aura été donnée d'avoir attaché toute une existence à un grand labeur : l'exploration scientifique d'une grande station préhistorique, le Fort-Harrouard (Eure).

Originaire de Plasne, près de Bernay (Eure), M. Philippe fit ses études secondaires au Petit Séminaire Saint-Aquilain, puis entra au Grand Séminaire Saint-Thaurin d'Evreux. Nommé vicaire à Rugles, le hasard d'une lecture devait éveiller sa vocation d'archéologue. Sa rencontre, en 1901, avec un érudit de Pacy-sur-Eure, féru d'archéologie, Chédeville, alors qu'il venait d'être nommé à la cure de Boisset-les-Prévenches, allait décider de l'orientation scientifique de toute son existence. Chédeville, qui avait entrepris les premières recherches au Fort-Harrouard, dès 1897, le persuada de se consacrer à une exploration méthodique de la station. Dans l'intervalle, il avait fait ses premières écoles sur le terrain en fouillant des fonds de cabanes de l'âge du Fer au Plessis-Hébert et à Caillouet-Orgéville.

En 1905, M. Philippe commençait ses recherches au Fort-Harrouard. Il devait les poursuivre jusqu'à l'automne de 1949, avec, pour seules interruptions, celles qu'apportèrent les deux guerres. Il allait lui être donné de révéler sur cet emplacement toute une suite de civilisations et les succès qu'il rencontra ne sont que les conséquences d'une méthode de fouilles impeccable. Il est encore trop peu de nos stations préhistoriques, dans lesquelles la sagacité du fouilleur a su établir une stratigraphie précise dans un enchevêtrement de cabanes maintes fois détruites par l'incendie et maintes fois reconstruites. Cette connaissance si parfaite qu'il possédait du Fort-Harrouard, M. Philippe ne l'acquit que par une présence constante sur le chantier, une vigilance jamais distraite qui ne laissait pas échapper le moindre indice révélé par le déblaiement d'une ruine souvent peu discernable. Et c'est là un grand exemple qu'il laisse à tous les fouilleurs.

Ce que nous devons à M. Philippe, il nous l'a fait connaître dans une suite de monographies, aussi précieuses que riches en enseignements. *Cinq années de fouilles au Fort-Harrouard (1927)*; — *Le Fort-Harrouard* (*L'Anthropologie*, t. 47, 1937), que complètent des articles, publiés principalement dans le *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*.

On doit encore d'autres découvertes à l'activité scientifique de M. Philippe : recherches dans les cimetières gallo-romains et mérovingiens de Croth, de Bueil et de Mérey et, dans le domaine de l'archéologie du Moyen-Age, la révélation de statues des xve et xvie siècles à Mérey et du maître-autel roman de Chaignes.

Aux côtés de l'Abbé Cochet, M. l'Abbé Philippe aura sa place marquée parmi les grands serviteurs de l'archéologie normande.

Raymond LANTIER.

INFORMATIONS

Antiquités Préhistoriques

IIe circonscription

M. Raymond Vaufrey, directeur

Yonne

Arcy-sur-Cure. — Les fouilles du Centre de Recherches préhistoriques du

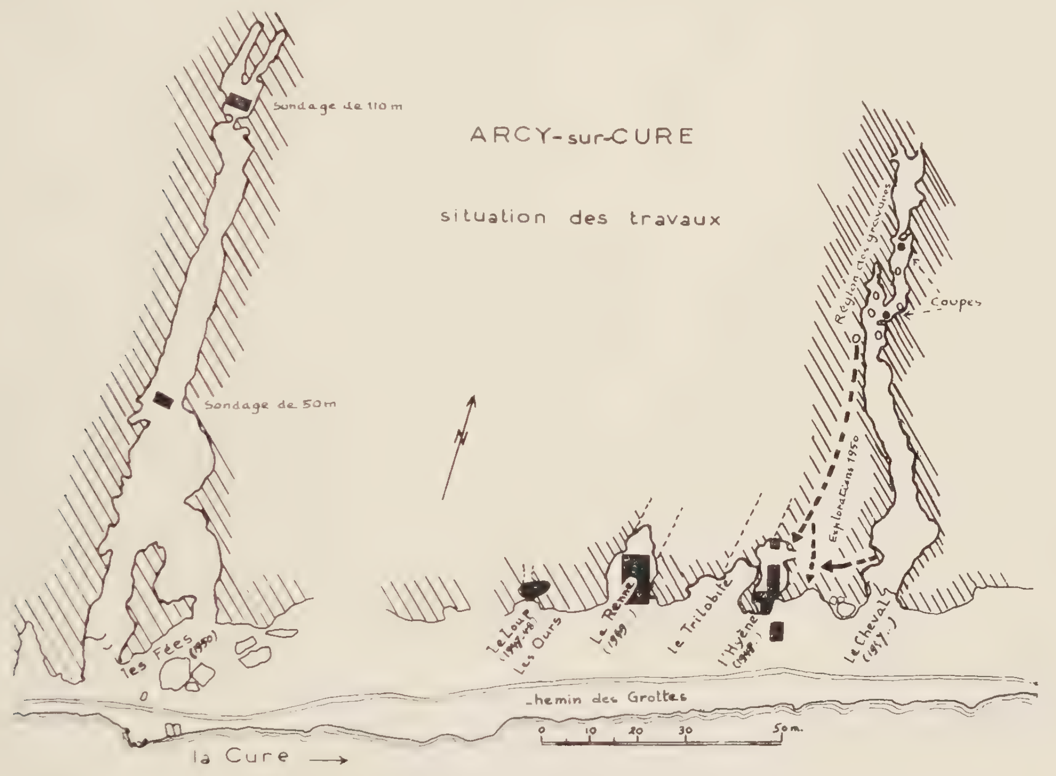


Fig. 1. — Arcy-sur-Cure. Plan de situation : en noir, les chantiers et sondages (d'après le levé général de J. Emperaire [1950], complété pour la grotte des Fées par le levé Parat et pour la grotte du Cheval par le levé H. Pichard [1946]).

Musée de l'Homme qui se poursuivent depuis 1946 à Arcy-sur-Cure [1] ont donné lieu cette année aux premières possibilités de synthèse. Après une prospection d'essai en 1947 dans la petite grotte du Loup les travaux ont porté sur deux sites importants: la grotte du Renne, découverte en 1949 par notre groupe et la grotte de l'Hyène, signalée et fouillée à l'entrée par l'abbé Parat au début de ce siècle (fig. 1 et 2).

a) *Grotte du Renne :* C'est une cavité au porche effondré, de dimensions encore inconnues; il apparaît par la seule prospection de l'entrée (fig. 3) que cette station égale ou dépasse la richesse de

(1) *Gallia*, VI, 1, 1948, p. 189-192.

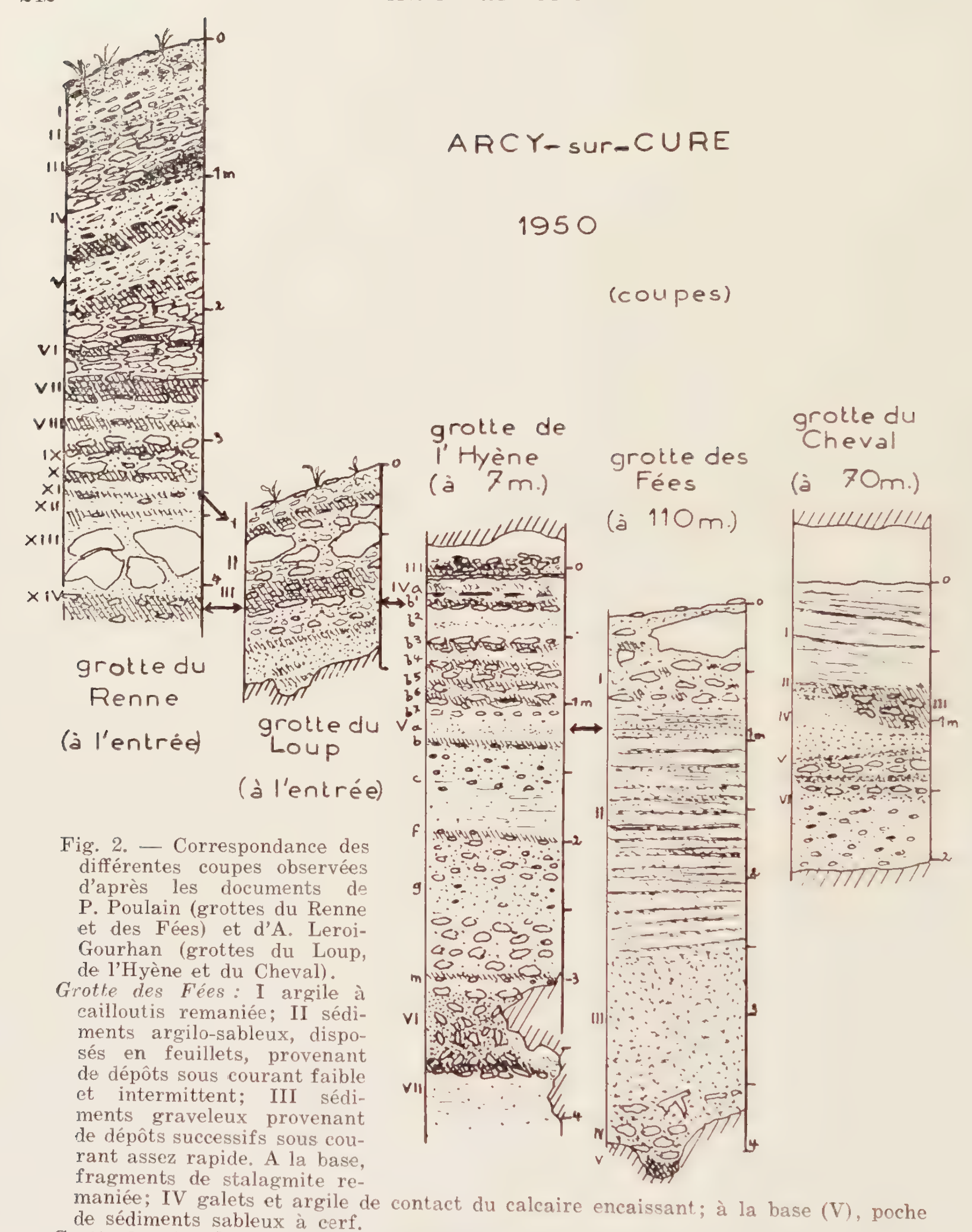


Fig. 2. — Correspondance des différentes coupes observées d'après les documents de P. Poulain (grottes du Renne et des Fées) et d'A. Leroi-Gourhan (grottes du Loup, de l'Hyène et du Cheval).

Grotte des Fées : I argile à cailloutis remaniée; II sédiments argilo-sableux, disposés en feuillets, provenant de dépôts sous courant faible et intermittent; III sédiments graveleux provenant de dépôts successifs sous courant assez rapide. A la base, fragments de stalagmite remaniée; IV galets et argile de contact du calcaire encaissant; à la base (V), poche de sédiments sableux à cerf.

Grotte du Cheval : I argiles de décalcification rubannées, sans vestiges, correspondant à toute la série à faune froide; II couche argilo-sableuse grise correspondant très probablement au V *a* de l'*Hyène* (II des *Fées*), ravinée par un lambeau d'argile à cailloutis à faune froide; III probablement IV *b* de l'*Hyène*; IV sables et graviers (*Hyène* V *b* à *f*); V et VI graviers et galets de la série *Hyène* V *g* à *m*.

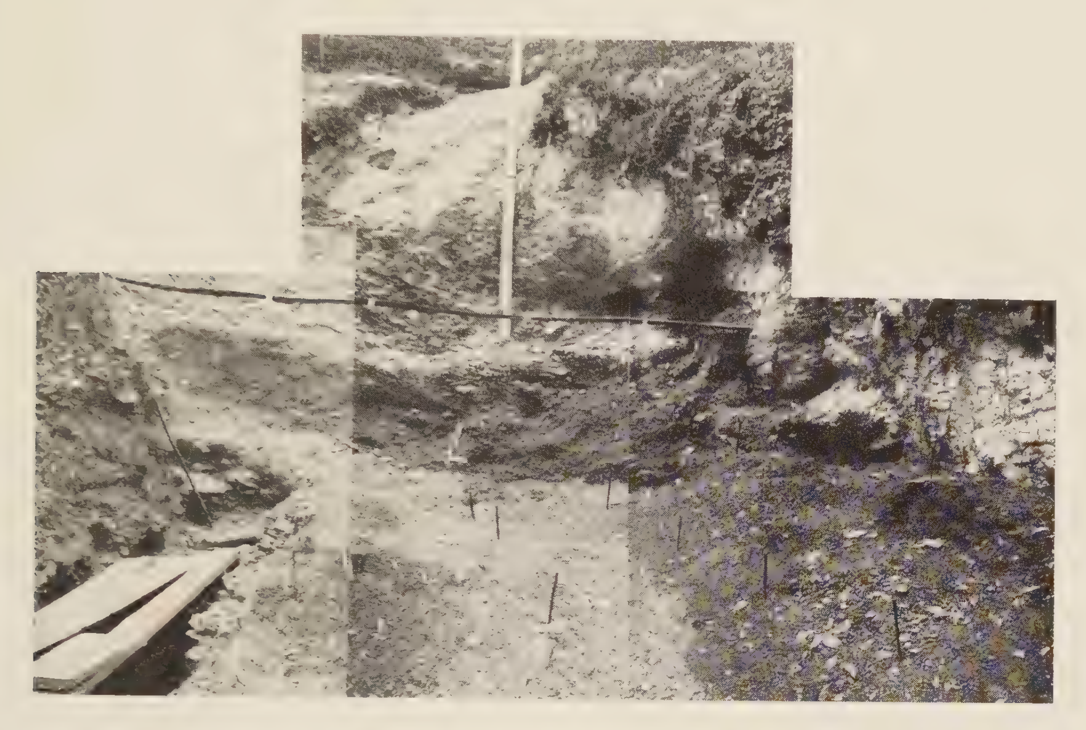
Grottes du Loup et de l'Hyène : v. le texte.

la célèbre grotte du Trilobite située immédiatement à l'est. Sous 4m d'éboulis concrétionnés les niveaux suivants ont été atteints successivement: I, surface actuelle; II, éboulis de pente; III, présumé magdalénien, n'a fourni encore que peu de pièces.

IV et V, industrie de silex à burins plans dominants, nombreux outils doubles, raclettes, lamelles à dos et très petites lamelles retouchées. Poinçons et fragments d'aiguilles d'os ou d'ivoire. Pièces marquantes: base de sagaie à encoches, *bassin et fémur de mammouth complets couverts de gravures et de traits*, bâton à trou décoré. L'ensemble paraît magdalénien ancien.

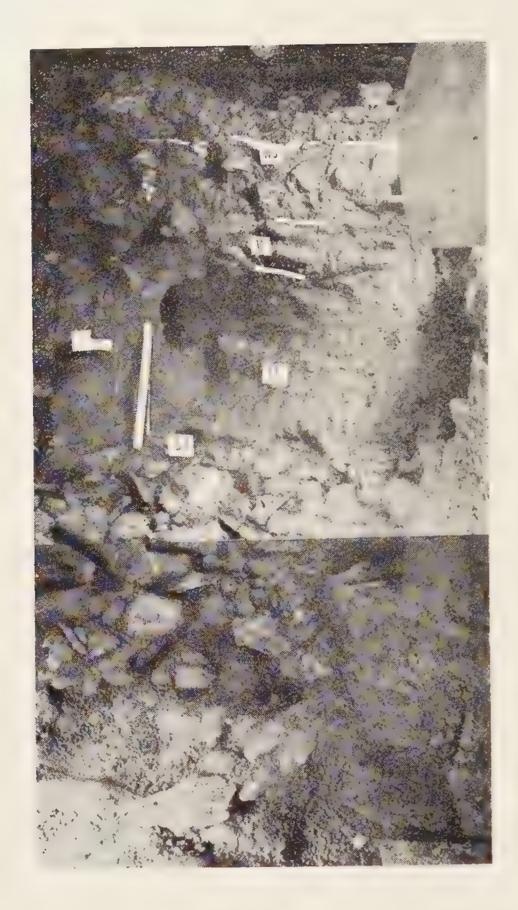
VI, faible couche dans la blocaille d'une période de desquamation intense. Paléolithique supérieur non encore déterminé.

VII, belles lames retouchées, un grattoir caréné, « râclettes » nombreuses, peu de burins, très nombreux « microlithes » sur lamelles. Perles d'ivoire et industrie d'os peu abondante. Niveau remarquable par l'interposition d'une couche ocre brun-violet entre deux dallages sucessifs



Cliché A. L.-G.

Fig. 3. — Arcy-sur-Cure. *Grotte du Renne:* état des chantiers au maximum d'extension en surface (niveau V). Au fond : la règle donne l'épaisseur du mort-terrain (4 m.). Le terrier à droite, au-dessus de la règle horizontale, marque la partie intacte de la voûte. A la base de la règle verticale, palier du niveau III. A gauche : témoin en place vers Z et au delà. A droite : paroi. Sol : de gauche à droite : fond du sondage 1949, surface du niveau V, carroyée au mètre, vestiges en place; en plus sombre, surface ocre-saumon du talus; contre la paroi : banquette de référence du niveau IV.





Clichés N. Dutrievoz.

Fig. 4. — Arcy-sur-Cure. *Grotte de l'Hyène* (secteur Y 9) : coupe et décapage du IV b^3 (le terrier de garenne a été creusé cette année). A droite : surface de la couche, les dallettes recouvrent la surface fertile. A gauche : décapage, après enlèvement des dallettes, de la surface à vestiges.

de plaques de calcaire et de galets. Magdalénien ancien ou aurignacien supérieur.

VIII, industrie de très pauvre qualité, 80 % de chailles taillées, d'aspect assez voisin du précédent, mais avec lames à bord abattu de facture médiocre.

IX, industrie mixte de silex et de chaille, *nombreuses lames de Chatelperron*, grattoirs, burins (très peu), quelques éclats moustéroïdes.

X, niveau très riche et remarquable par plusieurs sols aménagés à gros galets et la présence de 4 défenses de mammouth. *Très nombreuses pointes de Chatelperron.* Peu de burins et pratiquement aucun autre outil de silex, sauf une pointe foliacée épaisse à retouche bifaciale. Eclats et racloirs moustériens abondants en chaille.

XI, très peu de silex, outillage de chaille sur lames et éclats : racloirs, co-

ches, éclats à retouches grignotées. Allure moustérienne; peut être considéré comme post-moustérien et à peu près contemporain des brèches 0 et 1 des Furtins.

XII, même industrie, sans lames, avec de nombreuses « râclettes » (éclats grignotés).

XIII, gros éboulis de blocs.

XIV, niveau identique au IV b1 de la grotte de l'Hyène (moustérien tardif).

Les travaux n'ont pas encore dépassé ce point. Outre l'industrie abondante, la station a livré une faune à renne dominant de III à X, à cheval dominant de XI à XIV, et deux dents humaines dans le niveau X.

b) *Grotte de l'Hyène :* L'affaissement du plafond a scellé la grotte au post-moustérien, de sorte que la série est reprise à partir du XI de la grotte du Renne. La cavité est apparue cette année comme en continuité avec la grotte du Cheval, et nous pouvons la décrire sur plus de 100^{m} de long, jusqu'aux salles des gravures qui, au Paléolithique supérieur, n'étaient accessibles que par l'entrée actuelle de la grotte du Cheval. Il semble que les grottes du Trilobite, de l'Hyène et du Cheval appartiennent à un seul réseau karstique scindé en trois par le remplissage. La série de la grotte de l'Hyène complète très heureusement celle qui a été exposée plus haut (fig. 4) :

III, couche superficielle troublée par les fouisseurs, mais semblable au XI du Renne.

IV, série dans les argiles de décalcification à cailloutis, industrie mixte de chaille et silex, et faune à cheval ou renne dominant, divisée en : IVa : post-moustérien identique au XII du Renne; IV b1 : moustérien tardif identique au XIV du Renne; pièces marquantes: bolas nombreuses; limaces de silex. Pour la faune, à noter en IVa et b1, la présence d'ânes ou poneys assez nombreux; — IV b2 : stérile sinon un filet à faune sans industrie encore repérée; — IVb3: moustérien proche du type de la Quina, silex dominant dans les formes classiques; — IV b4 : moustérien de silex et chaille, tendance vers la retouche bifaciale (réaffutage); — IV b5: mêmes caractéristiques; — IV b6 : ossuaire important d'animaux de chasse; industrie peu abondante de chaille et quartzite, d'allure moustéroïde. Plusieurs fragments humains: dents, *maxillaire supérieur et mandibule,* péronée, métatarsien. Ces vestiges très importants sont antérieurs aux néanderthaliens classiques et présentent des caractères particuliers.

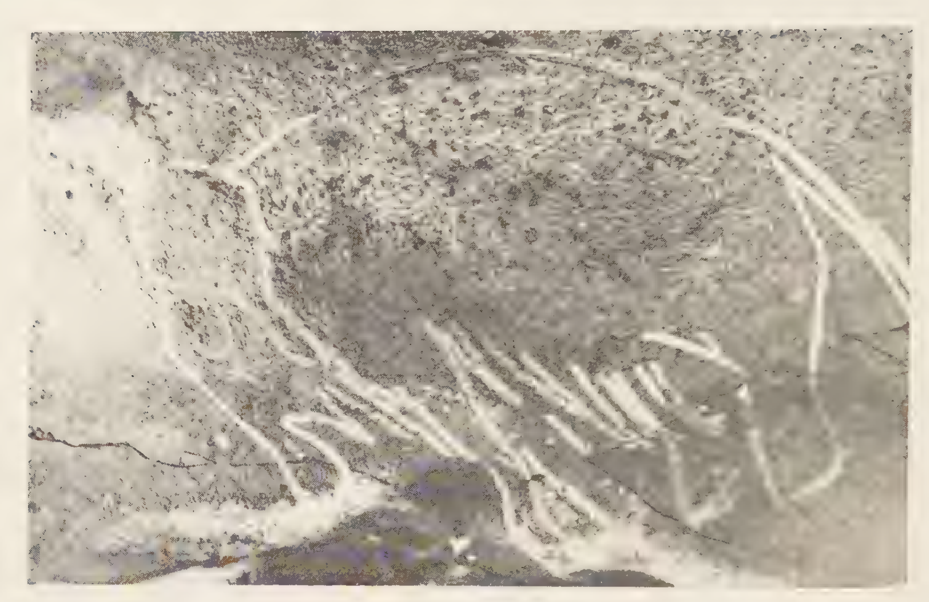
V, série importante de dépôt fluviatiles (sables, graviers, galets) avec trois niveaux d'arrêt principaux contenant une industrie de quartz, chaille et quartzite à gros éclats de facture pré-moustérienne. *Faune tempérée chaude* (cerf, daim, chevreuil).

VI, couche de galets à ciment d'argile (fig. 2) contenant une *faune froide* (renne, cheval, éléphant à lamelles étroites) accompagnée d'une industrie atypique d'allure plutôt moustérienne, à silex peu abondants (pièce biface), chailles et gros outils sur galets de quartzite

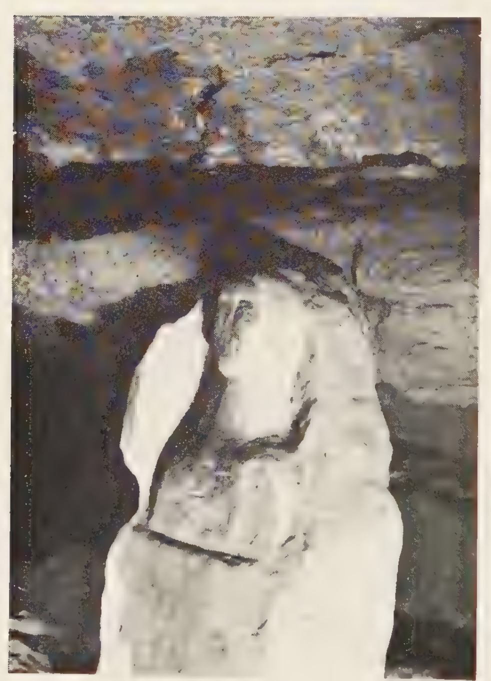
VII, couche très ancienne, ayant subi un court transport : faune archaïque à castor, tortue, daim, hippopotame. Industrie de gros éclats sur galets.

c) *Grottes des Fées et du Cheval:* Sondages de vérification géologique, qui étendent jusqu'au delà de 100^{m} la connaissance des conditions de sédimentation. Voir la gravure de la Grotte du Cheval, fig. 5.

d) Signalons enfin l'étude d'une stèle probablement gallo-romaine découverte il y a quelques années à l'entrée de la



Cliché J. et A. Emperaire.
Fig. 5. — Arcy-sur-Cure. *Grotte du Cheval :* mammouth gravé, à 96^{m} de l'entrée.



Cliché A. L.-G.
Fig. 6. — Arcy-sur-Cure. Grande grotte : stèle gallo-romaine trouvée à l'entrée.



Cliché A. L.-G.
Fig. 7. — Carrière de sarcophages au voisinage de la fontaine de Saint-Moré.

grande grotte (fig. 6) et celle d'une carrière de sarcophages mérovingiens située à proximité des grottes auprès de la fontaine miraculeuse de Saint-Moré (fig. 7).

L'ensemble d'Arcy apparaît comme très exceptionnel puisqu'il offre jusqu'à présent 22 niveaux fertiles suivis depuis le Magdalénien jusqu'à un stade reculé du Paléolithique ancien (fig. 2). Indépendamment de son étendue stratigraphique, Arcy-sur-Cure apporte des éléments intéressants par : l'observation de « dallages » répétés dans le Paléolithique supérieur, structure probablement fréquente mais rarement observée: — la confirmation, par six niveaux superposés, des liaisons entre le moustérien et le paléolithique supérieur. Le moustérien évolué se prolonge par un « post-moustérien » où les lames se multiplient progressivement pour aboutir au Chatelperronien. Ce post-moustérien est caractérisé par des pièces de dimensions médiocres ou petites à pourtour grignoté, à coches ou à dents, accompagnées de racloirs et de pointes d'allure présolutréenne. Le Chatelperronien conserve cet apport initial auquel il n'ajoute guère que quelques burins et les lames typiques à bord abattu. L'Aurignacien typique fait jusqu'à présent défaut; — l'existence d'un Moustérien archaïque, à faune froide ancienne sous les dépôts à daim est non moins intéressante; la découverte, immédiatement au-dessus des niveaux tempérés, de vestiges humains d'allure peut-être néanderthalienne, mais étrangers au type froid classique (Chapelle aux Saints-Mont Circé).

Arcy-sur-Cure, station très isolée au n.-e. des régions classiques, offre maintenant une séquence d'industrie et de faune très étendue, des gravures pariétales importantes, de très bonnes conditions d'observation géologique; l'intérêt principal de ce jalon septentrional tient pour une part aux divergences sensibles qui apparaissent entre ses industries et celles du S.-O. : Aurignacien atypique, Chatelperronien pur, post-Moustérien étendu, Moustérien chaud et Moustérien archaïque à faune froide se substituant à la série Micoquien-Tayacien.

Les fouilles doivent au premier chef leur réalisation à M. et Mme Du Sablon, propriétaires des grottes, qui ont depuis 4 ans, accueilli nos travaux avec la plus large bienveillance, et à l'équipe de base du Centre: G. Bailloud, Jean Chavaillon et Nicole Chavaillon, Dutrievoz, et P. Poulain qui conduisent la prospection avec nous depuis le début.

A. Leroi-Gourhan.

IIIe circonscription

M. Paul Wernert, directeur

Côte d'Or

Mont Lassois, commune de Vix. — Les fouilles ont été entreprises par M. René Joffroy, Conservateur du Musée de Châtillon-sur-Seine.

1° La campagne de 1949 a porté sur le grand gisement de pente hallstattien, découvert et exploré avant la guerre par J. Lagorgette, puis sur le rempart au « Champ de Fossé », découvert par R. J.

a) On s'attaqua d'abord au *sommet du plateau* qui couronne le grand gisement de pente. La couche de surface, peu épaisse (0m,35), qui recouvre la roche en place, contenait, avec des traces d'occupation néolithique, de nombreux tessons

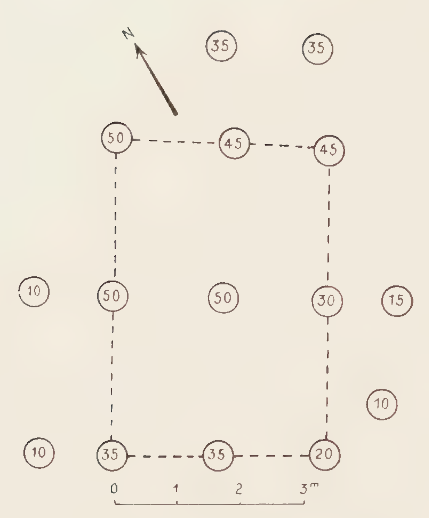


Fig. 1. — Mont Lassois. Plan d'une habitation à poteaux (Relevé R. Joffroy). (Les chiffres inscrits dans les cercles indiquent en centimètres la profondeur des trous).

hallstattiens ainsi que des vestiges gallo-romains. Des cavités circulaires (diam. 0m,40, prof. 0m,40), creusées dans le roc, ont été mises au jour (fig. 1). Il s'agit de trous de poteaux, c'est-à-dire de fondations d'une construction protohistorique d'âge indéterminé, de contour rectangulaire et comportant un pilier central (fig. 2). Des trous de poteaux extérieurs au rectangle, moins importants, devaient faire office de jambes de force.



Cliché R. Joffroy.

Fig. 2. — Mont Lassois. Vue de l'habitation à poteaux d'époque protohistorique.

b) *Le grand gisement de pente* a été fouillé par décapage horizontal de plusieurs mètres carrés sur une largeur de 9m,30 (fig. 3). La fouille fut poussée jusqu'à la roche en place. La stratigraphie comprend de haut en bas six couches superposées :

1. Terre arable, au sommet, à petits éléments pierreux et traces gallo-romaines. — 2. Couche stérile, très pierreuse; 0m,55. — 3. Couche blanche, très mince, presque stérile, rares tessons; 0m,07. — 4. Couche noire, comprenant des cailloux d'origine allogène, ainsi que des ossements carbonisés de *Sus, Capra, Bos, Cervus, Equus*. Rares tessons peints, très nombreux tessons non ornés. Au sommet de la couche, beaucoup de poterie grossière. Hallstattien; 0m,60-0m,70. — 5. Couche jaune, à faune comme la précédente, à prédominance de Porc, le Cheval étant rare. Tessons peints sur toute l'épaisseur de la couche. Hallstattien; 0m,75. — 6. Roche en place.

(Relevé R. Joffroy).

Fig. 3. — Mont Lassois. Profil général du grand gisement de pente.

L'habitat était à l'origine adossé à la falaise. Les déchets de celui-ci s'étalant sur une pente, ils formèrent une terrasse aboutissant à 6m,80 de l'escarpement, les occupants avançant par la suite leur habitat sur ces déblais. La preuve

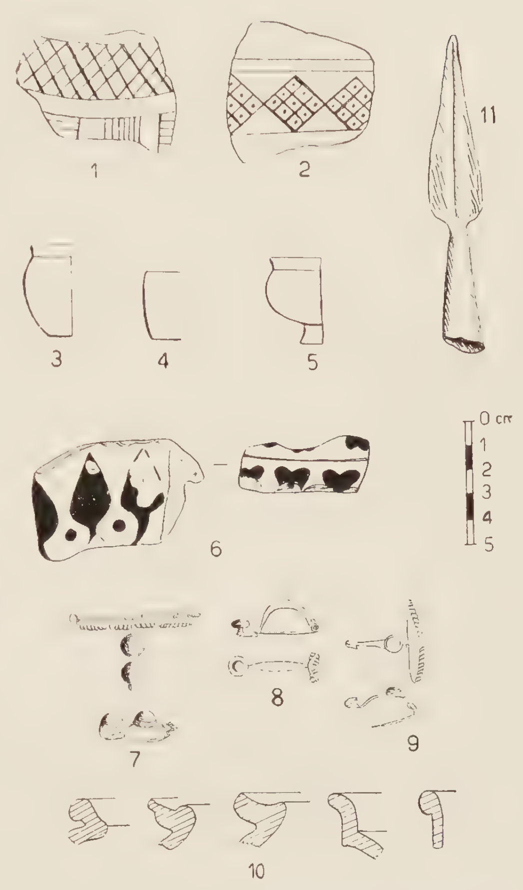
en est fournie par la découverte d'empreintes de clayonnage et d'un foyer sur la terrasse.

Les objets recueillis dans les deux niveaux archéologiques 4 et 5 présentent une homogénéité absolue, tous les types rencontrés dans la couche 5 se retrouvant dans la couche 4. Une partie de la céramique, à fond parfois polychrome, est fabriquée au tour; l'ornementation est rectiligne. Une petite série est constituée par des vases à pâte fine, mince, recouverts d'un engobe rouge servant de fond à une décoration jaune. La céramique peinte est accompagnée de poterie fort grossière, épaisse, non tournée, à décor de cordons lisses ou spiralés et d'incisions à l'ongle, et, quoique d'aspect très archaïque, certainement hallstattienne (fig. 4, n°s 1 à 5).

L'intérêt de cette poterie hallstattienne indigène est rehaussé par la présence de quelques tessons de céramique grecque importée. Certains sont recouverts d'un beau vernis noir, un rebord de grand vase est orné sur une face de deux lignes de « cœurs » de couleur noir-brunâtre, l'autre présentant une suite de grandes feuilles lancéolées (fig. 4, n° 6). Il y a en tout neuf tessons et quelques fragments d'amphores grecques. Un autre lot de fragments de vases tournés d'un beau noir luisant à décor de cannelures, montre de même une origine étrangère, dont la détermination reste à faire.

Des fusaïoles complètent cet ensemble d'objets fabriqués en terre cuite. Le reste du mobilier archéologique est constitué par des bracelets en schiste et en verre d'un beau bleu foncé, de douze fibules en bronze du type dit à long ressort (fig. 4, n°s 7 à 9), d'un anneau et d'une aiguille à chas, en bronze.

c) Le gisement du *Champ du fossé,* sur le versant ouest est constitué par un rempart dont la face interne est



(Dessins R. Joffroy).

Fig. 4. — Mont Lassois. Grand gisement de pente. 1-2 : Tessons de céramique peinte hallstattienne à fond polychrome. 3-5 : Profils reconstitués de vases hallstattiens. 6 : Tesson grec de vase peint d'âge hallstattien. 7-9 : Fibules de bronze hallstattiennes. 10 : Profils de bords de poterie gallo-romaine. « Champ de Fossé », 11 : Fer de Javelot hallstattien.

occupée par un dépôt archéologique. Ce rempart est construit en terre et en pierre, son flanc interne se présentant en pente douce. L'âge hallstattien de ce rempart est déterminé par la couche archéologique qui recouvre son pied et par la découverte sur le sol naturel, au-dessous du rempart, de tessons de poterie hallstattienne. La couche archéolo-

gique a une largeur moyenne de 12 mètres. Elle est recouverte d'une couche presque stérile. Les rares objets qui proviennent de cette dernière — dont une monnaie gauloise des Lingons — appartiennent à l'époque de La Tène. La couche archéologique de base date du Hallstattien final : objets en terre cuite : abondante céramique indigène, à l'exclusion de quelques fragments d'amphores grecques, 13 fusaïoles entières et 5 fragmentées.

Le mobilier archéologique comprend en plus des fragments de bracelets en schiste, des fibules en bronze du type à long ressort, une à cabochon massif de bronze ciselé servant de support à une perle de corail, une autre du type à arc à ruban plat, surmontée d'une plaquette de bronze agrémentée de quatre enroulements spiralés. Ce dernier type pourrait, selon R. J., être venu de l'Est, peut-être comme la poterie grecque découverte au Mont Lassois, l'importation de cette dernière ne semblant pas avoir emprunté la voie rhodanienne. Parmi les autres parures en bronze, R. J. signale des bracelets, des anneaux et les fragments d'une ceinture. Les armes sont représentées par un fer de lance du type à feuille de saule, un talon de lance conique et un fer de javelot (fig. 4, n° 11), trouvés en pleine couche archéologique non remaniée. Parmi les autres objets en fer, il y a deux fibules. Comme trouvaille sortant de l'ordinaire il y a encore lieu de mentionner la découverte d'un pendentif fait dans un morceau de crâne humain scié.

2° *Campagne 1950 :* Après vérification de divers points de stratigraphie à gauche du grand gisement de pente, R. J. a repris la fouille au « *Champ de Fossé* » par un large décapage de plus de 30 m. de longueur, ce qui lui a permis de repérer sur toute l'étendue la couche archéologique qui vient buter contre le rempart.

Le mobilier archéologique confirme en tous points les résultats obtenus pendant la campagne de fouilles de 1949. Les objets de bronze très nombreux comprennent, entre autres, plus de 50 fibules dont plusieurs types très rares, des bracelets et fragments de torques. Les débris d'amphores grecques sont nombreux, de même que les vestiges d'une industrie métallurgique importante.

Les fouilles entreprises jusqu'à présent par R. J. lui ont permis, d'une part, d'établir la stratigraphie du grand gisement de pente du Mont Lassois et de préciser les conditions d'habitat des occupants hallstattiens en cet endroit, et, d'autre part, de découvrir le rempart bien daté sur la pente O. Les découvertes d'objets bruts de fonte avec barbes de coulée, de lingots de bronze et de fer, ainsi que de creusets fournissent la preuve que le Mont Lassois était à l'époque hallstattienne un centre industriel important.

Bas-Rhin

Soufflenheim. — Au printemps 1950, la commune de Soufflenheim, propriétaire des parcelles 703 à 718 situées dans la plaine d'alluvions à l'E. de la berge de la terrasse pliocène et au S. du village, avait concédé à l'entreprise Haberkorn le droit d'y extraire du gravier. Les ouvriers commencèrent par enlever le sol meuble pour arriver à la couche de gravier. Les parcelles 706 à 710 étaient occupées par une légère élévation de terre glaise. Celle-ci une fois déblayée, on trouva, creusés dans la surface du gravier deux fossés circulaires et peu profonds (0m.30 à 0m,40, fig. 6). Le plus grand des deux cercles renfermait un



Clichés abbé Burg.

Fig. 5. — A droite : Oenochoé de bronze découverte à Soufflenheim (haut. : $0^{m}38$) ; à gauche: oenochoé (reconstituée) du Musée d'Haguenau (haut.: $0^{m}23$).

fossé rectangulaire de $1^{m},50$ de profondeur, au fond duquel on trouva une oenochoé de bronze bien conservée. Au dire des ouvriers il y avait des vestiges minimes de fer entièrement rouillé au milieu de la fosse. La ligne unissant les centres des deux cercles est strictement orientée E.-O., le grand cercle se trouvant à l'E. Dans le fossé du grand cercle et du côté N. se trouvait un vase de terre cuite du début de La Tène [1].

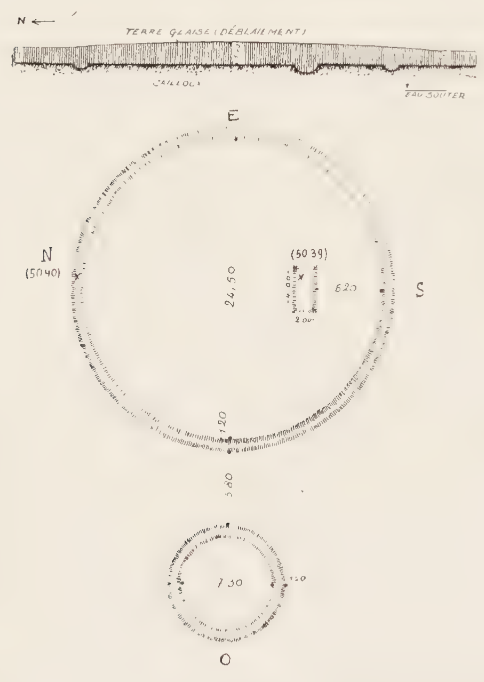


Fig. 6. — Soufflenheim. Coupe et plan du tertre à oenochoé. (*Relevé abbé Burg.*)

Les dimensions de l'oenochoé de Soufflenheim sont les suivantes: haut. jusqu'à la pointe du bec, $0^{m},38$; diam. à la base, $0^{m},10$; diam. le plus grand, $0^{m},15$. Matière: bronze. Bon état de conservation (fig. 5, à droite, vue latérale et dorsale). La région de Soufflenheim a déjà fourni plusieurs autres objets du même genre, notamment deux oenochoés trouvées dans un tumulus à Hatten (Bas-Rhin), et déposées au Musée de Colmar, ainsi qu'une autre, provenant de Sessenheim et déposée au Musée de Strasbourg. Au cours du rangement du Musée de Haguenau, le conservateur, M. l'Abbé Burg, découvrit par hasard, dans les dépôts et à l'intérieur d'une caisse contenant des vases de terre provenant vraisemblablement des fouilles de Nessel, les débris d'une *cinquième oenochoé alsacienne* qui fut remontée par les soins de Mlle Cécile Sauer, assistante du Musée Archéologique de Strasbourg. La provenance exacte de cette oenochoé n'est pas connue. Dimensions : haut. jusqu'à la pointe du bec, $0^{m},235$; diam. à la base, $0^{m},08$; diam. le plus grand, $0^{m},135$. Matière: bronze. Etat de conservation: brisé (fig. 5, à gauche, vue latérale et dorsale).

P. W.

(1) La municipalité de Soufflenheim avertit le Musée de Haguenau, dont le conservateur, M. l'Abbé A.-M. Burg, se rendit sur les lieux, fit les relevés nécessaires, acquit l'oenochoé et la fit entrer au Musée de Haguenau sous le n° d'inv. 50.39. Le vase en terre cuite y figure sous le n° 50.40.

IVe CIRCONSCRIPTION

M. Yves Milon, directeur
M. P.-R. Giot, directeur-adjoint

Ille-et-Vilaine

Saint-Suliac. — Sur les rives de la Rance, au pied de l'oratoire de *Grainfollet*, un petit promontoire de schistes briovériens présente une falaise en surplomb, réalisant un bel abri sous roche, aspecté au sud-ouest. Les flancs du promontoire sont recouverts des dépôts pléistocènes usuels de la région, comprenant à la base des coulées de matériel soliflué grossier (*head*), devenant plus fin et passant au limon loessoïde

classique. Le fond de l'abri est encore recouvert par un placage résiduel de *head*, dans lequel nous avons découvert les traces d'un habitat, avec restes de foyers et débris d'os, éclats de silex nombreux et instruments. Le gisement est entièrement recouvert par les plus hautes mers, aussi avons-nous pu recueillir sur l'estran, aux abords immédiats de l'abri, un matériel très abondant extrait par les flots, fort heureusement point du tout ou à peine roulé. L'industrie comprend: 1) quelques petits bifaces à réserve corticale, de forme lancéolée, en silex; 2) un grand nombre d'éclats et lames de technique levalloisienne, en silex, et d'outils différenciés très abondants, éclats, pointes, racloirs variés de la même technique. Au sujet de ces objets en silex, il est amusant de constater qu'en place dans l'argile du gisement, ils ne présentent pas de patine, et sont de couleur brune. Ceux qui sont en surface, mais encore adhérents, commencent à se patiner en gris-blanc sur leur face exposée aux éléments. Seuls les objets dégagés et dispersés sont complètement patinés. Ces faits montrent à quelles contingences la présence ou l'absence de la patine peut être reliée, et combien celle-ci, en milieu physico-chimique favorable, peut s'installer rapidement; 3) il existe de grossiers éclats de quartz, et, fait plus remarquable, des bifaces incontestables de taille moyenne; 4) on trouve aussi quelques éclats et objets en grès lustré éocène, manifestement importés du gisement du Bois-du-Rocher (ou La Ganterie) en Pleudihen et St-Hélen (C.-du-N.). En outre il y a des éclats de roches variées, tel du microgranite. Dans l'ensemble cette industrie rappelle celle du même âge du Mont-Dol, distant de 16 km.; quant au Bois-du-Rocher, il n'est qu'à une dizaine de km.

Bois-Gervilly. — Il a été découvert récemment, à *Launay-Boulaie,* un dépôt de haches à talons.

Finistère

Plougonven. — M. J. Destable nous a signalé le début de destruction d'un tumulus, à *Keradraon* près de St-Eutrope. D'environ 5 m. de haut, de 25 m. de diamètre, entouré d'une douve assez profonde sur une partie du pourtour, il renferme un mur de pierres sèches dessinant une enceinte quadrilatère ayant peut-être 5 m. de côté. Ce mur, dressé régulièrement sur sa face interne seulement, a près de 1m,50 de haut. Dans cette enceinte, trois couches de cendres superposées, l'une reposant sur un dallage de petites pierres plates, avec des intercalations d'argile, tantôt crue, tantôt cuite. Dans ce remplissage il a été trouvé des tessons de poterie à pâte grossière, non tournée, des ossements d'animaux, en particulier de sanglier, des coquilles d'huîtres, une pierre taillée en forme de parallélipipède, percée d'une profonde cupule sur une face. Enfin dans une niche aménagée dans le mur, se trouvait une hache en fer, avec des débris de bois du manche encore présents dans un trou conique. La lame en est très allongée et grossièrement forgée. Il est probable qu'il s'agit d'une sépulture hallstattienne atypique, la première signalée sur le versant de la Manche en Armorique. Au voisinage un grand talus est peut-être le reliquat d'un retranchement antique.

Cléder. — Lors de travaux publics, le tertre de *Torguenn-ar-Vern* a été détruit. Cette butte avait 30 m. de diamètre et 6 m. de haut. Elle était formée de couches superposées d'argile, et rien n'y a été découvert. Il s'agissait peut-

être d'un « tumulus de souvenir », sorte de cénotaphe [1].

Rosnoën. — A *Pennavern*, dans une prairie humide, sous 1m,30 de tourbe, il a été découvert un dépôt de bronze, du début de la phase IV, comprenant haches à talon, pointes de lance à douille, poignards, rapières à languette triangulaire, une épée à soie plate et bords relevés, un rasoir à deux tranchants, un marteau à douille quadrangulaire en bronze blanc, et des débris variés [2].

Crozon. — La pointe de *Lostmarc'h* est barrée par un double retranchement, grâce auquel nous reconnaissons un des camps caractéristiques des Gaulois d'Armorique.

Tréboul (*commune de Douarnenez*). — Sous une pierre carrée, à 1m,30 de profondeur, il a été découvert un intéressant dépôt de bronze, qui devait être contenu dans un sac en toile de lin, dont



Fig. 1. — Tréboul-en-Douarnenez. Epingle en bronze, en forme de béquille (grand. nat.).

il subsistait quelques éléments. Cette cachette, du début de la phase III, comprenait des haches à rebords et à talon, des pointes de lance à douille, des fragments de poignards triangulaires, des débris divers, et surtout une épingle à tête en forme de béquille ou *Krückennadel* (fig. 1), provenant d'Europe centrale probablement par le relais du Wessex [3].

(1) Cf. *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. LXXV, 1949.
(2) *Ibid.*



Fig. 2. — Ezer (Loctudy). Plan de la chambre dolménique. (Echelle : 0m01 = 1m).

Plomeur. — A la nécropole de *Saint-Urnel*, la campagne 1950, effectuée avec la collaboration de M. J. Cogné et d'élèves de la Faculté des Sciences de Rennes, a permis d'étudier une surface de 45 m² environ sur plus de 2 m. de hauteur. On a continué à explorer de multiples tombes d'adultes et d'enfants, tant des niveaux supérieurs que des couches inférieures. En plus des rites funéraires déjà constatés, nous avons rencontré plusieurs cas d'inhumations doubles d'adultes du même sexe, l'un étant juste au-dessus de l'autre.

Loctudy. — La mer ayant fait reculer les dunes sur la plage d'*Ezer*, on a vu apparaître les supports d'une chambre dolménique (fig. 2) contenant encore une partie de son remplissage, dont l'exploration nous a donné de nombreux tessons de poterie unie, une petite lame et quelques éclats de silex, et une pendelo-

(3) *Ibid.*

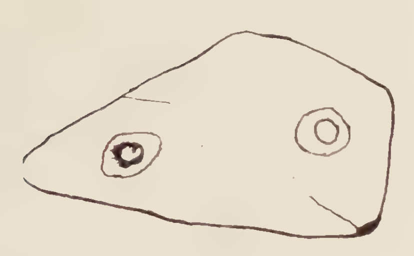




Fig. 3. — Ezer (Loctudy). Pendeloque et lame de silex trouvées dans la chambre dolménique (grand. nat.).

que en schiste rouge cambrien, percée de deux trous de suspension (fig. 3).

Morbihan

Gourin. — Près de *Kerhuel-Conaour*, il a été découvert des chambres souterraines, datant probablement de l'époque gauloise [4].

Ile-de-Groix. — Nous avons constaté que ce qui était désigné sous le nom de « camp romain » à la pointe de *Kervédan*, n'était autre chose qu'un nouvel exemple de ces camps gaulois à double retranchement.

Guillac. — Près de *La-Ville-Rio*, il a été découvert une chambre souterraine, datant probablement de l'époque gauloise [5].

Malansac. — Lors de travaux publics, près du *Carguillet*, il a été découvert un dépôt de haches à douille [6].

(4) Cf. *Bull. Soc. Polymathique du Morb.*, 1950.

(5) Cf. *Bull. Soc. Polymathique du Morb.*, 1949.

(6) Cf. *Bull. Soc. Polymathique du Morb.*, 1948.

Loire-Inférieure

Ancenis. — *a*) Par suite du très bas niveau de la Loire en 1949, il a été possible à M. l'abbé Taverson d'étudier deux importantes digues, dont l'une située en amont, se raccorde à l'Ile-aux-Moines, et est parallèle au courant, tandis que l'autre, située en aval et traversant l'Ile Verte, est perpendiculaire au courant. Le premier ouvrage est mieux conservé, il a été reconnu sur plus de 700 m. La largeur de la muraille varie de 4m,50 à 6 m., ses bords extérieurs sont formés de blocs de pierre, tandis que l'intérieur est formé d'un appareillage de poutres de chêne et de frêne noyées dans un agglomérat d'argile, de sable et de pierres. La charpente est disposée verticalement, en diagonale et horizontalement, en long et en large. Cette technique rappelle la facture des remparts gaulois, et M. l'abbé Taverson pense qu'il s'agit de restes d'un port gaulois, ayant au moins deux kilomètres de digues, et repose le problème de l'identification de *Corbilo* : mais il pourrait s'agir d'un ouvrage beaucoup plus récent.

b) Les travaux d'ancrage du nouveau pont d'Ancenis ont fait découvrir dans

les sables de la Loire de nombreux ossements de *Bos primigenius, Cervus elaphus, Equus sp.*, et à la cote — 5m,50 (12 m. sous l'étiage, sous 10 m. environ de sédiments, et à 2m,50 au-dessus du *bed-rock*) une pirogue monoxyle de plus de 7m,50 de longueur. L'extrémité conservée est effilée; on a taillé à plein bois, vraisemblablement avec des instruments de métal, des nervures internes tous les 0m,70. Cet esquif est en chêne, et date probablement de l'Age du Bronze [7].

P.-R. GIOT.

Ve CIRCONSCRIPTION

M. ETIENNE PATTE, DIRECTEUR

L'activité des chercheurs ne s'est pas ralentie en 1949-1950 et des découvertes du plus haut intérêt ont été faites. Les renseignements qui suivent sont ceux que les intéressés ont bien voulu nous confier.

CHARENTE

La Chaise, commune de Vouthon. — M. Pierre David a continué les fouilles au château de *La Chaise*, il pense avoir reconnu 13 couches différentes constituant en tout 4 couches archéologiques et 3 niveaux stériles; il y a des niveaux stalagmitiques; la découverte majeure est celle, faite en octobre, d'un fragment de mandibule d'enfant chez qui la molaire de 5 ans était encore en crypte.

Grotte des Rois, commune de Mouthiers. — M. l'Abbé Mouton et M. Joffroy, Conservateur du Musée de Châtillon-sur-Seine, ont repris leurs fouilles à la *Grotte des Rois*, commune de *Mouthiers;* il s'agit d'un gisement de l'Aurignacien moyen, sans influence « périgordienne », disent les fouilleurs; il y a relativement peu de grattoirs carénés, mais une grande variété de grattoirs simples et doubles; beaucoup de burins d'angle; le silex et le jaspe ont été employés, de même que le quartzite qui a donné des pièces très grossières; le matériel osseux comprend des sagaies losangiques, etc... Les dents percées sont relativement abondantes; un paquet de 27 canines de renard, non percées, accompagnées des incisives et prémolaires, paraît représenter une réserve de dents destinées à être percées. La faune comprend le Renne, prédominant, puis le Cheval, dont une petite variété peu abondante, des Bovidés, rares, l'Hyène, le Renard polaire (?), le Mammouth et le *Rhinoceros tichorhinus.* La fouille de 1950 a été poussée jusqu'à un niveau de plaquettes de dalles imbriquées qui a semblé représenter le fond rocheux. Le gisement paraît ne plus contenir qu'un « complexe archéologique » très homogène malgré des variations de la base au sommet dans les pourcentages industriels.

Ce complexe comprend cependant 2 niveaux différents d'aspect, l'un rouge, inférieur, l'autre rose foncé ou gris avec foyers, mais il n'y a pas de niveau stérile intercalé. Dans le niveau supérieur, le Cheval est plus abondant; il en est de même des grattoirs carénés; les burins busqués et les burins prismatiques y apparaissent. Le niveau inférieur a donné une mandibule incomplète d'enfant de 12 ans environ; les 2 niveaux ont donné en tout une trentaine de dents humaines isolées.

Fontéchevade, commune de Montbron. — Mlle G. Henri-Martin a continué ses recherches à *Fontéchevade*, commune de *Montbron;* la couche dite maintenant

(7) *Congrès Soc. Sav. Rennes*, 1951.

« tayaco-clactonienne » [1] a donné de très nombreuses pièces de technique clactonienne, une grande quantité de restes de Cervidés et de *Rhinoceros Merckii*. Les gros outils sont d'autant plus abondants que le niveau fouillé est plus bas, tandis que les petits éclats utilisés se font plus rares. De gros ossements étaient concentrés en un point; Mlle H.-M. les suppose taillés.

Cher

Saint-Amand. — Aucune fouille n'a été, à ma connaissance, pratiquée dans le Cher; mais M. E. Hugoniot, professeur à Saint-Amand, me signale une station *magdalénienne* de surface aux environs de cette ville; les silex, burins, lamelles à tranchant abattu, etc..., se trouvent dans des terrains sableux, dominant le Cher d'une quarantaine de mètres.

Indre

Saint-Marcel. — M. le Docter J. Allain, aidé de collaborateurs bénévoles, a continué ses recherches, qui ont nécessité de coûteux travaux; de fort beaux objets ont été recueillis dans des conditions stratigraphiques très précises; une importante série est déjà déposée au Musée de Châteauroux. La « fouille Benoît », en 1898, n'avait entamé qu'une faible portion du seuil d'un abri spacieux complètement masqué par des éboulis; cet abri, en forme d'entonnoir de 8 m. environ de diamètre, s'enfonce obliquement dans le côteau et se prolonge par une galerie profonde; cet abri contenait une couche magdalénienne très riche, épaisse, en moyenne, de $0^{m},15$; les Magdaléniens ont été chassés par l'effondrement du plafond; les blocs sont tombés directement sur les foyers. Divers objets, sagaie, etc..., ont pu ensuite, semblant venir d'un dépôt plus élevé, glisser entre ces blocs. Sur un sol nouveau formé à $1^{m},50$ au-dessus du premier, les Magdaléniens ont laissé des restes dans une couche très mince, avec traces de foyers et industrie rare, scellée par des éboulis bien distincts. Parmi les trouvailles, une lampe et 2 fragments, un bâton percé, 2 longues sagaies et des fragments, un bois de Renne taillé en « poignard » sont à mentionner. Le Dr Allain a rencontré à la surface de la couche principale deux dépôts d'objets, dont : une des lampes, le poignard, 20 sagaies, des ciseaux, des bois de Renne débités ou non, etc...

Vienne

Abri du roc aux Sorciers, cne d'Angles-sur-l'Anglin. — Les découvertes les plus importantes de cette année ont été faites à *Angles-sur-l'Anglin*, où les fouilles modèles de Miss Garrod et de Mlle de Saint-Mathurin ont mis au jour de nouveaux éléments, ici non détachés de la muraille, de la frise reconnue en 1949. Côte à côte, sur la partie verticale de l'abri, se dressent en bas-relief, 3 femmes du type « Vénus »; le bas-relief s'arrête à hauteur du plafond, si bien que les parties du corps situées au-dessus de la ceinture n'ont pas été sculptées; une des femmes est superposée à un Bovidé au relief duquel le sien est additionné; ces 2 reliefs sont nécessairement contemporains et la superposition est voulue. La frise non encore entièrement dégagée devait avoir au moins 30 m. de long; elle est unique en son genre. Les fouilles ont fait rencontrer un second niveau datant probablement du Magdalénien final. D'autres sculptures ont été trouvées dans le même

(1) Voir *C. R. Acad. des Sciences*, séance du 19 juin 1950.

abri, provenant d'une frise effondrée du Magdalénien ancien: l'une représente une tête d'homme, grandeur nature, peinte et gravée (fig. 1) et deux autres, des têtes de chevaux (fig. 2 et 3).



Cliché de Saint-Mathurin.

Fig. 1. — Angles-sur-l'Anglin. Abri du Roc aux Sorciers. Tête d'homme peinte et gravée, profil droit. (l'original est grandeur naturelle).

Les Cottés, commune de Saint-Pierre-de Maillé. — M. le Dr Pradel a repris la fouille de la grotte effondrée du *Fontenioux* qui fait partie de l'ensemble du site des *Cottés;* cette grotte avait été en partie fouillée par Donici. Ces nouvelles fouilles ont permis de préciser la coupe du gisement bouleversé en bien des points. Aucun objet particulièrement intéressant n'a été trouvé. M. Pradel a reconnu la superposition: *Aurignacien* (probablement V) avec très nombreux grattoirs carénés et une sagaie à base en biseau simple et sans pointe à dos abattu (épaisseur $0^{m},40$); — sable et éboulis (ép. 0 à $0^{m},25$); — *Aurignacien* du niveau de la Gravette (ép. $0^{m},30$); — sable et éboulis (ép. $0^{m},40$); — rocher.

Palet de Gargantua, commune de Saint-Rémy. — J'ai continué mes recherches dans le talus d'éboulis; la série industrielle magdalénienne est ainsi mieux connue, mais la faune est restée extrêmement rare; à noter la présence de lames microlithiques, parfois à soie. Quelques éclats de jaspe indiquent un commerce avec Fontmaure à cette époque; Fontmaure (commune de Vellèches) a fourni, de son côté, des jaspes taillés rapportables au Paléolithique supérieur (coll. Orillard). Un péroné humain a été recueilli dans la couche d'éboulis à Néolithique; son inclinaison conforme à la pente indique bien qu'il y a eu deux éboulements, l'un avant, l'autre après le Néolithique. Les Néolithiques ont probablement utilisé un fond de grotte non atteint par le premier éboulement.

E. P.

VIe CIRCONSCRIPTION

M. GUY GAUDRON, DIRECTEUR

En 1949, aucune fouille préhistorique importante n'a été entreprise. Il convient seulement de signaler quelques découvertes fortuites ou études nouvelles :

ALLIER

M. Emile Buisson signale un gisement néolithique à *Sanssat* [1]; il étudie à nou-

1) *Bull. de la Soc. préhistorique française*, XLVI, 1949, pp. 116-117.





Clichés de Saint-Mathurin.

Fig. 2 et 3. — Angles-sur-l'Anglin. Abri du Roc aux Sorciers : Têtes de chevaux sculptées.

veau les disques ou palets en schiste de Montcombroux (fin néolithique ?) [2].

Corrèze

M. Franck Delage décrit des bracelets hallstattiens en bronze découverts à *Espartignac* [3].

M. G. Lemée étudie la synchronisation entre l'âge du bronze et les phases forestières du *plateau de Millevaches*, avec analyse pollinique (diagramme) de tourbes [4].

M. Marius Vazeilles signale un mur vitrifié dans l'enceinte du *Châtelet*, à *Lamazière-Basse* (parcelle boisée A n° 347, formant presqu'île au bord de la *Luzège*) [5]. Il énumère les mégalithes des arrondissements de *Tulle* et d'*Ussel* [6]; il publie enfin une nouvelle liste de haches polies découvertes en haute Corrèze [7].

Haute-Vienne

M. Franck Delage signale un gisement mésolithique découvert par M. Berlaud à *Cussac* [8], où ce dernier repère aussi un atelier de fabrication de perles et pendeloques en stéatite, appartenant sans doute au début de l'âge des métaux [9].

G. G.

(2) *Ibid.*, pp. 250-256.
(3) *Id.*, pp. 431-432.
(4) *Id.*, pp. 68-71 (corr. n° 9).
(5) *Id.*, p. 1[illegible] (comm. n° VI).
(6) *Id.*, p. 148 (corr. n° 5).
(7) *Id.*, pp. 398-400 (corr. n° 6).
(8) *Id.*, pp. 146-147 (corr. n° 3).
(9) *Id.*, pp. 158-159 (corr. n° 6).

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES EN GAULE EN 1948 [1]

I. Généralités et bibliographie

Un nouveau petit livre d'Emile Thevenot [2] présente un tableau de la Gaule romaine, divisé en quatre chapitres traitant de l'organisation administrative, des transformations de la vie matérielle, intellectuelle, morale et religieuse, des invasions, de la restauration de l'Empire au IVe siècle et du démembrement du pays au Ve siècle. Pourquoi dans ce précis, d'ailleurs clair et vivant, faut-il relever un certain nombre d'erreurs et d'omissions ? Est-il exact que le Conseil de la Narbonnaise remonte à Auguste ? Les opérations de la révision du cens étaient confiées à des magistrats spéciaux, choisis parmi les anciens consuls, et non aux gouverneurs de provinces. Il y aurait beaucoup à dire sur les origines de l'industrie céramique à Lezoux, déjà très prospère à La Tène III. Il est inexact d'attribuer à ces officines la fabrication des vases à reliefs d'applique : Lezoux en a peu produit. Non, la céramique rouge décorée ne disparaît pas complètement après le IIIe siècle. G. Chenet a consacré, en 1941, un excellent volume à *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la roulette*, et l'on sait qu'il reste bien autre chose que « la poterie grossière, fabriquée un peu partout, pour les usages de la table, de la cuisine et du ménage ». On s'étonne de ne pas trouver la mention de cet important ouvrage de G. Chenet aux *Indications bibliographiques*, où ne figurent pas plus les travaux d'Oswald et de Pryce, compléments indispensables du livre de Déchelette, l'étude d'Adrien Blanchet sur *Les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine*. Si l'auteur s'était reporté à cet excellent répertoire, il aurait écrit que les aqueducs à siphon ont été rencontrés à Lyon et non à Vaison, comme il le croit et, toujours à propos de Vaison, il y a lieu d'ajouter à sa bibliographie les trois volumes de suppléments (1927-1940), publiés par le chanoine J. Sautel en 1942. Pourquoi encore n'avoir pas signalé les nouveaux essais de mise au point donnés sur l'art et la religion gallo-romaines ? L'arc de Saint-Remy-de-Provence n'a pas un caractère funéraire, et il n'eût pas été inutile de se reporter aux études récentes de F. Chamoux sur le monument.

(1) Voir *Gallia* : I, 1942, p. 189-209; II, 1943, p. 228-263; III, 1944, p. 263-292; IV, 1946, p. 320-353; V, 1, 1947, p. 197-227; VI, 1, 1948, p. 257-287.

(2) *Les Gallo-Romains*. Coll. « Que sais-je ? », n° 314. Paris, Presses Universitaires de France, 1948, in-12.

Il y a peu d'informations utiles dans un récent article sur les nouvelles découvertes en préhistoire [3], mais on consultera avec profit la notice du Dr H.-V. Vallois [4] sur les recherches anthropologiques dans notre pays depuis la dernière guerre.

Reprenant la publication de ses bibliographies annuelles, la *Revue d'Alsace* [5] a donné une recension des travaux consacrée aux découvertes et aux études relatives à l'antiquité et la *Rivista di studi liguri*, une chronique provençale, rédigée par les directeurs des circonscriptions archéologiques françaises, signalant les dernières trouvailles pré et protohistoriques. On ne peut que se féliciter de cette entente latine et du rayonnement français à l'étranger qu'elle implique, mais il serait convenable que fut assurée à nos revues la primeur de ces publications [6], c'est d'ailleurs ce qu'a parfaitement compris F. Benoît qui vient de donner dans les *Mémoires et le Bulletin historique de Provence*, une première chronique archéologique de la province [7].

Parmi les catalogues des collections publiques ou privées, on signalera un guide nouveau du Musée des Antiquités nationales [8] et deux notices [9] sur les antiquités du Musée de Dôle et la collection de silex néolithiques, réunie par M. Nourry à Gaubert (cne de Guyonville, Eure-et-Loir).

L'histoire des fraudes en archéologie s'enrichit d'une étude précise sur les faux silex de Belvès (Gard) [10]; celle de la découverte préhistorique d'une petite monographie sur l'un des premiers fouilleurs de gisements paléolithiques, Edouard Lartet [11].

Au lamentable chapitre des destructions provoquées par la dernière guerre s'ajoute la disparition d'un certain nombre de monuments mégalithiques, démolis ou dégradés par les Allemands, dans les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, tels le dolmen à gravures de l'isthme de Kermorvent et le menhir de la Pierrelongue, près du Croisic, victimes du « Mur de l'Atlantique ». D'autres destructions ont pour auteurs leurs propres propriétaires (allée couverte de Kéravel, à Saint-Pol-de-Léon) [12]. Certaines collections particulières n'ont pas été épargnées par les occupants et R. de Saint-Périer [13] vient de conter la triste aventure des os gravés de la grotte de La Mairie à Teyjat, qui appartenaient à la très importante collection réunie par ce savant dans sa propriété de Morigny, occupée par l'ennemi jusqu'à la fin du mois d'août 1944. Si l'une de ces pièces a pu être ramassée sur un fumier, il n'en est pas de même des gravures d'Équidés sur os d'oiseau, des trois Chevaux en frise, et des Bisons

(3) J. Carles, *La préhistoire et ses récentes découvertes*, dans *La Revue*, 15 janvier 1949, p. 333-344.

(4) *L'Anthropologie en France depuis la guerre*, dans *Man*, XLVII, 1947, n° 18, p. 25-28.

(5) 1948, p. 57-58.

(6) P. Wuilleumier, *R.E.L.*, L, 1948, p. 331.

(7) XXIII, 1948 9, p. 3-28.

(8) Raymond Lantier, *Guide illustré du Musée des Antiquités Nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*. Paris, Musées Nationaux, 1948, in-12.

(9) H. Perret, *Courte notice sur les collections, pré, protohistoriques, néolithiques, Bronze, Fer, mérovingiennes, du Musée de Dôle* (*Jura*), dans *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 286; p. 288.

(10) M. Louis et G. Vidal, *Les faux de Belvès* (*Gard*), *ibid.*, p. 191-196.

(11) G. Bregail, *Un éminent paléontologue, Edouard Lartet* (1801-1871), dans *Bull. soc. archéol., hist., litt. et scientif. Gers*, XLIX, 1948, p. 213-228.

(12) P.-R. Giot, *Bull. soc. d'hist. et d'archéol. Bretagne*, 1949, p. 33-34; B.S.P.F.; XLV, 1948, p. 350-351 et p. 342.

(13) *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 250-252.

incisés sur trois fragments de côtes de gros Herbivores, volés ou brisés, en tout cas, irrémédiablement perdus.

On souscrira volontiers à certaines des conclusions d'un rapport sur l'application et les effets des lois des 27 septembre 1941 et 25 février 1943, portant réglementation des fouilles sur le territoire métropolitain, qui ne semblent pas avoir été acceptées avec bonne grâce par nos préhistoriens. Le péril qui menace nombre de gisements préhistoriques est le fait de fouilleurs faussement qualifiés, auxquels le foisonnement des écoles et des instituts de préhistoire menace de livrer ce qui reste encore des gisements, dont l'accès devrait leur être rigoureusement interdit. Il y a beaucoup trop de fouilleurs et pas assez de savants qualifiés. Cette lamentable situation se poursuivra, malgré tous les actes législatifs, tant qu'un personnel compétent, en nombre suffisant, n'aura pas été formé scientifiquement et techniquement dans nos universités. Mais il sera encore non moins nécessaire d'assurer à ces jeunes savants les moyens de poursuivre une carrière honnêtement rétribuée, ce qui est bien loin de l'actuelle réalité [14].

II. Paléolithique et mésolithique

Deux manuels de préhistoire ont été réédités au cours de cette année. G. Goury a repris entièrement le *Précis d'archéologie préhistorique. Origine et évolution de l'Homme*, t. I. *L'époque paléolithique* [15]. Une place plus importante est faite à l'étude des problèmes relatifs à l'origine et à l'apparition de l'Homme, alors que les chapitres consacrés aux manifestations du sentiment religieux ont été allégés, l'auteur se proposant de consacrer un volume à ces questions. Généralement bien informé des découvertes nouvelles, G. Goury l'est moins de la bibliographie étrangère et même française : c'est ainsi qu'il a ignoré les importants mémoires d'H. Breuil sur *Le gisement de Chelles, ses phénomènes, ses industries*, publié dans *Quärter*, II, 1939, p. 1-20 et sur la grotte de Lascaux les travaux du même savant dans l'*Archivo español de arqueologia* (1941) et dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 1940.

On doit à D. Peyrony deux études de mise au point : la première est la réédition de son manuel de préhistoire [16]. L'ouvrage, volontairement réduit aux données essentielles, est en général au courant. On souhaiterait cependant, lors d'une sixième édition, un élargissement des chapitres traitant du Mésolithique et des origines du Néolithique. On s'étonne, en effet, de ne trouver aucun renseignement sur les civilisations hambourgienne et montmorencienne, et l'auteur a complètement négligé l'exposé des problèmes relatifs à la domestication des animaux et aux origines de l'agriculture. On complètera utilement la lecture de cet honnête manuel par celle de l'article que le même auteur consacre aux civilisations périgordienne, aurignacienne et solutréenne, à la lumière des découvertes nouvelles faites tant en Asie-Mineure, en Irak, en Russie, en Europe Centrale et dans les Balkans qu'en Belgique, en France, en Italie et en Espagne [17]. Partout, en Orient comme en Occident, où

(14) R. Vaufrey, *La loi sur les fouilles archéologiques*, dans l'*Anthropologie*, 52, 1948, p. 264-279.

(15) Paris, A. et J. Picard, 1948, in-16.

(16) *Eléments de préhistoire*, 5e éd. refondue et mise à jour. Paris, A. Costes, 1948, in-8°, 181 p. et 106 fig.

(17) *Le Périgordien, l'Aurignacien et le Solutréen en Europe d'après les dernières fouilles*, dans *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 305-328.

le Périgordien et l'Aurignacien ont été trouvés en position stratigraphique, ils se succèdent invariablement au rythme suivant : Périgordien inférieur, Aurignacien inférieur et Périgordien supérieur. Tout se passe comme si une première vague de Cro-Magnons s'était étalée sur la Russie méridionale, l'Europe Centrale et la France du Sud-Ouest, suivie, géologiquement parlant, par des groupes de même origine, s'installant les uns dans les Balkans, les autres en Europe Centrale, d'où ils seront refoulés en direction de l'Ouest et arriveront dans notre pays, expulsant les Combe-Capelles de la plupart des abris qu'ils occupaient. Alors que l'Aurignacien à pointes à base fendue en os est largement répandu dans les pays balkaniques et principalement en France, il n'a pas été rencontré encore en position stratigraphique avec l'Aurignacien sur les territoires de l'Europe Centrale. Succédant à cette première phase, des industries à pointes losangiques aplaties en os, témoignent d'une décadence rapide dans le bassin de la Vézère et en Charente. Alors qu'en Russie, à l'exception de Surène I, et en Europe Centrale, le Périgordien semble poursuivre une évolution ininterrompue, il marquerait en Gaule un arrêt assez sensible dans les territoires situés entre la Garonne et le Plateau Central, conséquence de la pénétration des groupes de Cro-Magnon. Il n'est pas interdit de rechercher dans le Périgordien supérieur l'une des origines de l'industrie solutréenne, qui, en Europe Centrale, procède vraisemblablement d'un Moustérien évolué. Les niveaux à pointes à face plane, trouvés à Solutré, superposés au Périgordien IV (Gravette), puis dans l'Indre, et de là en Charente (Le Placard) représenteraient un essaimage, en direction de l'Ouest, de ces formes affinées parallèlement développées au Périgordien. Dans le Sud-Ouest européen, le Solutréen serait issu du Périgordien d'Italie et de Provence, plus ou moins modifié par des apports périgordiens d'Europe Centrale. A La Salpétrière (Gard), les pointes à face plane, qui ne manquent pas dans les niveaux inférieurs, se développent sur place dans le second horizon. Trois groupes se détachent: l'un remontant vers le Nord, par les vallées de l'Ardèche et de ses affluents, a laissé des traces dans la Haute-Loire (abri du Rond) et dans l'Yonne (Trilobite); l'autre, longeant le versant méridional des Cévennes et le Plateau Central, aboutit en Périgord; le troisième s'étend le long du littoral méditerranéen jusqu'au Parpalló (Valence, Espagne). Plus tardivement, trois nouveaux groupes auront encore le Gard pour origine, deux se détacheront vers la Péninsule Ibérique, un vers les Pyrénées, pour suivre chacun leur propre évolution.

Dans une *Préhistoire de la Méditerranée* (*Paléolithique et Mésolithique*) [18], Marc R. Sauter expose l'état actuel des découvertes et des problèmes posés par l'archéologie d'une région qui n'est pas sans présenter une réelle unité, depuis le rocher de Gibraltar jusqu'aux frontières de l'ancienne Russie.

Dans le domaine de l'anthropologie préhistorique, on commence à se préoccuper de déterminer le rôle joué par les hormones aux origines de l'Humanité [19] et dans la différenciation des races [20].

De nouvelles recherches anthropologiques, faites sur les protohistoriques de l'âge du Cuivre anatolien et sur les primitifs actuels, confirment les conclusions précédemment proposées par le Dr

(18) Paris, Payot, 1948, in-8°.

(19) K. Keller-Tarnuzzer, *Neununddreissigsigstes Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft fur Urgeschichte*, 1948, p. 21.

(20) *Archives suisses d'Anthropologie générale*, XI, 1947-8, p. 74 sq.

H.-V. Vallois [21] sur la durée de la vie chez les hommes préhistoriques, beaucoup plus courte que chez les hommes actuels. Un nouveau crâne cromagnoïde a été découvert dans la grotte d'Oullens (Gard) [22].

L'étude de la faune paléolithique d'une région donnée, en l'espèce le bassin girondin [23], permet, dans une assez large mesure, de restituer le paysage climatique dans lequel se déroula la vie des habitants du territoire. Après une période assez chaude, au début du Paléolithique ancien, on constate au Moustérien l'arrivée progressive du froid; le Moustérien des grottes offre un mélange de faune tempérée et froide. Pendant l'Aurignacien, la taïga succède à la steppe froide. Vers le milieu de la période se manifeste un adoucissement du climat, mais en période finale on constate un retour aux conditions humides, puis froides. Une accentuation de la tendance continentale caractérise le Solutréen, puis sous le régime de la steppe froide, les Magdaléniens cherchent un abri dans les grottes. Un adoucissement de la température se manifeste à la fin de cette même époque. Prenant, cette fois, pour base les industries du silex, Mlle A. Hure [24] propose un autre essai de reconstitution climatique pour le Sénonais. Pendant l'Abbevillien, un climat chaud permet à l'Homme d'occuper les terrasses qu'il abandonnera à l'Acheuléen pour s'installer sur les plateaux et s'abriter dans les grottes contre le froid du Moustérien. Avec un changement des conditions climatiques, pénètrent des nouveaux-venus à l'Aurignacien, mais la région se dépeuple pendant le Solutréen et le Magdalénien.

A l'occasion de la découverte, dans les alluvions de l'estuaire de Chabéague, au S. de Biarritz, d'une mandibule de *Rhinoceros etruscus*, G. Malvesin-Fabre [25] précise la place philogénétique et stratigraphique de ce Mammifère, qui apparaît d'abord au Pliocène final, se maintient pendant la période chaude précédant la glaciation de Mindel et reparaît pendant l'interglaciaire Mindel-Riss, pour disparaître définitivement au Rissien.

Dans les Grands Causses, on vient de signaler, pour la première fois, la présence du grand Ours, dont les griffades ont été relevées sur les parois de la grotte du Grand Mas [26].

Plusieurs mémoires traitent des rapports de la géologie du Quaternaire et de l'archéologie préhistorique dans les vallées de la Seine [27] et de la Somme. Sur la terrasse du Moulin-Quignon [28], les poches creusées dans la craie et profondes d'une dizaine de mètres, sont le résultat de la karstification de la craie. Au Günzien appartient une série ancienne de presle, de sables et de graviers gris, puis roux, matériel soliflué où, à mesure qu'on s'élève dans la série, les actions mécaniques, littorales et fluviatiles, s'accusent progressivement par un triage. Au Mindélien les marnes ont été forte-

(21) *La durée de la vie chez les Hommes préhistoriques et les Primitifs*, dans l'*Anthropologie*, 52, 1948, p. 358-359; voir : *ibid.*, 47, 19, p. 499-532.

(22) R. Boyer, *Bull. mens. soc. anthrop.* Paris, 9e série, 8, 1947, p. 76-79.

(23) G. Malvesin-Fabre, *Essai sur la faune pléistocène de la Gironde. Paléobiologie et Paléoclimatique*. Bordeaux, 1948, I broch. in-8°

(24) *Note sur la climatologie du Sénonais d'après les industries du silex*, dans *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 81-84.

(25) *P.-V. soc. linnéenne Bordeaux*, 1er décembre 1946.

(26) *Revue du Rouergue*, I, 1948, p. 559.

(27) Laure J. Lhoste, *Observations sur la géologie du Quaternaire et l'archéologie paléolithique dans la vallée de la Seine*, dans *C.R. hebdomad.. Acad. Sc.*, t. 224, 1947, n°8.

(28) H. Breuil, L. Aufrère et A. Bowler-Kelley, *La structure du Quaternaire de la terrasse du Moulin-Quignon, ibid.*, p. 10 et 12.

ment ravinées par des sables et des cailloux, les plus élevées présentant les caractères d'un dépôt soliflué. A la base d'une série limoneuse, faite de sables, terminée au sommet par un cailloutis du loess récent, on reconnaît l'existence de trois périodes de cryoturbation quaternaire, aux environs d'Amiens [29].

En Bretagne, sur la grève des environs de Roscoff, à une époque que l'on peut vraisemblablement situer dans l'intervalle acheuléo-moustérien, les baies et les chenaux du Crétacé se transforment en marécages, recouverts ensuite par un manteau presque uniforme de limons, masquant la majeure partie du relief rocheux [30].

Dans le cadre des monographies régionales, l'abbé A. Glory [31] traite de l'Alsace paléolithique, P.-R. Giot [32] dresse un inventaire et une carte de la Bretagne pendant la même période. Lors de la plus ancienne glaciation, les stations, dépôts, ateliers et grottes, sont tous situés sur le versant de la Manche et coïncident avec la répartition des limons loessiques contemporains. Au Würmien, les fonds exondés de la Manche, et plus spécialement ceux du golfe normanno-breton, offraient des sites plus hospitaliers, tant aux hommes qu'aux animaux. Il est permis de se demander, l'objet étant encore utilisé par les fileuses, si, à Kervouster en Guengat [33], le poinçon taillé dans la diaphyse d'un os long de Mammifère, représente les vestiges d'une industrie paléolithique osseuse de la Bretagne.

En Gironde, le plateau de Grupy, à Fronsac, et le territoire de la commune de Saint-Aignan ont donné en surface des bifaces moustériens de tradition acheuléenne [34]. Les stations des grottes de Lavison [35] et des Haurets [36] sont à classer, la première dans le Moustérien (couches F' et F de Font-de-Gaume), la seconde au Périgordien I. Dans la Haute-Marne, sur la rive droite d'un vallon sec, affluent de la Blaise, la grotte du Perthuis de la Roche renferme, sous un horizon néolithique, un niveau moustérien ou levalloisien récent à bifaces [37]. Le célèbre gisement de La Chapelle-aux-Saints a été l'objet d'une petite monographie des abbés A. et J. Bouyssonie [38]. L'inventaire de la collection Pauzat, au Musée Ernest Rupin, à Brive [39] apporte des précisions sur le matériel des ateliers de la vallée de Planchetorte (Corrèze), grottes du champ et abri en contrebas, de Cumba Negra, des Morts et de Saint-Gaudon, et sur les gisements de Chez Pourret et du Puy de Lacam, au Nord de Brive.

En Charente, le gisement des Vachons [40]

(29) F. Bourdier, *Sur le nombre des cryoturbations affectant les dépôts quaternaires de la Somme*, dans *C.R. soc. géolog. fr.*, 26 avril 1948, p. 150-151.

(30) J. Bourcart, *Sédiments quaternaires conservés sur la grève de la région de Roscoff*, dans *C.R. Acad. Sc.*, 221, 1945, p. 357-359.

(31) *L'Alsace préhistorique à l'époque glaciaire*. Publications de la soc. sav. d'Alsace et des régions de l'Est. Strasbourg, 1947.

(32) *Remarques sur le Paléolithique breton*, dans l'*Anthropologie*, 51, 1948, p. 553-557.

(33) P.-R. Giot et J. Cogne, *Bull. soc. archéol. Finistère*, LXXIV, 1948, p. 76-77.

(34) B. Ducasse, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 273-274.

(35) G. Malvesin-Fabre, *La grotte de Lavison, près Saint-Macaire. Sa faune, son âge*, extr. *P.V. soc. linn. Bordeaux*, 20 mars 1946.

(36) Du même, *Sur l'âge de la grotte des Haurets*, *ibid.*, 6 février 1946.

(37) *Bull. soc. scientif. et archéol. Corrèze*, 70, 1948, p. 4-22.

(38) Abbé P. Mouton et R. Joffroy, *B.S.P.F.* XLV, 1948, p. 256-259.

(39) J. Bouyssonie, *Bull. soc. scientif. et archéol. Corrèze*, 70, 1948, p. 160-161.

(40) Du même, *Un gisement aurignacien et périgordien : les Vachons*, dans l'*Anthropologie*, 52, 1948, p. 1-42.

fait connaître une inversion de l'Aurignacien supérieur (niveau de La Gravette) et de l'Aurignacien final (niveau de La Font-Robert) : le premier est ici superposé au second.

Dans le loess de Villejuif, à la carrière de la rue Mons-Ivry[41], un niveau probablement périgordien, à burins en bec de flûte, grattoirs sur bout de lame, nucléi et lame à troncature convexe, serait à rapprocher du Niveau I de la sablière Berville, à la redoute des Hautes-Bruyères.

On doit au Dr A. Cheynier[42] des précisions sur la stratigraphie du gisement de Badegoule : à la base, sur les marnes, puis en dispersion sans niveau précis, un protosolutréen est caractérisé par des feuilles ou des pointes à face plane, de gros fragments d'os ou d'ivoire de Mammouth, utilisés et aménagés. Une couche stérile de castine sépare ce Protosultréen d'un horizon de Solutréen moyen à feuilles de laurier et lames de silex, os appointés et retouchés, et gros outillage de retouchoirs et d'emmanchures en bois de Renne. La même industrie se continue dans une troisième couche, assez différente d'aspect, noirâtre et cendreuse, avec de nombreux os brisés. Les feuilles de laurier sont plus élégantes, les nucléi plus nombreux, à deux plans de frappe opposés. L'outillage osseux plus varié comprend des poinçons, des épingles, des retouchoirs, des lissoirs, des spatules, des baguettes, des sagaies, et même des feuilles de laurier ou de saule, parfois pédonculées. L'art est représenté par des gravures d'animaux sur os et sur plaquettes de schiste. Au cours d'une quatrième occupation, au Solutréen supérieur, les nouveaux-venus ont vidé la plate-forme et construit sur le sol un dallage, de pierres et de gros cailloux. Aucune brèche stérile ne sépare cet horizon d'un Solutréen final, dans lequel dominent les lamelles microlithiques à dos abattu montées latéralement sur une armature d'os scié. Au-dessus deux niveaux protomagdaléniens renferment des pièces nouvelles, raclettes, burins à coches et perçoirs.

En Normandie, les stations de Vieux-Ifs, des Ifs et de Wanchy-Capval (Seine-Inf.) ont donné de nombreux fragments de pointes moustériennes à plan de frappe préparé ou non, et d'abondantes lamelles du Paléolithique supérieur[43].

Les nucléi fusiformes de May-en-Multien (Seine-et-Marne) rappellent, par leur forme et certains plans de frappe, la technique mexicaine de la taille de l'obsidienne. Mais par quel moyen procède-t-on à ce débitage ? Le bois se mâchant au premier choc sur les rugosités de la taille, rend impossible toute percussion[44]. A ces recherches de technique se rattachent deux articles sur la typologie et la taille dans les couches moustériennes du Moustier[45] et sur le travail du calcaire sublithographique de type moustérien dans le gisement de Beauséjour, à Saint-Cyprien (Dordogne), qui a fait connaître des éclats obtenus par la taille au bois, sans retouches secondaires[46].

Au point de vue de l'histoire industrielle du silex, l'outillage de Fontmaure[47] annonce le Paléolithique supérieur : tous les types de pointes moustériennes y sont représentés et la lame étroite,

(41) F. Bordes et P. Fitte, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 107-108.

(42) *Ibid.*, p. 329-330.

(43) M. Duteutre, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, 34, 1947-8, p. 109.

(44) L. Coutier et H. Lamarre, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 218.

(45) F. Bordes, *ibid.*, p. 113-125.

(46) F. Bordes et M. Bourgon, *ibid.*, p. 335.

(47) Dr L. Pradel, *Le burin moustérien à Fontmaure*, dans l'*Anthropologie*, 52, 1948, p. 220-228.

parfois finement retouchée, y fait son apparition. Il était normal, en un tel milieu, de rencontrer le burin, dont l'association avec d'innombrables grattoirs à encoches et des lames à dos abattu, marque un changement de technique, correspondant à des besoins nouveaux.

Le faciès de Châtelperron (Allier) qui s'apparente, par ses petits cordiformes et ses pointes triangulaires de type moustérien, aux industries de l'abri Audi, s'en sépare nettement par la présence de lames minces, étroites, à bord courbe ou totalement abattu, ou tronquées obliquement. Cette technique périgordienne, avec laquelle s'ouvre le Paléolithique supérieur, serait d'origine asiatique, comme les occupants du Roc de Combe-Capelle[48].

Dans le même gisement, à la grotte des Fées[49], une industrie de l'os, associée à des lames à dos abattu et à des grattoirs, contient une dizaine de têtes de flèches en os, portant à la base un cran latéral, suivi d'un amincissement formant pédoncule.

Les documents fournis par les cavernes belges de Spy, du Trou-Magrite et de Goyet, apportent un ensemble de pièces permettant de préciser les procédés employés dans la préparation des aiguilles et des pendeloques, au Paléolithique supérieur : réserve de matières premières, os de Grue et radius de Cheval, maquette pour la fabrication des aiguilles, exécutées en série au Trou de Caleux et au Trou du Frontal; perforations de pendeloques adaptées à la matière à traiter, biconique lorsque la pierre est compacte et relativement homogène, emploi de la percussion pour les canines de Renard, raclages pour les incisives de Cheval et de Bœuf, en tunnel pour ménager une sorte d'anneau, ou sciage pour divers types de perles[50].

De nouveaux dessins aurignaciens sont signalés sur les parois de la grotte de La Roche-Courbon : série emboîtée de Mammouths, grossièrement tracés, un petit Quadrupède et deux Poissons[51]. Dans le massif calcaire, situé près du hameau de La Chame (commune de Vallon, Ardèche), dans la petite grotte de la Baume du Bouchon, six figures, dont une tête de Bouquetin, les bois en perspective tordue, ont été tracés à l'ocre rouge sur les parois de la dernière salle[52].

La découverte dans la grotte de Gazel, près de Sallèles-Cabardès (Aude)[53], en face du village, à l'Est sur la rive gauche de la Ceize, de gravures rupestres (Bouquetins et Chevaux) appartenant à deux groupes de figures, l'une aurignacienne, l'autre magdalénienne, donne, avec Aldène, un nouveau chaînon entre les séries pyrénéennes et méditerranéennes.

D'excellentes photographies de F. Windels, accompagnées d'un texte de présentation d'Annette Laming, constituent la documentation iconographique indispensable à l'étude de l'incomparable ensemble de peintures et de gravures, illustrant les parois de la grotte de Lascaux[54]. A l'exception de quelques planches de silex, les planches de l'ouvrage de R. Nelly[55] sur les gravures de la grotte des Espélugues, à Lourdes, ne sont rien autre que

(48) D. Peyrony, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 34-35.

(49) E. Buisson, *ibid.*, p. 84-85.

(50) E. Saccasyn della Santa, *Bull. soc. roy. belge d'anthrop. et de préhist.*, LVII, 1946, p. 12-51.

(51) M. Clouet, *Rev. Saintonge et Aunis*, I, 1948, p. 213-219.

(52) A. Glory, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p.275.

(53) Dr M. Cannac, *ibid.*, p. 155-161.

(54) *Lascaux, Chapelle Sixtine de la Préhistoire*. Montignac-sur-Vézère, 1948, in-4°.

(55) *Les chefs-d'œuvre de la grotte des Espélugues*. Carcassonne, 1948, in-4°.

les lithographies utilisées par E. Piette, dans son ouvrage *L'art pendant l'âge du Renne.*

L'art mobilier du Paléolithique supérieur s'est enrichi d'un remarquable galet, trouvé par H.-L. Movius dans ses fouilles de La Colombière (Ain)[56], recouvert d'un complexe d'animaux, d'une belle exécution, et d'un ensemble d'œuvres d'art du Magdalénien IV, recueillies dans les fouilles de la seconde salle d'Isturitz (Basses-Pyrénées)[57]; celle-ci occupée seulement dans sa partie Nord-Ouest, largement ouverte au jour à son extrémité, a servi pendant longtemps d'atelier. Dans la couche archéologique, parfaitement homogène, gisaient, souvent intentionnellement fracturées et dispersées, des sculptures sur grès rose, Bison, têtes de Chevaux, sur bois de Cerf, jeune Ruminant; des bas-reliefs, également sur grès, tête de Cheval, des gravures tête de Cerf et curviligne sur sagaie, tête de Daguet sur bâton percé, arrière-train de Cheval sur os. Au Magdalénien VI appartient le bâton percé, décoré d'un Bison et de l'ébauche d'une tête de Capridé, trouvé à Loubresac (commune de Mazerolles, Vienne)[58].

Le peu de renseignements que l'on possède encore sur la protection ancienne des grottes sanctuaires paléolithiques rend particulièrement importante la découverte faite, lors de la mise au jour de l'entrée de la grotte à peintures de Bernifal (commune de Meyrals, Dordogne)[59]. L'entrée qui conduit à un couloir, permettant de pénétrer de plain-pied dans la caverne, était au moment de sa découverte, complètement obstrué par un blocage de pierres recouvert de terre de ruissellement. Avant leur départ, les derniers visiteurs paléolithiques avaient donc intentionnellement muré l'entrée, pour protéger leur sanctuaire contre toute profanation. On peut supposer que l'accès du lieu de culte était ainsi fermé après chaque cérémonie. Faut-il rapprocher la découverte de Bernifal de celle faite à l'entrée de la grotte de Font-de-Gaume, où également on avait observé la présence de nombreux moellons provenant d'un mur en pierres sèches ? Mais à quelle date attribuer cette clôture à Font-de-Gaume ?

Au dossier bien incomplet encore des rites magiques, s'ajoutent quelques trouvailles récentes. On connaissait déjà les empreintes de pas humains relevées dans les grottes de Cabrerets (Lot), du Tuc d'Audoubert et de Montespan (Ariège). Un important ensemble d'empreintes de pieds nus, fortement appuyés sur l'argile, d'autres appartenant à l'Ours et à l'Hyène des cavernes, ont été trouvées dans une grotte de la région de Minerve (Hérault), par l'abbé Dominique Cathala[60]. Dans les parties basses, on a reconnu également des empreintes de mains, de coudes et de genoux de Préhistoriques ayant rampé sous la voûte. Dans ces sanctuaires, des cachettes d'objets votifs avaient été aménagées. H. Breuil me signale la découverte de l'un de ces dépôts de sagaies, à Lascaux, et des renseignements nouveaux sont donnés sur la cachette magdalénienne de La Goulaine (Saône-et-Loire)[61]. La trouvaille de Volgu contenait non pas quatorze feuilles de laurier, mais dix-sept, et certaines pièces portaient des traces d'ocre rouge. Faut-il voir dans les

(56) *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 211.

(57) R. de Saint-Périer, *Les derniers objets magdaléniens d'Isturitz*, dans l'*Anthropologie*, 51, 1948, p. 393-415.

(58) J. Leclerc et Dr Pradel, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 402-404.

(59) D. Peyrony, *L'Anthropologie*, 51, 1948, p. 359-361.

(60) *Le Monde*, 17 août 1948.

(61) Lafont, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 78-80.

boudins d'argile du Tuc d'Audoubert, les restes d'étuis péniens, utilisés au cours de cérémonies d'initiation qui se déroulèrent dans la grotte aux temps paléolithiques[62] ?

Plutôt qu'au Paléolithique, le gisement de Saint-Marcel, dans la banlieue de Marseille, au pied des falaises bordant la vallée de l'Huveaune[63], appartient à un Azilien archaïque, à lamelles à dos arqué, de même que l'abri reconnu près du tunnel de la Nerthe et la grotte du Puits de Second, dans le massif de Marseille-Veyres. Les stations, situées sur le sommet des pentes vers Le Bos et Usclas, au Nord-Est de Lodève[64], ont fait connaître une industrie de burins, perçoirs, grattoirs, lames, nucléus, pointes de flèches, percuteurs, mais sans aucun microlithe, ni pierre polie, ni poterie. Il semble qu'il s'agisse d'un pseudo-Tardenoisien, comme dans les Landes, la Charente et la Dordogne. Dans cette dernière province, la grotte de La Contie[65] a été occupée par un groupe de Sauveterriens ou de Tardenoisiens.

On cherche toujours à expliquer les raisons qui conduisirent les Montmorenciens à adopter deux outillages lithiques différents : l'un caractérisé par des pièces massives et la rareté des tranchets recueillis en forêt de Montmorency au Sud de Nemours; l'autre à faciès microlithique, ramassé dans les établissements de versants des régions de Palaiseau et de Saint-Rémy-les-Chevreuse. Il est à remarquer que les deux groupes ne se mélangent pas et semblent correspondre à une spécialisation artisanale : le gros outillage servant au débitage du bois, le petit outillage appliqué à la fabrication des ustensiles de bois et les besoins ménagers[66]. Si cette interprétation est vraisemblable, elle n'explique cependant pas la localisation de l'un et l'autre de ces ensembles en des territoires différents.

III. Néolithique et Age du Bronze

Dans la reconstitution des paysages post-glaciaires, on devra tenir compte des travaux de paléobotanique. L'histoire forestière flandrienne de notre pays[67] comprend cinq phases, caractérisées par la présence, rarement exclusive, le plus souvent dominante du Saule-Bouleau-Pin, du Pin, du Coudrier, de la Chênaie mixte (Chêne+Tilleul+Orme), enfin du Chêne (+Hêtre+Aulne+Sapin). Dans cet ensemble, deux grands faciès paléo-subarctiques sont à considérer : un faciès de montagne et un faciès de plaines, collines et plateaux. Avant la période subboréale, ils ne diffèrent guère l'un de l'autre que par des degrés de dominance des arbres, ou d'un groupe d'arbres, détermi-

(62) J. Charet, *Réflexions sur la magie de la chasse : II, les Bisons d'argile du Tuc d'Audoubert, ibid.*, p. 268-271.

(63) M. Escalon de Fonton, *ibid.*, p. 41; Du même, *Mém. inst. hist. Provence*, 23, 1948, 9, p.51-54; R. Daniel, *B.S.P.F.*, XV, 1948, p. 365-368.

(64) M. Louis et dom F. Hebrard, *Documents pour servir à l'étude de la préhistoire lodévoise. I, La Bruyère d'Usclas*, dans *Cah. hist. archéol.*, XI, 1948, p. 25-37.

(65) Abbé R. Moufflet, *La grotte de Contie, à Coulaures*, dans *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 138-142.

(66) H.R., *L'Aspect microlithique des industries des grès de la forêt de Montmorency*, dans *L'Anthropologie*, 51, 1948, p.537-541.

(67) G. et C. Dubois, *Tableau d'ensemble de l'histoire de la forêt flandrienne française*, dans *C.R. Acad. Sc.*, t. 221, 1945, p. 634-636; Des mêmes, *Histoire forestière flandrienne comparée de la montagne de La Madeleine, des Bois Noirs et des Monts du Forez, ibid.*, t. 220, 1945, p. 534-535.

nant chaque phase. Dès le Subboréal, la différenciation se perçoit plus nettement, pour s'accentuer et se préciser pendant le Subatlantique jusqu'à nos jours. Nos moyennes montagnes, Vosges, Jura occidental, Monts d'Auvergne, du Bourbonnais et du Forez, offrent les exemples les meilleurs de ce faciès montagnard que caractérise la *Fagabieaie* (Hêtre+Sapin), parfois presque exclusive et remplaçant souvent très brusquement la chênaie mixte atlantique. Dans les montagnes d'Auvergne et du Limousin, le Chêne occupe encore une place importante, aux dépens du Sapin, alors qu'il se mêle à cette dernière essence, aux dépens du Hêtre, au pied des Pyrénées centrales. Dans les tourbières du Jura domine l'Epicea qui, un peu avant le Ier siècle avant l'ère, remplace le Sapin dans les monts de la Haute-Savoie. En plaine, sur les collines et les plateaux, pendant les périodes postérieures à l'Atlantique, la richesse forestière est représentée par le Chêne, le Hêtre ou l'Aulne, le Coudrier, parfois par le Pin et le Bouleau.

Dans la Gaule méridionale, la civilisation néo-énéolithique rencontrée sur les terrains d'alluvions, au Nord des Pyrénées[68], est caractérisée par des haches polies, des haches-marteaux, des lames de silex, des perles de callaïs et par des ensevelissements en fosses recouvertes de dalles et creusées dans les fonds de cabanes. Dans les Hautes-Alpes, au lieu dit Le Castet, au Bersac[69], un abri sous roche contenait des tessons néolithiques. Cette époque est aussi représentée par la découverte d'une hache polie et, aux environs immédiats, à Chante-Luce, une faucille à bouton et un porte-amulette témoignent de la persistance de l'occupation pendant l'âge du Bronze. Dans les Bouches-du-Rhône, les contreforts de La Trévaresse et de la chaîne des Costes[70] conservent les traces d'habitats depuis le Néolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine, desservis par des chemins à ornières taillées dans le rocher. Les fouilles de la station néolithique de Fontainieu[71], située sur un petit promontoire accessible seulement par le versant septentrional, ont fait connaître une industrie du silex aux formes variées, comprenant des types spécialisés que l'on ne retrouve pas dans le matériel lithique des grottes et qui semble caractéristique de la civilisation néolithique provençale des plateaux. Ces spécialisations correspondent vraisemblablement à des genres de vie très différents, bien que sans doute contemporains.

Dans une précédente chronique, j'avais attiré l'attention sur les recherches de M. Louis[72] dans les stations néolithiques du Languedoc méditerranéen, où précisément ce contraste apparaissait en pleine lumière. Dans un livre récent[73], M. Louis précise les différences qui se manifestent dans cette région, entre les stations établies sur les sables et les stations de plateaux. Alors que dans le premier groupe, se poursuit une civilisation archaïque, plongeant ses racines dans un Paléolithique vieilli et dégénéré, dans la

(68) Dr Arnal, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 340.
(69) F. Rumeau, *ibid.*, p. 299-300.

(70) F. Vincent, *ibid.*, p. 213-214.
(71) M. Escalon de Fonton, *La station de Fontainieu* (*Saint-Joseph, Marseille*), dans *Mém. Inst. hist. Provence*, XXXIII, 1948-9, p. 47-50.
(72) *Gallia*, VI, 2, 1948, p. 413 sq.
(73) *Préhistoire du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, Nîmes, Bruguières, 1948; Du même, *La civilizacion neolitica de las mesetas del Languedoc mediterraneo*, dans *Archivo espanol d'arqueologia*, XXXI, n. 72, 1948, p. 225-244; Du même, *Le Neolitico del Languedoc mediterraneo*, dans *Ampurias*, IX-X, 1947-8, p. 5-111; Du même, *Essai de classification des genres de vie montagnards*, dans *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, I, 1948, p. 23-26.

garrigue, des villages fixes, établis sur des côteaux, au contact de la plaine et des sources, sont occupés par des groupes de pasteurs transhumants, à la fois pêcheurs, chasseurs et connaissant la culture des céréales. A la fin du Néolithique, dans les grottes situées sur les escarpements dominant les cours d'eau, apparaissent les agriculteurs dont l'activité se poursuit encore à l'âge du Bronze. Les indigènes des dolmens de l'Hortus, à une quinzaine de kilomètres de Fontbouïsse, appartiennent au même groupe de civilisation. Les auteurs suggèrent que les mégalithes représentent les sépultures des chefs, les cistes celles du menu peuple. Mais je ne saurais souscrire à l'hypothèse nordique proposée pour expliquer l'origine des mégalithes de cette région. L'Espagne est trop voisine pour qu'on n'y songe pas.

Le problème de l'alimentation en eau, dans les régions sèches de la Gaule méridionale, avait été ingénieusement résolu dans les « grottes-citernes ». A Sallèles-Cabardès (Aude)[74], dans les galeries humides, on a recueilli de grands récipients en terre-cuite du type de Lagozza et de Polada; dans la grotte des Deux-Avens (Ardèche) et dans l'aven de Sotmanit (Hérault), des vases intacts ont été trouvés en place sous les stalactites à ruissellement d'eau. Dans la seconde de ces grottes, on a constaté la présence de larges cuvettes, entaillées dans la tranche stalagmitique et reliées entre elles par des canalisations, destinées à évacuer le trop-plein.

Un atelier de taille néolithique est signalé sur le territoire de la commune de Bizanet (Aude), sur le plateau de La Bade[75] et, dans le même département, une station de surface contemporaine a été reconnue près de la campagne de Saint-Julien[76]. On serait reconnaissant à l'auteur de cette découverte d'en indiquer l'emplacement avec plus de précision.

En Gironde, les fouilles ont été reprises dans la station néolithique du Gurp[77] et sur le plateau de Grupy, à Fronsac, des tessons grossiers, des haches polies et des silex indiquent la présence d'un établissement de la même période à Paychez[78]. Les coteaux dominant le cours de la Charente, aux environs de Saintes, ont été le siège d'une occupation néolithique assez dense[79]: station du Moulin Rosé, à Préaux, très proche du village contemporain des Marçais, silex sur le coteau au-dessus de l'usine à gaz de Saintes, au Gros Roc du Douchet et Chez Landard de Chérac. Dans cette même province de Saintonge, les hauteurs, se développant le long de la cuvette Nord de l'anticlinal, sont parsemées d'habitats s'échelonnant depuis le Paléolithique jusqu'aux temps gallo-romains, jalonnant une très ancienne voie de Ponsac à Saint-Aulaye[80]: aux confluents du Faron et du ruisseau de Bran, à Léoville, au lieu dit Chez Messac et à la Pimperade et de la Seugne à Vibrac (Charente), deux stations égalent en importance le grand gisement charentais de Peu-Richard et, comme lui, ont donné des moules en grès de l'âge de Bronze. En Dordogne, les stations de la région de Piégut-Pluviers, butte du

(74) Dr M. Cannac, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 153-155; cf. Rapport de l'abbé Glory à la *Commission des Monuments Historiques*, 5 octobre 1948, sur les « grottes-citernes » des départements de l'Hérault et de l'Ardèche.

(75) *Bull. com. archéol. Narbonne*, XXII, 1947-8, p.XXVII.

(76) *Ibid.*, p. XLI.

(77) J. Ferrier, *B.S.P.F.*, XLV 1948, p. 131.

(78) R. Ducasse, *ibid.*, p. 274.

(79) Thierry, *Revue de Saintonge*, I, 1948, p. 258-259.

(80) P. et C. Barrière, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 455-456.

Collège, Puygaud, mairie du Bos, La Courarie[81], desservis par un réseau routier, doivent être rattachés au Néolithique, de même que la station de surface située sur un promontoire entre l'Isle et la Loue, presque au-dessus de la grotte de Contie, à Conlaurès[82]. Poursuivant l'établissement du répertoire archéologique de la Corrèze, M. Vazeilles[83] publie un cinquième fascicule sur les fosses funéraires et les habitats anciens du pays. L'établissement de Chez Roger à Saint-Priest-sous-Aixe (Haute-Vienne) représente un atelier de taille, utilisant le silex originaire du Poitou et de l'Indre (région du Blanc et de Montmorillon)[84]. Dans le Sud du département de l'Indre, sur les deux rives de la vallée de la Creuse, dans les cantons d'Eguzon et d'Argenton-sur-Creuse, de nouveaux gisements néolithiques ont été repérés[85]; des stations sont en cours d'exploration sur la butte insubmersible, dressée au-dessus de la plaine alluviale à Champ-Deux, commune de Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire)[86], et sur le territoire de Joué-les-Tours aux-Berthonnières[87].

La prédominance de tel ou tel instrument de silex sur un territoire déterminé permet de tirer parfois des conclusions sur le caractère de son occupation par l'Homme. C'est ainsi que la fréquence des découvertes de pointes de flèches en silex, à pédoncule et à barbelures, dans la région du Raz (Finistère), autorise à reconnaître la région, encore giboyeuse aujourd'hui, comme un important lieu de chasse réputé au Néolithique et à l'âge du Bronze[88].

La présence de quelques silex de facture néolithique ne suffit pas pour attribuer à cette époque les objets reconnus dans les gisements sous roche, creusés dans la falaise de la Croix-Rouge, au bord de l'Yonne, sur le territoire de la commune de Rosoy[89]. La datation de la station de La Sablière, à Le Galet (Oise), à industrie de lames très roulée dans un dépôt fluviatile, n'est pas mieux assurée[90]. Des tranchets, des hachettes-ciseaux et des fragments de haches polies classent dans un Néolithique avancé l'établissement du Bois Trumeau, à Salins (Seine-et-Marne)[91].

L'occupation protohistorique a été importante dans le triangle Dieppe-Eu-Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure)[92]. Il est malheureusement impossible, vu le peu d'épaisseur de la terre arable, d'établir la statigraphie des gisements reconnus à L'Enclos, lieu dit Le Bois Planté à Capval, aux Ifs (Les Champs Biot) et à Beaumont près de Fumechon. Le triage des Sangliers, à Bailly-en-Rivière, a donné un très vieux Campignien; à Londinières, les hauteurs et les pentes ont abrité des Campigniens qui, utilisant les matériaux ramassés sur place, ont plus ou moins modifié leur outillage. A Veules-les-Roses, trois nouvelles stations campigniennes ont été découvertes, à

(81) *Ibid.*, p. 405-417; C. Barrière, *Annales du Midi*, 61, 1948, p. 80 ssq.

(82) Abbé R. Moufflet, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 142.

(83) Ussel, 1948, in-8°, 26 p., 1 carte.

(84) F. Delage, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 349-350.

(85) J. Simonnet, *ibid.*, p. 82.

(86) G. Cordier, *Bull. trim, soc. archéol. Touraine*, XXIX, 1947, p. 304-320.

(87) Bertouille, *Ibid.*, p. 329.

(88) P.-R. Giot et J. Cogne, *Bull. soc. arhéol. Finistère*, LXXIV, 1948, p. 77.

(89) M. Frusca, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 38-42.

(90) H. Lambert, *Ibid.*, p. 252-254.

(91) G. Hautin, *Ibid.*,, p. 272.

(92) M. Duteurtre, *Les stations de plein air du Nord-Est de la Seine*, dans *Bull. soc. normande ét. préhist.*, 34, 1947-8, p. 111-112; Du même, *Les stations préhistoriques du ravin de la Pissotière à Madame, à Gonfreville l'Orcher ibid.*, p. 113-114; p. 31.

l'Ouest de l'église, vers Blosseville et entre la côte et la route de Dieppe, dont l'industrie à gros instruments et larges éclats s'apparente au Campignien des pentes. Dans la petite vallée profonde et ravinée de La Pissotière à Madame, à Gonfreville l'Orcher, on retrouve un Campignien ancien et, au sommet du plateau s'étend une station néolithique. Aux Marettes, on préparait des pièces pour le polissage et, à Puchay, près de Lyons-la-Forêt, on taillait le silex [93].

Deux nouvelles grottes sépulcrales ont été découvertes, l'une dans le massif d'Allauch, près de Marseille [94], l'autre à Terrevaine (La Ciotat, Bouches-du-Rhône) [95]. Dans cette dernière, les sépultures, contemporaines de la fin du Néolithique et de l'Enéolithique, sont : les plus anciennes des inhumations sous un amoncellement de pierrailles; les plus récentes, des incinérations, également sous caillasses, et des cachettes réductionnelles. Dans le Blayais, à Teuillac (Gironde), on signale un squelette néolithique avec mobilier funéraire [96].

La sépulture rencontrée à la base méridionale du menhir de la grotte de la Petite Meyrière (Tarn-et-Garonne) [97], représente une inhumation à deux temps. Elle contenait les restes d'un foyer, un poinçon en os, une canine à pointe brisée, de petits morceaux d'ivoire et d'ocre. Les lames de silex, recueillies dans une tombe de la fin du Néolithique à Collorgues (Gard), sont originaires du Grand Pressigny. Des silex semblables ont été trouvés à Saint-Julien-du-Sault (Yonne) et dans le dolmen du Charnier, à La Gorce (Ardèche) [98].

Le tumulus des Carrières, dans la garrigue à Viols-le-Fort (Hérault), abritait une chambre en pierres sèches. Sur les dalles du fond reposaient les restes de 115 adultes et de 25 enfants, accompagnés d'un important mobilier funéraire : pointes de javelots en silex, originaires de la taillerie d'Orniac, retouchées sur l'une et l'autre face, perles de callaïs et d'obsidienne, dents percées. La présence d'un bracelet ouvert, d'une bague, d'une épingle à double enroulement, d'aiguilles et d'une pointe de flèche à pédoncule en bronze, datent cette sépulture collective, qui se rattache au courant portugais, du début du IIe millénaire avant l'ère [99].

Dans le Causse, il semble bien que les mégalithes et les tumulus, c'est-à-dire les cimetières, jalonnent les deux côtés d'une voie qui, partant d'un gué sur la Dordogne, passe à l'Ouest de Miers et se prolonge jusqu'à Rocamadour. Les habitats de l'âge du Fer étaient installés sur la frange boisée du plateau [100]. La répartition géographique des dolmens, généralement construits sur une hauteur, dominant des vallons arrosés, ou au début d'une pente, est assez irrégulière dans la Haute-Vienne [101]. Une plus forte densité se manifeste dans le Nord du département, c'est-à-dire dans la marche intermédiaire entre le Haut-Limousin et le Berry, puis dans les Monts de Blond, et au-dessus du revers méridional de ce massif. Les groupements sont sensiblement moins accusés dans le Sud, plus rares encore au Sud-Ouest et au Nord-Est. Un certain nombre de ces mégalithes ont été réutilisés à l'époque romaine.

(93) Cornubert, *Ibid.*, p. 102.
(94) M. Escalon de Fonton, *Mém. Inst. hist. Provence*, XXI, 1946, p. 41.
(95) J. Blanc, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 291.
(96) J. Ferrier, *Ibid.*, p. 130.
(97) Duchêne, *Ibid.*, p. 342.
(98) G. Gaudron, *Ibid.*, p. 81.
(99) E. Tessier, *Ibid.*, p. 229-249.
(100) P.-H. Derville et R. Pirron, *Mégalithes et tumulus dans le Causse, entre Carennac, Floirac et Miers*. Cahors, 1948, 47 p. in-8°.
(101) F. Delage, *Les dolmens de la Haute-Vienne*, dans *Bull. soc. hist. et archéol. Limousin*, LXXXII, 1948, p. 416-431.

Des précisions ont été apportées à la liste des monuments mégalithiques dressée par du Châtelier pour le territoire de Guipavas (Finistère)[102]. A Riec-sur Belon (Finistère)[103], dans un champ à droite de la route allant à Goulet-Rieic, à environ un kilomètre de ce hameau et non loin de la source d'un petit affluent du ruisseau de Ros-Bras, se dresse une allée couverte à supports arc-boutés, type de construciton presque exclusivement limité à la Cornouailles. Les dalles de migmatite employées dans la construction, orientée Est-Ouest et fermée à l'Ouest, ont été prises sur place. A propos de l'orientation de ces monuments, notre attention est de nouveau ramenée sur la théorie astronomique proposée par A. Devoir qui, nous dit-on, « fournit la meilleure explication des grands alignements bretons ». Récemment on a pu établir l'influence des azimuts mégalithiques sur le cadastre contemporain. Certaines orientations agraires, perpendiculaires aux alignements, laisseraient prévoir un rôle donné aux directions orthogonales. Des méridiens équinoxaux ont été reconnus à Pouleguen en Penmarc'h, d'autres perpendiculaires à la direction du solstice d'hiver à Croas en Pleurenc, en Saint-Gooze, à Kerbiguetlann en Gourin [104].

Un mauvais sort s'acharne sur les monuments mégalithiques du département de l'Oise [105]: après la destruction par son propriétaire de l'allée couverte de Vaudancourt, puis de celle de la Haute-Borne, on apprend la démolition, sans qu'aucune fouille sérieuse ait été entreprise, d'une troisième allée couverte, rencontrée dans la région de Persan, lors de l'exploitation d'une briqueterie. La même incompréhension se manifeste par le débitage, pour l'empierrement d'une route, du menhir de Derlez en Peumerit (Finistère)[106], dont la matière première, une embréchite ocellée, avait été transportée depuis des gisements situés à plusieurs kilomètres de distance de l'emplacement de l'érection de la pierre levée. Au répertoire dressé par du Châtellier, on ajoutera le menhir dressé à Lanveur, au Sud de l'école de Bréhoulou en Fouesnant [107]. Des précisions sont données sur la situation topographique du menhir de la Dame Schone [108], élevé en pleine forêt à la limite des territoires de Saint-Mihiel et de Savonnières-en-Woëvre, à la tête d'un vallon et au pied de la côte de Blussue. La matière première avait été empruntée à l'argovien coralligène des pentes voisines. A l'Ouest du village de La Salle, à l'entrée de la forêt de Rambervillers, au lieu dit Le Haut du Bois, une pierre à écuelles et à rigoles, dite de Sant-Rémy, est située en bordure de la voie romaine de Rambervillers à Colmar [109]. Quant au mégalithe de la Grande-Borne, au quartier Saint-Jean, à Saint-Saturnin-lès-Apt (Vaucluse), il ne représente pas autre chose que l'une des bornes érigées, en 1458, pour la séparation de la seigneurie [110].

La découverte d'un fragment de disque-bracelet dans un foyer du lacustre récent de la grotte de Chamdamay, en Quincey, près de Vesoul (Haute-Saône)[111], fournit le prétexte à l'établissement d'une liste des seize disques-bracelets recueillis en Alsace, objets de parure bien plutôt que

(102) *Bull. soc. archéol. Finistère*, LXXIV, 1948, p. 13.

(103) P.-R. Giot et J. Cogne, *Ibid.*, p. 79.

(104) *Ibid.*, p. 78.

(105) Bottet, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p.131.

(106) Waquet, *Bull. soc. archéol. Finistère*, LXXIV, 1948, p. XIII-XV.

(107) P.-R. Giot et J. Cogne, *Ibid.*, p. 75-76.

(108) Ch. Croix, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 179-182.

(109) Dr M. Maulene, *Ibid.*, p. 198-201.

(110) A. Tamisier, *Ibid.*, p. 30-31.

(111) A. Glory, *Ibid.*, p. 174-179.

des armes. A l'inventaire des haches polies trovées dans la Haute Corrèze, quatorze nouvelles pièces sont à inscrire [112].

Déjà et à plusieurs reprises, on avait été amené à expliquer par des catastrophes déclenchées par la nature, telles que séisme et raz-de-marée, la mise en marche vers l'Ouest de peuples chassés de leurs pays. Ces causes lointaines doivent désormais intervenir dans l'histoire du développement de la métallurgie du bronze en Europe centrale et occidentale. Une succession de tremblements de terre [113] ont, en effet, bouleversé périodiquement l'habitat humain, notamment vers la fin du IIIe millénaire avant l'ère, provoquant l'exode des populations de l'Asie antérieure, y compris ses mineurs et ses métallurgistes. Ceux-ci, obligés de rechercher des gisements nouveaux, devinrent des ambulants et transportèrent les produits de leur industrie jusqu'en Europe septentrionale et en Alsace. Leur exemple fut partout imité et c'est ainsi que des cataclysmes survenus à l'extrémité de la Méditerranée orientale ont contribué, dans une mesure certaine, a répandre dans notre Europe les techniques de l'industrie minière et de la fabrication du bronze durci par des alliages appropriés. L'âge du Bronze, autant que le Néolithique, a été une époque pendant laquelle peuples et individus ont largement vagabondé. Les témoignages archéologiques de ces déplacements et du commerce qu'ils supposent, ne manquent pas, témoin les tasses en métal repoussé des types de Jansovice et de Fuchstadt, trouvées à Hauterive et à Cortaillod [114]

A cette histoire des fondeurs ambulants de l'âge du Bronze, un utile document est apporté par la liste des dépôts découverts dans le Morbihan, au nombre de soixante-huit [115]. La presque totalité de ces cachettes appartient au Bronze III et IV. Cinquante d'entre elles proviennent des arrondissements côtiers de Lorient et de Vannes, le commerce du métal se faisant alors principalement par mer dans notre Bretagne méridionale.

Dans les territoires situés à l'Ouest du Bassin Parisien, la civilisation des Métaux paraît avoir été introduite assez tardivement. Dans l'important établissement du Fort-Harrouard (Eure-et-Loir) [116], elle ne se manifeste pas avant la troisième période de l'Age du Bronze, lorsque se développe le troisième village, dont l'évolution se poursuivra jusqu'à La Tène I et II. Stratigraphiquement les deux civilisations sont mélangées et ne se différencient que par leurs cultures, à l'exception de la partie de l'habitat, située sur la bordure orientale de la plate-forme, où la couche de terre étant plus épaisse, les strates se superposent sans mélanges. Le plateau est alors occupé par un village de huttes légères, groupées sans séparations régulières, rondes, carrées ou rectangulaires, avec toits à deux pentes. Les parois sont souvent faites d'argile cuite sur un support de clayonnages, décorées d'incisions de caractère géométrique. Au Bronze III, des fondeurs se sont établis à demeure au Fort-Harrouard, l'un de leurs ateliers était spécialisé dans la fabrication des fers de lances. Au Bronze IV, ce sont des fondeurs ambulants qui ont installé leurs fours à l'écart des maisons. C'est aussi la période du plus grand développement du village.

A la carte de l'occupation de la Gaule

(112) M. Vazeilles, *Ibid.*, p. 301.

(113) C.A.F. Schaeffer, *Stratigraphie comparée et chronologique de l'Asie occidentale, IIIe et IIe millénaires*. Oxford, University Press, 1948, in-8°.

(114) V. Gordon Childe, *Proceedings of the prehist. Soc.*, 1948, p. 177-195.

(115) L. Marsille, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 161-163.

(116) Abbé Philippe, *Quelques aspects du Fort-Harrouard*, dans *Bull. soc. normande ét. préhist.*, 34, 1947-8, p. 116-121.

pendant l'Age du Bronze, on ajoutera les découvertes de deux abris de la vallée de l'Aigue, à Buoux (Vaucluse) [117], d'une hache du Bronze III recueillie dans les tourbières du Bronze III de Redon-Bort, à Pérolles (Corrèze) [118], d'un poignard triangulaire à six rivets, dans une carrière, au territoire des Marnes, à Chaintreaux (Seine-et-Marne) [119]. La découverte la plus importante est celle d'un tumulus du Bronze II au bourg de Kersaint-Plabennec (Finistère) [120], au Nord-Ouest du croisement des chemins vicinaux nos 4 et 59. Ecorné par une bombe, la butte de terre quadrangulaire était exploitée pour le granit de son sous-sol. Les fouilles ont fait connaître une construction funéraire, dans laquelle toutes les précautions avaient été prises pour lutter contre l'humidité. La chambre, aux parois de pierres sèches, avait été creusée dans le sol et remplie, sur une épaisseur de 0m,75, d'une couche de sable de rivière. Elle était fermée par une dalle de recouvrement, au revers de laquelle sept bandes transversales noirâtres marquent les emplacements des rondins de bois ayant servi de chemin de roulement lors de sa mise en place. Sur la couche de sable, un plancher de bois avait été établi, surmonté d'un lit d'argile grise épais de 0m,05, sur lequel avait été déposé, en decubitus dorsal, le cadavre d'un enfant âgé d'environ six ans avec, auprès du fémur droit, un poignard de bronze triangulaire riveté et orné de filets longitudinaux et, couché près de la tête, un vase à quatre anses sans décor.

Une importante contribution à l'art des deux premières périodes de l'âge du Bronze est apportée par les recherches faites dans les grottes de la Haute-Ariège, du Languedoc et de la Provence [121], le long de la route qui conduit des Pyrénées à la Lombardie. Les peintures de l'Ariège et du Var constituent, avec les gravures du Gard et des Bouches-du-Rhône, la liaison reliant les arts rupestres des péninsules ibérique et italique. Ces documents précisent encore le genre de vie des populations qui les ont élaborés, agriculteurs, mais aussi pêcheurs et chasseurs. Les animaux représentés sont le Cerf, la Biche, le Renard, le Serpent, un Poisson, des Crustacés et des Coquillages, mais on y trouve également le Cheval, l'Ane et le Chien. Les armes utilisées sont la fronde, l'arc et la flèche et, peut-être, la massue. A côté de scènes de chasse au Renard ou au Cerf, on possède des représentations de caractère cérémonial, scènes de mariage et de funérailles, et des images de la grande déesse funéraire. L'idole de la grotte Dumas est très voisine de celle peinte sur la roche espagnole de Peña Tu. Un nouvel exemple de la stylisation de cette même idole funéraire a été découverte, taillée dans le calcaire du pays, à Salvagnac-Cajarc (Aveyron) [122]. Par contre, je suis bien loin d'être assuré que l'objet recueilli sur le territoire de Manteyer (Hautes-Alpes) représente une idole à deux têtes [123].

De curieux rites funéraires du Bronze I ont été relevés dans la grotte de Pradel, à La Capelle-Balaguer (Aveyron) [124] : au-

(117) A. Barratin, *B.S.P.F.* XLV, 1948, p.291
(118) M. Vazeilles, *Ibid.*, p. 131.
(119) Abbé Nouel, *Ibid.*, p. 79.
(120) P.-R. Giot et J. Cogne, *Bull. soc. archéol. Finistère*, 34, 1948, p. 80-85.
(121) Abbé A. Glory, J. Sanz Martinez, P. Georgeot, H. Neukirck, *Les peintures de l'âge du métal en France méridionale*, dans *Préhistoire*, X, 1948, p.7-136; J.-B. Gaignelet, *Peintures rupestres et pariétales des gorges d'Ollioules*, dans *Ann. soc. sc. nat. Toulon*, 1946-7, p. 87-91.
(122) A. Glory, A. Cabrol, R. Robert, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 254-255.
(123) G. de Manteyer, *Bull. soc ét. scientif., hist., litt. Hautes-Alpes*, 1947-8, p. 6-49.
(124) A. Glory et R. Robert, *Bull. mens. soc. d'anthr. Paris*, 1947, p. 115-133.

tour d'une sorte de mausolée, au sommet duquel était encastré, dans une couche de carbonate de chaux, une calotte crânienne humaine, sectionnée avec un outil métallique, et remplie de terre noire et de cendres, gisaient, couchés sur le côté droit, en position repliée et disposés en demi-cercle, plusieurs squelettes accompagnés de mobiliers funéraires. En avant, une petite fosse contenait plusieurs autres squelettes superposés, recouverts par les cendres de foyers rituels et associés à des galets d'ocre rouge et jaune. Ces rites montrent une survivance du culte du crâne paléolithique, placé ici sur une sorte de haut-lieu, au centre d'un cercle dessiné par des cadavres humains. A la même époque, et même dès la fin du Néolithique, on constate, dans la vallée du Rhône, la pratique de la trépanation : trépanation paraorbitaire de Vence (Alpes-Maritimes) [125]. La perfection de l'opération laisserait supposer l'existence de praticiens spécialisés, itinérants, comme le seront les fondeurs de bronze. Cette pratique a été également appliquée aux crânes de certains animaux : dans un diverticule d'accès difficile de la grotte de La Baume - Granet, à Roquefort (Alpes-Maritimes) [126], un crâne de sanglier avait été déposé verticalement et de biais contre le rocher, l'occiput dressé, le groin vers le bas; entre le crâne et la paroi gisaient un fragment de mâchoire supérieure et une vertèbre cervicale de *Sus scrofa*, des ossements indéterminés, une lame en calcaire et des charbons. Le pariétal droit du sanglier avait été trépané et l'animal avait survécu; des mutilations dentaires avaient entraîné la disparition de toutes les dents de la mâchoire inférieure. Il n'est pas douteux que l'on soit en présence de rites de caractère magico-religieux et l'on rapprochera cette découverte de celle faite aux Vaux d'Alaise (Doubs), où des sangliers avaient été inhumés, au Néolithique, dans des logettes individuelles, à l'intérieur d'un vaste cimetière.

On croyait, après les récents travaux de M. H. Breuil sur les gravures des monuments mégalithiques bretons, qu'il n'y avait plus grand'chose à dire au sujet de leur interprétation. Cette opinion n'est pas partagée par tous, et on nous propose un déchiffrement nouveau ... par le sumérien [127]. C'est ainsi que la Table des Marchands, avec ses figures de crosses « indique la sépulture d'un chef, d'un grand chef, un roi comptant un certain nombre de vassaux ou de clans ». Il n'y a pas lieu de s'arrêter à de pareilles fantaisies, on s'étonnera seulement de l'hospitalité qui leur est donnée dans une revue sérieuse, qui publie encore une interprétation des effigies des monnaies carnutes par des mythes asianiques. Bien plus sagement, à propos des enceintes énigmatiques de Messénie (Vendée) [128], on nous invite à ne pas confondre un tumulus avec une lapinière : dans les terrains argileux ou marécageux, où les lapins ne peuvent creuser leurs terriers, des buttes artificielles sont élevées en vue de faciliter la reproduction de ces rongeurs.

IV. Les Ages du Fer

La question des Ibères en Gaule est périodiquement soulevée dans les congrès archéologiques. Cette fois [129], elle est posée avec un grand renfort de citations

(125) H. Lambert, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 205-208.

(126) Du même, *Ibid.*, p. 201-205.

(127) A. Guénin, *Ibid.*, p. 92-101, 142-151.

(128) L. Coutier, *Ibid.*, p. 227.

(129) D. Fletcher, *Algunas fuentes clasicas atribuibles a los Ibros del S.-E de Francia*, dans *Cronica del IV congreso del Sudeste español, Elche, 1948*, p. 216-222, 342.

d'auteurs classiques. Bien entendu, les Ibères viennent de Gaule. Mais il est imprudent de vouloir trop faire parler les textes anciens, voire même certaines découvertes faites dans le sol. C'est ainsi que le bateau découvert à Marseille lors la construction des Nouvelles Galeries ne serait au vrai ,qu'un arbre enfoncé entre deux couches d'argile [130].

Il est toujours tentant d'appliquer un nom antique aux ruines qui surgissent du sol, mais il arrive rarement qu'on ait l'embarras du choix; c'est pourquoi le cas de Saint-Blaise (Alpes-Maritimes) [131], qui a porté le nom d'*Ugium*, aux temps chrétiens, ne peut être *Berginé*, pas plus qu'*Héraclée*, *Maritima Avaticorum* ou *Rhodanousa*. Un seul nom est à retenir, celui de *Mastramella*, le site de Saint-Blaise offrant avec les renseignements fournis par les textes le plus d'analogie. La ville entretenait des relations commerciales avec la Méditerranée orientale : un timbre d'amphore rhodienne, à la rose demi-épanouie, contemporain du IIIe siècle avant l'ère, est l'exemplaire le plus occidental de ce type jusqu'à ce jour recueilli [132]. Les murs antiques de l'anse de Portissol, à Sanary (Var) [133], et les sépultures de la côte orientale appartiennent vraisemblablement aux ruines d'un comptoir grec. A Fos (Bouches-du-Rhône) [134], des monnaies massaliotes ont été ramassées sur la plage. Dans la vallée de la Rappe, les influences de Marseille et de l'Italie ont pénétré : petits bronzes au taureau dans le vallon de Saint-Estève, occupé par un habitat hellénistique [135]. Le cours de cette rivière était commandé par l'oppidum de La Courtine (Var), dressé à l'entrée des gorges d'Ollioules dont il surveillait et dominait l'accès [136]. Des tronçons de l'enceinte, amoncellements de gros blocs grossièrement élaborés, et les cabanes qui lui étaient adossées ont été mis au jour et, parmi les objets recueillis, monnaies massaliotes et gauloises, tessons de poterie, on a retrouvé les fragments d'une statue xoanique, aperçue au siècle dernier et que l'on connaissait par un dessin conservé à la bibliothèque d'Aix-en-Provence (ESPÉRANDIEU, XIII, n° 7826). La vie de la bourgade, qui s'étend sur un demi-millénaire, s'arrête à la conquête romaine. Les boulets de pierre trouvés au pied du rempart gardent peut-être le souvenir du siège qui amena sa ruine. Dans l'arrière-pays, des ruines d'oppida sont en cours d'exploration dans la région de Salernes, à Saint-Probace dans la vallée du Caramy, et à La Marceline, éperon barré sur une falaise abrupte, qui a donné des tessons hallstattiens et campaniens et quelques monnaies de Marseille [137]. Dans les deux petites stations de Thauron et de Châteauvieux (Creuse), l'une et l'autre hallstattiennes, on se livrait à l'exploitation du minerai de fer [138].

On commence enfin à posséder des renseignements plus précis sur le site de Gergovie et l'histoire des établissements qui s'y succédèrent [139]. Le plateau avait été occupé en son centre par une bourgade celtique, du type de celle de Bibracte, d'abord construite en bois, enfermée dans un rempart, double ligne de

(130) DUPRAT, *Mém. Inst. hist. Provence*, 23, 1948-9, p. 82-87.

(131) H. ROLLAND, *Latomus*, VII, 1948, p. 169-185.

(132) Du même, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1943, p. 66-68.

(133) F. BENOIT, *Mém. Inst. hist. Provence*, 23, 1948-9, p. 10.

(134) *Ibid.*, p. 15-16.

(135) *Ibid.*, p. 11.

(136) *Ibid.*, p. 11.

(137) *Ibid.*, p. 11.

(138) P.-F. FOURNIER, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 463.

(139) J.-J. HATT, *Ibid.*, p. 271-300.

gros blocs de basalte appareillés avec soin, avec remplissage interne de terre et de pierrailles. Haute de quatre à cinq mètres, la muraille recouvre, en certains points un fond de cabane à tessons post-hallstattiens. Après la conquête romaine, l'occupation se poursuit dans de petites maisons de pierres, assez rudimentaires et remaniées au hasard par les générations successives. Les enceintes, de faible épaisseur, en moellons inégaux liés avec de l'argile et une chaux mal cuite, se succèdent, entraînant des modifications dans l'économie des bâtiments, demeures et échoppes d'artisans qui s'y adossent. Sous le règne de Claude, elles seront rasées et la bourgade de type celtique disparaît pour faire place à des installations plus dispersées, ateliers et fermes isolées.

Un habitat de l'âge du Fer, entouré sur deux de ses côtés par un mur en gros blocs de grès, a été en partie reconnu près de la métairie du Fougeron, à Velles (Indre) [140], sur une petite hauteur, à droite de la route de Forges à Longeuil. Le problème de la ville gauloise de Tours paraît enfin résolu [141], par la découverte dans la région du Palais de Justice, à une profondeur de quatre mètres, d'un groupe important de pilotis et de terrines de La Tène III, à bord rabattu vers l'intérieur. L'agglomération celtique, ainsi que l'avait déjà signalé le baron H. Auvray, était donc à rechercher au centre de la ville moderne, tout l'espace compris entre la Loire et le Cher étant sillonné de ruisseaux, au milieu desquels émergeaient seulement de petits tertres.

L'établissement de Marloux (Saône-et-Loire) [142] ,très prospère à la fin de La Tène, était un poste routier, abandonné en même temps que Bibracte, à l'influence de laquelle il était soumis. Au poste gaulois succéda une station gallo-romaine, définitivement ruinée par les invasions de la seconde moitié du IIIe s.

Ainsi que beaucoup de ces habitats, le fond de cabane de La Tène I, découvert à Écury-le-Repos (Marne) [143], au « Chemin des Bannes », avait été creusé dans la craie sans forme bien définie. Il en est de même des mardelles, dont l'étude intéresse de nouveau les archéologues [144] : en Gironde, des groupes de mardelles sont signalées à Guillos, à La Brède, sur les bords du Ciron, entre les châteaux de La Trève et de Cazenave, dans la forêt. Un autre ensemble est creusé dans le sable entre le bourg de Préchac et le moulin de La Travette. Sur le territoire de la commune de La Brède, elles déterminent un hameau dans une clairière, au centre de la forêt, en bordure de la voie Bazas-Eauze-Bordeaux. En Lorraine, les régions les plus pauvres et les moins peuplées sont les plus riches en mardelles, excavations qui peuvent avoir été habitées, mais qui n'ont pas été creusées par la main de l'homme. Ce sont des formations naturelles, rattachées à des phénomènes karstiques et à une importante circulation souterraine rappelant les dolines de Carniole.

L'étude des « champs d'urnes » est de date récente dans notre archéologie et nous avons un grand retard de ce côté aussi bien sur le terrain que dans les livres. La Gaule reste encore un grand blanc sur la carte, en ces débuts du Ier millénaire avant l'ère. Il est vrai que les pays balkaniques ne sont guère plus avancés dans cet ordre de recherches.

(140) Dr Allain, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 171-173.

(141) P.-L. Fréon, *Bull. trim. soc. archéol. Touraine*, XXIX, 1948, p. 353-359; A. Philipon, *Ibid.*, p. 345-352.

(142) L. Armand-Calliat, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 417-427.

(143) P.-M. Favret, *Ibid.*, p. 444.

(144) A. Nicolaï, *R.E.A.*, L, 1948, p. 112-121; W. Delafosse, *Mém. Acad. Metz*, CVIII, 1948, p. 64-82.

Toutes ces lacunes de l'information n'ont pas été cependant sans influencer les conclusions générales de cette histoire du peuple des champs d'urnes [145]. Ce grand mouvement halstattien, dirigé d'Est en Ouest, a pénétré en Gaule par la trouée de Belfort, en direction du Rhône supérieur, d'où divers groupes ont gagné le centre du pays par les vallées de l'Allier et de la Nièvre, les régions du Sud-Ouest par le Vaucluse, la Haute-Garonne et le Tarn. Un troisième chemin les conduisit jusqu'en Catalogne à travers l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Mais quel a été le point de départ de ce voyage des urnes ? L'abondance des découvertes faites en Lusace a eu pour conséquence de fausser une partie des théories proposées, et cela dès leur point de départ. Rien ne permet, en effet, de faire des Lusaciens le peuple des urnes. Si le premier choc a pu être donné par des Lusaciens, de souche peut-être illyrienne, le second par des groupes qu'ils auraient fortement influencés (groupe de Knoviz), il est bien probable que les mises en marche qui suivirent aient été provoquées par des tribus différentes par leur composition ethnique, leur langue et leur civilisation. C'est alors que l'on peut faire intervenir l'action exercée par les Celtes, depuis la Bavière jusqu'à l'embouchure du Rhin, poussant devant eux les populations à urnes du type de Deverel, qui furent les dernières à céder la place. Toutefois ce mouvement général le long du Rhin ne correspond pas uniquement à un déplacement en files. Il y eut des chocs et des contre-chocs, comme il s'en produit toujours au cours de ces voyages, et il n'y a pas lieu à étonnement si le mouvement, lusacien peut-être à son départ, a pu être exclusivement celtique à son aboutissement.

(145) M.-E. Marien, *Mélanges Van de Weerd*, p. 413-444 ; H. Rolland, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1944, p. 276.

C'est encore aux Celtes que ramènent les fouilles qui ont été reprises dans le cimetière d'Ensérune (Hérault) [146]. On ne peut manquer d'être frappé par l'importance du matériel celtique dans les mobiliers funéraires : grandes épées de fer de La Tène I et II, fibules à cols de cygne et à boutons, boucles de ceinture à palmettes et animaux affrontés, vases carénés. Il n'y a pas de place pour les Ibères, et leurs poteries sont, comme j'ai eu l'occasion de l'écrire à plusieurs reprises, produits d'un commerce, au même titre que la monnaie ibérique. Les Celtes sont donc établis dans le Languedoc méditerranéen à partir de 350 avant l'ère, limite supérieure du cimetière d'Ensérune, qui cessa d'être utilisé environ 200 après J.-C.

Dans une précédente chronique, j'ai signalé l'importance des recherches qui se poursuivent dans les cimetières tumulaires celtiques du département de la Marne. A Aulnay-aux-Planches, lieu dit « Le Chemin des Bretons », on a fouillé vingt-huit tombes à incinération du type des champs d'urnes, entourées d'un fossé circulaire rempli de terre noire, auxquelles s'ajoutent huit tumulus. Une grande enceinte rectangulaire (90 m. × 20 m.) était limitée par un semblable fossé. D'autres enceintes ont été explorées à La Tempête, sur le territoire de Normée, et au Mont-Augé à Vert-la-Gravelle, toujours entourés d'un fossé creusé dans la craie avec ponceau ménagé dans son épaisseur. Quelques-unes abritaient un tumulus, ou une excavation, recouverte d'une construction de bois, dont subsistent les trous de poteaux. Au Mont-Augé, dans le fossé avaient été ensevelis trois cadavres et quatre incinérations. On reconnaîtrait volontiers dans certaines de ces constructions, les ancêtres des *fana*,

(146) J. Jannoray, *Congrès d'Elche*, 1948, p. 331-342.

si nombreux dans les campagnes gallo-romaines. Les cimetières celtiques sont les lieux de culte du groupe social[147].

De nouvelles découvertes ont été faites dans le cimetière de Saint-Urnel en Plomeur (Finistère)[148]. A l'intérieur de l'une des sépultures gauloises, on a mis au jour un troisième squelette au crâne trépané. L'opération paraît avoir été exécutée en plusieurs temps : la première intervention fut suivie d'une cicatrisation complète, mais les suivantes n'ont pas laissé le sujet en survie assez longtemps pour provoquer autre chose qu'une légère prolifération.

A quelle époque appartient la tombelle de Lavardin ? C'est ce qu'on a oublié de dire[149]. En forêts d'Is-sur-Tille et de Lamarzelle, on signale des tumulus et des amoncellements de pierrailles, qui pourraient représenter un système défensif, dominant le confluent de l'Ouille et de l'Ignon[150].

L'important district minier de Salsigne (Aude)[151], qui n'a été pratiquement découvert qu'à la fin du siècle dernier, avait été en réalité exploité dès l'antiquité : des lampes campaniennes prouvent que le gisement était connu dès le Ier siècle avant l'ère.

Deux types industriels, les bracelets en forme de tonnelets[152] et les fibules circulaires[153], ont été l'objet de recherches portant sur l'origine, la chronologie et la répartition de ces formes.

Par suite de la rectification de la frontière franco-italienne, le célèbre ensemble de gravures rupestres du Val des Merveilles est entré dans le domaine de nos antiquités nationales[154]. Un nouvel ensemble de gravures rupestres vient d'être révélé dans les départements de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, sur les versants rocheux des vallées du Loing, de l'École, de la Juine, de l'Essonne et de l'Yvette[155]. Les ensembles les plus importants ont été relevés sur les territoires des communes de Fontainebleau, Montigny-sur-Loing, Bourron-Marlotte, Nemours, Larchant, Malesherbes, Montreau-sur-Essonne, Boigneville, Buno-Bonnevaux, Gironville, Maissé, Milly, Oncy, Noisy-sur-École, La Vandoué, Bouville, Boutigny, La Ferté-Alais, Cerny, Janville-sur-Juine, Lardy, Chamarande, Gillevoisin, Auvers-Saint-Georges, Souzy-la-Briche, Morigny, Ormoy-la-Rivière, Boissy-la-Rivière, Saclas, Moulineux et Chevreuse. Les grottes à gravures, dont une soixantaine ont été explorées, sont situées sur les sédiments tertiaires, découpés et ravinés par les cours d'eau. Elles s'ouvrent sur les versants de ravins recouverts de blocs de grès stampien, souvent excavés par l'action éolienne et le ruissellement. Le stade le plus ancien est représenté par des gravures d'animaux schématisés, Cervidés et Bovidés, finement tracés à la pointe de silex, sur lesquels se superposent des figures humaines, également schématiques, quelques-unes assez voisines du type de l'idole dolménique. Brochant sur ces dernières, un troisième groupe montre des

(147) P.-M. Favret, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 443-446.

(148) *C.R. assem. gén. groupe finistérien ét. préhist.*, 2 déc. 1948, p. 2.

(149) *Bull. soc. archéol. Vendômois*, 1939-42, p. 5.

(150) G. Wegeler, *Mém. comm. antiq. Côte-d'Or*, XXII, I, 1940-1, p. 98.

(151) G. Astre, *Bull. soc. scientif. Aude*, XLVIIII, 1947, p. 1-17.

(152) Verena Gessner, *Zeitschrift für schweiz. Archäologie und Kunstgeschichte*, 9, 1947, p. 129-140.

(153) R. Lantier, *Mém. comm. antiq. Côte d'Or*, 1940-41, p. 47-53.

(154) R. V[aufrey], *L'Anthropologie*, 52, 1948, p. 175-177.

(155) J. Baudet, *La Nature*, n° 3161, sept. 1948, p. 272-273; Du même, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 104-106; H. Poupée, *Ibid.*, p. 260-264.

bipennes, des rouelles, des figures stelliformes ou géométriques, des charriots. Les deux derniers ensembles ont été exécutés par frottement longitudinal d'un morceau de grès. Toutes ces représentations, qui rappellent les gravures de l'Espagne, de l'Italie, de la Suisse, de la Grande-Bretagne et du Luxembourg, se classent dans le temps depuis le Mésolithique jusques y compris l'époque gallo-romaine.

Sur le plateau des Caisses, à Mouriès (Bouches-du-Rhône) [156], antérieurement à la construction de l'enceinte du IVe siècle, se dressait un important sanctuaire hallstattien, dont les autels aniconiques, les pierres à cupules, les piliers et les frises avaient été incorporés dans l'épaisseur du rempart de l'oppidum du second âge du Fer. Sur l'une des faces, parfois sur les deux, se déroulent des processions de chevaux montés ou non, images en rapport avec le voyage du mort vers les îles Bienheureuses. Cette religion celtique de la mort, qui s'étale depuis l'étang de Berre jusqu'aux paludes de Narbonne, sur des territoires où règnera, aux temps gallo-romains, le culte de Dispater, le dieu national des Celtes, s'exprime également dans la sculpture du sanctuaire d'Entremont [157]. Toutes ces images de « héros », représentés, tantôt assis les jambes repliées, tantôt debout, parfois appuyés sur un bouclier, et portant le *sagum*, sont des morts, les yeux exorbités, vides ou absents. Un autre groupe de figures, relevant du même symbolisme funéraire, est constitué par des « têtes coupées » surmontées d'une main qui paraît saisir une mèche de la chevelure. S'agit-il d'un geste de protection ou d'union mystique ? du défunt vainqueur de la mort ? ou bien au contraire de la mort marquant son empire ? Quelle que soit l'explication, il n'est pas douteux que ces images se rattachent directement à celles des carnassiers androphages terrassant une victime humaine, tel le Lion des Baux, ou posant ses griffes sur un ou deux chefs symboliques, comme la Tarasque de Noves. Au point de vue de l'art, toute cette statuaire témoigne de la perméabilité des Celtes de Provence aux influences étrangères qui pénètrent dans le pays par la voie maritime et terrestre, venant de grande Grèce et d'Etrurie à partir du IIIe siècle avant l'ère. Des rapports existent avec les écoles de sculpture ibérique contemporaines, chapitre nouveau de l'histoire de l'art hellénistique dans le monde des Barbares occidentaux.

(156) F. Benoit, *Des chevaux de Mouriès aux chevaux de Roquepertuse, Recherches sur l'art et le symbolisme funéraire de la vallée du Rhône avant la conquête romaine*, dans *Préhistoire*, X, 1948, p. 137-210.

(157) Du même, *La statuaire funéraire d'Entremont. Recherches sur les sources de la mythologie celto-ligure*, dans *Rev. d'ét. ligures*, XIV, 1948, p.64-84; Du même,*El santuario de Entremont y las representaciones funerarias ibericas*, dans *Congrès d'Elche*, 1948, p. 179-185; M. Renard, *Les têtes coupées d'Entremont*, dans *L'Antiq. class.*, XVI, 1947, p. 307-317.

V. Époque gallo-romaine

1. *Travaux militaires.* — Les auteurs anciens ont été avares de renseignements sur les Helvètes, mais l'archéologie très riche de la Suisse fournit des précisions que E. Quinche [158] a laissées de côté dans son histoire de ces populations. Pas plus les érudits que le grand public ne tireront profit de ce livre, où dans la peinture des Gaulois, on trouve un mélange inextricable du gallo-romain et du celte.

Enregistrons avec satisfaction le refus

(158) *Les Helvètes. Divico contre César*, Paris, Payot, 1948, in-8°.

des *Annales de Bourgogne* [159] d'imprimer désormais les travaux relatifs à l'identification d'Alésia, depuis si longtemps résolue.

Un complément aux travaux des Romains devant *Uxellodunum* vient d'être découvert entre Caix et Luzech [160], sous les eaux du Lot: un banc de roche plat, immergé, creusé de cinq trous carrés, disposés sur deux lignes parallèles, correspond peut-être à l'assise d'une petite tour, supportant une machine de guerre, lors du siège de l'Impernal, dont l'extrémité septentrionale est exactement placée au-dessus de la dite roche.

Les fouilles de Bavai (Nord) [161] ont apporté l'explication de la forme ramassée de l'enceinte du Bas-Empire, ses constructeurs ayant choisi d'appuyer les fronts Ouest, Sud et Nord contre les restes du grand monument plus ou moins détruit au cours de l'invasion du IIIe siècle et dont le déblaiement se poursuit actuellement. Un tronçon du rempart gallo-romain de Toulouse [162], parallèle à la Garonne, a été fouillé dans l'immeuble de l'Institut catholique. Les fondations reposent sur le sol vierge, en saillie d'un mètre sur le mur et parfois couronnées de trois rangs de briques. Parmi les matériaux figurent des galets de rivière et des blocs architecturaux remployés, fûts de colonnes, chapiteaux, pilastres, fragments de balustrades ou d'entablement, corbeaux à volutes terminées par des têtes de femmes, ayant appartenu à des monuments différents, bas-relief de fronton à tête colossale de Gorgone. Dans la muraille à parements de briques, s'ouvre une poterne, large de 2 m. 20, protégée par deux massifs rectangulaires à pans coupés et en saillie. Obstruée de bonne heure, on peut même se demander si elle a jamais servi.

Sur la façon dont la carnyx était utilisée, on a souvent discuté sans tenir un compte suffisant des monuments qui la représentent : le sonneur de cette trompe la tient verticalement, de sorte que le pavillon projette un son horizontal, ce qui implique une embouchure recourbée [163].

2. *Les cités.* — A Arles [164], des sondages et des déblaiements consécutifs aux destructions de la dernière guerre, ont apporté de nombreux compléments à la topographie de la cité gallo-romaine : sur la rive gauche du Rhône, un segment de la partie Nord du *castrum*, remontant à l'origine de la colonie, a été mis au jour, avec une tour ronde en petits moellons smillés, comme à la tour de Mourgue. Au pied du rempart s'étendait un dépotoir, contenant uniquement des tessons du Ier siècle de notre ère. Lors de la construction, au début du siècle suivant, de l'amphithéâtre, cette partie de l'enceinte fut utilisée dans les substructions du monument. Ces travaux marquent une extension de la ville en direction du Nord, et celle-ci englobe alors les quartiers du Marché et du Bourg-Neuf, au pied de la hauteur du *castrum*. Au quartier de la Pointe, entre les rues des Cuiratiers et du Four-Banal, un grand édifice représente un type particulier dans les constructions antiques de la Provence et rappelle certains monuments du début de l'Empire, à Rome, à Ostie et à Fréjus, par l'emploi d'un arc de décharge au-dessus du soubassement, comme dans les docks d'Ostie, procédé

(159) XXI, 1949, p. 210.
(160) Desprats, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 340.
(161) *Gallia*, V, 2, 1947, p. 303-306.
(162) *Ibid.*, p. 469-471.
(163) J. Formigé, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1943, p. 62-63.
(164) F. Benoit, *Mém. Inst. hist. Provence*, 23, 1948-9, p. 18-22.

utilisé dans les constructions reposant sur un sol meuble et peu stable. L'absence de toute baie pour l'éclairage indique des entrepôts ou un arsenal, peut-être édifié par les légions de César. Le monument est daté par des tessons d'Arezzo et de Campanie. Dans les couches supérieures ont été recueillies des amphores à anses relevées de la fin du Ier siècle de notre ère, époque qui semble marquer l'abandon d'une partie de l'édifice.

Un autre procédé pour assurer la stabilité des constructions sur des sols peu résistants ou inondés a été retrouvé à Vaison (Vaucluse)[165]. La crue violente de l'Ouvèze, pendant l'été de 1946, en affouillant la rive gauche, a mis au jour, sur une centaine de mètres de longueur, un dallage appuyé sur des pilotis de chêne. Dans ces constructions, en bordure d'une eau profonde ou de berges abruptes, on a constaté l'emploi d'un dispositif spécial par emboîtement des pilotis dans les assises des fondations et entrecroisements très serrés par fortes moises. Un isolant d'argile était placé entre les moises et autour des pilotis, dont la tête était solidement calée dans les dalles qui en assuraient la fixité. On peut se demander si l'on est en présence de quais en bordure de la rivière, ou de murs de soutènement destinés à supporter la route se dirigeant vers le quartier de Bagnol, ou bien encore des assises de constructions dressées au bord de l'eau. Vaison était une ville de jardins, jardins publics au Portique de Pompée et aux Thermes, jardins privés de l'*atrium* de la Maison du Buste d'argent, de la Maison des Messii et de la demeure située sur le versant occidental de la colline de Puymin; si l'on ne dispose que de renseignements peu précis sur leurs décors de peintures et de stucs, les indications sont plus précises quant aux sculptures qui les ornaient et qu'animaient le « décor vivant des eaux », dont bassins et canalisations permettent de reconstituer en partie les dispositifs[166].

Est-ce une demeure ou une annexe du théâtre, dont les sols en béton rose mosaïqué ont été reconnus à 3 m. 50 en contrebas de la rue de Metz (n° 18) à Toulouse[167], au voisinage du pont sur la Garonne et du théâtre antique ? Ce qui reste de la ville romaine d'Eauze (Gers)[168] est assez misérable : sur le plateau de Ciutat, deux rues se coupent à angle droit, pourvues chacune de leur égout.

Des compléments ont été apportés aux indications déjà données sur les découvertes faites à Clermont-Ferrand, à l'Est de la place de Jaude[169] : emplacement d'une source ferrugineuse rue des Peigneurs et rue du Puits artésien, à l'Ouest de la place, un ancien marais, avec bans interstratifiés d'alluvions à gros galets de basalte, où les constructions sont peu nombreuses, mais où se dressent les ruines du temple de Mercure Vasso Galati, connu sous le nom de « mur des Sarrazins ». Il faut bien avouer qu'il reste beaucoup à apprendre sur la topographie du grand centre industriel que fut Lezoux (Puy-de-Dôme). Une courte monographie apporte une base qui paraît solide pour de futures investigations[170]. On peut reconnaître cinq groupes d'habitats correspondant à autant de foyers de fabrica-

(165) J. Sautel, *CRAI*, 1948, p. 382-388.

(166) Du même, *Mém. Acad. Vaucluse*, 3e sér. IX, 1945-7, p. 1-43.

(167) M. Labrousse, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 471.

(168) J. Laudet, *Bull. trim. soc. archéol. hist. et scientif. Gers*, XLIX, 1948, p. 60-66.

(169) P.-F. Fournier, *Bull. hist. et scientif. Auvergne*, LXVIII, 1948, p. 60-104.

(170) Ch. Fabre, *Lezoux à l'époque gallo-romaine*, extr. *Bull. soc. ét. locales de Thiers*, 1948, 14 p., 1 plan.

tion de la céramique. Dans le premier, limité par la Mairie, la place du Commerce, la Maison du Peuple et la rue des Augustins, ateliers et fours s'étendent depuis la Mairie jusqu'à la route de Maringues, sur le coteau de Vallières, à Pofrechat, Fontenelle et la rue Saint-Taurin. Un second centre est situé au Sud-Est et les fours s'échelonnent depuis l'école libre des garçons, la Croix des Rameaux et la voie ferrée. On les retrouve dans la partie méridionale de l'agglomération, sous le cimetière moderne, la route de Clermont et la rue Notre-Dame. Une quatrième zone, mal connue, s'étend au voisinage d'une voie romaine, à Saint-Rome, près du village de Briaix, sur la partie Est d'un côteau. Charles Fabre a identifié un nouvel ensemble près du poste de captation des eaux au village de La Pradelle, et en bordure de la route de Lezoux à Thiers. Chacun de ces quartiers possédait son cimetière, sur la propriété Rigault, le long de la route de Clermont, à Saint-Martin sur le communal (IIe siècle), à Saint-Jean entre le cimetière actuel et le chemin, à Saint-Rome, dans un chemin creux, sur une falaise en partie éboulée, enfin dans un champ de la propriété Marc. On peut observer que plus les fours sont voisins des agglomérations, plus ils sont anciens. On n'ignorait pas que toute cette vaisselle de terre-cuite était expédiée par voie d'eau. Deux ports d'embarquement sur l'Allier sont connus, indiqués par des pilotis et des amoncellements de tessons, à La Bordée, commune de Beauregard-l'Evêque, en partie éboulé sous la falaise sur la berge de la rivière, et à La Bresle (commune de Cressant), aujourd'hui à un kilomètre dans les terres. Quelques découvertes nouvelles ont été faites dans les villes d'eaux des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme : la ruine de Vichy est consommée à la fin du IIIe siècle [171]; une piscine et des canalisations ont été mises au jour dans le parc de l'établissement thermal de Royat [172]; à Néris-les-Bains [173], des substructions gallo-romaines ont été relevées dans un champ contigu au cimetière et de petites maisons, chacune avec son puits, occupaient le plateau.

Dressée sur une faible éminence, à l'abri de l'inondation, au carrefour de la voie longeant la Loire sur la rive gauche et des routes conduisant vers le Poitou et le Berry, la ville gallo-romaine de Tours [174] reste encore mal connue. La rue Voltaire semble marquer ses limites à l'Ouest, mais on ne peut faire état de l'emplacement de cimetières antiques qui n'étaient peut-être pas placés immédiatement en dehors de ses limites. A Saintes [175], dans les jardins au Sud de Saint-Vivien, de nombreuses tuiles romaines indiquent l'existence d'un habitat important. Les découvertes de Périgueux [176], au Sud du forum de Vésone, ont fait connaître les soubassements d'un grand édifice à abside et d'un portique.

Au quartier de Choulans, à Lyon [177], dans la falaise dominant la rive droite de la Saône, une fissure, provoquée par l'action des eaux souterraines, alimentait de nombreuses sources coulant dans le vallon descendu de Trion. Les travaux de reconstruction du pont Kitchener ont

(171) Dr A. MORLET, *Vichy médical*, janv.-févr. 1947.

(172) P.-F. FOURNIER, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 462.

(173) Du même, *Ibid.*, p. 463-464.

(174) J. BOUSSARD, *R.E.A.*, L, 1948, p. 313-329.

(175) *Revue de Saintonge*, I, 1948, p. 258.

(176) P. GRIMAL, *Gallia*, V, 2, 1947, p.465-468.

(177) P. WUILLEUMIER, *CRAI*, 1948, p.242-246.

amené la découverte de poteries et de monnaies, limitées dans le temps du règne d'Auguste à celui d'Adrien, qui apportent quelques clartés sur l'histoire de cet emplacement, où les nautes du Rhône avaient établi leur premier port, à l'entrée méridionale de la cité et au débouché de la très ancienne route de Narbonnaise, avant de se fixer à quelque cinq cents mètres en amont, plus près du centre commercial. Dans la montée Saint-Clair, on a relevé l'existence de substructions ayant appartenu à des bâtiments, peut-être en rapport avec le débouché de la voie romaine, le jaillissement des sources, ou les dédicaces à Mars, aux divinités Augustes et aux *Matres*, précédemment recueillies sur cet emplacement, et d'un cimetière près de la route.

Des vestiges gallo-romains ont été explorés sur la butte et à l'intérieur du château de Senlis : tour semi-circulaire appuyée à une courtine, appartenant peut-être aux premiers temps d'*Augustomagus* [178]. Il est bien loin d'être assuré que la construction rectangulaire au sommet de la butte représente l'enceinte du Haut-Empire.

Dans les villes ravagées par les bombardements de la dernière guerre, d'importantes découvertes ont pu être faites. A Evreux [179], quatre tronçons du rempart du IIIe siècle ont été mis au jour dans le quartier de la Cité, où l'on a également repéré les restes d'un grand édifice et d'un atelier de forgeron. Il paraît certain que les quartiers du Bourg, de Saint-Denis et de Saint-Thomas n'étaient pas construits à l'époque gallo-romaine: par contre des tranchées, creusées entre le Clos au Duc et la voie ferrée de Paris à Cherbourg, ont fait connaître l'emplacement d'un cimetière du IVe *siècle*. On signale, sans plus de précisions [180], la découverte d'un égout, place Gambetta, à Amiens lors de travaux de reconstruction. Le site archéologique mis au jour sous les fortifications de Vauban, au quartier Baudimont, à Arras [181], correspondrait à l'emplacement primitif de la ville gallo-romaine, et a été détruit par un incendie, environ 172-174 après J.-C., allumé lors d'une invasion des Chauques Le plan de reconstruction de Boulogne-sur-Mer laisse espérer la possibilité de déblayer la basse ville, peut-être les fouilles apporteront-elles la solution du problème *Bononia - Gesoriacum*. S'agit-il de noms appliqués, dans l'antiquité, à deux quartiers différents de Boulogne ? *Gesoriacum* étant la ville basse et le port, *Bononia* la ville haute [182]. Base de la *classis Britanniae* pendant quatre siècles, Boulogne est la grande rocade unissant la Bretagne à la Germanie. Le forum et le capitole de Bavai se dissimulent-ils encore dans les secteurs non explorés ? ou sont-ils situés au-dessus des sous-sols de l'important ensemble architectural, en cours de dégagement à l'intérieur du mur d'enceinte du Bas-Empire, dans sa partie Ouest, et dont les sous-sols, si soigneusement protégés contre l'humidité, auraient servi d'entrepôts pour les blés du Hainaut, destinés au ravitaillement des armées du Rhin ? Le plan primitif ne comprenant sans doute ni arcades, ni nefs, et l'aspect basilical correspond vrai-

(178) G. MATHERAT, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 439-440.

(179) H. VAN EFFENTERRE, *Ibid.*, p. 450-451 ; M. BAUDOT, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, 1947-8, p. 122-126.

(180) J. HEURGON, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 434-438.

(181) *Bull. trim. soc. archéol. Picardie*, 1948, p. 228.

(182) J. HEURGON, *Les problèmes de Boulogne, dans R.E.A.*, L, 1948, p. 101-111.

semblablement à des remaniements exécutés aux IIe et IIIe siècles de notre ère. Dans l'état actuel, l'édifice offre un plan allongé, pourvu d'une abside, divisé en trois travées par deux rangées d'arcades et communiquant par un vestibule avec un double portique rectangulaire, terminé en abside sur les grands côtés, et desservant des *cellae* ouvertes sur les galeries. A l'Est, une série de caves donne sur un autre portique. Dès le début du Ier siècle, Bavai est déjà un centre important et entretenait des relations avec les parties les plus anciennement romanisées de la Gaule. N'y trouve-t-on pas installé, dès l'an 4 de notre ère, un citoyen de Narbonne, dont le fils fera élever, dans le forum, un autel où l'on sacrifiera à la divinité de l'empereur, en souvenir du passage en cette ville de Tibère, au moment où il va entreprendre la conquête de la Germanie [183] ? Dans une thèse sur Langres au Moyen âge [184], quelques pages traitent des vestiges gallo-romains. Les fouilles, faites à Strasbourg [185] sous le Grenier d'abondance, la place de la cathédrale, dans la rue de la Nuée Bleue, à Koenigshoffen et sous l'église Saint-Nicolas, ont fourni de précieux documents intéressant la stratigraphie de la ville, ravagée à trois reprises par l'incendie, en 96 après J.-C., en 235 et probablement en 355. On remerciera M. Toussaint [186] de la très exacte monographie qu'il donne sur Metz gallo-romain, dans laquelle on trouve clairement ordonnée la documentation relative à la topographie, aux monuments publics et privés, à la vie politique, économique, sociale et religieuse de la cité.

3. *Les édifices.* — Bien que ne se rapportant pas à la Gaule, on ne saurait négliger de mentionner le recueil documentaire, publié par la Carnegie Institution [187] sur les modes de bâtir en Italie depuis la préhistoire jusqu'au règne d'Auguste. A propos de la restauration du trophée d'Auguste à La Turbie, J. Formigé [188] expose la technique de sa reconstitution et la mise en place du texte de l'inscription gravée sur le Trophée des Alpes. Des recherches au pied de l'arc de triomphe d'Orange [189] ont amené la découverte de nouveaux éléments décoratifs : une jambe d'homme, une guirlande et les fragments d'une frise de guerriers. Les recherches de H. Koethe au pied de l'arc de triomphe de Reims [190], dans le but de préciser la chronologie du monument, placé entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle, n'ont apporté aucune précision. Des tessons de poterie belge ont été recueillis, ainsi qu'une assiette du type de Haltern (début du Ier s. av. l'ère), sur le sol vierge à une profondeur de 1 m. 90. Ces éléments sont insuffisants pour dater la Porte de Mars, car ces poteries ont pu être utilisées longtemps

(183) Abbé BIÉVELET, *Gallia,* V, 2, 1947, p. 301-317; Du même, *Bull. Comm. hist. départ. Nord,* XXXVI, 1948, p. 90-95; Du même, *Mélange H. Van de Weerd = L'Antiq. class.,* XVII, p. 19-24; J. HEURGON, *Ibid.,* p. 323-330.

(184) J. HACHES, *Langres au Moyen âge,* 1948.

(185) J.-J. HATT, *Revue d'Alsace,* 88, 1948, p. 81-96.

(186) *Metz à l'époque gallo-romaine.* Metz, P. Even, 1948, in-8°.

(187) Marion Elizabeth BLAKE, *Ancient roman constructionsin Italy from the prehistoric period to Augustus. A chronogical, study based in part upon the material accumulated by the late Dr Esther Boise van Denan.* Carnegie Institution of Washington, n° 570, 1947, in-4°.

(188) J. FORMIGÉ, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.* 1944, p. 360-367.

(189) Rapport à la Commission des fouilles, 1948.

(190) P.-M. FAVRET, *Gallia,* V, 2, 1947, p. 448-450.

encore après leur fabrication ou apportées avec des terres de remblai. Sous l'ouverture centrale, une voie, avec deux larges ornières, était réservée au passage des voitures et, dans son axe, un trou, creusé dans la pierre et fermé par une dalle, ne contenait que de la terre.

On avait constaté à la partie supérieure de la *cavea* du théâtre d'Orange [191] certaines anomalies dans la disposition des mâts supportant le *velum*. Il s'agit d'une reprise dans la construction à la suite d'un incendie qui avait dévasté les toits du front de scène et des deux *parascaenia*, provoquant un changement dans la disposition des mâts. A Nîmes, au Jardin de la Fontaine [192], l'hémicycle représenterait les restes d'un théâtre, dont la *cavea*, d'un diamètre de 85 mètres environ, aurait été pourvue de deux *maeniana*. On annonce le dégagement, sur une longueur de 20 mètres, de la muraille en hémicycle du théâtre de Civaux (Vienne) [193].

Sous la chapelle Saint-Martin, à Moissac (Tarn-et-Garonne), A. Viré [194] a constaté l'existence d'une piscine gallo-romaine qui semble se poursuivre sous le chœur, et d'un aqueduc. On sait maintenant que l'hypocauste, à l'Ouest de la salle à abside, qui s'étend sous le musée à Montcaret (Dordogne), n'est pas contemporain de la pièce qui le recouvre. Le chauffage n'était plus en usage lorsque fut posée la mosaïque, et le problème de la caléfaction de l'édifice, notamment de la salle à abside, est ainsi remis en question. Contrairement à l'opinion reçue, aucune construction romaine ne s'est élevée sur l'emplacement de l'église [195].

Les fouilles de 1947, dans le jardin de l'Hôtel de Cluny, à Paris [196], représentent la première tentative de recherches méthodiques dans le « Palais des Thermes ». La façade a été délimitée de part et d'autre d'un système d'entrée centrale, entre deux niches plates, appuyées aux extrémités sur deux gros piliers d'angle. De puissants chambranles, en pierres de taille, encadrent cette porte qui donne accès au sous-sol, d'où l'on montait au rez-de-chaussée par un escalier de bois. Ce dispositif s'explique par la construction de l'édifice sur la pente de la colline de Sainte-Geneviève. Les caves sont alors de plain-pied avec l'extérieur. L'étude des fondations prouve que le monument a été élevé en une seule fois, en matériau neuf, sur un emplacement vierge de toute construction, à une époque correspondant à la plus grande prospérité de Lutèce, au IIIe siècle, peut-être même à la fin du second. Sa destruction partielle est antérieure à la fin de l'Empire. Le parallélisme de la disposition des salles à l'intérieur de l'édifice, la présence de piscines, d'une chaufferie et d'hypocaustes, aussi bien que l'orientation au N.-N.-E., rendent des plus vraisemblables l'utilisation du monument comme thermes. On peut se demander si ceux-ci n'étaient pas alimentés par l'aqueduc d'Arcueil-Cachan, dont le tracé a été reconnu depuis le bassin de captation dans la vallée de Rungis, à travers Fresnes, le long de la rive droite de la Bièvre, sur le coteau de Cachan, dans la vallée d'Arcueil, pour pénétrer dans Lutèce par les rues Royer-Collard et Malebranche. Il était alimenté par les sources ruisselant sur le plateau

(191) J. Formigé, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1944, p. 273-275.
(192) M. Louis, *Rivista di studi liguri*, 1947, extr.
(193) F. Eygun, *Bull. antiq. Ouest*, 3e sér., XII, 1948, p. 375.
(194) M. Labrousse, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 476.
(195) P. Grimal, *Ibid.*, p. 468-469.
(196) P.-M. Duval, *CRAI*, 1948, p. 58-62.

entre les vallées de l'Orge et de la Seine, de l'Yvette et de la Bièvre. On peut en attribuer la construction aux règnes de Septime-Sévère et de Caracalla. Une étude récente précise les modes de sa construction et donne des précisions sur les matériaux employés [197].

4. *Occupation territoriale et voies romaines.* — On méditera avec profit les conseils de prudence donnés par R. Dauvergne [198] quant à l'interprétation des plans ruraux pour l'histoire des modalités de l'occupation territoriale. Ce qui est rapporté des documents de nos vieilles colonies est aussi valable pour la métropole. On ne doit pas oublier que les défricheurs ont apporté des coutumes, des habitudes, aussi bien que des techniques. Par les partages successoraux, le champ primitif à forme rationnelle, se disloque, entraînant la formation de parcelles de faible superficie, étroites et longues : ce sont nos champs allongés. De même en face de certains problèmes, toujours identiques interviendront des solutions toujours les mêmes. De là encore une évolution rapide des terroirs et il sera toujours prudent d'hésiter à invoquer des survivances millénaires, quand on est amené à constater la facilité avec laquelle une forme supérieure d'exploitation en absorbe de plus petites, de plus primitives, jusqu'à en effacer la trace. Les champs gaulois ou plus anciens, n'ont-ils pas été balayés par les grands remaniements fonciers gallo-romains et plus encore par les grands domaines tentaculaires du IVe siècle, en pleine expansion après les ruines accumulées par les premières invasions ?

Dans l'histoire de l'exploitation et de l'occupation de notre sol, on discute encore sur le rôle et l'importance de la forêt. Les fouilles ont fait connaître d'immenses cimetières tumulaires dans des régions aujourd'hui envahies par la forêt (Les Moidons, Jura), de nombreux villages qui ne sont certainement pas que des villages de clairières (forêts de Compiègne, de La Londe, du plateau de Bos). On est ainsi amené à conclure que la sylve n'occupait pas jadis les mêmes emplacements, voire qu'elle aurait laissés libres de vastes territoires. Le regretté A. Deléage [199] pensait que la forêt était, en France, pour une part, une création de l'homme. Et dans cette explication, il y a une large part de vérité. Qui dira ce que furent pour l'envahissement par le taillis, puis par les bois, la période encore si mal connue, archéologiquement parlant des IXe et Xe siècles, pendant lesquels les Normands ont porté le fer et le feu jusqu'à la Loire, ruinant, en Haute-Normandie, les efforts des grandes abbayes ?

On constate avec plaisir que certaines notions commencent à ne plus être seulement le partage de quelques chercheurs. Très justement, dans un ouvrage sur les Rutènes, A. Albenque [200] montre que la population du Rouergue est déjà en place au Néolithique et que les apports nouveaux ne feront que se greffer sur ces éléments. Avec l'âge du Bronze, les Celtes apportent le rite de la sépulture sous tumulus et la poterie de Lusace. Des

(197) A. DESGUINES, *Au sujet de l'aqueduc romain de Lutèce, dit d'Arcueil-Cachan.* Paris, A. Picard, 1948, in-4°.

(198) *Les anciens plans ruraux des colonies françaises*, dans *Revue de l'histoire des colonies*, 1948, p. 233-269.

(199) Ch.-E PERRIN, *Revue historique*, CCI, 1949, p. 316, n° 2.

(200) Les Rutènes. *Etudes d'histoire, d'archéologie et de toponymie gallo-romaines.* Préface d'A. AYMARD. Rodez, P. Carrère, 1948, in-8°.

Celtes hallstattiens s'installent sur le Causse occidental et sur le Larzac. Dès le IIe siècle avant l'ère, les frontières sont définies, mais à proprement parler, il y a plus unité économique que géographique, groupant des territoires aux ressources diverses : hauts pâturages de l'Aubrac, plateau calcaire des Causses aménagé par les agriculteurs néolithiques, labours du bas pays albigeois, mines et forêts du Ségalas. La conquête romaine se traduit par une réelle prospérité, mais qui ne se poursuit pas au delà du Ier siècle après J.-C. La densité de l'habitat est faible sur les plateaux aux sols primaires et cristallins, mais les constructions de bois ayant disparu, on ne peut préciser l'importance du peuplement. Mieux conservés sur les hauts plateaux de l'Aubrac, les vestiges gallo-romains y sont plus nombreux. A l'exception de quelques centres urbains, *Segodunum*, *Carantomagus*, et de quelques rares *vici*, la population du Rouergue vivait dans des fermes dispersées. Un même ordre de recherches, moins poussées cependant, se manifeste dans plusieurs travaux sur l'état actuel des découvertes gallo-romaines dans le Libournais [201], l'histoire des pays ayant formé les départements de l'Ain [202] et du Pas-de-Calais [203].

En Provence, les fouilles du Brusc (Var) ont fait connaître, sur le plateau de la Citadelle des maisons de type hellénistique tardif ayant appartenu à une petite agglomération de pêcheurs [204], et une *villa* au château de la Tour à Mandelieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes) [205], occupée dès 50 avant l'ère et pendant les trois premiers quarts du Ier siècle après J.-C. Le site de Saint-Tropez (Var) serait à identifier avec la station du *Sinus Sambracitanus* [206], dont le nom paraît conservé dans celui du lieudit Issambres, dans le golfe de Grimaud, où la découverte d'une inscription en caractères grecs, sur les hauteurs dominant la rade, prouve la persistance de la colonisation grecque après la chute de Marseille [207]. Des travaux effectués au cimetière de Fréjus (Var) ont fait connaître l'extension de la ville antique de ce côté [208]. Sous l'ancien casino de Fos (Bouches-du-Rhône) s'étendent les ruines d'une petite agglomération antique aux bords de l'anse de Saint-Gervais [209]. Des huileries ont été signalées dans les vallons de Muscapeu et au camp romain de Tourves, où une borne milliaire de la voie d'Italie a été dégagée dans le mur d'une maison [210]. A Géminas, au quartier des Plâtrières, sur la route de la Sainte-Baume, s'étendent les vestiges d'une villa. A Saint-Jean-de-Garguier [211], chef-lieu du *pagus Lucretius*, des thermes importants ont complétement disparu. Le site de Saint-Hermentaire, près de Draguignan (Var) [212], était occupé par une importante *villa*, dont les thermes sont encore visibles, et par un cimetière occupé depuis la fin du Ier siècle jusque fort avant dans le IIIe.

(201) J. A. Garde, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1948, p. 16-22, 28-35.

(202) *Bull. soc. natur. et archéol. Ain*, n° 62, 1948, p. 113-129.

(203) Lestocquoy, Dhont, Dehaye, Espinasse, *Histoire des territoires qui ont formé le département du Nord*.

(204) F. Benoit, *Mém. Inst. hist. Provence*, 23, 1948-9, p. 9-49, cf., p. 16-17.

(205) *Ibid.*, p. 17-18.

(206) *Ibid.*, p. 18.

(207) *Ibid.*, p. 25.

(208) *Ibid.*, p. 25.

(209) *Ibid.*, p. 27.

(210) *Ibid.*, p. 29.

(211) P. Baudillon, *Etude sur Saint-Jean-de-Garguier et l'abbaye de Saint-Pons de Géminas*.

(212) R. Boyer, *Mém. Inst. hist. Provence*, 23, 1948-9, p. 55-68.

Dans la boucle de la Durance, à quelques kilomètres au Nord-Est de Cavaillon (Vaucluse), dans une région où l'on ne connaissait pas encore d'agglomération gallo-romaine, au quartier de Saint-Symphorien, des ruines de maisons marquent l'emplacement d'un *vicus*, au croisement des routes d'Avignon et de Carpentras, peut-être une ancienne escale sur la Durance [213].

Sur la rive gauche de la Garonne, on fouille une *villa*, au lieu-dit Fontaine des Moines, à Belleperche (Tarn-et-Garonne) [214]. Dans la haute vallée de la Save, au lieu-dit « La Ville Rouge » sur le territoire de la commune de Larroque (Haute-Garonne), en bordure d'un vieux chemin suivant le tracé de la voie romaine, s'étendent sur un demi-hectare les fondations d'un ensemble de constructions en gros galets roulés surmontés de murs appareillés, ayant appartenu aux bâtiments d'exploitation et d'habitation d'une importante *villa* [215] ou d'une station routière, incendiée au IVe siècle. Sur la même rive gauche de la Save, à Montmaurin (Haute-Garonne), furent recueillis, dans les ruines d'un grand édifice, un autel à Attis et au Dieu au maillet, et, dans une sépulture barbare, une statuette en marbre, le buste légèrement penché en avant [216]. D'autres *villae* ont été signalées dans le même département à Aulon, au hameau de Lucet [217]; à Saint-Loup, à la Hount del Sant, des thermes et une petite pièce à quelques dizaines de mètres plus loin appartiennent aux ruines d'une *villa* [217a]; à la chapelle de Saint-Cizy, sur le territoire de la commune de Cazères, les recherches sont encore trop peu avancées pour que l'on puisse proposer une date au sujet de l'édifice mis au jour, peut-être un sanctuaire [217b], sur le site des *Aquae Siccae*. Un habitat antique s'étendait sur la butte dominant le village de Montagnac, près de Pézenas (Hérault) [218]. Une mosaïque à décor de torsades, rosaces, papillons et tulipes, marque l'emplacement d'une *villa* importante au domaine de la Tesque, à deux kilomètres du village de Cadeilhan-Saint-Clar (Gers), non loin de la route de Bivès [219].

En bordure de l'ancienne voie romaine de Clermont à Limoges, sur la parcelle cadastrale 762 B, à Giat (Puy-de-Dôme) [220], s'étendent les vestiges d'une petite agglomération contemporaine des règnes d'Auguste et de Tibère, maisons et atelier de bronzier, surmontant un habitat antérieur. Un hypocauste indique une reconstruction au cours du IIe siècle et des tessons conduisent jusqu'au début du IIIe. Un autre habitat du IIe siècle a été reconnu à Voingt (Puy-de-Dôme) [221] et à Noyer, commune de Vidaillat (Creuse) [222]. En Corrèze, l'étude des noms de lieu révèle un peuplement assez dense et l'existence de plusieurs grands domaines qui sont à l'origine de quelques-uns des villages modernes, établis sur un territoire de quelque sept mille hectares, dans les communes de Saint-Bonnet, Perpezac-le-Noir, Saint-Pardoux, Lortigier et Sa-

(213) R. Bailly, *Cah. hist. et archéol.*, XI, 1948, p. 46-65.
(214) *Bull. archéol. hist. et artist. de la soc. archéol. Tarn-et-Garonne*, LXXV, 1948, p. 112.
(215) M. Labrousse, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 472-473; G. Fouet, *Peintures romanes et vestiges gallo-romains à Saint-Plancard*, p. 83-84.
(216) M. Labrousse, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 473.
(217) *Ibid.*, p. 474.
(217a) *Ibid.*, p. 474.
(217b) *Ibid.*, p. 475.
(218) *Bull. Comm. antiq. Narbonne*, 1947-8, p. LVII.
(219) M. Labrousse, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 477.
(220) P.-F. Fournier, *Ibid.*, p. 462-463.
(221) *Ibid.*, p. 463.
(222) *Ibid.*, p. 463.

droc[223]. Il résulte de cette enquête que les plateaux de schiste cristallin, au sol peu accidenté et faciles à travailler, qui s'étendent depuis le Brezou au Nord jusqu'au bassin des affluents supérieurs du Maumont et au ruisseau des Paillargues vers le Midi, ont été largement habités et cultivés. Il n'en a pas été de même pour les pentes raides et boisées tombant sur la Vézère, le bassin de Brive et le cours inférieur du Maumot. Mais il subsiste peu de traces matérielles de ces habitats, alors que sur le plateau de Millevaches, des ruines ont été relevées à Les Coulis, commune de Meymac, et Les Coutys, commune de Saint-Sulpice[224]. L'emplacement d'une nouvelle habitation gallo-romaine a été retrouvée à Corme-Royal (Charente-Maritime), avec carreaux de pavage en argile cuite et un denier de Marc-Aurèle[225]; à Gourgé (Deux-Sèvres), des fragments de poteries et un petit chenet de terre cuite indiquent l'existence d'un petit habitat[226]. Une importante station, aux substructions s'étendant sur une douzaine d'hectares, est en cours de fouilles au lieu-dit « Chez Roger », à Saint-Priest-sous-Aixe (Haute-Vienne)[227]. En Dordogne, une *villa* et, dans les bois voisins, des roches aplanies et creusées de cuvettes et d'une niche ayant contenu des instruments de métal, ont été découvertes au delà de Villac, près du Mas[228]; au Petit-Moulin, commune de Baignes-Sainte-Radegonde, un petit sanctuaire, faisant partie d'un établissement de bains de rivière, a donné deux statuettes en calcaire, Déesse-Mére et Mercure[229]. La Champagne charentaise[230], avec ses croupes calcaires favorables à la culture des céréales, est couverte de vestiges s'étageant depuis le Néolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine, principalement aux confins des départements de la Charente et de la Charente-Maritime, à un carrefour de routes importantes. La toponymie de la région tourangelle aide à reconstituer les limites de la *civitas Turonum*[231] et des recherches archéologiques ont été entreprises sur le tracé de la voie romaine venant d'Orléans suivant un axe orienté vers Châtellerault, et dans le fond de vallon où coule le ruisseau de Verneuil. Les ruines d'un pressoir, des tuiles à rebord, des tessons et des monnaies d'Hadrien et de Marc-Aurèle, d'autres fragments de poteries marquent les emplacements d'établissements agricoles à La Grand Marion[232] et sur le territoire de Joué-les-Tours (Indre-et-Loire)[233].

Dans la banlieue dijonnaise, des bords du Suzon aux confins de Mellefond[234], on constate l'existence de grands domaines à Pouilly, à Eperey, à Charencey, d'une *villa* près du Suzon à Suilly; d'autres domaines à Cromois, à Lichey et à Morveau, contemporains dans la banlieue Est de la ville, d'Epiray à la route de Bray[235]; d'établissements agricoles au lieu-dit « En Narvaux », au fond d'un vallon et près de la ferme Chassin aux environs de Gronet (Côte d'Or)[236], à Fre-

(223) M. LABROUSSE, *Bull. soc. scientif. hist. et archéol. Corrèze*, LXX, 1948, p. 36-43.
(224) M. VAZEILLES, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 304.
(225) BULLAUD, *Revue de Saintonge*, L, 1948, p. 259.
(226) F. EYGUN, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 460.
(227) *Ibid.*, p. 461.
(228) *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 3391340.
(229) *Gallia*, V, 2, 1947, p. 456-459.
(230) *Ibid.*, p. 454-459.
(231) P. CORDONNIER-DETRIE, *ibid.*, p. 452-453.
(232) J. MAURICE, *Bull. trim. soc. archéol. Touraine*, XXIX, 1948, p. 335-337.
(233) BERTOUILLE, *Ibid.*, p. 329-330.
(234) M. CHAUME, *Mém. Comm. antiq. Côte-d'Or*, XXII, II 1940-1, p. 170-172.
(235) *Ibid.* p. 174-176.
(236) A. COLOMBET, *Ibid.*, p. 203-204.

meaux [237] et à Agencourt, au Creux de la Mare [238].

Les routes romaines de Champagne étaient bordées de petites agglomérations, semblables à celles explorées aux Terres Noires de Maclaunay (Marne) [239], au croisement des Grands Chemins. Les fouilles des Grands Moignants, à Sézanne (Marne) offrent un certain intérêt par l'histoire des vicissitudes relevées dans l'occupation d'un site depuis le Ier jusqu'au IVe siècle : une maison à plan rectangulaire avait été élevée au cours du Ier siècle sur l'emplacement d'un atelier de bronzier; ruinée au IIIe siècle, un potier vint y établir ses fours et, au IVe siècle, une pièce de la maison est reconstruite, non plus en pierre, mais en bois, témoignage de la misère du temps [240]. Pourquoi parler de combats parce qu'on a recueilli des armes dans un gué, à travers le lit de la Marne, près du confluent de la Semoigne, face au hameau de Tary, commune de Dormans (Marne) [241]? Un seuil rocheux d'une dizaine de mètres, coupant la rivière en travers, a été recouvert de pierres correspondant au prolongement, sous la Marne, de deux tronçons de vieux chemins, l'un venant de Verneuil, l'autre de Try.

Le site de *Litanobriga*, à quatre lieues de Senlis, sur la route Soissons-Beauvais, correspondrait au franchissement de l'Oise à Pont-Sainte-Maxence [242]. Et voilà que de nouveau l'étymologie du nom de Rousseloy (Oise) est remise sur le tapis [243]; les roseaux n'ont rien à voir avec ce nom, il ne peut, en effet, signifier un lieu planté de roseaux puisqu'il s'applique à un site de plateau calcaire, très sec et dépourvu de toute végétation aquatique. Mais si l'on veut bien y reconnaître l'élément germanique *ross* (cheval), il rappellerait l'existence d'un relais sur ce même plateau. Une *villa* est signalée près de la « Ferme démolie des Protestants » de Bufosse, aux bords de l'Oise [244], une autre au « Camp Cailloux » dans la vallée de l'Aronde [245]; une troisième à Blandy, lieu dit « Vers Andeville », à la limite des départements de la Seine-et-Oise et du Loiret [246]. Les ruines de La Muette, sur la commune de Séton (Orne) seraient celles d'un relais de poste [247]. Sur le territoire de Merles, à Rouvray-les-Merles (Oise) [248], on signale l'existence d'une petite agglomération avec théâtre, centre religieux et industriel du type de Drevant et de Champlieu.

La construction du « mur de l'Atlantique », sur la côte normande, a amené la découverte, à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados) [249], d'un *fanum* à plan carré, avec portique extérieur, entouré peut-être d'un mur de péribole et d'une petite construction annexe. Au IIIe siècle, le petit sanctuaire avait été incorporé dans les bâtiments d'une *villa* à galerie façade, flanquée de deux pavillons en saillie à l'Est et à l'Ouest, alimentée en eau par un puits, taillé dans le roc de la falaise

(237) *Ibid.*, p. 193.
(238) G. Fromageot-Girardet, *Ibid.*, p. 95-96.
(239) P.-M. Favret, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 447-448.
(240) *Ibid.*, p. 448.
(241) R. Gandilhon, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.* 1944, p. 395-400.
(242) Roblin, *Ibid.*, 1943, p. 129-130.
(243) G. Matherat, *Ibid.*, 1943, p. 121-122.
(244) Du même, *Bull. mens. soc. d'hist. et d'archéol. Senlis*, 1948, p. 39.
(245) *Bull. soc. hist. Compiègne*, XXXIII, 1946-7, p. 54.
(246) G. Matherat, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 440-446.
(247) du Mesnil du Buisson, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1944, p. 262.
(248) *C.R. et mém. soc. archéol et hist. Clermont-en-Beauvaisis*, XXVI, 1948, p. V-VI.
(249) Y. Béquignon, *Bull. soc. antiq. Normandie*, L, 1946-8, p. 234-239.

et dans lequel avait été précipitée, brisée en morceaux, une belle statue de type celtique, représentant une déesse mère, flanquée de deux petits enfants, du type de la divinité de Naix-aux-Forges. A partir du IVe siècle, le site est occupé par un cimetière.

Des précisions sont apportées aux descriptions des villas du Champ des Noyers, à Voisines [250], où trois occupations successives ont été reconnues, du chantier des Pierres, à Lyons-La-Forêt (Seine-Inférieure), que des monnaies datent des périodes antonine et hadrienne [251], et du Haut Terme, à Ludres (Meurthe-et-Moselle) [252].

Près de la porte du Lion, au Nord de Lyon, s'élevait jadis le mausolée des Deux Amants, dont le souvenir, conservé dans le quartier, a été appliqué à un édifice, à un chemin, à un bourg et à un couvent, exemple d'un transfert de nom d'un objet à un autre [253]. La toponymie du Pas-de-Calais [254] — noms en *-acum* montre que le peuplement gallo-romain fut assez dense, sauf sur les plateaux. Le nom d'Alsace [255] suppose un nom gaulois, adopté par le latin, puis par le germanique quant à la finale : *Alisavum* serait le point de départ. J. Vendryes l'avait expliqué par le mot « falaise ». On peut présumer que les Celtes, franchissant le Rhin, auraient été frappés par la falaise des Vosges. L'Alsace serait le pays situé au pied des Vosges.

(250) DRIOUX, *Bull. soc. hist. et archéol. Langres*, XII, 1948, p. 16.
(251) DOLLFUS, *Bull. soc. norm. ét. préhist.*, 34, 1947, p. 104.
(252) G. PAROT, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 132.
(253) R. P. G. DE JERPHANION, *Un cas singulier de toponymie lyonnaise*, dans *Memoriae Louis Petit. Mélanges d'histoire et d'archéologie byzantines*, p. 233-234.
(254) J. MARTEL, *Onomastica*, II, 1948, p. 207-209.
(255) A. DAUZAT, *Ibid.*, p. 174.

Peu de travaux traitent des voies romaines. La station *Ad Silanum*, sur l'Aubrac, détruite par un incendie, n'est pas mentionnée sur l'Itinéraire d'Antonin, établi après les invasions de 275. Il en est de même d'*Anderitum* (Javols) qui figure, de même qu'*Ad Silanum*, sur la Carte de Peutinger (211-217 ap. J.-C.) qui présente un état du réseau routier sous Caracalla [256]. Les précisions sont apportées au tracé de la voie d'Agrippa entre Avignon et Cavaillon [257]; de la voie Domitienne de Narbonne à Salces [258]; de la route de Langres à Toul à son passage sur les territoires de Lenizeul, d'Aillecourt et Bassoncourt [259]; et de la voie d'Escures, Grésy, Vendeuvres (Calvados) [260].

5. *Les sépultures.* — Une base de pilastre, une autre de colonne, une auge cinéraire et les fragments d'une épitaphe sont encastrés dans les murs de l'église et du presbytère d'Avezac (Haute-Garonne) [261]. Deux bustes funéraires d'hommes et un autel portant une figure de taureau ont été retrouvés dans les murailles de la métairie du château de Boubène, à Saint-Marcel (Haute-Garonne) [262]. A Saint-Cizy, commune de Cazères (Haute-Garonne [263], cinq tombes à incinération appartiennent à un petit cimetière du IIIe siècle de notre ère. A Lectoure (Gers),

(256) M. BALMETTE, *Bull. soc. nat. artiq. Fr.*, 1944, p. 278-283.
(257) E.-H. DUPRAT, *Mém. Acad. Vaucluse*, IX, 1945-7, p. 49-52.
(258) J. CAMPARDOU, *Bull. comm. archéol. Narbonne*, 1947-8, p. 1-20.
(259) Abbé Ch. MAITRE, *Bull. soc hist. et archéol. Langres*, XIII, 1948, p. 16-17.
(260) Abbé VERAQUIN, *Bull. soc antiq. Normandie*, L, 1946-8, p. 224-26.
(261) M. LABROUSSE, *Gallia*, V. 2, 1947 p 473.
(262) *Ibid.*, p. 474.
(263) *Ibid.*, p. 476.

sur l'emplacement du stade municipal de Saint-Geny [264], parallèlement au chemin départemental n° 36, un cimetière à plusieurs niveaux de sépultures a donné des sarcophages et des tombes sous tuiles. Peu de mobiliers ont été recueillis et les découvertes nouvelles se rattachent vraisemblablement à une nécropole située au Sud-Est et au Nord-Ouest du stade, près de la voie romaine d'Agen à Auch. De l'autre côté de la voie, des fouilles anciennes au lieu-dit « Pradoulin », avaient mis au jour les vestiges d'une agglomération gallo-romaine. Des incinérations ont été découvertes à Closanges (Corrèze)[265] et à Noger (Creuse)[266]. Le mobilier funéraire de la sépulture dans un coffre de granit de La Courive, à Roussel (Haute-Vienne) [267], comprenait quelques outils de fer, serpe à douille, hache et pioche.

Au sujet de la présence de galets à cupules et de grès taillés anthropomorphes, ramassés au Puy-de-Lacam (Corrèze) entre le gisement préhistorique et le cimetière à incinération du IIIe siècle, l'abbé Bouyssonie serait disposé à admettre que les fameuses gravures pourraient être « plus ou moins gallo-romaines » [268]. On attend avec impatience la publication du très riche mobilier de la sépulture de La Bussière-Étable, à Châteauponsac (Haute-Vienne), où de nombreuses armes voisinent avec les éléments décoratifs en bronze d'un char [269].

Une urne cinéraire en verre est signalée à Brigueil-le-Chantre[270], un sarcophage du Ier siècle à Lignières (Indre-et-Loire) et un petit cimetière contemporain près du château de Fontenay, dans le talus de la route [271]. Dans la Marne, des incinérations ont été trouvées au lieu-dit « Les Cloues » à Clesles [272]; au Vieux chemin de Champigny, à Ormes [273], des vases en terre contenaient une tête humaine. Une tombe du Ier siècle du cimetière de La Fosse aux Bœufs, à Arpajon (Seine-et-Oise) [274] porte une épitaphe au nom de *Nertomaros*, fils de *Namantobogios*, « le frappeur, ou le briseur, de l'ennemi ». Au cours de travaux d'aménagement au terrain d'aviation de Villaroche, près de Melun, à proximité du chemin de Coureeaux à Limoges-Fourches, plusieurs tombes à incinération, entourées de pierrailles, ont été mises au jour. Il ne s'agit pas, comme on l'a raconté dans la presse avec une imagination impuissante à masquer une pénible ignorance de nos antiquités nationales, de sépultures néolithiques, mais d'un cimetière gallo-romain de basse époque, dont une partie avait été reconnue, il y a une quarantaine d'années, sur la ferme de Coureeaux [275].

6. *Arts et métiers. Commerce. Industrie. Organisation administrative.* — Quelques travaux traitent de l'histoire des monuments de la sculpture. C'est ainsi que deux cippes épigraphes d'époque romaine, en forme de colonnette ovale reposant sur un socle cubique, en pierre ou en marbre, et découverts en

(264) *Ibid.*, p. 476-477.

(265) P.-F. FOURNIER, *Ibid.*, p. 462.

(266) *Ibid.*, p. 463.

(267) *Bull. archéol. et hist. Limousin*, LXXIII, 1948, p. 441.

(268) BOUYSSONIE, *B.S.P.F.*, XLV 1948, p. 77-78.

(269) F. EYGUN, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 461.

(270) *Bull. soc. antiq. Ouest*, 3e sér., XIV, 1948, p. 434.

(271) M. MICHEL, *Bull. trim. soc. archéol. Touraine*, XXIX, 1948, p. 330.

(272) P.-M. FAVRET, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 442.

(273) *Ibid.*, p. 442.

(274) J. VENDRYES, *CRAI*, 1948, p. 220-222.

(275) *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 289-90.

surface aux environs d'Aix-en-Provence, à la campagne de Montjoly (sur la route de Tholonet, entre Berte et le vallon des Gardes), ne relèvent pas de l'archéologie gallo-romaine, mais d'un type qui se rencontre couramment sur la côte d'Asie Mineure et à Chypre, et proviennent vraisemblablement d'une collection d'antiques réunie au XVIIIe siècle par un amateur [276]. D'origine étrangère aussi — italienne — est l'inscription de Saint-Maur-des-Fossés (*C.I.L.*, XII, 326), vendue par des marchands de la péninsule « pour constituer l'amorce d'une collection destinée à orner la somptueuse demeure que les humanistes, seigneurs des bords de la Marne » — les Du Bellay — venaient de faire édifier [277]. Exécuté en France, mais non antique, tel apparaît le bas-relief des Triumvirs, jadis encastré dans le mur d'une maison de la rue de la Mégisserie et transporté, en 1942, au Musée de Dijon. Œuvre de la Renaissance, cette représentation du Triumvirat serait une allusion au triumvirat formé par les maîtres de l'heure, Fr. de Jusé, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, allusion qui ne serait pas impossible à Dijon, où s'affirmait la réaction catholique contre l'action protestante [278].

Ce serait le fait de la politique si le Diadumène de Vaison est entré dans les collections du British Museum, Nieuwerkerke n'ayant pas accepté d'entrer en relations avec Eugène Raspail, un « ancien proscrit », d'où le refus du Louvre et du Musée Calvet d'Avignon d'acheter la statue qui leur était proposée [279].

Ce n'est pas la représentation de la divinité protectrice de la Vienne que figure la statue publiée sous cette appellation par Espérandieu (II, 2601), mais celle d'une Némésis-Tyché [280], que la ressemblance avec une statue de Carthage, conservée au Musée du Bardo, permet de rattacher à un prototype du IVe siècle. Comme d'autres statues, la Tyché n'était plus, au « Palais du Miroir », dans sa place originelle, l'édifice ayant servi de refuge, à Vienne, pour les statues du paganisme romain.

Parmi les découvertes de sculptures, on signalera : un fragment de stèle ou de sarcophage en marbre, avec représentation d'un tympanon, d'une carnyx et d'un *pedum*, provenant du ravin du Destel (Var) [281]; une tête en marbre, peut-être copie du *II*e siècle après J.-C., d'un original postscopasique, trouvée à Poitiers au faubourg du Pont-Neuf [282]; un moule en pierre avec l'image d'une levrette à collier de métal, sautant au-dessus d'une touffe d'herbe, recueillie rue de la Chancellerie, à Senlis, dans un magma noirâtre, mêlé de tessons de poterie sigillée et de tuiles à rebords [283]; une tête d'homme barbu, encastrée dans une niche à Bessey-sur-Chantre (Côte-d'Or), aux abords de la fontaine de Trie [284]; un lion funéraire terrassant un bélier et quatre têtes colossales — trois masculines avec barbes, une féminine — reposant sur un socle, provenant de Chorey (Côte-d'Or) [285].

(276) F. Benoit, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.* 1943, p. 109-110.

(277) M. Roblin, *Ibid.*, p. 291-300.

(278) P. Quarré, *Ann. de Bourgogne*, 1948, p. 132-136.

(279) Ch. Legras, *Cah. hist. et archéol.*, XI, 1948, p. 62.

(280) Ch. Picard, *Gallia*, V, 2, 1947, p.259-270.

(281) F. Benoit, *Mém. Inst. hist. Provence*, 22, 1948-9, p. 11-12.

(282) F. Eygun, *Mém. soc. antiq. Ouest*, 3e sér., XIV, 1948, p. 376.

(283) G. Matherat, *Bull. mens. soc. d'hist. et d'archéol. Senlis*, 1948, p. 74.

(284) A. Colombet, *Mém. comm. antiq. Côte-d'Or*, XXII, II, 1940, p. 92.

(285) E. Thevenot, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 427-433.

Le Recueil de Peiresc[286] conserve les dessins de quatre bas-reliefs, trouvés à Lisieux (Calvados), en 1619, ayant appartenu à une base de colonne ou de statue, ou bien encore à un autel à quatre faces, représentant Mercure, Hercule, l'un et l'autre couronnés par la Victoire, Hercule et le sanglier d'Erymante (?), le Jugement de Pâris. Des précisions sont données sur les circonstances[287] de la découverte du Dieu cavalier au génie anguipède de Guélen en Briec (Finistère), qui a été trouvé en 1850, lors de la démolition d'un talus. La vache en bronze, trouvée à Ker-Maria-Izella, en Locmaria-Quimper et qui était entrée dans les collections du Musée de Quimper, a été reconnue comme un « sujet de pendule » du siècle dernier[288].

Des ruines de *Beneharnum* (Arbus, Basses-Pyrénées) provient une statuette de taureau en bronze, conservée dans la collection du baron d'Arist, à Lescar[289]. Le petit objet en plomb, découvert à Bavai (Nord), femme nue, une torque au cou, accostée de deux petits personnages, dont l'un tient une couronne, et dans le fronton, l'image d'une figurine en buste portant un sceptre, est à rapprocher d'une terre-cuite de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), l'un et l'autre objet représentant Vénus à sa toilette, flanquée d'Amours[290]. La trousse d'amulettes, recueillie à Isômes (Haute-Marne), était faite d'un anneau auquel étaient suspendus une main, un soleil et un croissant de lune[291].

Les plaques d'ivoire ayant appartenu à un coffret de Saint-Loup-en-Comminges (Haute-Garonne) sont d'origine romaine ou orientale. L'ensemble des figures, combat de pugilistes arrêté par l'arbitre, Satyre et Ménade, panthère, tête de Jupiter Sérapis, tête de jeune Oriental coiffé d'un bonnet phygien, roue de char, appartient peut-être à la représentation d'un cortège dionysiaque, mais avec un mélange de scènes réalistes[292]. Un camée ovale à l'image d'Hadrien, de profil à gauche, en calcédoine-onyx à deux couches, blanche opaque légèrement teintée par places de limonite et blonde cornée plus translucide, a été découvert à Dornes (Nièvre), dans un jardin[293].

Une importante étude traite de trois cents tessons, portant les estampilles des potiers ayant travaillé dans les ateliers de *Satto*, à Chémery-Faulquemont[294]. Trente noms sont connus, ainsi que vingt-cinq marques au type de la rosace, les unes et les autres servant à reconnaître le travail fourni par chaque ouvrier, à compter le nombre de vases fabriqués et cuits simultanément dans un même four. Parmi ces noms, trois seulement sont d'origine gauloise, dont un *Cintunnatus*. De la concordance de certaines estampilles et de l'identité de certains sujets décoratifs, le chasseur au capuchon tenant à la main un bâton noueux, la chasse parmi les rochers, le Mars soulevant un bouclier ovale, on est amené à conclure que l'atelier, fondé par *Satto*, environ 30 après J.-C., se rattache à ceux de Lezoux. Douze types de vases ornés sont l'œuvre d'une soixantaine de potiers, dont les pro-

(286) G. Huard, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1943, p. 30.

(287) *Bull. soc. archéol. Finistère*, LXXIV, 1948, p. VIII-IX.

(288) *Ibid.*, p. VIII, XVIII.

(289) P. Grimal, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 469.

(290) Abbé Biévelet, *Bull. soc nat. antiq. Fr.* 1943, p. 38.

(291) Chanoine Drioux, *Ibid.*, 1944, p. 289-290.

(292) M. Labrousse, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 476.

(293) *Bull. soc. nivernaise des lettr., sc., et arts*, XXXII, 1947-8, p. 3.

(294) E. Delort, *Mém. Acad. Metz*, CVIII, 1948, p. 95-127.

ductions s'échelonnent sur une centaine d'années.

Les rapports de commerce entre les diverses officines étaient courants : les mêmes potiers belges se retrouvent à Vertault (Côte-d'Or) et à *Verulamium* (Angleterre) : dans la première de ces deux villes, on a trouvé des supports de vases sortis des ateliers de la seconde [295]. A Marseille, dès le second quart du Ier siècle avant l'ère, en concurrence avec les produits des officines gauloises pénètrent des vases italiques : dans le dépotoir découvert, sur le littoral du Lacydon, à la hauteur de la place Vivaux, trois tessons de la fabrique de *Sextus Murrius Festus* d'Arezzo représentent un prisonnier barbare assis, symbolisant l'expansion de Rome et ses victoires sur les peuples barbares [296]. Un autre témoin de cette expansion commerciale est représenté par les amphores vinaires de type italique, estampillées l'une au nom de *Lucius Pomponius*, provenant d'un navire naufragé dans un ancien bras du Rhône, sur le littoral des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône) [297].

Aux listes établies pour la répartition des chenets gaulois par J. Déchelette, qui pensait que ces objets étaient inconnus dans l'archéologie de la Gaule septentrionale et de l'Allemagne, on ajoutera les exemplaires découverts dans les pays des Atrébates et des Nerviens [298].

Après avoir fourni une explication du *gaesum*, J. Descroix [299] tente de préciser la nature de la *tragula*, dans laquelle il propose de reconnaître une arme de jet de courte dimension, à la fois javelot et bâton trapu et ramassé. De même que pour le *gaesum*, on est amené à constater que les Celtes, devenus sédentaires, tendent à désigner concurremment des objets de caractère pacifique et de caractère offensif, ainsi qu'il est naturel chez des populations qui se sont adaptées à l'agriculture.

La découverte, dans le dépotoir de la rue Négrel, à Marseille, des fragments d'une tuyère, avec anneau de préhension sur la face convexe, intéresse au point de vue de l'expansion de cet élément de soufflerie, originaire du domaine hellénistique, que l'on trouve figuré, à la fin du Ve siècle de notre ère, sur un sarcophage de Saint-Aignan, mais sous une forme perfectionnée [300]. De même origine est le pied pliant en bronze, récemment trouvé à Saint-Remy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) [301], fait de deux branches en forme de réglette à quatre faces pivotant sur une charnière à double chape, fixée par un petit axe. L'alidade est maintenue par un rivet, et les divisions sont indiquées par des points incisés correspondant au doigt de 0m,18 fort. Cette notation en seize doigts montre que le système numérique grec était alors préféré à *Glanum*, pays de carriers, où l'exploitation de la pierre était déjà fort développée avant l'époque romaine.

Les découvertes de nombreux fers à chevaux, tantôt à bordure festonnée, tantôt rappelant le fer de mulet, dans la région champenoise, apportent de nouveaux documents à l'histoire, encore bien imprécise, de la ferrure gallo-romaine [302].

(295) J. LAGORGETTE, *Mém. comm. antiq. Côte d'Or*, XXII, II, 1940-1, p. 164-166.

(296) F. BENOIT, *Rev. ét. ligures*, 1948, p.

(297) S. GAGNIÈRE, *Cah. d'hist. et d'archéol.*, 1948, p.

(298) G. FAIDER-FEYTMANS, *Mél. Van de Weerd*, p. 175-182.

(299) *R.E.A.*, L, 1948, p. 309-312.

(300) F. BENOIT, *Ibid.*, p. 305-307; L. BALSAN, *Rev. du Rouergue*, 2, 1948, p. 294.

(301) H. ROLLAND, *Bull. soc. nat. antiq Fr.*, 1943, p. 64-66.

(302) P.-M. FAVRET, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 441-442.

L'origine des matériaux utilisés par les sculpteurs dans la Gaule méridionale n'est guère mieux élucidée. Une étude sur les sculptures conservées dans les musées de Marseille et d'Arles apporte cependant quelques clartés [303]. Il n'en reste toutefois pas moins difficile de différencier avec certitude les fabrications italiques des travaux gallo-romains. L'utilisation des marbres pyrénéens, en particulier des marbres de Saint-Béat, inconnue en Italie sous l'Empire, postule en faveur d'une attribution à un atelier local. Mais des statues, telles la déesse au nez brisé du théâtre d'Arles, les sarcophages d'Hippolyte et de La Gayolle, sont de marbres et de travail italiens. La matière première dans laquelle sont taillés les sarcophages arlésiens de la seconde moitié du IVe siècle est empruntée aux carrières de Carrare. Au VIe siècle, la Proconnèse envoie ses marbres jusque dans la vallée du Rhône. Mais il n'y a pas que les matériaux qui ont voyagé : la localisation des trouvailles de sculptures et d'objets d'art dans les vallées de la Saône et du Rhône, laisse clairement entrevoir le rôle d'intermédiaire joué par l'Italie septentrionale dans la diffusion des thèmes orientaux parvenus en Gaule par voie commerciale. Les bronziers et les ivoiriers ont été les propagateurs de cet art chez les Barbares de l'Occident. Certains détails gardent le souvenir de la technique du métal et l'on retrouvera le groupe du « baiser » à la fois sur un relief d'Osuna (Espagne) et sur un coffret d'ivoire de Tarquinies (Étrurie) [304].

Si la romanisation avait été impuissante à étouffer entièrement le vieil esprit des tailleurs d'images gaulois, au point que dans le cours du IIIe siècle de notre ère on assiste à une véritable renaissance de l'art celtique, on ne s'étonnera pas que certaines productions de l'art roman en aient gardé le reflet. Au dossier déjà constitué de ces résurgences d'un passé lointain, s'ajoute la tête du Samson-Atlante du Musée d'Aurillac (XIe siècle) et certains personnages de chapiteaux de la crypte de Saint-Bénigne à Dijon (début du XIe siècle), portant une barbiche à deux pointes divergentes, semblables à celles des dieux sur le vase d'argent de Gundestrup [305].

Centre d'art, la Gaule fut également une pépinière de professeurs. Au IVe siècle, ses écoles d'Autun, de Narbonne, de Toulouse et, principalement de Bordeaux, jouissaient d'une grande renommée. La *Commemoratio professorum Burdigalensium* d'Ausone [306] fait connaître la vie de l'un de ces centres intellectuels, ou plus exactement son corps enseignant.

Des travaux basés sur les inscriptions latines traitent de l'administration financière et publique de la Lyonnaise sous l'Empire [307] et du célèbre marbre de Thorigny [308], sur lequel *Titus Sennius Solemnis* apparaît sous un jour nouveau, en tant que préposé aux mines de fer de la Plaine de Caen. Or, pareille charge laisse entrevoir la connaissance, dès l'époque gallo-romaine, de ce riche bassin minier qui n'aurait pas échappé à la cupidité des industriels de Rome. En dehors de l'intérêt de ce document pour

(303) F. Benoit, *Bull. soc. nat. antiq., Fr.*, 1943, p. 122-129.

(304) Du même, *Ibid.*, 1944, p. 229-235.

(305) P. Quarré, *Mém. comm. antiq. Côte-d'Or*, XXI, I, 1940-1, p.163.

(306) Ch. Favet, *Latomus*, VII, 1948,, p. 223-233.

(307) P. Wuilleumier,, *L'Administration romaine de la Lyonnaise sous le Haut-Empire*. Annales de la Faculté des Lettres de Lyon, fasc. 16, Paris, 1948.

(308) H.-G. Pflaum, *Le marbre de Thorigny*, Bibl. de l'Ec. des Htes-Et., sc. hist et philolog., fasc. 292, Paris, 1948.

l'histoire administrative de la Gaule au IIIe siècle de notre ère, il fait ainsi découvrir l'existence d'une activité sidérurgique nouvelle dans l'Ouest du pays.

7. *La religion.* — On doit à J. Toutain [309] un historique des fouilles et un exposé des principales découvertes dans le sanctuaire, élevé aux sources de la Seine, à *Dea Sequana*, et que fréquentèrent les dévôts depuis l'époque d'Auguste jusqu'à la fin du IVe siècle.

L'existence d'un temple de *Mars Sutugius* est certaine à Saint-Plancard (Haute-Garonne), et peut-être même celle d'un lieu de culte dédié à Jupiter [310], mais on ne les connaît que par les stèles, statues, autels votifs et inscriptions, fragments d'architecture, pilastres, colonnes et socles, encastrés dans les murs de la petite chapelle de Saint-Jean-Baptiste, située dans l'enclos du cimetière du village. Il est probable que la chapelle succèda au temple païen. Placé au centre de la vallée de la Save, au confluent de la Sahugle, Saint-Plancard était une place de marché, et partant un centre religieux, peut-être encore le chef-lieu du *pagus* encore inconnu du plateau au Nord de la Garonne. C'est encore une dédicace et un autel qui garde le souvenir d'un sanctuaire de Neptune, au centre de l'île Saint-Honorat de Lérins [311]. On annonce le début du dégagement des ruines du « temple d'Apollon » à Cimiez (Alpes-Maritimes) [312]. Sont-ce les éléments d'un temple à colonnade circulaire, dépourvu de *cella* et voûté en tuf, qui ont été découverts à Nevers [313], dans la cathédrale, lors de la reconstruction, à la hauteur des chapelles du bas-côté Nord ? A Jublains (Mayenne) [314] se poursuit lentement le dégagement de l'enceinte orientale du sanctuaire de la Fortune. Contrairement à l'identification d'abord proposée lors de la découverte, le petit édifice situé à Saint-Forget (Seine-et-Oise), au sommet de la Butte Ronde, sur le flanc septentrional de la vallée de l'Yvette, n'est pas un fortin, mais un *fanum*, détruit par un incendie au IIIe siècle de notre ère, puis peut-être réoccupé en habitation au IVe [315]. Serait-ce un autre petit *fanum*, dont les ruines ont été mises au jour au haut de Creil (Oise), sur la route de Chantilly, au croisement de deux voies romaines, sur une éminence dominant la vallée de l'Oise [316] ? Sur la plage de Ris en Douarnenez (Finistère), une dédicace à Neptune indique l'existence à proximité du lieu de sa découverte, d'un lieu de culte [317]. Le relief de Santosse (*E.*, 2041) n'est pas un ex-voto de malade, mais représente Bacchus et Ariadne, d'où l'impossibilité de situer dans cette localité un sanctuaire de source [318]. La découverte, sur la lisière de la forêt d'Halatte, à la butte d'Aumont (Oise) [319], d'une borne de grès, portant l'inscription : *a*(*ger*) *L*(*u*)*c*(*ius*), se rapporterait au bornage d'un lieu saint : les *Lugdunum* et les

(309) *Mélanges H. Corot*, p. 55-60.

(310) J. Lafargue et G. Fouet, *Peintures romanes et vestiges gallo-romains à Saint-Plancard, (Haute-Garonne)*. Toulouse, 1948.

(311) F. Benoit, *Mém. Inst. hist. Provence*, XXII, 1948-9, p. 25-26.

(312) *Ibid.* p. 26.

(313) J. Rattier et J.-A. Palet, *Bull. soc. nivernaise, des lettr. sc. et arts*, 1947-8, p. 3.

(314) P. Cordonnier-Detrie, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 452.

(315) R. Dauvergne, *Bull .soc. nat. antiq. Fr.*, 1943, p. 46-48.

(316) G. Matherat, *Bull. mens. d'hist. et d'archéol. Senlis*, 1948, p. 6.

(317) *Bull. soc. archéol. Finistère*, LXXIV, 1948, p. XV et pl. XVI.

(318) E. Thevenot, *Mém. comm. antiq. Côte-d'Or*, XXXI, I, 1940, p.155-158.

(319) G. Matherat, extr. *Bull. soc. archéol. et hist. Compiègne*, 1948, 13 p..

Clermont ayant la même racine, signifiant lumière, auraient occupé des hauteurs abritant un culte du feu(?). Une explication nouvelle des reliefs sculptés sur l'Autel d'Avène (*E.*, 7799) rattache au culte de Bacchus ce petit monument, sur lequel on reconnaît la présence d'une patère et d'un crotale, d'un canthare, d'un thyrse et d'un pain mystique [320]. C'est à tort que l'on a tenté de rapporter à une image de Jupiter Conservateur, ou d'Apollon, la tête en calcaire avec une main appliquée sur une chevelure calamistrée, du Musée de Libourne [321]; elle est au contraire à rapprocher des autres têtes surmontées d'une main découvertes dans le sanctuaire celtique d'Entremont. Par comparaison avec des statuettes de la région rhénane représentant une déesse tenant des fruits dans son giron, ou dans une corbeille, et portant une dédicace à *Herecura*, J. Toutain [322] propose de reconnaître cette même déesse dans une statuette de pierre trouvée à Alésia en 1908 (*E.*, 2350). A propos de la découverte de l'Epona de La Bussière, A. Colombet [323] dresse la liste des vingt-deux figures d'*Epona* recueillies dans le département de la Côte-d'Or. Par le mélange des attributs, tête radiée surmontée du croissant, ailes éployées, foudre, corne d'abondance, oiseau, chlamyde, la figurine de bronze des marais de Cahon, à huit kilomètres à l'Ouest d'Abbeville, participe à la fois de Mercure et de Jupiter : c'est une divinité panthée, comme celle de Maubeuge, sur laquelle on retrouve une autre association de la corne d'abondance, du pétase et du caducée [324].

(320) Dr S. Soubeiran, *Cah. d'hist. et d'archéol.* IX, 1948, p.3-5.
(321) H. de Sarrau, *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1948-9, p.
(322) J. Toutain, *Bull. soc. nat. et antiq. Fr.*, 1944, p.343-353.
(323) A. Colombet, *Ibid.*, p. 211-217.

Le dieu cavalier au géant anguipède continue à provoquer la curiosité des archéologues et des historiens des religions. En raison de l'emplacement des colonnes au géant dans les domaines agricoles de la Bourgogne et du Nivernais [325], on nous propose d'identifier ces images avec celles de divinités solaires et aquatiques, issues d'un vieux mythe de l'âge du Bronze. Le cavalier est un dieu céleste, le monstre un symbole des ténèbres, et ces monuments seraient à rapprocher des figurations d'aigles luttant contre un serpent, ou de l'anguipède assailli par un reptile. Les uns et les autres seraient l'expression d'un vieux mythe celtique, exprimant la double idée de la lutte et de la victoire des dieux de la lumière sur les génies malfaisants. Sur la colonne, il y a lutte ou non entre le cavalier et le géant, ainsi qu'il résulte de l'attitude de celui-ci, qui joue aussi le rôle de porteur [326].

Signalons, à titre documentaire, le répertoire des sources sacrées dans les départements du Cher et de l'Indre [327]; à l'histoire des survivances des mythes celtiques dans la mythologie du Moyen âge, on ajoutera une étude consacrée à *Sucellus* et à *Nantosuelta* [328].

Trois articles sont consacrés aux cultes orientaux dans la Gaule romaine : reprenant l'étude de l'inscription grecque découverte à Dijon en 1598, W. Vollgraf [329] reconnaît dans le défunt, *Chyndonax*,

(324) A. Blanchet, *Ibid.*, 1943, p. 81-86.
(325) P. Lebel, *Mél. H. Corot*, p. 61-64.
(326) P. Lambrechts, *Bull. Acad. Roy. Belgique, cl. des Lettres*, 1948, p. 333-348.
(327) P. Cavoyet et F. Tardit, *Mém. union soc. sav. Bourges*, I, 1948, p. 1-43.
(328) F.-M. Michelsen et J.-E. Housman, *Sucellus and Nantosuelta in medieval celtic mythology*, dans *Mél. Van de Weerd*, p. 305-316.
(329) *CRAI*, 1948, p. 278.

prêtre de la Vénus Céleste que les Perses appelaient Mithra, un desservant du culte qu'un groupe de vétérans de l'armée romaine, Bosphoriens d'origine, rendaient, aux portes de Dijon, à la divinité tutélaire de leur pays natal. Dans le bas-relief du Musée de Néris, où Salomon Reinach croyait voir une Epona guérisseuse, le Dr. A. Morlet [330] propose de retrouver « la déesse Luna, dont le cheval impatient enjambe le jeune dieu Phosphorus, qui s'affaisse avant de disparaître ». Sur un bas-relief du Musée de Clermont-Ferrand, le génie au flambeau renversé ne serait pas Phosphorus, mais *Cautopater* qui, dans un relief mithriaque, personnifie les ténèbres. A. Dubiez suggère la présence d'un sanctuaire de Mithra sous le clocher de la cathédrale de Belley [331].

8. *La numismatique.* — Parmi les précisions qu'apporte la numismatique à l'histoire de la Gaule romaine, V. Tourneur [332], au sujet d'un bronze des Trévires, note que les noms de certains gouverneurs de la Gaule ont été apposés sur des pièces de monnaie pour dater des émissions gauloises pendant l'occupation militaire romaine. Les frappes de Postume à l'Hercule, divinité adorée chez les Bataves, prouvent l'appui que Rome recherchait auprès des troupes recrutées sur ces territoires et, pour cette raison, les Bataves ont été responsables de la destruction d'Autun en 269. La correction de *Bataviae* en *Bagaudicae*, proposée par Lipsius au texte du Panégyrique, est donc inutile [333].

(330) *Mémorial de l'Allier,* n° 4, janvier-février 1948, p. 29-31.

(331) *Le Bugey,* 35e fasc., 1948, p. 14-20.

(332) *César, Hirtius et un bronze des Trévires,* dans *Mél. Van de Werd,* p. 553-558.

(333) P. LE GENTILHOMME, *Bull. soc. antiq. Fr.,* 1943, p. 69.

L'examen des titres des trioboles marseillais, à l'Apollon lauré et au taureau cornupète [334] reflète les vicissitudes de l'histoire de la métropole. Au Ve siècle avant l'ère, après les victoires de Cumes et d'Himère, une ère de prospérité atteint tous les établissements grecs de l'Occident, dont les réussites commerciales se traduisent par de nombreuses et belles émissions monétaires. Marseille participe à cet essor dont témoignent les remparts de Saint-Blaise et les émissions de drachmes lourdes, mais celles-ci n'eurent qu'une existence éphémère qu'atteste leur rareté, et celle, logiquement encore plus grande, du triobole. Mais, au début du IVe siècle, parallèlement à leur descente sur Rome, les éléments celtiques qui, peu à peu, s'infiltrent en Provence, atteignent la mer; et Marseille, frappée dans ses intérêts, dut attendre des jours meilleurs pour reprendre des frappes et une monnaie déjà affaiblies.

Allusions aussi aux grands hommes de Rome seraient les monnaies au taureau fougueux menaçant, issues du type grec de Curium, frappées en Gaule, principalement en 12 avant l'ère, pour honorer Auguste et rappeler le lieu d'origine de sa famille, Curium; mais on rendait encore hommage à la mémoire de Virgile en illustrant ainsi les vers (En., XII, 103-106), composés pour l'empereur dans l'intention de grandir la victoire de son ancêtre [335]. Il n'en est pas autrement des monnaies de *Lugdunum,* dont le premier nom fut *Copia,* rappelé sur la première monnaie de bronze de la colonie, frappée en 43 avant J.-C. par Munatius Plancus, un des soutiens d'Auguste et qui, pour marquer alors son attachement à Octave,

(334) H. ROLLAND, *Rev. numis.,* 5e sér., X, 1947-8, p. 119-121.

(335) A. BLANCHET, *Le taureau des monnaies d'Auguste.* Paris, 1927, in-8°.

frappe des pièces à l'image d'Octave en Hercule et emprunte son revers à celles de Thurium, ville dont Auguste tient son surnom de *Thurinus;* c'est aussi allusion — et menace — à Marseille, ville trop indépendante qui avait déjà eu le tort de prendre le parti de Pompée [336].

Un certain nombre de découvertes nouvelles sont à enregistrer : à Saint-Célerin (Sarthe), dans le champ de la Derdennerie, deniers et oboles des cités du Mans, d'Orléans et de Nevers, renfermées dans un petit vase en terre noire [337]; à Saint-Bonnet-l'Enfantier (Corrèze), nouvel *aureus* de Vespasien, frappé en 71 par l'atelier de Lyon [338]; des pièces de Trajan et d'Antonin, au domaine des Cavettes, au Nord de Sigean (Aude) [339]; deux monnaies de bronze d'Alexandre Sévère et du César Maxime à Caen [340]; des monnaies de Gallien à Cambremer (Calvados), lieu dit La Vergerie [341]; une monnaie de Probus, à Pomerol (Gironde) [342]; *aureus* inédit de Postume, sous les traits de Mars, se rapportant aux émissions des *quinquennalia*, attaché à une bague provenant peut-être de largesses impériales (263 ap. J.-C.) [343]; monnaies de Sévère à Postume, où dominent les frappes de Gordien, dans une grotte du hameau de La Sagne, à La Chapelle-Aubareil (Dordogne) [344].

Le souci de se procurer des espèces de bon aloi, telle est la raison de la présence des *aurei* d'or dans le trésor découvert à Rennes en 1774, plutôt spéculation que précaution contre les invasions. La comparaison que l'on peut établir entre ces cachettes monétaires dénote une tendance à la thésaurisation des pièces de bon poids, une restriction de la circulation du numéraire d'or et une centralisation de la frappe de ce métal, en rapport avec les déplacements des empereurs [345]. Avec le trésor de Coesmes (Ille-et-Vilaine) [346], enfoui vers 275 de notre ère, et composé en forte partie de monnaies locales, une continuité dans les types décoratifs depuis l'art celtique est mise en lumière. La présence de la croix sur certaines des monnaies de cet ensemble, sorti de vingt-huit ateliers contemporains de la fin du règne de Tétricus, montrerait peut-être une utilisation du symbole chrétien en Gaule, dès le IIIe siècle, antérieurement aux émissions constantiniennes. La présence de décors de globules, groupés en triangles, et d'ornements en S, dénote un retour très net — et qui ne saurait surprendre — à la grammaire des décorateurs celtiques.

IV. — Temps chrétiens et mérovingiens

Les causes profondes de la chute de l'Empire romain sont diversement expliquées : pour André Piganiol [347], la civi-

(336) Du même, *Rev. numis.*, 5e sér., X, 1947-1948, p. 121-122.

(337) P. Cordonnier-Detrie, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 454.

(338) Labrousse, *Bull. soc. scientif., hist. et archéol. Corrèze*, LXX, 1948, p. 36-43.

(339) *Bull. comm. archéol. Narbonne*, 1947-8, p. XXXIV.

(340) Jacquemard, *Bull. soc. antiq. Normandie*, L, 1946-8, p. 287.

(341) G.-A. Simon, *La Bonne Semence. Bulletin religieux mensuel interparoissial de la Vallée d'Auge*, n° 444, mai 1946, p. 11.

(342) *Rev. hist. et archéol. Libournais*, 1948, p. 5-6.

(343) P. Le Gentilhomme, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1943, p. 150-151.

(344) P. Grimal, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 468.

(345) P. Le Gentilhomme, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1944, p. 229-230.

(346) *Ibid.*, p. 335-336; — *Gallia*, V, 2, 1947, p. 320-349.

(347) *L'Empire chrétien (325-395)*. Hist. Gén., Hist. romaine, t. IV, 2. Paris, Presses Universitaires, 1947, in-8°.

lisation romaine n'est pas morte de sa belle mort, elle a été assassinée. Quant à R. Latouche [348], il voit, dans l'Empire du Ve siècle, un vieil édifice vermoulu, dont les invasions ont seulement hâté une chute inévitable. Le regretté Marc Bloch [349], dans une étude posthume, compare cet empire à une citadelle assiégée, maintenant difficilement la vie de relations internationales et le volume de ses échanges. La population est en forte diminution et les campagnes désertes, tandis que de l'autre côté du Rhin, les peuples, répartis en petits groupes, sont en état perpétuel de demi-nomadisme, conséquence du caractère encore primitif des techniques agraires, le procédé des cultures temporaires imposant un établissement peu stable. Cette instabilité est encore accentuée par des poussées venues de l'Est qui amplifient le caractère migrateur des tribus germaniques et déclenchent le mouvement des invasions.

Dans ces causes de la décadence de l'Empire romain, la religion nouvelle, le christianisme, n'a pas été, elle aussi, sans avoir sa part. Comment cette croyance s'est-elle implantée et développée en Gaule ? Le XIXe Congrès de l'*Association bourguignonne des Sociétés savantes*, tenu à Auxerre en 1947, sous le vocable de Saint-Germain [350], et E. Mâle [351] ont traité de la fin du paganisme et des commencements du christianisme dans notre pays. De même qu'en Italie, la conversion des classes cultivées a été plus facile et plus rapide que celle des paysans, car elle avait été aidée par le succès obtenu par les religions orientales de salut. Dans les campagnes, au contraire, les missionnaires pénétraient dans un monde imbu de très anciennes croyances, et où tout était dieu, sources, rivières, lacs, montagnes, arbres, carrefours. D'innombrables *fana*, succédant aux sanctuaires funéraires celtiques, recevaient l'hommage d'une infinité de dévots. Le véritable apôtre de la Gaule fut Saint-Martin et si l'on sait peu de choses sur ses courses apostoliques, l'archéologie apporte cependant quelques précisions : en pays éduen, après son passage, les temples païens sont détruits et l'étude des trésors monétaires laisse conjecturer l'extension des missions de Saint Martin et de ses disciples au bassin de Paris et jusqu'en Normandie. Presque dans le même temps, ce modèle épiscopal eut des imitateurs, Germain à Auxerre, Loup à Troyes, Victrix à Rouen, Avit à Vienne, Vast à Arras, Rémy à Reims, qui ne seront pas seulement des évangélisateurs, mais ne tarderont pas à rassembler entre leurs mains les pouvoirs religieux et administratifs. La classe des grands propriétaires fonciers, que la carence du pouvoir impérial et l'insécurité ont fixés dans leurs terres, aura joué également un très grand rôle dans le développement et l'expansion des croyances nouvelles.

(348) *Les grandes invasions et la crise de l'Occident au Ve siècle.* Coll. Les grandes crises de l'histoire. Paris. Aubier, 1946, in-8°. Voir également : L. Halphen, *Les Barbares des grandes Invasions aux conquêtes turques du XIe siècle.* Peuples et civilisations, t. V. Paris. Presses Universitaires de France, 1948, 5e éd.; — P. Courcelle, *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques.* Paris, Hachette, 1948.

(349) *Les Invasions.* A) *Deux structures économiques.* B) *Occupation du sol et peuplement* dans *Annales d'histoire sociale*, VI, 1945, p. 36-46; VII, 1947, p. 13-28.

(350) J. Richard, *Le XIXe Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes*, dans *Annales de Bourgogne*, XX, 1948, p. 22-6228; — H. David, *Réflexions autour du congrès de Saint-Germain d'Auxerre, ibid.*, p. 236-240.

(351) *La fin du paganisme en Gaule*, dans *La Revue*, 1-15 juin 1948, p. 385-399, 597-612.

Des églises se substituent aux laraires domestiques dans leurs villas, comme dans le domaine de Saint-Paulin à *Primuliacum*. Par une suprême habileté les missionnaires chrétiens n'ont pas anéanti le passé religieux de la Gaule, les pierres sacrées ont été christianisées, des églises ont été substituées aux arbres et, après avoir détruit les statues et les bas-reliefs des dieux, l'église les a utilisés : à Béziers, le corps de saint Aphrodise a été déposé dans un sarcophage décoré de scènes de chasse, à Saint-Charens (Gers), un autre sarcophage sert de table d'autel, des reliefs antiques ornent les portails des églises.

L'histoire urbaine des cités de la Gaule pendant le Bas-Empire continue à attirer l'attention des archéologues et on enregistre des progrès intéressants dans la connaissance de ces agglomérations. L'existence à haute époque d'une communauté chrétienne à Saint-Remy-de-Provence [352] est attestée par la présence d'un graffite avec poisson et le mot ἰχθύς dans une petite maison adossée au monument à abside. Sur les dernières pentes des Alpilles, de misérables cabanes et un petit cimetière à inhumation sur les ruines des thermes semblent indiquer la propagation de la religion nouvelle parmi de pauvres familles.

Faisant suite à des études sur les origines de la cité de Carcassonne [353] et l'ancien *suburbium* de Saint-Paul à Narbonne [354], le chanoine E. Griffe publie des recherches nouvelles sur Toulouse au Bas-Empire et montre son extension à cette époque par l'incorporation dans sa nouvelle enceinte de quatre *vici* suburbains, à l'inverse des autres cités gallo-romaines. Le texte d'un poème de Fortunat lui fournit une intéressante indication sur l'emplacement probable du capitole [355].

Le bon connaisseur des antiquités de Narbonne qu'était le regretté abbé L. Sigal [356] avait laissé d'importants documents sur cette ville aux IIIe et IVe siècles. De la basilique constantinienne du IVe siècle, on connaît les constructions élevées autour d'une cour centrale. Au Ve siècle, la basilique latine de l'évêque Rustique (442-890) se dressait dans une *insula* comprise entre les boutiques de la voie Domitienne et l'enceinte gallo-romaine. De nouvelles découvertes dans le sous-sol de La Madeleine [357] ont fait connaître des murs antiques se raccordant à ceux mis au jour par l'abbé Sigal dans la cour voisine, correspondant les uns et les autres aux fondations des premières églises narbonnaises antérieures à Saint-Just.

A Moissac (Tarn-et-Garonne), la chapelle de Saint-Martin, adossée au rempart, possède une crypte sous le chœur, sans doute antérieure à l'époque carolingienne. La question qui se pose est de savoir si cette église a été édifiée dès le Ve siècle sur les ruines d'une *villa* ravagée par les invasions, ou s'il ne s'agit pas à l'origine d'un fortin du Bas-Empire,

(352) H. Rolland, *Saint-Remy-de-Provence*, dans Cabrol-Leclercq, *Dict. d'archéol. chrét. et de liturgie*, s. v.

(353) *Les origines de la cité de Carcassonne à propos du castellum*, dans *Mém. soc. des arts et des sc. Carcassonne*, 1941-3, p. 265-269.

(354) *L'ancien suburbium de Saint-Paul à Narbonne*, dans *Annales du Midi*, LV, 1947, p. 457-480.

(355) *Quinquplex Tolosa, pour l'histoire de Toulouse romaine*, dans *Bull. litter. ecclesiastique*, édité par l'Inst. cathol. de Toulouse, 1947, p. 129-137; 1948, p. 32 sq.

(356) *Les premiers temps chrétiens à Narbonne d'après l'archéologie*, dans *Bull. comm. archéol. Narbonne*, 1947-8, p. 21-67.

(357) *Ibid.*, p. LXIV.

dont la muraille aurait été adossée à la chapelle [358].

L'enceinte de basse époque de Châteauvieux, commune de Pionnat (Creuse) présente la particularité d'avoir été faite par le rempart de l'oppidum hallstattien, réparé après les premières invasions du IIIe siècle [359].

Au point de vue administratif, on pourrait supposer que lors de la conquête de l'Armorique par les Bretons, il n'y avait plus cinq cités, comme aux temps de la *Notitia Dignitatum*, mais bien six. Un nouvel évêché, celui des Coriosopites, aurait été créé aux dépens de ceux des Osismes et des Vénètes, avec *Aquilonia* pour siège. Entre la fin du IVe siècle et l'arrivée des Bretons, les cités des Osismes et des Bretons auraient été dissociées. *Aquilonia* serait une création nouvelle du Ve siècle, époque du transfert de l'évêché de *Vorgium* à *Vetus Civitas* [360].

Plusieurs cimetières du Romain tardif et de l'époque mérovingienne ont été découverts et fouillés. Au Mont-Augé (Marne), c'est un cimetière du Ve siècle, utilisé depuis le règne de Constantin jusqu'à celui de Valérien [361]. Si les trente-trois sépultures explorées — une seule contenait des armes — ne possèdent pas la richesse des mobiliers funéraires de La Tour-Blanche à Strasbourg, de Vermand et de Monceau-le-Neuf (Aisne), elles ont donné cependant de nouveaux exemplaires de fibules en forme de clochette, dont le prototype pourrait être recherché dans les séries d'agrafes hanovriennes. La précision avec laquelle A. Brisson et A. Loppin ont conduit leurs fouilles a permis de déterminer l'emplacement occupé par ces bijoux sur le vêtement féminin, dont elles assuraient la fixation aux épaules. Ces cimetières, jusqu'alors répartis en Champagne, dans l'Ile-de-France, en Artois, en Picardie, en Flandre et en Haute-Normandie, puis dans les territoires compris entre la moyenne vallée de la Seine et l'embouchure de la Loire et, au Sud, en Auvergne, représentent les sépultures des lètes barbares établis dans les campagnes gallo-romaines par les empereurs. Une certaine uniformité les caractérise : les objets de parure et d'équipement font connaître un art de transition entre les fabrications gallo-romaines et les apports des invasions du Ve siècle, dans lequel les influences classiques cèdent le pas aux techniques et à l'esthétique des Barbares. Une partie de ces pièces sortent vraisemblablement des manufactures d'Etat, installées aux confins orientaux de la Gaule. On constate enfin un appauvrissement de ces mêmes mobiliers en avançant vers l'Ouest du pays.

Les cimetières gallo-romains contemporains portent également les traces de transformations dans les coutumes funéraires. A l'occasion de la découverte à Nîmes, route d'Alès, n° 18, face au cimetière protestant, d'une petite nécropole de basse époque, avec tombe d'enfant dans un cercueil de plomb, à couvercle muni de quatre poignées de préhension; H. Bauquier [362] dresse la liste des objets semblables recueillis dans les cimetières des Aliscamps, de Martigues, de La Madeleine près d'Apt, dans l'Isère. A Trinque-

(358) M. Labrousse, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 460.

(359) *Gallia*, V, 2, 1947, p. 463.

(360) R. Couffon, *Bull, soc. émul. Côtes-du-Nord*, XLXXVI, 1946-7, p. 47-53.

(361) R. Lantier, *Un cimetière gallo-romain au Mont-Augé (Vert-la-Gravelle, Marne)*, dans *Mél. Van de Weerd*, p. 373-401.

(362) H. Bauquier, *Cah. d'hist. et d'archéol.*, XI, 1948, p. 61-65.

taille [363] et à Montmaurin [364], des tombes en lauses et des sarcophages ont été découverts dans la région des docks et sur l'emplacement d'une grande ville gallo-romaine, située sur la rive gauche de la Save.

Les dernières fouilles dans le cimetière wisigothique d'Estagel (Pyrénées-Orientales) [365], occupé depuis la fin du ve siècle jusqu'au début du viie siècle, ont fait connaître, pour la première fois, l'existence de constructions élevées au-dessus de certaines sépultures (T. 179, 189, 184) — la *basilica super hominem mortuum* mentionnée par la Loi Salique, LVII (7) — et d'un enclos funéraire en maçonnerie, isolant un groupe familial de sépultures, le *mandalus* signalé dans le même texte [LVII] (3). Non seulement les mobiliers funéraires présentent de très grandes similitudes avec les mobiliers funéraires espagnols contemporains : même absence d'armes, même rareté des céramiques et des verreries, identité des boucles de ceinture et des fibules, identité telle qu'on est amené à en rechercher les centres de fabrication dans la Péninsule Ibérique, où des orfèvres ont créé des types qui ont été retrouvés en Gaule, moins nombreux cependant à mesure qu'on s'éloigne des départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Tarn et du Lot-et-Garonne. Enfin, à Estagel, comme dans les cimetières espagnols contemporains, on est amené à constater le peu d'importance des éléments purement germaniques et la prépondérance très nette des Gallo-Romains. La même remarque vaut en Bretagne pour le bassin de la Vilaine [366]. C'est aussi à de semblables conclusions que parvient A. Demangeon, dans son ouvrage, *La France économique* [367]. Il ne semble pas que la conquête romaine, pas plus que les invasions barbares qui ruinèrent l'œuvre politique des Romains en Gaule, aient fait disparaître la personnalité de la France, pas plus que les traditions implantées par la civilisation celtique. Dans le domaine culturel, comme dans le domaine ethnique, les invasions germaniques n'ont pas eu, sur la nation française, l'influence que leur importance historique pourrait faire attendre.

De nouveaux sarcophages mérovingiens ont été signalés à Narbonne, place Dupleix [368], sous le clocher de l'église de Souillac (Lot) [369], dans le cimetière d'un ancien prieuré à Bourges [370], au lieu dit « Les Cinq Romains », à la sortie Ouest du bourg de Martizay (Indre) [371], au lieu dit « La Tour des Ragots » à Neuvic (Charente-Maritime) [372], ainsi que des sépultures barbares à Neuvicq-sous-Montguyon (Charente-Maritime) [373]. Les recherches dans le cimetière de la chapelle Saint-Jean à Argenteuil [374], incendiée par les Normands en 841 en même temps que

(363) F. Benoit, *Mém. Inst. hist. Provence*, XXIII, 1948-9, p. 20.

(364) M. Labrousse, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 473.

(365) R. Lantier, Crai, 1948, p. 154-163; — Du même, *El cementerio visigodo de Estagel y los cementerios visigodos de España*, dans *Cronica del IV Congreso arqueolog. del Sudeste de España*, Elche, 1948, p. 520-526

(366) F. Falc'hun, *Onomastica*, II, 1948, p. 163.

(367) *Géographie universelle*, publiée sous la direction de P. Vidal de la Blache et L. Gallois, t. VII, *La France*, 2e part., p. 843. Paris, Colin, 1948.

(368) *Bull. comm. archéol. Narbonne*, 1947-8, p. LI.

(369) *Bull. soc. ét. litt., scientif. et artist. Lot*, 79, 1948, p. III.

(370) *Le Monde*, 30 oct. 1948.

(371) P. Eygun, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 460-461.

(372) *Ibid.*, p. 460.

(373) Abbé Denis, *Rev. de Saintonge*, I, 1948, p. 232.

(374) Abbé Lassailly, *Bull. soc. nat. antiq. Fr.*, 1943, p. 92-99.

le monastère dont elle dépendait, ont fait connaître un ensemble de sépultures, sans mobiliers funéraires. L'abondance du gypse dans la région explique son emploi dans la confection des tombes, disposées dans des caveaux maçonnés, recouverts de branchages formant claies supportant une épaisse chappe de plâtre. Une couche d'incendie, visible au-dessus de quelques-unes d'entre elles, correspond vraisemblablement à la destruction du monastère par les hommes du Nord. Deux petits cimetières chrétiens ont été découverts à Senlis[375], l'un dans la cour du centre artisanal, sur l'emplacement du cimetière Saint-Rieul, auprès du tombeau du fondateur de l'église, dans l'*area christianorum* située au delà de l'ancien fossé établi dès le courant du IVe siècle; l'autre proche de l'ancien cimetière de Saint-Pierre prouve l'existence d'une petite agglomération hors les murs de la cité. Sur le terrain d'aviation de Malassise (Oise)[376], sept sarcophages en pierre des VIIe-IXe siècles appartiennent au cimetière de la bourgade disparue de Velesme, au milieu de la forêt et à 500 mètres au Nord de la route de Senlis à Creil, entre la ferme de Malassise et le carrefour du Bois-Franc. D'autres sarcophages ont été trouvés à Tournoie-en-Percée-Vion (Sarthe)[377] et dans la cour du château d'Etrépagny (Eure)[378]. La découverte d'une fibule circulaire dans la partie non utilisée du cimetière de Saint-Aubin-sur-Algot (Calvados), indique l'emplacement de tombes barbares dans le voisinage et doit être rapprochée de celles d'objets de parure et d'équipement, trouvés à Druval, au lieu dit « La Butte » ou « Les Catelets »[379]. D'autres sépultures mérovingiennes ont été reconnues dans le jardin du couvent des Sœurs de la Vierge Fidèle à La Délivrande (Calvados)[380] dans une carrière à Ver[381], à Giberville, au lieu dit « Saint-Germain », où des sarcophages avaient été signalés en 1829[382], dans le parc du château de Ventoux en bordure de la voie romaine[383], et de nouveau dans les bois du Deffand, à Cussy-la-Colonne (Côte d'Or)[384].

Au quartier de Choulans, à Lyon[385], autour d'une chapelle placée sous le vocable de Saint-Laurent et succédant à un cimetière romain, cinquante sépultures étaient alignées et orientées, plus ou moins régulièrement espacées, que datent des épitaphes : la plus ancienne est de 549 ou 554, les autres sont postérieures et s'échelonnent entre 650 et 662. Un certain nombre contenaient plusieurs squelettes, les ossements des premiers occupants avaient été alors réunis en paquet au pied de la cuve, déposés en pleine terre ou bien encore dans un ossuaire voisin. Les mobiliers funéraires de ces Burgondes, inhumés dans des cercueils faits de matériaux de remploi, sont très pauvres : des agrafes en bronze à décor de cercles pointés, des anneaux d'oreilles, un petit gobelet à vernis rouge.

Les 250 épitaphes chrétiennes recueillies dans le cloître de Saint-André-le-Bas,

(375) G. Matherat, *Bull. mens. soc. d'hist. et d'archéol. Senlis*, 1948, p. 25.
(376) *Ibid.*, p. 27.
(377) P. Cordonnier-Detrie, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 453-454.
(378) Dr. M. Dollfus, *Bull. soc. normande ét. préhist.*, XXXIV, 1947-8, p. 129-130.
(379) G.-A. Simon, *La Bonne Semence...*, n° 433, 1946, p. 11-12.
(380) Dr. Doranlo, *Bull. soc. antiq. Normandie*, L, 1946-8, p. 495-496.
(381) Dr. Gosselin, *ibid.*, p. 386-388.
(382) *Ibid.*, p. 316-317.
(383) Chanoine Chaume et Grémaud, *Mém. comm. antiq. Côte-d'Or*, XXII, I, 1940-1941, p. 117-118.
(384) E. Thevenot, *ibid.*, p. 81-88.
(385) P. Wuilleumier, CRAI, 1948, p. 243-246.

à Vienne [386], représentent la plus riche collection de textes funéraires chrétiens, après celle de Rome, et apportent d'utiles documents à l'étude des croyances antérieurement au VIIIe siècle. Toute trace de paganisme n'a pas encore disparu; invocation aux dieux mânes, mention des liens de parenté, apostrophes au mort, à ses parents, au lecteur, le Paradis désigné comme le bois élyséen.

Dans la Gaule orientale, des tombes barbares ont été reconnues au Poteau des Estrelles et au Glas à Bagneux, et près de l'église de Clesles (Marne) [387]. L'une des sépultures de Londret, à Vallant-Saint-Georges (Aube), au Nord du village renfermait un couteau, déposé le manche sur le bassin, la pointe près du coude [388], comme il a été constaté à Estagel et à Villey-Saint-Etienne.

On doit à E. Delort [389] une bonne description du cimetière franc d'Ennery (Moselle), au lieu dit « Les Trois Arbres », sur la berge d'un ancien lit de la Moselle. Les corps avaient été directement déposés dans la terre, le visage tourné vers le soleil levant et étendus sur le dos. Les offrandes alimentaires sont rares et les ossements d'animaux recueillis proviennent vraisemblablement d'un dépotoir gallo-romain occupant une partie du terrain sur lequel fut établi le cimetière. Les armes sont peu abondantes et la pauvreté des mobiliers funéraires fait connaître une population sédentaire et paisible, gallo-romaine pour une large part. Le cimetière, occupé à la fin du IVe et au Ve siècle, est celui d'une paysannerie indigène, mêlée de quelques éléments germaniques. La sépulture de Knoeringue, au lieu dit « Bännli », offre un rite peu fréquemment constaté, celui du sarcophage recouvert par une butte de terre rapportée [390].

Les méthodes de laboratoire, utilisées par Ed. Salin et A. France-Lanord [391] sont à l'origine des très grands progrès réalisés dans l'étude de la technique des armuriers mérovingiens, dont les procédés diffèrent de ceux des forgerons gallo-romains. L'usage de la trempe n'apparaît pas et une arme aussi courante que le scramasaxe est faite de trois plaques d'acier soudées les unes aux autres [392].

Il était bon que fût précisée la différence entre la bipenne et la francisque, l'arme typique du guerrier franc, à la fois arme de jet et arme pour le combat corps à corps. La double hache, si elle est connue dans l'armement des lètes au IVe siècle, n'est plus représentée dans l'archéologie des Invasions.

Peu d'études traitent de l'art de cette période. A la liste dressée par G. Behrens des boucles de ceinture du IVe siècle, à décor d'intailles rappelant le travail au couteau, on ajoutera les exemplaires découverts à Sissy (Aisne), aux environs de Rennes et à Pierre-à-Villée (Aubréville Meuse), dans une officine de potier, avec décor de swastika, d'étoiles et de quadrillages, comparables aux motifs utilisés par les ateliers céramiques d'Argonne [393]. Dans l'art animalier du Haut Moyen âge, le motif de l'oiseau à bec crochu, qui disparaît, au VIIe siècle, du répertoire des décorateurs mérovingiens, aurait son

(386) P. Wuilleumier, G. Deniau, J. Formigé et E. L. Albraud, *Le cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne*. Vienne, 1947, in-8°.

(387) P.-M. Favret, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 442.

(388) *Ibid.*, p. 443.

(389) *Ibid.*, p. 351-403.

(390) L.-G. Werner, *Bull. Mus. hist. Mulhouse*, LIX, 1940-8, p. 5-9.

(391) A. France-Lanord, *Bull. antiq. Fr.*, 1943, p. 35.

(392) *Ibid.*, p. 111-115.

(393) G. Gaudron, *B.S.P.F.*, XLV, 1948, p. 209-210.

prototype dans l'art scythe et était connu en Gaule dès l'époque de La Tène [394].

Reprenant de nouveau l'étude du carré magique *Sator arepo...*, J. Carcopino [395] l'attribue à l'église de Lyon, au IIe siècle, et l'explication qu'il propose s'appuie sur les tendances mystiques lyonnaises et l'exégèse symbolique de l'évêque Irénée.

Une nouvelle interprétation — ce serait une incantation — est donnée du texte runique, découvert près d'une source voisine du village de Pierre d'Arguel, le deuxième document portant des runes découvert en France, après la fibule de Charnay [396].

Raymond LANTIER.

Musée des Antiquités Nationales,
Saint-Germain-en-Laye,
décembre 1949.

(394) E. SALIN, *ibid.*, p. 209-210.
(395) *Mus. Helvetic*, V, I, 1948, p. 16 sq.
(396) MILLIAT et BIZET, *Bull. trim. soc. archéol. Touraine*, XXIV, 1947, p. 297-298.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Le Gérant : *Maurice TOUSSAINT.*

IMPRIMERIE LOUIS-JEAN GAP (H.-A.)
— DEPOT LEGAL N° 16 - 52 —

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME VII — 1949 — FASCICULE II

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VII[e]

1951

DIRECTION DE *GALLIA*

Abert GRENIER, Directeur — Paul-Marie DUVAL, Directeur-adjoint; Secrétaire de la rédaction : Maurice TOUSSAINT.

COMITÉ DE RÉDACTION

Adrien BLANCHET, Pierre BOYANCÉ, René DUSSAUD, Guy GAUDRON, Raymond LANTIER, André LEROI-GOURHAN, Alfred MERLIN, Charles PICARD, Henri-Victor VALLOIS, Pierre WUILLEUMIER.

GALLIA, créée en 1943 en vertu de la loi sur les fouilles archéologiques, est l'organe du *Comité Technique de la Recherche archéologique en France*, près le C.N.R.S.

Président : Alfred MERLIN, *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;* Secrétaire : Albert GRENIER, *Membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole Française de Rome;* Secrétaires-adjoints : Pierre BOYANCÉ, *Professeur à la Faculté des Lettres de Paris ;* Paul-Marie DUVAL, *Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes ;* Membres : Adrien BLANCHET, *Membre de l'Institut, Conservateur honoraire au Cabinet des Médailles;* René DUSSAUD, *Membre de l'Institut, Conservateur honoraire au Musée du Louvre;* Lucien FEBVRE, *Professeur honoraire au Collège de France ;* Guy GAUDRON, *Inspecteur principal des Musées de France ;* Raymond LANTIER, *Membre de l'Institut, Conservateur du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye;* André LEROI-GOURHAN, *Directeur du Centre de recherches préhistoriques du Musée de l'Homme, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon ;* Charles PICARD, *Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris ;* Henri-Victor VALLOIS, *Directeur du Musée de l'Homme ;* Pierre WUILLEUMIER, *Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.*

Les périodes envisagées sont : la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Epoque barbare jusqu'à la fin du VII[e] siècle ap. J.-C., dans les limites du territoire métropolitain.

Une collection de volumes supplémentaires accueille les mémoires trop étendus pour paraître dans la revue.

Pour tout ce qui concerne la rédaction (envoi des manuscrits, des publications pour comptes rendus) et la correspondance, s'adresser à : M. Maurice TOUSSAINT, Secrétaire de la Rédaction — Centre National de la Recherche Scientifique, 155, rue de Sèvres, Paris XV[e]. Tél.: SUF. 68-40.

Pour la vente et les souscriptions, même adresse.

GALLIA

Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine

Tome I, fascicule 1. — 1943, 237 p., 96 fig., 7 planches, 1 carte. Presses Universitaires de France, 108, Boulevard Saint-Germain, Paris VIe ....

Tome I, fascicule 2. — 1943, 298 p., 161 fig., 19 plans, Presses Universitaires de France ....

Tome II. — 1944, 298 p., 221 fig., 17 plans, 1 carte, Presses Universitaires de France ....

Le Tome III (1945) n'a pas paru.

Tome IV. — 1946, 377 p., 142 fig., 11 planches, 1 carte, de Boccard, 1, rue de Médicis, Paris VIe ....

Tome V, fascicule 1. — 1947, 234 p., 150 fig., 4 plans, Centre National de la Recherche Scientifique, 155, rue de Sèvres, Paris XVe .... 1.200 fr.

Tome V, fascicule 2. — 1947, 253 p., 156 fig., 2 plans, même adresse 1.200 fr.

Tome VI, fascicule 1. — 1948, 288 p., 196 fig., 4 plans hors-texte, même adresse .... 1.800 fr.

Tome VI, fascicule 2. — 1948, 201 p., 102 fig., 4 plans hors-texte, même adresse .... 1.600 fr.

Tome VII, fascicule 1. — 1949, 140 p., 145 fig., 2 plans hors-texte, même adresse .... 1.400 fr.

TOME VII (FASCICULE 1) — 1949

Suppléments à GALLIA :

I. — Henri ROLLAND. *Les fouilles de Glanum (Saint-Remy-de-Provence)*, 160 p., 109 fig., 17 plans, Paris, de Boccard, 1946 .... 800 fr.

II. — Jules FORMIGÉ. *Le Trophée des Alpes (La Turbie)*, 105 p., 62 fig., Centre National de la Recherche Scientifique, 1949 .... 960 fr.

III. — Henri ROLLAND. *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*, 290 p., 186 fig. in-t. et h.t., Centre National de la Recherche Scientifique, 1951 .... 2.200 fr.

IV. — Pierre WUILLEUMIER. *Fouilles de Fourvière à Lyon*, 87 p., 7 fig., 8 plans, 20 planches, Centre National de la Recherche Scientifique, 1951 .... 1.500 fr.

IMPRIMERIE LOUIS JEAN GAP (H A)